DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12701 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | VENDREDI 29 NOVEMBRE 1985

M. Kohl attend M. Honecker

La question est à Bonn sur toutes les lèvres : quand ? Avant ou après Noël ? Le principe d'une prochaine visite en RFA du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, est acquis. On en discute les derniers détails entre la chancellerie et l'émissaire du bureau politique du Parti communiste de RDA (SED), M. Werner Felfe, actuellement à Bonn.

De part et d'autre de l'Elbe, on est fermement décidé, cette fois, à ce que les choses aboutissent. Le rendez-vous manqué de l'automne dernier – M. Honecker avait dû annuler la visite prévue sous la pression de Moscou – n'avait en rien entamé la volonté réciproque de profiter de la moindre éclaircie dans les *rapports Est-Ouest pour* s'engouffrer dans la brèche.

Le sommet de Genève était suivi, on peut l'imaginer, avec une passion inquiète par les dirigeants et les opinions publiques des deux Etats allemands. C'était un peu comme si cette rencontre n'était que le prélude à une autre, beaucoup plus importante à leurs yeux. On ne craignait rien tant qu'un échec des conversations entre M. Reagan et M. Gorbatchev qui aurait réduit à néant tous les efforts déployés en coulisse depuis quelques mois pour faire de ce prochain sommet germano-allemand un succès historique.

Les deux parties ont peaufiné un accord culturel prêt à être signé, et les petits gestes, de part et d'autre, se sont multipliés. Chacun s'est démarqué des « durs » de son propre camp. Le vice-président du groupe chrétien-démocrate au Bundestag, M. Volker Rühe, vient d'aller réaffirmer à Cracovie l'attachement de son parti à l'accord germano-polonais de 1971, qui met un terme aux revendications allemandes sur les territoires de l'Est perdus en 1945. Une mise au point utile lorsque l'on considère les nombreux dérapages de certaines personnalités de la coalition au pouvoir sensibles aux pressions du lobby des réfugiés de Silésie ou de Prusse-Orientale.

De son côté, M. Honecker vient de faire un geste spectaculaire et inattendu en limogeant du bureau politique du SED M. Konrad Naumann, secrétaire du parti pour la région de Berlin, connu pour son comportement brutal envers les intellectuels et les ecclésiastiques, qui osaient de timides critiques contre le régime. Les nouvelles qui parviennent chaque jour de Berlin-Est vont toutes dans le même sens : libération d'objecteurs de conscience, rumeurs sur une prochaine suppression de l'ordre de tir sur les fugitifs qui tentent de franchir le mur...

On prête à M. Honecker un désir irrépressible de revoir la Sarre, qui l'a vu naître il y a soixante-quatorze ans. Au-delà de ce voyage sentimental, c'est sa place dans l'histoire de l'Allemagne tout entière et non seulement dans celle de l'« Etat ouvrier-paysan » qui préoccupe le successeur de Walter Ulbricht.

M. Kohl, de son côté, a des soucis plus terre à terre. Il sait que toute amélioration des rapports entre les deux Etats allemands, se traduisant notamment par une « humanisation » de la frontière, sera mise à son crédit par une opinion publique qu'il s'emploie à reconquérir. Un succès dans ce domaine, qui viendrait s'ajouter à d'indéniables réussites en matière économique, pourrait lui assurer une facile reconduction lors des élections législatives de 1987. Il devra néanmoins compter avec l'attention vigilante de ses amis chrétiens-démocrates, qui sauront, le moment venu, lui faire sentir jusqu'où il ne faut pas aller trop loin.

Cumul des mandats : le «oui» de l'UDF n'est pas l'ébauche de la cohabitation

Les députés UDF et les députés communistes se sont associés, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 novembre, à ceux du PS pour approuver les deux projets de loi limitant à deux le nombre des mandats que les élus peuvent détenir.

Ce texte rompt avec la tradition française et permet au gouvernement à la fois de diviser l'opposition et de se prévaloir d'un relatif consensus. Toutefois, le « oui » de l'UDF sur cette affaire ne constitue pas une ébauche de la cohabitation.

Ces votes ne sont ni l'amorce d'une cohabitation ni le prélude à la constitution d'une troisième force. RPR et UDF ont clairement fait comprendre que si le pouvoir tentait de profiter de cette circonstance, grâce, par exemple, à un référendum redouté par certains néogaullistes, l'union de l'opposition se reconstituerait sans faille.

Le gouvernement a quand même marqué un premier point : la division de la droite s'est manifestée sur un dossier non dénué d'intérêt. De plus, les difficultés de l'UDF sont apparues clairement : mardi, elle mettait l'accent sur la critique des modalités, aux dépens de son accord sur le principe ; le lendemain, elle prenait la position inverse. M. Valéry Giscard d'Estaing a su tirer le bénéfice médiatique de ce revirement.

Il ne faut pas y voir pour autant une victoire des giscardiens sur les barristes. Certes, M. Raymond Barre s'était, le mardi, imprudemment engagé en faveur d'un... refus de vote, pour préserver l'unité du groupe ; le lendemain, plusieurs de ses proches ont aidé l'ancien président de la République à retourner la situation. L'affaire s'est plutôt jouée entre les anciens et les modernes. Ce vote favorable des députés UDF va faciliter la tâche du gouvernement au palais du Luxembourg ; c'est là que tout va se jouer, puisque le Sénat dispose d'un droit de veto sur le cumul des mandats des parlementaires. Ceux des sénateurs giscardo-barristes qui étaient déjà tentés de ne pas rejeter le texte gouvernemental se voient renforcés par la prise de position, à l'Assemblée nationale, des responsables des trois partis (PR, CDS et radicaux) de la confédération.

Ainsi, malgré l'opposition du RPR, la limitation du cumul des mandats pourrait être approuvée par le Sénat, et donc par le Parlement. Quel que soit le cas de figure, le gouvernement n'est pas mal placé : un refus lui aurait permis d'accuser la droite de repousser un outil de la modernisation et de la moralisation de la vie politique ; une approbation lui permettra de montrer que, sur certains dossiers sensibles, il propose des solutions de consensus allant au-delà de ses appuis traditionnels, et réussit là où ses prédécesseurs ont échoué.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire nos informations page 5.)

LE RENFORCEMENT DE LA RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

« Ne tirez pas ! Marche pacifique »

L'Afrique du Sud a menacé, mercredi 27 novembre, de lancer des opérations militaires au Zimbabwe pour poursuivre les maquisards nationalistes noirs si Hararé ne met pas un terme aux activités de ces derniers le long de la frontière. Cette mise en garde fait suite à l'explosion d'une mine qui a blessé quatre militaires sud-africains mercredi non loin de la frontière zimbabwéenne. Alors que le gouvernement s'inquiète d'un renforcement des moyens des maquisards, l'armée et la police interviennent de plus en plus brutalement dans les cités noires.

De notre correspondant

Johannesburg. – Le 10 septembre, une fillette de quatre ans, Mitah Ngobeni, a été tuée par une balle en caoutchouc dans la cour de sa maison à Saulsville, township noire des environs de Pretoria. Elle était en train de jouer quand un policier, Albert Fourie, tira, non pas sur elle, mais sur un groupe de jeunes qui lançaient des pierres. La fillette, il ne l'a pas vue : *« Je n'avais pas d'autre choix que de tirer. »* Une enquête a été ouverte. Un collègue du policier a confirmé que *« les pierres volaient »* au-dessus du véhicule des forces de l'ordre. Un témoin noir, un adolescent, a prétendu le contraire. Le magistrat, M. Potgieter, a tranché mardi 26 novembre : personne ne peut être tenu pour responsable de la mort de cet enfant unique. Aucune motivation n'a été fournie. On ne saura pas pourquoi une fillette de quatre ans est morte sinon parce qu'elle s'est trouvée au mauvais endroit au mauvais moment.

On ne sait toujours pas non plus pourquoi, jeudi 21 novembre, quinze personnes ont été tuées par la police dans la cité de Mamelodi, également à proximité de Pretoria. Une semaine après les faits, la vérité s'ébauche à tout petits pas. La presse n'a pas pu se rendre sur les lieux. Les témoignages recueillis contredisent les déclarations de la police.

Celle-ci *prétend qu'elle a été* obligée d'ouvrir le feu sur *« une foule violente qui lançait des pierres et des cocktails Molotov »*. Le brigadier Hertzog Lerm ajoute qu'un ordre de dispersion dans les quarante minutes a été donné et que les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles quand *« la vie des hommes a été mise en danger »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

L'Etat lance un emprunt de 20 milliards de francs

Cette émission portera à 95 milliards de francs le montant des capitaux levés par l'Etat en 1985.

PAGE 36

Nouvelles négociations en 1986 sur le commerce international

De nouvelles négociations commerciales multilatérales commenceront au GATT en septembre 1986.

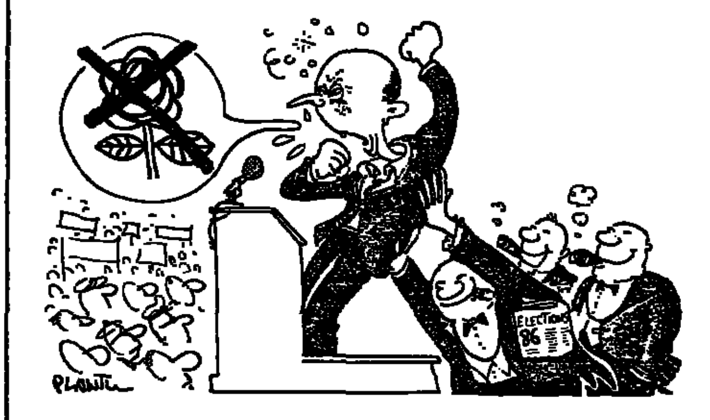
PAGE 36

Mort de l'historien Fernand Braudel

Fernand Braudel, membre de l'Académie française, un des fondateurs de la « nouvelle histoire », est décédé.

PAGE 36

CGT : les réponses de M. Krasucki



Répondant, ce jeudi 28 novembre, aux interventions des délégués au quarante-deuxième congrès de la centrale, le secrétaire général de la CGT a appelé au respect des différences. Il a aussi souligné l'« accélération des infléchissements » *de la politique gouvernementale.*

PAGE 34

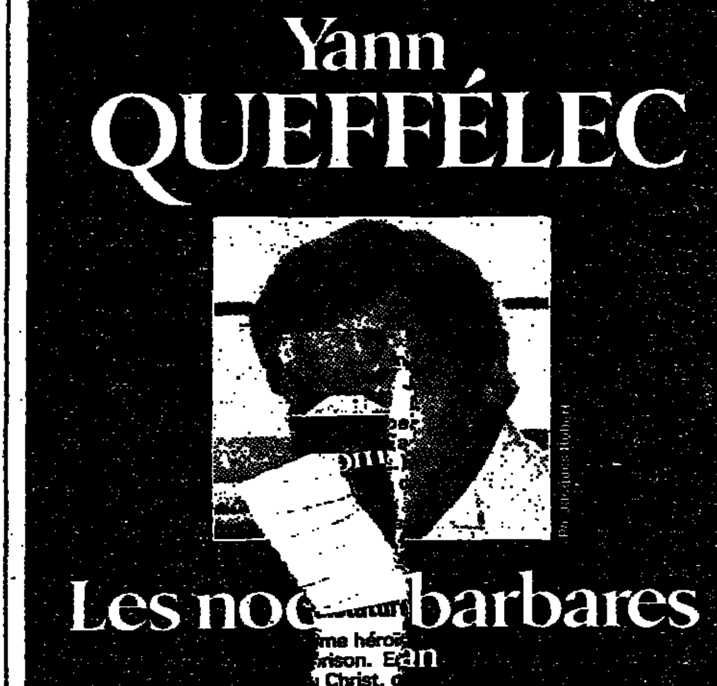
Enfin un gouvernement en Belgique

Le sixième cabinet Martens, constitué six semaines après les élections, ressemble comme un frère au précédent.

PAGE 36

L'engouement des bacheliers pour les écoles de gestion

PAGES 27 A 30



DE « 68 » A VOLTAIRE ET BERL

L'Homme (fin et suite)

Dieu, le Sujet, l'Ame, le Roman, l'Auteur, l'Homme : on a tiré sur beaucoup de majuscules, depuis vingt ans. Quels concepts ont réchappé de la battue ? L'Homme reprend du poil de la bête.

Car nos penseurs y sont allés fort, vers 68. Avec le recul, on dirait qu'ils se donnaient le mot. A en croire Bourdieu, Derrida, Foucault et Lacan, nous n'étions plus des êtres autonomes face à une vérité accessible : rien que des produits de l'air du temps, de l'inconscient, des structures. Les mêmes qui ne croyaient plus en l'Homme n'allaient plus jurer que par ses Droits !

De quoi émoustiller deux pamphlétaires agiles : Luc Ferry et Alain Renaut, auteurs de *la Pensée 68*. Les livres « contre » n'ont jamais eu d'importance, dit Deleuze. *Soit, mais ils nettoient.*

De tous les humanistes nettoyeurs, Voltaire reste le plus décapant. Ancêtre de l'intellectuel sartrien, il joignait le geste à sa parole d'espoir et de tolérance. D'où une vie inépuisable. Roger Peyrefitte la raconte en romancier, c'est-à-dire à l'affût de petits faits d'autant plus croustillants qu'arrangés, sans doute.

Tel oncle, telle nièce ? Laurence Jyl le ferait croire, pour un peu, avec son portrait de la joviale Marie-Louise Denis. René Pomeau, lui, s'en tient à l'oncle Arouet, avec tout le sérieux universitaire. A chaque lecteur de *choisir selon son attente.*

Berl (1892-1976), dont Julliard réunit des articles épars, tenait de Voltaire. Au physique, mêmes angles osseux, même sourire, en plus débonnaire. Même limpidité, la plume à la main : clarté impérieuse, impériale. Qu'il parle de Proust, de Munich ou des hippies, il refuse la pensée par alternatives et exclusives, cet ultimatum des faibles et des terroristes.

C'est assez dire qu'il nous manque.

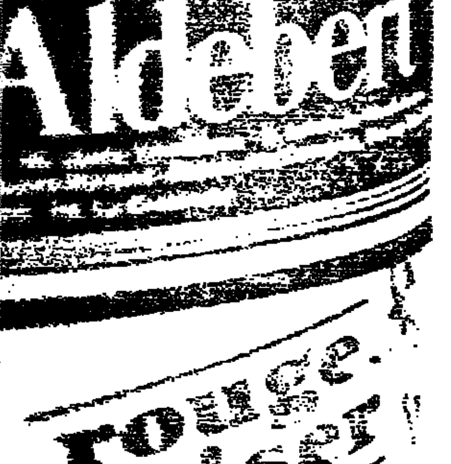
B. POIROT-DELPECH.

(Lire « Le Monde des livres », pages 15 et 24.)

Le Monde DES LIVRES

- **Romans** : Franck Venaille, Serge Lentz et James Gressier.
- **Lettres étrangères** : Frank Moorhouse, Colleen McCullough et Doris Lessing.
- **Religion** : des livres pour mieux comprendre les enjeux du synode.
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech** : « Essais », d'Emmanuel Berl.

Pages 15 à 24



étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Les trotskistes de Liverpool menacés d'être exclus du Labour

De notre correspondant

Londres. — Avec une autorité inconnue à la direction travailliste depuis des années — et une fermeté que l'on serait presque tenté de comparer à celle de la « dame de fer », — M. Neil Kinnock poursuit résolument son entreprise de remise en ordre du Labour.

Il a obtenu, le 27 novembre, l'approbation de l'état-major travailliste (l'exécutif national) pour la constitution d'une commission d'enquête sur les agissements du groupe trotskiste Militant, qui, à Liverpool, contrôle à la fois la section locale du parti et la municipalité.

En attendant le résultat de cette investigation, la section est frappée d'une mesure de « suspension », c'est-à-dire que toutes réunions et décisions lui sont interdites à moins de se mettre hors la loi du parti.

M. Kinnock met ainsi en pratique la sévère condamnation qu'il avait prononcée début octobre contre l'extrême gauche du mouvement, qu'il s'agisse du syndicat des mineurs et de son patron, M. Scargill, ou des élus trotskistes de Liverpool, qui, dans les deux cas, avait acquis une influence parfois décisive dans le parti au détriment de la popularité de celui-ci.

Les sondages d'opinion ont montré depuis que la contre-offensive de M. Kinnock était généralement bien considérée dans le public.

Lorsque, la semaine dernière, les « dissidents » de Liverpool ont fait marche arrière et renoncé à leur idée d'aller jusqu'à la banqueroute et au licenciement de trente mille fonctionnaires de la ville, M. Kinnock a su qu'il pouvait profiter de l'évolution des mentalités *(le Monde* daté des 17-18 novembre).

Recentrage

Pour le leader travailliste, la décision prise mercredi par l'exécutif du parti signifie que les jours de la tendance « militante » sont définitivement comptés. Il a déjà déclaré, mercredi soir, que l'avenir de ce *« parti dans le parti »* lui paraissait *« très sombre, et très limité dans le temps ».*

M. Kinnock souligne que l'on est en train d'assister à *« l'affirmation d'un socialisme démocratique prêt à s'opposer avec courage »* à ce qu'il considère comme une inadmissible déviation.

Les tenants du « recentrage » du Parti travailliste en vue des prochaines élections viennent donc de remporter une bataille mais l'issue de cette guerre d'usure livrée contre l'extrême gauche est encore loin d'être certaine. D'un point de vue formel, les dirigeants du groupe Militant peuvent faire valoir qu'ils n'ont pas formé une organisation indépendante au sein du parti et qu'ils ne représentent qu'un collectif d'édition du journal *Militant*. Ils se prévalent d'autre part du soutien de « sympathisants » dont le nombre a plus que doublé en deux ans dans la région de Liverpool, les lecteurs de cette publication étant moins de 3000 en 1983, au moment de l'écrasante défaite des travaillistes face au Parti conservateur, et plus de 7000 cette année.

Reste également à savoir si la commission d'enquête pourra établir le bien-fondé des plaintes déposées par beaucoup de membres du parti contre cette tendance, dénonçant en particulier un « noyautage » systématique des institutions locales dans la région de Liverpool, et une « discrimination flagrante » envers des personnes suspectées de modération.

FRANCIS CORNU.

CORRESPONDANCE

Amnesty International et les violations des droits de l'homme en Turquie

A propos d'un article de notre correspondant à Ankara, paru le 2 novembre, dans lequel il était dit que *« certains rapports d'Amnesty International ne sont guère soucieux d'actualité et reprennent souvent des cas très anciens de violations des droits de l'homme »*, l'organisation Amnesty International nous demande d'apporter les précisions suivantes :

« Amnesty International continue de recevoir des informations sur des cas de torture et de mener des actions pour les dénoncer. Le dernier exemple est un appel urgent que nous avons lancé le 15 octobre en faveur de onze prisonniers qui auraient été gravement brutalisés à la prison Sagmalcilar à Istanbul.

Le 23 juillet dernier, nous avons publié un rapport sur la Turquie qui reprenait des témoignages récents de victimes de torture. Bien entendu, l'établissement d'un tel document demande du temps car, dans la plupart des cas, les témoignages ne peuvent être recueillis que lorsque les anciens détenus ont pu quitter leur pays et ne craignent pas de représailles pour eux ou pour leur famille.

De plus, chaque année, Amnesty International, lors de la parution de son rapport annuel, met à jour les informations dont elle dispose sur la Turquie, comme elle le fait pour les autres pays.

Nos informations sur la Turquie sont donc récentes et continuent malheureusement à être des plus préoccupantes. »

[Le rapport publié en juillet dernier par Amnesty, pour les raisons qu'explique ci-dessus l'organisation, porte sur des faits antérieurs à janvier 1984. Ce décalage, même s'il a sa justification, sert d'argument à ceux qui affirment qu'une amélioration est intervenue, en ce qui concerne notamment le traitement des prisonniers, depuis les premières années du régime militaire.]

DIPLOMATIE

La visite du roi Hassan II en France

M. Mitterrand « accorde une attention particulière à l'approfondissement des relations » bilatérales

Reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, en sa qualité de maire de Paris, dans la matinée du jeudi 28 novembre, le roi Hassan II, après avoir consacré son après-midi à des audiences, devait être l'hôte à dîner de M. Laurent Fabius.

Arrivé mercredi après-midi à Paris, le souverain, dont la visite s'achèvera vendredi soir, avait eu immédiatement un entretien en tête à tête avec le président Mitterrand avant un dîner à l'Elysée.

A l'issue de cet entretien, M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, a mis l'accent sur *« l'attention particulière que le président François Mitterrand accorde à l'approfondissement des relations »* entre la France et le Maroc.

L'entretien a porté sur les sujets de politique internationale, le Proche-Orient, l'Afrique, notamment le Tchad et le Sahara-Occidental, ainsi que sur les relations entre la CEE et le Maghreb, dans la perspective de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal.

A propos du Sahara, M. Vauzelle a rappelé que *« la France est favorable au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. » « Elle est donc pour le référendum sous contrôle international, mais ce n'est pas à elle de définir les modalités de cette consultation, mais aux parties concernées »*, a-t-il dit.

En ce qui concerne les rapports CEE-Maghreb, M. Vauzelle a indiqué que *« la France est le premier avocat des relations particulières »* entre l'ensemble européen et le Maghreb. *« Elle a toujours veillé, au sein de la CEE, à ce que les intérêts du Maghreb et du Maroc soient sauvegardés. »*

Sur le Proche-Orient, M. Vauzelle a rappelé que *« la France est disponible pour toute démarche qui entamerait le processus de paix, notamment dans le cadre d'un forum ou d'une conférence internationale ».*

Le roi, de son côté, s'est abstenu de toute déclaration, renvoyant à la conférence de presse qu'il tiendra vendredi après-midi au palais Marigny, sa résidence officielle durant son séjour.

« Votre esprit est habité par de grandes conceptions »

La chaleur exceptionnelle de l'accueil réservé au roi Hassan II du Maroc ne relevait pas, mercredi 27 novembre, que du seul feu qui crépitait dans les cheminées de l'Elysée. Les quelque deux cents invités qui se pressaient pour saluer le souverain chérifien ont remarqué l'exceptionnel hommage rendu par le chef de l'Etat au roi Hassan II, *« exemple d'un haut responsable parmi ceux qui peuvent parler au nom d'une immense multitude ». « Votre esprit est habité par de grandes conceptions, je souhaite que cela soit compris un peu partout »*, a déclaré M. Mitterrand avant de saluer le *« courage et la fidélité dans l'épreuve, le sens élevé des responsabilités »* du roi, légataire des *« éminentes qualités de Mohammed V* [père du roi], *souverain exemplaire ».*

Saluant la *« vocation marocaine de comprendre sans contrainte »* illustrée par la visite à Casablanca du pape Jean-Paul II, M. Mitterrand a réaffirmé la position traditionnelle de Paris sur le conflit israélo-arabe — droit du peuple palestinien à une patrie, droit d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues — avant d'ajouter que la *« France restait disponible pour faciliter un éventuel règlement ».* Après avoir déclaré que Paris demeurerait l'avocat de la cause du Maroc dans les négociations de Bruxelles sur l'élargissement de la communauté à l'Espagne et au Portugal, le chef de l'Etat s'est déclaré *« favorable* [à propos du Sahara] *à l'organisation d'un référendum sous contrôle international »*, souhaitant, *« au nom de l'amitié que nous portons aux deux grands pays que sont le Maroc et l'Algérie,* un règlement de ce conflit.

M. Mitterrand a enfin adressé ses *« vœux d'amitié et de prospérité au peuple marocain, ami de la France qui lui doit beaucoup ».*

Touché par tant d'éloges, le souverain a salué *« l'intelligente fidélité aux amitiés ».* Rendant hommage aux prises de position françaises dans les conflits du monde, *« volonté d'appuyer la paix et de la soutenir au-delà de toutes forces »*, le roi a toutefois regretté que celles-ci *« arrivent un peu à retardement ».*

Evoquant le conflit du Proche-Orient, qui *« divise les fils d'Abraham, juifs, musulmans et chrétiens »*, le roi a déclaré : *« La violence ne règle jamais rien, tout avenir ne peut être que le fils du dialogue. Nous avons perdu trop de temps à ne pas ouvrir celui-ci. »* Hassan II a estimé que *« la France était la seule puissance qui pouvait déclencher le dialogue ».* Exaltant le *« courage de M. Mitterrand, qui a parlé des droits arabes en terre israélienne et des droits israéliens en terre arabe »*, le roi a conclu sur ce sujet : *« Nous comptons beaucoup sur vous et sur la France. »*

Rappelant enfin le conseil de son père, *« cultiver la gratitude, ne pardonner jamais à l'ingratitude »*, le roi Hassan II a tenu à affirmer : *« Le passé, nous l'avons fait ensemble ; la gratitude, nous vous la devons, M. le président, depuis le 20 août 1953. »* (M. Mitterrand avait alors quitté le gouvernement Laniel pour protester contre la déposition du sultan Mohammed V.)

Plus que jamais, l'amitié franco-marocaine était, mercredi soir, à l'honneur et, s'attardant dans les salons à l'issue du dîner, les deux chefs d'Etat évoquaient tour à tour avec leurs invités souvenirs et rencontres passés, quelquefois dans des circonstances difficiles de l'histoire.

F. C.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU ROYAUME

Cure d'austérité sous perfusion financière internationale

Pour le roi Hassan II, l'ère des grands contrats paraît loin d'être révolue. L'achat de vingt-quatre Mirage-2000, ouvertement envisagé par le souverain peu avant son départ pour Paris, ou des dossiers aussi chers à Rabat que la création d'une ligne de chemin de fer reliant Marrakech à El-Ayoun, ou encore la rénovation et l'extension de l'équipement téléphonique du Maroc en sont, à des titres divers, autant d'exemples. L'humeur reste pourtant beaucoup plus prudente chez les partenaires et créanciers d'un pays contraint depuis deux ans à suivre une cure draconienne d'austérité, seul garant d'un soutien financier international de taille. La France est bien placée pour le savoir qui, parmi les alliés industrialisés du Maroc, rafle tous les premiers rôles économiques.

Premiers clients et premiers fournisseurs du Maroc, les Français bénéficient d'un excédent commercial qui atteignait 1,77 milliard de francs l'an dernier et 1,8 milliard au cours des huit premiers mois de 1985. Un excédent un temps gonflé par des besoins en céréales rendus inhabituels par quatre années de sécheresse, dont le Maroc sort, enfin, avec soulagement. Mais qui ne peut faire oublier que Rabat dispose d'une balance des paiements courants excédentaire avec Paris, grâce au tourisme et aux transferts d'une forte communauté d'émigrés.

Même prééminence sur le front des investissements étrangers, les Français se taillant la part du lion avec 25 % du total — 30 % même si l'on exclut l'immobilier, — ou sur celui de l'aide étrangère. Outre 500 millions de francs au titre de la coopération culturelle et technique et des protocoles financiers qui ont totalisé 1,5 milliard de francs en 1984 — dont 1 milliard destiné au financement de projets — et un peu plus de 1 milliard en 1985 — dont 400 millions d'aide à la balance des paiements, — la France intervient bon an mal an à hauteur de 2 milliards dans les rééchelonnements de dette auxquels le Maroc a dû procéder.

Un poids économique qui, au-delà des liens traditionnels ou de l'enjeu stratégique du Maroc, explique l'attention portée par Paris lorsque les intérêts marocains semblent remis en cause. Cela a été le cas lors des négociations, souvent houleuses, qui se sont déroulées pour décider du sort des pays méditerranéens dans la perspective de l'adhésion du Portugal et surtout de l'Espagne au Marché commun. Les Dix sont finalement tombés d'accord pour assurer aux produits « sensibles » — agrumes, tomates, raisin — exportés par le Maroc, la Tunisie, Israël et Chypre des règles de concurrence égales à celles dont bénéficieront notamment les Espagnols durant la période transitoire allant en ce domaine de 1990 à 1995. Des négociations vont désormais s'ouvrir avec la commission (*le Monde* du 27 novembre). Mais l'assurance de règles du jeu loyales pour un pays qui, comme le Maroc, exporte vers la CEE 340 000 tonnes d'agrumes et 77 000 tonnes de tomates chaque année constitue de toute évidence un élément de détente dont les dirigeants français pourront mesurer l'importance durant la visite du roi Hassan II.

Un scénario tristement classique

Le soutien français n'a pas manqué non plus tout au long du difficile processus engagé en 1983 par Rabat pour éviter la catastrophe financière qui menaçait après des années de gestion économique laxiste dans la foulée de la courte flambée des cours du phosphate. Un scénario désormais tristement classique s'est déroulé depuis lors. Prêt conditionnel du Fonds monétaire international en 1983 de 300 millions de droits de tirages spéciaux (DTS), suivi d'un premier round d'étalement des dettes garanties au sein du Club de Paris et d'un plan d'aides bilatérales et multilatérales. Entre-temps, le Maroc voyait s'inverser nombre de facteurs défavorables qui l'avaient empêché de tenir tous ses engagements auprès du FMI et l'avaient amené à accumuler des arriérés.

La fin de la sécheresse, la baisse du pétrole, du dollar et des taux d'intérêt, autant de ballons d'oxygène qui ont permis aux Marocains de reprendre le fil des négociations dans de meilleures conditions. Nouveau prêt FMI de 315 millions de DTS en septembre dernier, nouvel accord de rééchelonnement avec le Club de Paris sur une période portant cette fois-ci sur 1985 et 1986, accord enfin avec les banques le mois dernier. Un nouveau cycle est désormais bouclé. Il ne permettra sans doute pas de couvrir tous les besoins en financements extérieurs du pays, évalués à quelque 3 milliards de dollars par an jusqu'en 1988. Les banquiers en sont conscients qui s'attendent à une demande d'argent frais pour couvrir un « trou » estimé à quelque 400 millions de dollars pour 1986.

Mais, si le Maroc peut ainsi espérer retrouver une crédibilité financière perdue, le chemin qui reste à parcourir pour retrouver les grands équilibres économiques s'annonce toujours long, ardu et, en termes sociaux, périlleux. Compte tenu des rééchelonnements, le service de la dette absorbera encore l'an prochain plus de 45 % des recettes à l'exportation. Un butoir qui exclut toute faiblesse budgétaire et oblige le gouvernement marocain à poursuivre sa politique de ralentissement des importations et de promotion des exportations.

La croissance restera faible, guère plus des 2,2 % enregistrés en 1984, en dépit d'une meilleure récolte céréalière. Le Maroc peut-il, dans ces conditions, envisager de nouveaux investissements lourds ? Hormis le programme de télécommunications, pour lequel CIT-Alcatel est fort bien placé en France, les créanciers de tous pays comme les experts d'organismes internationaux se montrent réticents. Plus que jamais, la décision politique fera la différence. Le fait même que le Maroc figure parmi les quinze pays surendettés que le secrétaire américain au Trésor, James Baker, appelle les banques à soutenir plus activement n'en est qu'une illustration.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● *Vingt-sept inculpations à Casablanca pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », selon un journal marocain.* — Vingt-sept Marocains ont été présentés la semaine dernière au juge d'instruction auprès de la cour d'appel de Casablanca qui les a inculpés d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » rapporte mercredi 27 novembre le quotidien d'opposition *Al-Bayane*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, [illegible] pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,[illegible] DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, [illegible] F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

« L'URSS trouvera la « riposte adéquate » à la « guerre des étoiles » du président Reagan

déclare M. Gorbatchev devant le Soviet suprême

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev a présenté le mercredi 27 novembre devant le Soviet suprême un bilan positif et détaillé de sa rencontre avec le président Reagan à Genève. Le discours d'une heure du secrétaire général était un événement inhabituel, les députés soviétiques, réunis depuis la veille pour adopter le plan et le budget 1986, n'ayant guère l'occasion d'être aussi longtemps entretenus de politique étrangère par le numéro un.

M. Gorbatchev a d'ailleurs voulu lier les deux sujets. « *Le plan de développement économique et social pour 1986 montre de façon probante le caractère pacifique de nos préoccupations* », a-t-il déclaré. Le secrétaire général a insisté, non sans emphase, sur l'« *importance* » du sommet de Genève et sur les « *responsabilités* » qui incombent aux dirigeants des deux plus grands pays présentés pratiquement comme les seuls qui comptent dans le monde contemporain. L'expression de *condominium*, jadis chère à M. Michel Jobert, s'appliquait parfaitement à ce propos.

M. Gorbatchev « *apprécie le contact personnel établi avec le président des Etats-Unis (...) qui constitue, dans la conjoncture actuelle compliquée, un facteur de stabilisation* ». Il se « *prépare déjà* » à un nouveau sommet et invite M. Reagan à faire preuve, comme lui, de retenue en attendant cette échéance.

Dans ce qui est apparu comme un plaidoyer à usage interne en faveur de l'amélioration des relations avec Washington, M. Gorbatchev a indiqué que le « *comportement international des Etats-Unis* » avait « *commencé à changer* ». Ceux-ci font désormais preuve, selon lui, d'un « *certain degré de réalisme* ».

Le secrétaire général a cependant répété, comme il l'avait fait à Genève, qu'il n'avait pas été possible de « *trouver des solutions aux problèmes extrêmement importants liés à la cessation de la course aux armements* ». Le refus du président Reagan d'abandonner le programme de la « guerre des étoiles » constitue l'« *obstacle principal* », même si M. Gorbatchev espère que « *la partie américaine n'a pas dit son dernier mot* ».

La menace d'un accroissement de la puissance nucléaire soviétique en cas de poursuite du projet américain a été de nouveau brandie. « *L'Union soviétique sera contrainte d'améliorer l'efficacité, la précision et la puissance de ses armements pour neutraliser, si nécessaire, la machine électronique spatiale de la « guerre des étoiles »*, a affirmé M. Gorbatchev. L'URSS trouvera donc selon lui, s'il le faut, la « *riposte adéquate, efficace, suffisamment puissante et (...) sans doute moins coûteuse que le programme américain* ».

L'approbation de l'armée

A propos des « *crises régionales* », le secrétaire général juge « *anachronique* » l'interprétation américaine selon laquelle celles-ci sont un reflet de la « *rivalité Est-Ouest* ». M. Gorbatchev regrette d'autre part l'omission, dans la liste américaine, de la situation en Afrique du Sud, en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et au Proche-Orient. Le dirigeant soviétique a enfin noté que le président Reagan avait soulevé la question de l'Afghanistan. L'URSS reste, selon M. Gorbatchev, favorable à un « *règlement politique* » pour ce « *pays voisin et ami* » qui doit être protégé contre les « *ingérences extérieures* » en tant qu'« *Etat non aligné et indépendant* ». Si cette « *non-ingérence* » était garantie, on pourrait résoudre le « *problème de l'évacuation des troupes soviétiques* », a affirmé le secrétaire général.

M. Gorbatchev a passé en revue une fois de plus l'ensemble des propositions soviétiques en matière de désarmement. A propos des forces nucléaires françaises et britanniques, il a, comme il l'avait fait à Paris, proposé l'ouverture d'un « *échange direct d'opinion avec ces pays* ». On sait que la France et la Grande-Bretagne ont déjà poliment décliné cette invitation.

Les autres orateurs qui se sont exprimés mercredi n'ont fait que paraphraser, selon la tradition soviétique, les propos du numéro un. On retiendra cependant l'intervention du maréchal Akhromeyev, chef d'état-major général et premier vice-ministre de la défense. Le maréchal Akhromeyev a « *entièrement approuvé* » au nom de l'armée l'attitude « *ferme et constructive* » de M. Gorbatchev à Genève mais il a également affirmé : « *Il existe aux Etats-Unis et dans d'autres pays de l'OTAN des forces influentes qui veulent ignorer les réalités objectives et cherchent à réaliser une politique menant à l'accroissement de la menace de guerre. Nous en tenons compte en surveillant les préparatifs militaires de l'impérialisme et en perfectionnant de façon persévérante la combativité de l'armée et de la marine.* » Il est difficile de savoir si les propos tenus devant le Soviet suprême par le maréchal Akhromeyev marquent une « réserve » ou s'il s'agit simplement de la répétition d'une rhétorique bien connue.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE CONFLIT DES MALOUINES DEVANT LES NATIONS UNIES

La Grande-Bretagne n'a pu faire reconnaître le droit des habitants de l'archipel à l'autodétermination

New-York (Nations unies) (*AFP*). – La Grande-Bretagne a essuyé, mercredi 27 novembre, un double échec diplomatique dans son différend avec l'Argentine sur les Malouines devant l'Assemblée générale des Nations unies. Celle-ci s'est prononcée à une large majorité – 107 voix contre 4 (Belize, Oman, Salomon, Grande-Bretagne), avec 41 abstentions – en faveur d'une résolution (pro-argentine) appelant à l'ouverture de négociations entre Londres et Buenos-Aires pour régler ce conflit, et contre deux amendements britanniques voulant faire admettre le droit à l'autodétermination pour les habitants des Malouines, les Kelpers.

La Grande-Bretagne refuse d'entamer des pourparlers avec l'Argentine tant que celle-ci insistera pour discuter de la souveraineté sur les îles. Le ministre des affaires étrangères argentin, M. Dante Caputo, avait souligné avant le vote que, pour Buenos-Aires, « *tout était discutable à la table de négociations, aucun sujet ne pouvant en être exclu* ». Les amendements britanniques n'ont recueilli que 38 voix contre 60, puis 36 contre 57, avec de nombreuses abstentions.

Cette déconvenue sera sans doute d'autant plus amère pour Londres que de nombreux pays du Commonwealth ont voté contre ou, comme le Canada, se sont abstenus sur les deux amendements, et que certains partenaires européens de la Grande-Bretagne lui ont fait défaut. L'Italie, la Grèce, la France, les Pays-Bas se sont abstenus sur les amendements. En outre, la France, la Grèce et l'Italie se sont ralliées au texte de résolution non amendé, les autres pays de la CEE s'abstenant. Le Canada a également voté pour.

Dans son explication après le vote, le représentant permanent de Paris, M. Claude de Kémoularia, a néanmoins tenu à rappeler « *l'attachement constant de la France au droit d'autodétermination* » inscrit dans la charte des Nations unies. Mais « *évoquer expressément le droit à l'autodétermination en la circonstance*, a poursuivi l'ambassadeur, *nous a semblé conduire à engager dans cette enceinte un débat au fond, et introduire dans un texte qui nous semblait susceptible de recueillir un large soutien un élément de déséquilibre* ».

AMÉRIQUES

Canada

LES ÉLECTIONS DU 2 DÉCEMBRE AU QUÉBEC

Les libéraux ont le vent en poupe malgré la popularité du premier ministre, M. Johnson

De notre correspondant

Montréal. – Confirmant la tendance existant depuis plusieurs mois, le dernier sondage rendu public le 21 novembre indiquait que, à quelques jours des élections législatives du 2 décembre, le Parti libéral de M. Bourassa, avec 48 % des intentions de vote, maintenait son avance sur le Parti québécois de M. Pierre-Marc Johnson, crédité de 42 % des suffrages.

Avec respectivement 5 % et 3 %, le Nouveau Parti démocratique et les conservateurs restent des formations marginales, tandis que les sept autres petits partis en lice se partagent à peine 2 % des intentions de vote. Les socialistes-chrétiens (*voir ci-contre*) n'étaient pas connus du public au moment du sondage.

Les libéraux ont le vent en poupe, depuis le début de la campagne, malgré l'activisme du premier ministre, M. Johnson, qui semble être partout à la fois. Le matin, dans une maison de retraite à Québec ; à midi, à un déjeuner avec des hommes d'affaires à Montréal ; le soir, dans une lointaine ville de province.

Si M. Johnson est amené à beaucoup se répéter dans ses discours, ce qui compte, c'est son image. Fils d'un ancien premier ministre qui a laissé de bons souvenirs, le chef du gouvernement est populaire. Mais son parti ne l'est pas. Les Québécois préfèrent sans doute cet homme jeune (trente-neuf ans) et brillant – il est médecin et avocat, – à l'économiste terne qu'est, aux yeux de ses compatriotes, M. Bourassa.

Dans un système présidentiel, M. Johnson l'emporterait sans doute. Mais, dans le système parlementaire de type britannique en vigueur au Québec, c'est le chef du parti majoritaire qui forme le gouvernement.

Un discours flou

Le premier ministre a un autre handicap par rapport à son adversaire : il est à la tête d'un parti qui ne sait plus très bien s'il est favorable ou non à l'indépendance du Québec, depuis qu'un congrès a décidé, en janvier dernier, de « *mettre la souveraineté entre parenthèses* ». M. Johnson s'empêtre donc régulièrement dans de subtiles nuances, qui n'ont pas le mérite de la clarté. On retrouve le même flou dans d'autres domaines. En particulier, lorsque le premier ministre parle de « *concertation* », d'« *équipe sociale* », d'« *excellence* », ou de réduction du rôle de l'Etat, sans pour autant s'engager sur la vente de certaines sociétés nationales.

A l'exception d'un incident autour d'une promesse de réduction de 10 % des impôts – il s'agissait en fait de 1 %, – M. Bourassa a pris le parti, en revanche, de parler clair et d'être concret. Il s'est engagé à étudier la vente au secteur privé d'au moins huit sociétés d'État (sur quatre-vingt-dix), dont la compagnie aérienne Québecair, la Société d'initiative pétrolière (SOQUIP), et la Société nationale de l'amiante. Il a annoncé qu'il nommerait, comme cela existe déjà au Brésil, un ministre de la « déréglementation », dont la tâche sera d'alléger le poids de l'Etat dans le fonctionnement des institutions.

En rationalisant le fonctionnement de l'Etat, les libéraux espèrent rendre disponibles environ 500 millions de dollars, qu'ils veulent utiliser pour améliorer la situation dans les hôpitaux, créer des emplois en faveur des jeunes et augmenter les prestations des assistés sociaux. L'annonce de ces mesures a fait bondir M. Johnson, qui a accusé son adversaire de « *menacer la paix sociale, en promettant des millions que nous n'avons pas* ».

Dans un message publicitaire adressé aux jeunes, le Parti québécois s'indigne de voir les libéraux « promettre *la lune* ». Les jeunes ne sont sans doute pas dupes devant l'avalanche de promesses du Parti libéral. Mais ils n'en ont pas moins assisté très nombreux (quatre mille) à une réunion présidée récemment par M. Bourassa. Un record pour cette campagne, qui n'attire pas les foules !

Tous au centre

Le 2 décembre, les Québécois n'auront pas, comme en 1976 et en 1981, à faire un choix idéologique entre un parti indépendantiste et social-démocrate, d'une part, et un parti fédéraliste et conformiste, d'autre part. Les deux partis se retrouvent aujourd'hui au centre, avec des programmes presque identiques, au point qu'ils s'accusent mutuellement de « hold-up idéologique ».

Les deux formations sont favorables à une réduction du rôle de l'Etat, à une plus grande liberté du secteur privé pour lui permettre de redevenir le moteur de l'économie et à l'ouverture de négociations sur le libre-échange avec les Etats-Unis. Le débat sur le caractère francophone du Québec n'est même plus à l'ordre du jour, MM. Bourassa et Johnson étant d'accord sur l'irréversibilité de la loi 101 qui fait du français la seule langue officielle de la province. Les libéraux, qui drainent massivement le vote anglophone (15 % de la population), envisagent cependant d'introduire des modifications sur l'affichage, qui pourrait *redevenir bilingue dans certaines* municipalités.

Rejeté par les syndicats qui lui reprochent d'avoir diminué d'autorité les salaires des fonctionnaires en 1982, abandonné par les indépendantistes « purs et durs », le Parti québécois tente de récupérer la clientèle conservatrice de l'ancienne Union nationale, qui eut quelques décennies de gloire jusqu'à sa disparition, après la mort en 1968 de Daniel Johnson, père de l'actuel premier ministre. Il est probable que certains de ces électeurs, en particulier dans les zones rurales, voteront pour le Parti québécois, pensant retrouvé chez le fils les qualités du père

Alliance avec les conservateurs

Des membres du Parti conservateur fédéral (au pouvoir à Ottawa depuis un an), qui est dans la mouvance de l'Union nationale, appuient ouvertement la formation de M. Johnson, même si le chef du gouvernement fédéral, M. Mulroney, se garde bien de prendre position. Le scénario inverse s'était produit l'an dernier, lors des élections fédérales : les militants du Parti québécois avaient travaillé en sous-main pour les candidats conservateurs, ce qui avait permis à M. Mulroney de remporter une victoire éclatante au Québec.

Depuis le début de la campagne, M. Mulroney a commencé à rembourser sa dette à l'égard du Parti québécois, en débloquant deux gros dossiers, dont M. Johnson espère tirer profit, le jour du scrutin : la participation du Québec au prochain sommet francophone, et la construction d'une usine automobile par le fabricant sud-coréen Hyundai. A défaut de lui donner le coup de pouce nécessaire pour gagner les élections, ces deux décisions pourraient au moins permettre au parti québécois de tirer suffisamment bien son épingle du jeu pour constituer une opposition forte à l'Assemblée nationale.

BERTRAND DE LA GRANGE.

La croisade sauvage de Jacob Easter

De notre correspondant

Montréal. – Grand Guignol est arrivé en même temps que le beaujolais nouveau, au Québec, pour sauver la campagne électorale de l'insignifiance dans laquelle elle était plongée depuis un mois. Grand Guignol, ce sont M. Jacques Paquette et son Parti des socialistes-chrétiens (PSC), qui était totalement inconnu jusqu'à la date de clôture des inscriptions pour la consultation du 2 décembre.

Avec une barbe et des cheveux qui lui donnent des allures de Christ (il a trente-sept ans), M. Paquette se fait appeler Jacob Easter (« Easter » veut dire « Pâques » en anglais), ce qui est déjà tout un programme. Son discours est simple et direct. « *Il faut,* dit-il, *qu'il y ait des morts pour que les lois changent.* » Le chef du PSC a créé, depuis 1972, différents mouvements charismatiques (les Disciples du Seigneur, les Jeunes catholiques à l'œuvre, Nouvel Horizon) qui s'occupent de jeunes en difficulté (anciens détenus, drogués, etc.), qu'il reçoit dans une dizaine de maisons où la discipline est stricte, et qu'il finance avec les substantiels droits d'auteur qu'il reçoit pour ses ouvrages prophétiques.

Oui à la dictature

Il a été lui-même héroïnomane et a connu la prison. En attendant le retour du Christ, qu'il prévoit pour l'an 2000, il veut débarrasser le Québec des pécheurs en tout genre. Qu'il s'agisse de proxénètes qui exploitent « nos filles », ou des trafiquants de drogue qui conduisent tant de jeunes à la déchéance. Il est cependant favorable à la légalisation de la marijuana.

Comment entend-il procéder ? « *Il va falloir,* dit-il, *sortir les M-1 pour nettoyer le Québec. Il va falloir une dictature, un peu de violence et un peu de sang. Il faut éliminer, tuer ceux qui jouent avec l'héroïne...* »

Comment Jacob Easter a-t-il réussi à s'introduire dans le jeu politique, sans que personne le voie venir ? Tout simplement en recueillant soixante signatures pour chaque candidat, comme l'exige la loi électorale. Ce qui est à portée de n'importe quel groupe implanté à l'échelle du Québec. Surtout lorsqu'il s'occupe, avec un certain succès, de nombreux jeunes à la dérive, dans une société où ce problème prend une dimension de plus en plus dramatique.

L'indifférence des partis traditionnels à l'égard des jeunes chômeurs et des quelque cent vingt mille assistés sociaux de moins de trente ans, qui survivent avec des prestations mensuelles de 150 dollars (900 F), est à l'origine du cri de révolte et de détresse lancé par M. Paquette.

S'il est, bien sûr, exclu que les socialistes-chrétiens remportent un seul siège aux élections – ils présentent des candidats dans cent neuf des cent vingt-deux circonscriptions, – il reste que leur intervention a créé un malaise dans une campagne *électorale jusque-là parfaitement* aseptisée et réduite à un duel entre les dirigeants des deux grandes formations politiques.

B. de La G.

PROCHE-ORIENT

A L'ISSUE DE SES TRAVAUX A BAGDAD

Le conseil central de l'OLP lance un appel à la réconciliation des différentes factions palestiniennes

Bagdad *(AFP)*. – Le conseil central de l'OLP, instance intermédiaire entre le Conseil national palestinien (Parlement en exil) et le comité exécutif de l'OLP, a défini, mardi 26 novembre, à Bagdad, les grandes lignes de la politique future de la centrale palestinienne, dans une importante déclaration publiée à l'issue de plusieurs jours de réunion.

Cette politique s'articule sur quatre points essentiels : réconciliation des différentes factions palestiniennes, condamnation du terrorisme, intensification de la lutte armée dans les territoires arabes *occupés* par Israël, et, parallèlement, poursuite de l'action politique pour la tenue d'une conférence internationale.

Sur le premier point, le conseil central, qu'a présidé M. Yasser Arafat, a appelé les mouvements palestiniens hostiles au chef de l'OLP et soutenus par la Syrie à *rejoindre* les rangs palestiniens.

Une réunion « sans conditions préalables »

Il propose la réunion « *sans conditions préalables* » de toutes les factions palestiniennes avec un « *ordre du jour ouvert à toutes les suggestions* » et des débats « démocratiques ». Le conseil a invité l'OLP à entreprendre les contacts nécessaires pour déterminer rapidement le lieu et la date de cette réunion.

Le Conseil central a souscrit, d'autre part, à la « déclaration du Caire » dans laquelle M. Arafat a solennellement condamné « *toutes les formes de terrorisme – d'Etat, de groupe ou d'individu – contre des innocents et des personnes sans défense partout dans le monde* ». Le communiqué, qui mentionne la déclaration du Caire, rappelle, comme l'a fait M. Arafat, « *le droit du peuple palestinien à résister par tous les moyens sur l'ensemble de la terre nationale palestinienne* ».

Le conseil a précisé que l'action politique de l'OLP continuera à se fonder sur la « *légitimité internationale* » qu'ont conférée à la cause palestinienne les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Commentant ce point, M. Nabil Amrou, conseiller personnel de M. Arafat, a confirmé que l'OLP maintenait son rejet des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

Le conseil central a estimé, par ailleurs, qu'une conférence internationale avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, doit examiner « *le retrait israélien des territoires arabes et étudier le problème palestinien sur la base des droits nationaux du peuple palestinien dont son droit au retour à l'autodétermination, à l'établissement d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale et la constitution d'une confédération entre cet Etat et la Jordanie* ».

Le conseil a, enfin, approuvé l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier pour une formule d'action commune et invité les pays arabes à verser très rapidement leurs quotes-parts au Fonds national palestinien.

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING D'EGYPT AIR

Accusations et contre-accusations

La Libye a accusé, mercredi, l'Egypte d'avoir monté le détournement du Boeing d'Egypt Air comme « *prétexte à une agression contre le peuple libyen* » et a rejeté catégoriquement les accusations formulées par Le Caire à l'encontre de Tripoli.

Soulignant que les accusations égyptiennes sont « *sans aucun fondement* », l'agence libyenne Jana cite le comité populaire du Bureau populaire des liaisons extérieures (ministère des affaires étrangères) *qui met l'Egypte au défi de fournir une « quelconque preuve matérielle sur la véracité de ces accusations »*.

Le comité met également « *en garde le régime égyptien contre toute agression contre la Libye, en application des ordres de ses maîtres sionistes et américains* ». « *Au cas où le régime égyptien commettrait une telle folie, le peuple libyen lui fera porter un coup fatal et la guerre ne s'arrêtera que par sa chute* », ajoute le comité.

« *Nous ne sommes pas parvenus à des conclusions fermes, mais certaines indications signalent une implication possible de la Libye* », a déclaré pour sa part M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat américain, en mettant pour la première fois en cause Tripoli dans le détournement.

M. Redman a pris note des accusations portées dans ce sens par le *président égyptien Hosni Moubarak* lors de sa conférence de presse de mardi au Caire et a relevé que la Libye « *a été impliquée dans le passé dans des actes terroristes* ». Le porte-parole s'est, d'autre part, refusé à tout commentaire sur la recrudescence des tensions à la frontière égypto-libyenne et sur les mesures pouvant être prises par les Etats-Unis dans ce contexte.

Le gouvernement égyptien a demandé à Malte l'extradition en Egypte, pour y être jugé selon le droit égyptien, du seul pirate qui a survécu à l'assaut donné par les commandos d'élite égyptiens au Boeing d'Egypt Air détourné sur Malte. Ce pirate blessé, qui détient un passeport tunisien au nom d'Omar Marzuki, vingt ans, se trouve actuellement en réanimation dans un hôpital de La Valette, et son état serait « *satisfaisant* », selon le *porte-parole du gouvernement* maltais, M. Paul Mifsud. Il a été présenté comme étant « *le chef du groupe terroriste* » par les autorités de Malte.

La thèse égyptienne sur une éventuelle implication de la Libye dans le détournement a été renforcée par Abou El Hol, chef de la sécurité du Fath, *principale composante* de l'OLP, qui a affirmé avoir la « *certitude* » que *les* services secrets libyens étaient derrière l'opération.

A La Valette, on affirmait jeudi de source médicale que les causes du décès des otages du détournement du Boeing d'Egypt Air, qui a *fait cinquante-neuf* morts, sont principalement dues à l'asphyxie par la fumée. Plusieurs témoignages avaient mis en cause les commandos égyptiens, les accusant d'avoir tiré sans discernement sur les passagers et les pirates de l'air. – *(AFP.)*

● *Les morts d'Entebbe.* – Des lecteurs se sont étonnés que, dans le « *Bulletin de l'étranger* » consacré à l'épilogue sanglant du détournement sur Malte du Boeing égyptien (*le Monde* du 26 novembre), nous ayons rappelé que lors du raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe, en 1976, la vie d'une centaine d'otages avait été sauvée au prix de celle d'une trentaine de personnes. Tel fut pourtant le cas, puisque plus de vingt soldats ougandais, trois otages, un officier israélien et également sept pirates furent tués au cours de l'assaut (*le Monde* du 6 juillet 1976). Précisons également pour éviter toute confusion que les soldats ougandais *collaboraient* avec les terroristes dans leur entreprise.

« Allô, Abou Nidal ?... »

De notre envoyé spécial

Tripoli. – A plusieurs reprises, tôt dans la matinée du mercredi 27 novembre, M. Benoît Ngom, paisible juriste sénégalais, a été dérangé par des journalistes l'appelant de l'étranger pour savoir s'il était pour quelque chose dans le détournement du Boeing égyptien sur Malte. Il y eut même un interlocuteur pour téléphoner d'Australie.

C'est que M. Ngom a l'infortune *d'habiter, depuis une semaine* exactement, la suite 401 du Grand Hôtel de Tripoli : celle-là même que le président égyptien Hosni Moubarak, sans d'ailleurs jamais citer nommément le palestinien Abou Nidal, a désignée, *mardi*, comme étant actuellement occupée par l'instigateur du détournement.

M. Ngom a dû courtoisement expliquer à ses interlocuteurs qu'il était à Tripoli en sa qualité de président de l'Association des juristes africains (AJA), *laquelle a réuni*, du 23 au 27 novembre, dans la capitale libyenne, une conférence internationale sur l'apartheid. Il s'est dit abasourdi par la méprise du *président égyptien*.

Il a fait part à quelques journalistes présents à Tripoli de son « *inquiétude* » de voir le nom de *l'AJA, organisation qui se voue à* la défense des droits de l'homme, ainsi associé, même de façon très indirecte, à une affaire avec laquelle elle n'a évidemment rien à voir.

L'infortune de M. Ngom peut donner quelque satisfaction aux autorités libyennes. Celles-ci ont, en effet, toujours affirmé avoir été totalement étrangères au détournement. Reste à expliquer sur quelles informations M. Moubarak s'est fondé. Faut-il attribuer la mésaventure de l'occupant de la suite 401 à une simple confusion égyptienne ou bien y voir *un épisode* subtil de la guerre des services secrets que se livreraient l'Egypte et la Libye ?

ALAIN FRACHON.

Libye

La mort du colonel Iskhal

Le gouvernement libyen a fait enterrer discrètement, mardi 26 novembre, le colonel Hassan Iskhal, « liquidé » de six balles tirées à bout portant par « des hommes » du colonel Mouammar Kadhafi, dont il fut *un temps l'un des proches collaborateurs*, a affirmé, mercredi à Londres, le Front national pour le salut de la Libye (FNSL). Le porte-parole du mouvement dans la capitale britannique, Abu Abdullah, a précisé que l'« *exécution du colonel* », dimanche dernier, avait *été passée* totalement sous silence par les autorités, soucieuses de ne pas faire étalage de dissensions internes. A Tripoli, on affirme que le colonel Iskhal est décédé d'un accident de voiture dimanche.

[Depuis quelques années, le colonel Iskhal, beau-frère du président Kadhafi, était opposé à la présence libyenne au Tchad et, au contraire, œuvrait, selon ses propres termes, pour « *la solidarité et une coopération agissante et fraternelle entre les deux pays* ». Il avait reçu à deux reprises, en août puis en octobre derniers, une délégation tchadienne conduite par l'ambassadeur de N'Djamena à Paris, M. Allam-Mi. En octobre, il avait en vain tenter d'organiser une rencontre entre cette délégation et le colonel Kadhafi. Nul doute que cette attitude lui valait des ennemis à Tripoli, où les « faucons » sont nombreux. Le colonel Iskhal s'opposait notamment sur l'affaire tchadienne au colonel Messaoud, commandant les opérations libyennes au nord du Tchad.

M. Allam-Mi nous a déclaré qu'il « *déplorait et regrettait cette disparition qui constitue une grande perte pour la cause de la paix et de la réconciliation tchado-libyenne* ».]

AFRIQUE

Afrique du Sud

Le renforcement de la répression

(Suite de la première page.)

La version des résidents est diamétralement opposée. Il s'agissait d'une manifestation *pacifique* organisée par une association de parents protestant contre l'augmentation des loyers, les restrictions au déroulement des obsèques, la présence de *l'armée et de la police* dans les townships... En tête du cortège composé essentiellement d'adultes et notamment de femmes, une pancarte proclamait : « *Ne tirez pas ! Marche pacifique* ». Les forces de l'ordre ont tiré, d'abord avec des gaz lacrymogènes *puis* à balles.

La presque totalité des victimes ont été touchées dans le dos. Un bébé de trois mois est également mort intoxiqué par des gaz lacrymogènes. Pour réprimer la manifestation, un hélicoptère a été utilisé et certains témoins *affirment que des coups de feu* ont été tirés de l'appareil, ce que la police dément. L'un d'eux raconte qu'il a vu une personne se dissimulant derrière une poubelle touchée en pleine tête par une balle tirée de l'hélicoptère.

Le conseil des églises de Pretoria va mettre sur pied une commission d'enquête, mais les autorités ne sont pas disposées à accepter une enquête *judiciaire malgré* les demandes répétées, notamment de M. Peter Soal, député de l'opposition progressiste, qui constate que « *la police n'a rien appris de ce qui s'est passé à Langa* ». Langa, où, en mars, vingt personnes ont été tuées dans des circonstances *sensiblement identiques*. Cette tuerie avait soulevé l'indignation du monde entier alors que la fusillade de Mamelodi n'a eu que peu d'écho en raison des restrictions imposées à la presse. Il aura fallu deux jours pour connaître le bilan exact, et celui-ci *n'est encore que provisoire*, certains habitants étant portés disparus. Le secrétaire général de la conférence des *évêques* catholiques sud-africains, le Père Smangaliso Mkhatshwa, s'est étonné du silence de la communauté internationale.

La section de Pretoria du Front démocratique uni (UDF) estime que, bien que le secteur de la capitale ne soit pas placé sous le régime de l'état d'urgence, quarante-quatre personnes ont été tuées dont trente-quatre à Mamelodi, depuis sa *mise* en vigueur le 21 juillet. En fait, depuis l'interdiction faite à la presse, le 2 novembre, de pénétrer dans les townships où règne une agitation, il est impossible de savoir ce qui s'y passe véritablement. Soixante-dix-huit personnes ont péri, dont cinquante et une la seule semaine dernière, depuis cette date, alors que les autorités prétendaient que la présence des journalistes « *était un catalyseur de la violence* ».

La violence continue, même si elle ne fait plus les gros titres des journaux. Les townships en sont toujours le champ clos, même si leurs noms changent. Les revendications se règlent toujours « au fusil », comme le fait remarquer M. Murphy Morobe, porte-parole de l'UDF. Les maisons des policiers et des conseillers municipaux noirs continuent d'être incendiées, les « collaborateurs » du régime traqués et les informateurs supposés de la police « exécutés », *puis brûlés*. Le fameux « *collier* », un pneu arrosé d'essence placé autour du cou de la victime puis mis à feu, a fait des adeptes. Les « traîtres » sont quelquefois traduits devant des « tribunaux populaires », les « kangourous courts », improvisés par ceux que l'on nomme les « radicaux ».

Les résidents qui refusent de se soumettre au boycottage des magasins blancs sont contraints de détruire la marchandise achetée. Des clientes *ont* été obligées d'avaler le contenu d'une bouteille d'huile ou d'un pot de mayonnaise. A Soweto, les camions de livraison sont quotidiennement dévalisés et incendiés. La polarisation de la révolte s'est accentuée et le ressentiment s'est aggravé.

L'Afrique du Sud blanche se prépare à prendre des vacances d'été comme si de rien n'était. Les hôtels de la côte affichent complet. Aucune décision politique n'est prise. On attend la prochaine rentrée parlementaire à la fin du mois de janvier. Le pouvoir cherche toujours des solutions à la crise.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. Fabius défend l'action de la France pour le respect des droits de l'homme

[illegible]s de la séance consacrée aux [illegible]ons d'actualité à l'Assemblée [illegible]ale, M. André Tourné (PC, [illegible]s-Orientales), a reproché au [illegible]ement sa « complaisance » [illegible]rs l'Afrique du Sud. Il a accusé [illegible] France de ne pas « *prendre ses [illegible]sponsabilités* » dans le combat contre l'apartheid, affirmant même *que l'attitude du gouvernement* français ne pouvait qu'« *encourager les assassins d'Afrique du Sud* ».

M. Fabius n'avait pas prévu de répondre à cette question mais, piqué au vif, il a remplacé le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et rappelé ce que la France avait fait en la matière : « *S'il y a une nation en Europe occidentale qui s'est mise en première ligne du combat contre l'apartheid, c'est bien cette nation qui est commune à tous les députés de la République française.* » Il en a voulu pour preuves les remerciements exprimés par M. Abdou Diouf, président du Sénégal et de l'OUA ; la lettre qu'il a reçue de « *Mgr Desmond Tutu, notre ami, mon ami* » qui lui a dit que la position française était « *celle qu'il fallait prendre* ».

Liban

DÉTENTE ENTRE LES MILICES « ALLIÉES-ENNEMIES » DE BEYROUTH-OUEST

(De notre correspondant)

Beyrouth. – M. Walid Joumblatt est assurément un homme déroutant pour ses compatriotes. Déroutant, *mais audacieux et courageux*. Il est allé chez ses ennemis d'hier (et « alliés de toujours »), dans une husseyniye chiite, sorte de centre socialo-religieux pour s'adresser aux miliciens d'Amal et pour leur dire, réitérant et amplifiant une précédente déclaration (*le Monde* du 26 novembre) : « *J'ai commis une erreur d'appréciation et d'évaluation et j'en assume seul l'entière responsabilité* (...). *Que ceux qui ont perdu un proche parent en demandent des comptes à Walid Kamal Joumblatt et à lui seul* (...). *Soyons clairs et francs ; parlons de druzes et de chiites dans ce Beyrouth où les éléments armés sont légion* (...). *Des conflits d'intérêts peuvent surgir, nous autres, au PSP, sommes en passe de reconsidérer le principe de notre présence politique et militaire à Beyrouth afin d'éviter toute brèche dans notre alliance avec Amal. Nos ennemis ont unifié leurs rangs, les forces libanaises ayant achevé d'absorber les phalanges et disposant de trois ou quatre brigades de l'armée.* »

Au lieu d'occulter ou de minimiser la « *gaffe* », qu'il a d'ailleurs pris lui-même l'initiative d'évoquer, il en parle bien haut.

Cela ne suffit pas à éliminer les séquelles des cinq journées tragiques vécues par Beyrouth-Ouest la semaine dernière, mais l'atmosphère est *quelque peu rassénérée*. Néanmoins, druzes et chiites demeurent sur leur garde, et nombre d'entre eux ne circulent toujours pas à Beyrouth-Ouest hors de leur quartier. Il en est ainsi en particulier des chiites de la banlieue Sud. La plupart des personnes enlevées des deux communautés ont été échangées par Amal et le PSP, mais on reste sans nouvelles de certains otages.

Les sunnites, qui se considèrent les principales victimes de l'aberrante « guerre des alliés », essayent de recouvrer un minimum de pouvoir par le biais de l'Etat, exigeant une « *force de frappe légale* » au lieu et place de celle constituée par les milices belligérantes de Beyrouth-Ouest et sollicitant à cor et à cri une intervention militaire syrienne.

Damas fait la sourde oreille et se contente d'augmenter le nombre de ses observateurs et de les doter de gardes du corps, 80 à 90 hommes *des unités spéciales syriennes sont* dans le secteur musulman de Beyrouth au cours des dernières vingt-quatre heures.

L. G.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Libération du dirigeant syndical Rodolfo Seguel

Santiago-du-Chili. – MM. Rodolfo Seguel, président du Commandement national des travailleurs (CNT), Arturo Martinez, représentant des ouvriers du Livre, et Eduardo Valencia, dirigeant de la Coordination métropolitaine des habitants des quartiers pauvres, ont été libérés, le mercredi 27 novembre, sur décision de la cour d'appel de la capitale après deux mois de détention. Le paiement d'une caution de 10 000 pesos (environ 400 F) leur a été imposé. Toutefois sur les dix syndicalistes arrêtés le 26 septembre dernier *pour avoir – selon le gouvernement – favorisé la « subversion »*, trois demeurent en prison. « *Nous avons les mains propres, comme quand nous sommes entrés ici* », a déclaré M. Seguel à sa sortie de prison en ajoutant : « *La tête haute, nous allons continuer à remplir notre mission et à répéter que notre pays doit vite devenir une démocratie. Il faut obtenir ce que l'Eglise a tant de fois demandé : la paix.* » L'arrestation de M. Seguel et de cinq autres syndicalistes avait provoqué une série de manifestations dans tout le pays. La plus récente, le 21 novembre dernier, avait réuni plusieurs centaines *de milliers de personnes dans un parc de la capitale.* – *(AFP.)*

INDE

Un don d'Union Carbide à la Croix-Rouge

Danbury (Etats-Unis). – La société américaine de produits chimiques Union Carbide a indiqué, le *mardi 26 novembre*, qu'elle allait remettre 5 millions de dollars à la Croix-Rouge indienne en *faveur des victimes de l'accident survenu le 3 décembre 1984*, à Bhopal (Inde). Un juge de New-York, M. John Keenan, a demandé que des rapports réguliers lui soient fournis sur la remise de cette aide aux quelque 300 000 personnes intoxiquées par la fuite d'isocyanate de méthyle dans une filiale d'Union Carbide ; 1 700 personnes avaient trouvé la mort. L'un des avocats représentant les victimes de Bhopal, M. Stanley Chesley, s'est félicité de ce projet. Le gouvernement indien ainsi que les avocats des victimes avaient précédemment refusé 5 millions de dollars d'aide directe proposés par Union Carbide. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Le vote des étrangers favorise le Parti socialiste

La Haye. – *Les étrangers résidant aux Pays-Bas depuis plus de* cinq ans ont pu voter pour la première fois, mercredi 27 novembre, aux élections municipales dans les régions d'Alblasserwaard et Vijfherenlanden. Les résultats font apparaître un progrès sensible du Parti socialiste néerlandais (PVDA) par rapport aux municipales de 1982. Cette progression est *particulièrement nette* dans les communes de Leerdam (+ 12,8 %) et de Vianen (+ 11,3 %), qui *connaissent une forte concentration d'étrangers*. A Leerdam, des réunions d'information sur les programmes des principaux partis avaient été organisées avant les élections à l'intention de la population immigrée. Dans l'ensemble, les démocrates-chrétiens ont maintenu leurs positions, tandis que les libéraux ont reculé. – *(AFP.)*

politique

L'ASSEMBLÉE NATIONALE LIMITE LE CUMUL DES MANDATS

Les mille et un tourments de M. Clément

Pauvre Pascal Clément ! Etre le porte-parole du groupe UDF de l'Assemblée nationale sur les projets de loi limitant le cumul des mandats électifs oblige à remettre cent fois son ouvrage sur le métier. Il a dû affronter mille et un tourments.

Le député de la Loire a honnêtement reconnu, mercredi 27 novembre en séance publique, que la position de l'UDF avait évolué au fil des jours pour aboutir à un vote favorable au gouvernement. Les multiples conciliabules des députés giscardo-barristes, jusque dans l'hémicycle, ont montré qu'il ne leur avait pas été facile d'adopter une attitude commune. La traditionnelle liberté de vote au sein de l'UDF devait permettre aux francs-tireurs d'exprimer leur singularité.

Dès l'annonce du projet gouvernemental, la difficulté était apparue : à côté des approbations sans grande réserve de M. Valéry Giscard d'Estaing ou de M. François Léotard, la grogne très critique de M. Jean-Claude Gaudin comme l'opposition plus discrète de M. Raymond Marcellin avaient frappé.

A l'approche du débat en séance publique il fallait bien trancher. Une première réunion du groupe, mardi, avait surtout permis aux plus critiques de se faire entendre. Pour les uns, il était impossible de s'associer à ce qui ne pouvait être qu'une *« magouille politicienne »* des socialistes. Pour d'autres, dont M. Clément, il fallait être ferme en première lecture à l'Assemblée afin que les sénateurs soient en position de force pour négocier. Pour maintenir la cohésion du groupe, M. Barre proposait alors de se réfugier dans le refus de participer au vote.

Les chefs des partis de la confédération UDF n'étaient pas présents. Mercredi matin, M. Gaudin avait la confirmation que tous, par fidélité à leurs engagements passés sur ce dossier, voulaient personnellement adopter les textes gouvernementaux. Pour tenter d'éviter la dispersion, une nouvelle réunion du groupe était convoquée mercredi après-midi. M. Léotard faisait savoir qu'il ne pourrait que voter pour, et M. Giscard d'Estaing intervenait fermement dans le même sens. Ce n'était pas pour autant une nouvelle manifestation de l'opposition entre giscardiens et barristes. Non seulement M. André Rossinot (président du Parti radical) et M. Pierre Méhaignerie (président du CDS) intervenaient dans le même sens, mais aussi M. Charles Millon, un des plus proches de M. Barre, lequel ne s'opposait en rien à la nouvelle tournure des événements. La décision était prise : la majorité du groupe voterait pour. M. Clément n'avait plus qu'à réécrire son discours.

Restait à en avertir les médias. L'ancien président de la République doublait M. Gaudin, et, devant micros et caméras, déclarait : le texte du gouvernement *« n'est pas parfait »*, il vient *« trop tard »*, mais *« l'UDF, depuis l'origine a été favorable à une limitation raisonnable du nombre de mandats électifs pour que chacun puisse se consacrer suffisamment à l'exercice de son mandat et pour qu'il y ait un large renouvellement des responsables politiques »*.

A la tribune, M. Clément développait l'analyse de M. Giscard d'Estaing : il ne faut pas croire qu'*« un consensus se dessinerait entre le PS et l'UDF »*, ou qu'il y aurait *« un sérieux grain de sable entre le RPR et l'UDF »*. Ceux qui *« spéculeraient sur une quelconque troisième force en seraient pour leurs frais »*. C'est d'ailleurs parce que *« la plupart »* des députés de l'UDF sont des *« adversaires résolus de la cohabitation »* qu'ils peuvent approuver ces projets. Pour bien expliquer cet état d'esprit, il a longuement insisté sur les modalités d'application *« tendancieuses »* de principes qu'ils approuvent. Pour lui, la majorité veut, avec l'introduction de la proportionnelle et la limitation des cumuls, *« troubler le jeu électoral à quelques mois d'échéances décisives dont elle sait à l'avance qu'elles lui seront défavorables »*.

M. Mitterrand lui-même

Apparemment la tâche de M. Philippe Séguin, porte-parole du RPR, était plus facile, même si quelques-uns des membres de son groupe n'étaient pas décidés à voter contre les projets du gouvernement. Il ne voit dans l'initiative gouvernementale qu'un *« coup politique »* pour *« embarrasser les mouvements de l'opposition républicaine dans la constitution de leurs listes »*. Il *« ne peut croire à la pureté des mobiles »* du pouvoir. Il affirme que M. Mitterrand fut en son temps un cumulard, ce qui lui vaut une réplique sèche de M. Pierre Joxe : Château-Chinon — dont M. Mitterrand fut maire — a moins de neuf mille habitants, donc l'actuel président de la République rentrait par avance *« dans l'épure des projets gouvernementaux »*. M. Séguin estime qu'il faut laisser l'électeur entièrement libre de son choix, libre d'empêcher les cumuls s'il le juge utile. Il ajoute que le RPR préfère rester fidèle à ses *« principes »* malgré de possibles *« incompréhensions »*.

Sur les principes, le ministre de l'intérieur se charge de la réplique : en 1973 M. Pierre Messmer et en 1975 M. Alain Peyrefitte s'étaient déclarés favorables à la limitation des cumuls. Sur le reste, M. Clément répond qu'il est *« spécieux »* de laisser à l'électeur le soin d'intervenir : *« Quel est l'administré qui sanctionnerait froidement son maire parce qu'il se présenterait aux élections cantonales, sous prétexte qu'il veut le garder comme maire seulement ? Son vote aurait la conséquence inverse. »* Socialistes et communistes n'avaient plus qu'à soutenir, eux aussi, le gouvernement, tout en regrettant que le statut des élus ne soit pas réglé. *« Il faudra aborder cette question rapidement »*, explique M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois. M. Daniel Lemeur (PC, Aisne) estime qu'il y va d'une réelle démocratisation de la vie politique puisqu'il s'agit de permettre *« aux travailleurs »* d'y participer, à égalité avec les autres couches sociales.

Ne voulant pas profiter des divisions internes aux groupes de droite — visualisées par le nombre de petits papiers placés sur les pupitres par ceux qui ne voulaient pas voter comme leurs amis — les socialistes n'ont pas demandé de scrutin public. C'est donc à main levée qu'ont été adoptés le projet de loi organique et le projet de loi simple. A l'unanimité même, puisque M. Yves Lancien, député de Paris, favorable à la limitation des cumuls, était seul présent pour le RPR au moment du vote.

TH. B.

Les amendements UDF

Les deux projets gouvernementaux ont été adoptés dans les versions mises au point par la commission des lois (*le Monde du 22 novembre*), à l'exception de l'amendement qui assimilait les maires d'arrondissement de Lyon et de Marseille aux adjoints aux maires des villes de plus de 100 000 habitants, cet amendement a été retiré par les socialistes pour ne pas donner l'impression qu'ils s'en prenaient au seul Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF. Pour autant les socialistes n'ont pas caché qu'ils auraient souhaité des textes encore plus contraignants. L'idéal est, pour M. Worms, rapporteur : un mandat par élu.

Par principe le RPR s'est interdit de tenter d'amender un texte qu'il jugeait inacceptable. Le PC a seulement tenté d'introduire une amorce de statut des élus, sans succès.

L'UDF, au contraire, voulait discuter. Mais ses tentatives ont toutes échoué malgré les suppliques de MM. Clément et Gaudin. Le gouvernement veut garder toute sa marge de négociation pour le Sénat.

Les amendements des députés giscardo-barristes sont révélateurs de ce que demanderont leurs amis du Sénat.

Sans trop insister, ils ont souhaité que ne soit pas concernés les conseillers régionaux et généraux mais simplement les membres des bureaux de ces assemblées. Ensuite, ils ont fait remarquer que les communautés urbaines ne sont pas des collectivités locales, que le maire d'une grande ville ne peut que présider la communauté. Ils ont donc souhaité que la présidence de celle-ci ne soit pas rangée parmi les mandats non cumulables. De plus ils ont insisté pour que la barre des 9 000 habitants — au-dessous de laquelle le cumul, pour les maires, est permis — *soit relevée*.

Les conditions de mise en application de cette réforme sont contestées par l'UDF. Obliger ceux qui se présenteront aux législatives et aux régionales à se priver d'un mandat au lendemain du 16 mars, lui paraît trop brutal. Mais la solution proposée par M. Clément — permettre à chacun de terminer tous ses mandats en cours — revenait à renvoyer la mise en route de la limitation des cumuls aux élections cantonales de 1988. Le délai est trop long pour M. Joxe. Mais le ministre de l'intérieur assure qu'il est prêt à discuter des modalités... au Sénat.

AU SÉNAT

Le monologue de l'opposition sur l'éducation et la justice

Education et justice étaient inscrites, mercredi 27 novembre, au programme de la discussion budgétaire « sectorielle », telle que l'opposition majoritaire au Sénat a décidé de l'organiser.

Sur le premier thème, M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne) a reproché au gouvernement d'avoir suivi une politique *« en zig-zag »*. Ce qui, pour M. Michel Miroudot (RI, Haute-Saône), se traduit par une *« action chaotique »* qui *« reste dictée*, dit-il, *par les organisations syndicales »*.

Pour M. Séramy, le plus frappant est le contraste entre l'*« ampleur des objectifs »*, que l'opposition ne conteste guère, et la *« médiocrité des moyens »*, ainsi qu'en témoigne, entre autres exemples, un patrimoine scolaire qui, assure-t-il, est *« en ruine »*. L'échec de la politique éducative est donc, selon lui, *« patent »*.

Sur le second thème — et, comme pour le premier, en l'absence des élus de gauche, — M. François Collet (RPR, Paris) assure que mieux aurait valu la poursuite de la politique de M. Alain Peyrefitte, prédécesseur de M. Robert Badinter à la Chancellerie. Sans contester l'importance de l'*« œuvre »* législative accomplie depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, il estime cependant que, dans bien des domaines, le *« sectarisme »* a prévalu.

Sous peine d'apparaître eux-mêmes sectaires, les porte-parole de la majorité sénatoriale ne se sont pas montrés exagérément systématiques dans leurs critiques. Mieux même, M. Marcel Rudloff (Un. cent., Bas-Rhin) a relevé des points satisfaisants en matière technique et des progrès dans le domaine des équipements. Ses réserves touchent surtout à la *« grande activité législative »* susceptible de créer un *« risque d'instabilité »* qui n'a pas toujours pu être évité, précise-t-il.

Il ne nie pas que la suppression des juridictions d'exception aille dans le *« bon sens »*, mais il regrette que nombre de mesures n'aient pas entraîné de simplifications des procédures. La justice, qu'il considère être *« un idéal vers lequel il faut tendre sans y atteindre jamais »*, ne doit pas être *« un enjeu politique »*. *« Le cri « plus de justice », personne ne peut se l'approprier, il est le fait de tous les Français »*, conclut-il. Ces propos ont été appréciés par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, qui y a vu *« un bain de fraîcheur »*.

A. CH.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Les communistes freinent la discussion

Après avoir reçu le soutien, la veille, d'une manifestation de la CGT aux abords du Palais-Bourbon, les députés communistes ont, le mercredi 27 novembre, utilisé, lors de la discussion du projet gouvernemental d'aménagement de la législation du temps de travail en commission des affaires culturelles, des procédés de retardement que la droite avait rodés avec les projets sur l'enseignement supérieur ou la presse. Exigence d'audition du ministre du travail et des organisations syndicales que le président de la commission, M. Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) a refusée étant donné l'emploi du temps chargé de celle-ci, alors que le texte doit être débattu en séance publique le mercredi 4 décembre.

Dépôt d'au moins une centaine d'amendements, dont certains ne font que rendre le projet inapplicable aux branches industrielles, citées les unes après les autres. Soutien d'une longue question préalable pour signifier leur rejet du texte. Demandes répétées de suspension de séances publiques de l'Assemblée nationale.

Mercredi soir, à Rouen, devant mille cinq cents personnes, M. Georges Marchais a dénoncé, une nouvelle fois, le projet du gouvernement. *« Devant un tel menu, les patrons se sentent un appétit d'ogres »*, a-t-il dit, avant d'ajouter que *« c'est un gouvernement socialiste, qui promettait hier de changer la vie, qui veut imposer une telle régression sociale contre l'avis de la CGT et même de FO »*.

Le maire communiste de Saint-Denis condamne une manifestation organisée par le PCF contre M. Mitterrand

Le maire de Saint-Denis, M. Marcelin Berthelot (PCF), a vivement réagi aux manifestations qui avaient accompagné, le 22 novembre, la visite de M. François Mitterrand dans cette localité. Au cours de l'inauguration des nouveaux locaux d'enseignement de la Maison de la Légion d'honneur, des heurts brefs mais vifs avaient opposé une quinzaine de manifestants aux forces de l'ordre ; une vingtaine de policiers avaient été légèrement blessés (*le Monde* daté 24-25 novembre).

Dans un communiqué, M. Berthelot condamne *« les troubles sur la voie publique »*. C'est à l'appel de l'union départementale CGT et des syndicats SNI et SNES que cinq cents personnes s'étaient rassemblées devant l'hôtel de ville pour protester contre *« la politique du gouvernement »* et *« les crédits insuffisants attribués à l'enseignement »*.

Plusieurs militants communistes s'étaient joints à la manifestation. Parmi eux, M. Pierre Zarka, député, et le premier secrétaire de la fédération communiste de la Seine-Saint-Denis, M. Jean-Louis Mons, tous deux entrés au comité central du PCF lors du vingt-cinquième congrès.

Le maire de Saint-Denis, qui voit dans ces manifestations *« une tentative de déstabilisation »*, à laquelle il refuse d'être mêlé, *« distingue nettement ceux qui, avec la FEN et les parents d'élèves, ont voulu exprimer, dans le calme et avec responsabilité, leurs préoccupations face à la situation scolaire de la ville, et le petit groupe qui a prémédité une véritable provocation »*. Il ajoute que *« ce groupe était composé, pour l'essentiel, de personnes extérieures à Saint-Denis, ayant des facilités à se libérer dans la journée et qui, fait regrettable, occupent, pour certaines, des responsabilités départementales et, même, nationales »*.

Ce n'est pas la première fois que M. Marcelin Berthelot affirme son esprit d'indépendance. Le maire de Saint-Denis figurait parmi les abstentionnistes lors du vote du texte préparatoire au vingt-cinquième congrès du PCF.

RÉMY HIVROZ.

Propos et débats

M. Léotard (UDF) : Monsieur le président, partez !

M. François Léotard, secrétaire général du PR, s'exprimant mercredi soir 27 novembre à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), a souhaité qu'il y ait après la victoire de l'opposition en mars 1986 *« un immense mouvement d'opinion qui dise courtoisement mais avec beaucoup d'exigence : Monsieur le président, partez ! »* Il a estimé que *« c'est M. Mitterrand qui est porteur d'une crise éventuelle »* et que *« celui qui prendra la responsabilité d'une crise portera devant les Français et devant sa conscience une grave responsabilité »*.

« Il n'est pas question, a-t-il ajouté, *qu'il y ait* [dans l'opposition] *le moindre contrat ni le moindre compromis avec M. Mitterrand. »* — (*Corresp.*).

M. Lecanuet (UDF) : qu'il s'en aille !

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, dans un entretien à *Paris-Match* (daté du 6 novembre) ne *« trouve pas satisfaisante l'attitude qui consiste à annoncer avant l'élection qu'on est prêt à cohabiter »*. Selon lui, *« M. Barre, de là où il se situe, hors du jeu, a raison d'exercer une pression pour que M. Mitterrand s'en aille. »* *« Il serait souhaitable*, ajoute-t-il, *que d'ores et déjà, mais ils ne le font pas, tous les leaders se mettent d'accord pour orchestrer ce vœu en cas de victoire. »*

M. Gollnish (FN) : gardons M. Fabius !

M. Bruno Gollnish, secrétaire fédéral du Rhône du Front national, s'est déclaré, mercredi 27 novembre, à Dijon, *« très étonné »* des prises de position de M. Barre sur l'immigration, sur la régie Renault et sur la réforme de la fiscalité, ajoutant : *« Si c'est pour que rien ne change, gardons M. Fabius ! »*

Mme Pelletier : machisme

Mme Monique Pelletier, ancien ministre de la condition féminine sous le précédent septennat, a dénoncé mardi 26 novembre, à Dunkerque (Nord), le *« machisme »* qui règne à l'intérieur des partis de l'opposition : *« Je ne dirai pas à qui je donnerai la palme, mais ils peuvent se la partager. »* La présidente de l'association Dialogue a noté que le Parti communiste est, lui, une *« exception »*. *« Les communistes*, a-t-elle déclaré, *peuvent présenter un homme, une femme, un balai ou un chien, peu importe le candidat, on vote pour un parti, pour une étiquette. »*

M. Noir : dénationaliser Renault... plus tard

M. Michel Noir, député RPR du Rhône, rappelle dans un communiqué, le 27 novembre, que *« la régie Renault, exerçant son activité sur un marché concurrentiel, a vocation à redevenir une entreprise commes les autres, rien socialement ni politiquement ne pouvant justifier le contraire. Renault, n'étant ni un service public ni un monopole, n'a pas de raison de demeurer dans le service public »*. M. Noir a ajouté : *« Toutefois aucune dénationalisation ne sera possible tant que la situation ne sera pas redressée. C'est pourquoi le RPR n'a pas inscrit cette entreprise dans la liste de celles qui seront dénationalisées au cours de la prochaine législature. »*

● *M. Jean-Paul Gicquel (PC), nouveau maire de Plérin (Côtes-du-Nord).* — M. Jean-Paul Gicquel (PC) a été élu, mardi 26 novembre, maire de Plérin (Côtes-du-Nord). M. Gicquel, qui est âgé de trente-huit ans, succède à M. Roger Ollivier, également communiste, conseiller municipal depuis 1971 maire de cette commune depuis 1977, et démissionnaire pour raison de santé. L'élection de M. Gicquel à la tête de la municipalité a été acquise au premier tour de scrutin par 17 voix contre 7 au candidat socialiste, M. Dupard, 8 au candidat de l'opposition, M. Pascal, et 1 bulletin blanc.

● *M. Jean-Noël Fondère (PS), nouveau maire de Foix (Ariège).* — M. Jean-Noël Fondère (PS) a été élu, mercredi 27 novembre, maire de Foix (Ariège) par dix-neuf voix contre quatre au candidat de l'opposition, M. Sannac. Un conseiller a voté blanc, cinq se sont abstenus. Médecin, président du conseil d'administration de l'hôpital de Foix, M. Fondère est âgé de trente-huit ans. Il milite au PS depuis 1974 et siège au conseil municipal depuis 1977.

M. Fondère succède à Olivier Carol (PS), qui dirigeait la municipalité depuis 1965 et siégeait au conseil général, comme élu du canton de Foix, depuis 1966. L'élection cantonale partielle destinée à pourvoir au remplacement d'Olivier Carol aura lieu les 15 et 22 décembre.



JOURNÉE « PORTES OUVERTES » AU *MONDE*

Venez nous rendre visite samedi 30 novembre de 10 heures à 17 heures

7, rue des Italiens, Paris-9e (métro : Opéra, Chaussée-d'Antin, Richelieu-Drouot)

POLITIQUE

MM. Jospin et Fabius lancent la campagne du PS

La campagne électorale socialiste s'ouvre vendredi 29 novembre, par un meeting à l'héliport de Paris, avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, sous un chapiteau de dix mille places. Selon M. André Laignel, directeur de la campagne du PS, des dizaines de milliers d'affiches ont été apposées et un million de tracts ont été distribués en région parisienne. M. Laignel a lui-même souligné, mercredi, qu'il est *« dur, en novembre »*, de rassembler dix mille personnes.

Ouverte par le tandem Fabius-Jospin — réunis après la polémique qui les a opposés en juin dernier, — la campagne s'achèvera par un meeting commun des deux hommes. Entre-temps, de douze à quinze réunions publiques régionales auront eu lieu, ainsi qu'une centaine de meetings départementaux. M. Fabius tiendra seul la vedette de certaines d'entre elles. M. Jospin en fera d'autres en compagnie de personnalités socialistes. Il tiendra ainsi au moins un meeting avec M. Michel Rocard, qui sera absent vendredi de Paris.

M. Laignel a encore précisé que les affiches socialistes qui affirment *« Au secours ! La droite revient »* (*le Monde* du 27 novembre) constituent une première vague d'affichage. Il y en aura deux autres, au début de 1986, puis avant les élections. Selon M. Laignel, la deuxième vague *« saura aussi avoir de l'humour, mais dans un tout autre style ». « Il n'est pas nécessaire*, a-t-il souligné, *de se prendre au sérieux pour l'être. »*

La campagne du PS est d'abord tournée vers les abstentionnistes de gauche, à qui il s'agit de dire : *« Si vous ne bougez pas, c'est ce qui vous arrivera. »* En direction des hésitants, le message est : *« Mieux vaut nous garder que voir revenir les autres. »*

Une réunion consacrée à la campagne électorale, à laquelle participait M. Fabius et plusieurs membres du gouvernement, a eu lieu, jeudi matin 28 novembre, au palais de l'Elysée.

Faire bouger le « peuple de gauche »

Pendant que le premier ministre défendra son bilan, le premier secrétaire du PS cherchera à mobiliser les socialistes... et les autres

« Je vous promets d'être offensif », avait lancé M. Laurent Fabius en conclusion de son discours au congrès socialiste de Toulouse il y a un mois et demi. Au moment de tenir cette promesse, le premier ministre, ses collaborateurs et les socialistes, subissent les conséquences d'un échec — celui de M. Fabius face à M. Jacques Chirac à la télévision le 27 octobre — dont le poids se fait encore sentir, et d'une décision — l'attribution de la 5e chaîne de télévision à MM. Seydoux et Berlusconi — qui a jeté le trouble dans les rangs de la majorité. La conférence de presse de M. Mitterrand le 21 novembre, destinée à effacer l'échec et à apaiser le trouble a sans doute indiqué la voie à suivre pour surmonter cette situation, mais le travail reste à faire.

S'agissant de la 5e chaîne de télévision, le premier ministre doit assumer une décision dont il n'est pas l'auteur, mais qu'il a lui-même défendue, à l'Assemblée, avant que le président de la République ne justifie son choix. Il reste que l'un des ministres les plus proches de M. Fabius, M. Jack Lang, ne dément pas le mécontentement que suggère son embarras — peut-être ce mécontentement est-il dû au fait que le ministre de la culture n'a rien eu à négocier face aux professions dont il est l'interlocuteur et qui se sont dressées contre la décision présidentielle — et que M. Lionel Jospin ne s'est pas laissé convaincre aisément, notamment par le premier ministre, que ce choix était le bon.

Les initiatives récentes de M. Laurent Fabius lui-même dans d'autres domaines connaissent des résultats plus positifs, qu'il s'agisse des mesures destinées à réduire le nombre des accidents de la route ou du projet de loi sur le cumul des mandats. Les unes sont censées illustrer l'attention et la rapidité de décision du chef du gouvernement sur des questions touchant la vie quotidienne des Français. L'autre concrétise, sur le plan de la vie politique, la volonté de « modernisation » affirmée par M. Fabius. Elle démontre en outre — maintenant que l'opposition s'est divisée sur ce projet — l'habileté politique du premier ministre. C'était, depuis un mois, devenu opportun.

A ce volet politique de la « modernisation » s'est ajouté un volet social, l'aménagement du temps de travail, qui permet au gouvernement de considérer que sa part de travail législatif est virtuellement achevée et à son chef d'aborder la campagne électorale proprement dite *« en passant à une vitesse supérieure »* dans le combat contre l'opposition. Le meeting de vendredi soir, au cours duquel M. Fabius prendra la parole, avant M. Jospin, à l'heure des journaux télévisés, sera le premier acte de cette campagne puisque le meeting que le premier ministre avait organisé à Marseille au printemps dernier, détonateur du conflit entre les deux hommes, n'avait pas eu de suite. Le premier ministre devrait ensuite s'exprimer sur différents médias qui lui en ont fait la proposition — la Haute Autorité étant appelée à fixer les règles du jeu pour les médias du service public — puis prendre la parole à partir du début janvier dans cinq ou six meetings à travers le pays.

Une traduction fidèle

Le premier thème de campagne retenu par le chef du gouvernement est celui du bilan de la législature, comparé à celui de la droite lorsqu'elle était au pouvoir et considéré comme la traduction fidèle des espoirs de la majorité de 1981. Il s'agit de convaincre les électeurs que le choix est entre la continuité dans le progrès ou le retour en arrière. Viennent ensuite les perspectives que M. Fabius avait esquissées au congrès de Toulouse : l'emploi que la gauche défend, alors que la droite « laissait filer » le chômage ; l'Europe qu'il faut faire progresser sur les plans économique, monétaire et politique ; le désarmement et l'aide au développement qui vont de pair ; la formation, condition du progrès économique et de celui de la démocratie et des libertés.

Le premier ministre devrait se maintenir dans la tonalité à la fois « ferme » et « souriante » recommandée et adoptée par le président de la République lors de sa conférence de presse. Il lui revient, ainsi qu'au gouvernement, de parler au-delà du « peuple de gauche », la mobilisation de celui-ci relevant plutôt du PS. La campagne d'affiches du Parti socialiste — *« Au secours, la droite revient ! »* — illustre cette répartition des tâches puisqu'elle s'adresse prioritairement à l'électorat de gauche.

Réalisme

Le premier ministre et le gouvernement d'une part, le Parti socialiste de l'autre, semblent donc s'engager dans des campagnes parallèles mais distinctes. MM. Jospin et Fabius devraient chasser sur deux terrains différents, ce qui limitera les risques de télescopage entre les deux hommes. Encore faut-il que l'un ne dise pas le contraire de l'autre. S'il n'existe effectivement pas de « coordination exécutive » entre leurs deux campagnes, les collaborateurs de M. Jospin affirment que toutes dispositions ont été prises pour éviter une telle distorsion.

Pour le premier secrétaire du PS, la conjoncture n'est pas défavorable, bien que parsemée de quelques handicaps. Le plus évident ? Avoir à conduire la campagne d'un parti qui, sauf retournement radical de l'opinion, sera probablement battu.

L'exercice suppose des capacités euphorisantes qui ne cadrent pas avec la personnalité réservée de M. Jospin. Celui-ci s'en est d'ailleurs expliqué en soulignant, quelques jours avant le congrès de Toulouse : *« Le langage doit être offensif, à condition que tirer vers l'offensive ne le décale pas complètement des faits. (...) Je ne crois pas qu'on fait l'économie des problèmes avec des mots. »* Ainsi la première campagne d'affichage du PS joue sur l'humour et évite des slogans volontaristes, et peu crédibles du style : *« Avec le PS, pour la victoire 1986. »* Cette conception réaliste, très raisonnée de la combativité, ne fait pas l'unanimité au PS, ni à l'Elysée, d'autant que certains socialistes bougonnent et déplorent le retard avec lequel se ferait la mise en place du dispositif de campagne.

Le premier secrétaire du PS devra, aussi, s'employer à « vendre » les propositions de son parti, tout en s'accommodant du jeu d'un président de la République qui veut d'abord défendre son bilan. Le PS entend marquer la différence, pour l'avenir. Son programme en est l'expression. L'accueil plus que prudent réservé par M. Mitterrand, lors de sa conférence de presse, aux deux principales propositions du PS sur la protection sociale (1) témoigne de cette distance.

Les atouts de M. Jospin, dans cette campagne, ne sont cependant pas négligeables. Les campagnes électorales (celle des européennes de 1984, puis celle des cantonales de 1985) lui réussissent. En outre, il n'aura pas à se forcer pour présenter les projets de la droite comme un véritable repoussoir : il développe ce thème avec une passion qui ne se dément pas.

M. Jospin, qui vient de renforcer l'équipe de ses collaborateurs directs (2), est en phase ascendante dans son parti. Artisan de la réussite du congrès de Toulouse, il en a très logiquement bénéficié. Puis l'échec de M. Fabius face à M. Chirac, les difficultés du premier ministre pour se remettre en selle, ont *a contrario* renforcé l'image d'un premier secrétaire dont les convictions semblent aux socialistes plus affirmées que celles du chef du gouvernement. Dès maintenant, certains qui n'ont pas peur d'aller un peu vite en besogne, affirment : *« Jospin candidat à la candidature pour l'élection présidentielle ? Pourquoi pas ? »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et PATRICK JARREAU.

(1) Il s'agit de l'institution d'un revenu minimum garanti et de la mutualisation des coûts de la mutation industrielle.

(2) M. Jospin vient de se doter d'un délégué général à l'organisation. Ce secteur relevait jusqu'à maintenant du secrétariat national aux fédérations. C'est M. Pierre Shapira (l'un des collaborateurs de M. Delanoë quand celui-ci était secrétaire aux fédérations), qui assumera cette fonction.

BIBLIOGRAPHIE

Tout sur la Constitution...

La Constitution a vingt-sept ans. Jeune, vieille, pleine d'avenir, menacée de mort prochaine ? On sait que les débats vont bon train sur ce sujet. Et ce n'est qu'un début.

Mais que dit-elle au juste, cette Constitution, quel (s) usage (s) en a-t-il été fait jusqu'à maintenant ? Pour s'y retrouver, rien ne vaut le recours aux textes, aux décisions, aux chiffres, lorsque des évolutions doivent être constatées. La Documentation française réédite opportunément, mis à jour au 1er septembre de cette année, les *Grands textes de la pratique institutionnelle de la Ve République*, rassemblés par M. Didier Maus.

Spécialistes, étudiants et amateurs de la chose publique y trouveront tout sur le sujet. Presque tout, puisqu'il s'agit en fait de l'abrégé plus maniable, en 270 pages, d'un énorme recueil (près de 700 pages) publié aussi par les soins de la Documentation française, qui rassemble *« les événements et controverses survenus entre le 5 octobre 1958 et le 15 juin 1982 »* en matière constitutionnelle.

Plus léger, plus « frais », le volume qui reparaît apportera tous les éléments d'appréciation à ceux qui chercheront dans les mois à venir à comprendre qui a (le plus) raison dans les débats institutionnels parfois byzantins dont la prochaine saison nous promet une ample moisson.

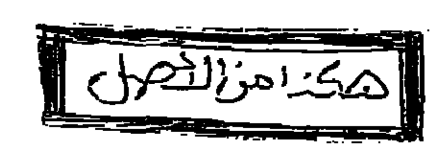
M. K.

★ *Les Grands textes de la pratique institutionnelle de la Ve République.* Notes et études documentaires nº 4 786. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. 270 pages, 47 francs.

● *Destitution d'un maire dans le Var.* — M. Félix Levavasseur, maire de La Roque-Esclapon et conseiller général du canton de Comps-sur-Artuby (Var), a été destitué de ses fonctions d'élu, en application d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Draguignan, statuant sur la mise en liquidation judiciaire d'une société qu'il gérait avec ses enfants.

M. Levavasseur était maire de La Roque-Esclapon depuis une trentaine d'années.

Au sein de l'Assemblée départementale, il siégeait au groupe des non-inscrits, après avoir appartenu au groupe socialiste, puis en 1976 au groupe de M. Maurice Arreckx (UDF-PR), qu'il avait quitté en mars de cette année.



POLITIQUE

« LA VIE QUOTIDIENNE A MATIGNON AU TEMPS DE L'UNION DE LA GAUCHE », de Thierry Pfister

Gardez-moi de mes amis...

Un personnage anonyme traverse les pages du livre de Thierry Pfister *la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*. Ce personnage, c'est le *« chargé de mission auprès du premier ministre »*, dont l'originalité du titre — il est le seul de son espèce — fait, nous dit-on, *« tout le prix politique »* et dont la présence aux moments décisifs souligne l'importance.

Son nom n'est jamais mentionné, mais nous le connaissons : il s'agit de Thierry Pfister lui-même qui, chargé au cabinet de Pierre Mauroy de superviser la communication, a vécu cette période, de mai 1981 à juillet 1984, à un poste d'observation privilégié.

« Visiteurs du soir »

Du passionnant récit que lui ont inspiré les événements auxquels il s'est trouvé mêlé pendant plus de trois ans, on retient d'abord, bien sûr, les nombreuses révélations sur des épisodes encore mal connus, ainsi que les portraits au vitriol de quelques-uns des hauts dignitaires du régime.

Au chapitre des révélations, notons, pour l'anecdote, que, selon Thierry Pfister, Michel Rocard n'a jamais proposé, en mai 1981, de dévaluer le franc et que Jean-Pierre Chevènement n'a pas démissionné en mars 1983 parce qu'il était en désaccord avec la politique économique du gouvernement, mais parce qu'il n'acceptait pas de changer de portefeuille...

Au-delà de la « petite histoire », Thierry Pfister apporte surtout des éclairages inédits sur plusieurs moments-clés de cette période, et tout particulièrement sur la semaine capitale au cours de laquelle, au lendemain des municipales de mars 1983, Pierre Mauroy, contesté par quelques fidèles du chef de l'Etat partisans d'une *« autre politique »*, faillit céder sa place, avant que François Mitterrand ne le confirme dans sa fonction. Ainsi voit-on ceux que Thierry Pfister appelle les *« visiteurs du soir »*, conduits par Pierre Bérégovoy, tenter d'imposer un changement de cap, jusqu'à ce que Laurent Fabius d'abord, en modifiant sa position, Jacques Delors ensuite, en formulant des exigences inacceptables, rendent celui-ci impossible.

A travers ces péripéties, ce que fait apparaître l'auteur tout au long de sa chronique, c'est le conflit qui n'a cessé d'opposer, depuis la prise de fonctions de Pierre Mauroy jusqu'à sa démission, l'équipe de Matignon à celle de l'Elysée. Entre les deux cabinets s'engage dès mai 1981 une *« frénétique course aux dossiers »*, qui donne lieu bientôt à de sourdes luttes de pouvoir (Thierry Pfister raconte plaisamment comment, dans les réunions interministérielles, les conseillers de chacune des deux « maisons » bluffent avec plus ou moins d'habileté pour faire prévaloir leurs vues face aux diverses administrations) et qui, en fin de compte, aboutit à un « divorce » flagrant à partir de 1984.

Les relations entre Pierre Mauroy et François Mitterrand sont finement analysées, de la *« complicité »* du début aux *« décalages psychologiques »* qui séparent ensuite les deux hommes sur la politique de rigueur et au désaveu final sur la loi Savary.

Têtes de Turcs

Les proches du chef de l'Etat ne sont pas épargnés par la plume alerte et volontiers vipérine de Thierry Pfister, qui voit dans Laurent Fabius *« une illustration classique du cynisme en politique »* et ne manque pas d'épingler les *« erreurs »* de Pierre Bérégovoy, alors secrétaire général de l'Elysée et à ce titre concurrent direct de Matignon. Ces deux rivaux du premier ministre sont les têtes de Turcs préférées de l'auteur, qui réserve aussi de solides coups de patte à Jacques Attali, Jacques Delors et plusieurs éminences de moindre grandeur. Menée avec brio, la polémique n'est pas seulement une façon de régler quelques comptes, elle est aussi un bon révélateur du fonctionnement réel de la machine gouvernementale, au moins tel que l'a vécu un de ses acteurs.

Pourtant, ce qui semble avoir, plus que tout, marqué Thierry Pfister, ancien journaliste (au *Monde* et au *Nouvel Observateur*) et, on l'a dit, chargé auprès de Pierre Mauroy des questions d'information, ce sont les difficultés de la communication entre le pouvoir et l'opinion, à travers le miroir déformant des médias.

L'auteur montre ainsi que le style de Pierre Mauroy *« se prête mal aux formes de la communication audiovisuelle contemporaine »* et épouse malaisément *« l'air du temps »*, ce à quoi excellent au contraire les *« surfeurs »* de la politique, pour qui *« le contenu du message importe moins que l'apparence offerte »* : on devine que Michel Rocard et Laurent Fabius sont directement visés !

La logique des médias

Thierry Pfister souligne aussi les effets de *« distorsion »* que peut produire la presse, soit qu'elle grossisse un incident mineur (comme l'affaire du Tupolev accusé faussement d'espionnage au-dessus de Toulon en avril 1984) ou une formule banale (comme celle d'*« économie mixte »* accueillie par *Libération* et, à sa suite, par les autres médias comme révélation), soit, à l'inverse, qu'elle passe sous silence des gestes ou des propos tenus pour importants par l'auteur. On peut, bien entendu, discuter les exemples choisis par Thierry Pfister, lui donner tort sur l'un ou raison sur un autre, mais ce qui compte ici est que sa connaissance de la presse lui permet de décrire avec une précision quasisociologique l'irréductible opposition entre la logique des médias et celle de l'action politique, et la façon dont la première tend à peser de plus en plus sur la seconde.

On comprend, au terme de ce livre aussi agréable à lire qu'utile à méditer, que Thierry Pfister défend, notamment contre les hommes de marketing et de publicité, mais aussi — car ce sont souvent les mêmes — contre les chantres du *« recentrage »*, une idée de la politique plus ambitieuse et sans doute plus familière à la gauche. Pierre Mauroy lui paraît mieux qu'un autre incarner cette conception. Il croit à son avenir, mais se prépare à *« une longue patience »*. On ne saurait, certes, considérer Thierry Pfister comme le porte-parole de l'ancien premier ministre, mais il n'est pas interdit de penser que, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, ils ne sont pas en désaccord.

THOMAS FERENCZI.

★ *La Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*, de Thierry Pfister, Hachette, 365 pages, 84 F.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 27 novembre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été diffusé. En voici les principaux extraits :

● **LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1985**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget et le secrétaire d'État chargé du budget et de la consommation ont présenté au conseil des ministres un projet de loi de finances rectificative pour 1985. (*le Monde* du 28 novembre).

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Approbation de l'accord de siège entre la France et EUTELSAT : le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de siège signé le 15 novembre dernier par la France avec l'Organisation européenne de télécommunications par satellite.

Cet accord reconnaît à EUTELSAT les garanties habituellement réservées aux organisations internationales et à leur personnel et nécessaires au bon exercice de sa mission.

● **MODIFICATION DU CODE DE LA ROUTE**

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres un projet introduisant un article supplémentaire dans le projet de loi portant aménagements et simplifications relatifs à la protection sociale. (*le Monde* du 26 novembre).

● **CONSEIL D'ÉTAT**

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres deux décrets relatifs au Conseil d'Etat.

Le premier modifie le décret du 30 juillet 1963 relatif au statut des membres du Conseil d'Etat afin d'abaisser de seize ans à treize ans, dans le but de permettre une gestion plus souple de la carrière des membres du Conseil d'Etat, la durée des services dans son grade dont doit justifier un maître des requêtes pour être nommé conseiller d'Etat.

Le second modifie un décret du 30 septembre 1953 dans le but de permettre un élargissement de l'accès des membres du corps des tribunaux administratifs au Conseil d'Etat. Il prévoit qu'une nomination sur six prononcée au tour de l'extérieur dans le grade de conseiller d'Etat et une sur quatre dans le grade de maître des requêtes seront réservées aux membres des tribunaux administratifs.

● **L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Un effort considérable est en cours dans les régions qui doivent faire face aux restructurations industrielles. — Le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action menée dans les régions de conversion industrielle, qui est l'un des points forts de la nouvelle politique d'aménagement du territoire (*le Monde* du 28 novembre).

● **L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL**

Instrument essentiel de la reprise de l'investissement industriel, le Fonds industriel de modernisation sera doté de 9 milliards de francs en 1986. — Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, a présenté une communication sur l'investissement industriel et le Fonds industriel de modernisation (FIM).

En 1986, le Fonds industriel de modernisation poursuivra sa mission et contribuera aux priorités nouvelles de la politique de développement industriel et technologique, tels que le projet EUREKA et le nécessaire accompagnement des efforts entrepris dans le tertiaire industriel. A cette fin, le gouvernement a décidé de lui affecter une enveloppe de 9 milliards de francs pour l'an prochain (*le Monde* du 28 novembre).

● **LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE**

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté une communication sur la rentrée universitaire.

Cette rentrée a concerné 985 800 étudiants, contre 875 300 en 1980-1981, et marque les progrès accomplis vers la réalisation de trois grands objectifs :

1) La rénovation des enseignements supérieurs :

— La réforme du premier cycle, qui vise à mieux orienter les étudiants et à élever leur taux de succès, s'applique dès cette rentrée à 107 000 étudiants ;

— Les enseignements technologiques supérieurs continuent à se développer : 1 400 étudiants supplémentaires sont accueillis dans les formations d'ingénieur ; 8 nouveaux départements d'IUT ont été ouverts, portant à 24 le nombre de ceux créés entre 1982 et 1985 ;

— Entre 1981 et 1985, le nombre des boursiers aura augmenté de 32 % et le taux moyen des bourses de 56 %.

2) L'ouverture accrue de l'Université sur le monde économique et social :

— Le développement des formations à finalité professionnelle se poursuit : dans le premier cycle, 36 diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) préparent en deux ans à l'entrée dans la vie active ; dans le deuxième cycle, le nombre des maîtrises de sciences et techniques est passé de 96 en 1981 à 147 en 1985 : dans le troisième cycle, le nombre des diplômes d'études supérieures spécialisées a augmenté de 15 % par rapport à 1984 ;

— Les relations universités-entreprises s'intensifient : développement des contrats de recherche avec l'industrie publique ou privée ; mise en place de nouvelles structures de coopération (groupements d'intérêt public, filiales, prises de participation).

3) Le renforcement de la qualité des enseignements supérieurs :

— La création des magistères encourage le développement des universités les plus réputées dans certaines disciplines ;

— La mise en place du comité national d'évaluation permettra d'apprécier les activités exercées par les universités.

Le projet de budget de 1986 favorise la mise en œuvre de ces orientations. Il prévoit notamment la création de 1 000 nouveaux emplois d'enseignant.

Le gouvernement a rendu hommage à la compétence et au dévouement des personnels enseignants et non enseigants de l'enseignement supérieur.

culture

CINÉMA

« COCOON » : les vieillards refont surface

Rencontres du troisième âge (les septuagénaires des deux sexes d'une maison de retraite) et d'extra-terrestres venus de la planète Antar pour récupérer, au fond d'une baie de Floride. les cocons de pierre où reposent certains des leurs enfouis là depuis l'engloutissement de l'Atlantide. Des vieillards farceurs vont se baigner dans la piscine d'une villa déserte, où les cocons ont été, provisoirement, déposés et se trouvent revitalisés par leur fluide. Au contraire de *Life Force,* de Tobe Hooper, ce qui vient de l'espace n'est pas un mal, un danger. Sous leur apparence humaine d'emprunt, les Antariens sont bons et généreux. Ils doivent, ainsi que leur soucoupe volante, quelque chose à Spielberg. Ron Howard a traité en comédie une réflexion très actuelle sur la crainte du vieillissement et de la mort, l'aspiration, non pas au rajeunissement physique, mais à une énergie qui resterait éternelle. Pas en ce monde ; quelque part dans la galaxie. Tel Don Amèche, qui refait surface, les comédiens âgés se dépensent sans compter — à la limite du cabotinage — pour créer la bonne humeur, l'optimisme et l'émotion. Les gags sont à l'avenant. La dernière demi-heure du film traîne, parce que le réalisateur n'a pas pu établir l'équilibre nécessaire entre le divertissement et la « moralité » (fort discutable) de l'histoire.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

GALERIE

BURAGLIO : l'important, c'est trois fois rien

Rien n'a vraiment changé chez Pierre Buraglio. Cela procède toujours de l'assemblage de morceaux de papier, de cartons agrafés, d'enveloppes dépliées, de bois cloués, de verres découpés — verre vert pré et bleu mallarméen — de fenêtres brisées, de châssis, de croisées, d'un chassé-croisé entre le plus matériel et le plus immatériel, entre la transparence et l'opacité, l'occulté et le dévoilé, la couleur en découpe, le trait et la forme,. Une histoire de peinture, et de tableau. Une esthétique du fragment. Rien non plus n'est jamais tout à fait pareil. Pas de système. Cela dépend du matériel trouvé, retenu, de son usure, de ses vertus — récemment celles des plaques de métro émaillées, qui font penser, dit l'artiste, aux Della Robbia. Cela dépend du temps qu'il fait dehors, du milieu ambiant. Ce n'est pas grand- chose, et c'est beaucoup, trois fois rien. La modestie, l'esprit de rigueur et de finesse sont devenus des denrées si rares.

G. B.

★ *Galerie Jean Fournier, 44 rue Quincampoix, jusqu'au 21 décembre.*

MUSIQUE

ELISSO VIRSSA LADZE, hélas irréprochable

Il faut toujours se méfier de la rumeur publique. Ainsi, la pianiste géorgienne Elisso Virssaladze, au masque de divinité amérindienne sur un corps fluet ganté de noir, qui vient de donner son premier récital à Paris, salle Gaveau, est un très bon produit du conservatoire de Moscou (3e prix du concours Tchaïkovski en 1962) au style irréprochable, comme il y en a beaucoup, mais nullement l'interprète d'exception qu'on nous avait dépeinte de divers côtés.

Passe encore, pour les vingt-quatre *Préludes,* cuvée 1933, de Chostakovitch, d'un néoclassicisme insipide qui ne révèle rien de la grandeur du musicien, mais les *Davidsbündler* de Schumann étaient traitées avec une clarté du même tonneau : un jeu sobre, bien équilibré, mais des doigts de fer, nerveux, électriques, un toucher qui, même dans la douceur, semble frapper sur de la pierre, bien incapable de capter ce qui se passe entre les notes.

J. L.

JAZZ

L'ouragan chez Moustache

Moustache, qui veille à la destinée du club du Méridien à Paris — l'un des plus alléchants avec le New Morning et le Petit Journal — vient de fêter ses quarante ans d'appartenance au monde du spectacle et de la nuit. A la réunion d'anniversaire, on avait distribué aux convives des deux sexes de fausses bacchantes. Dès cet instant, par *effet de proximité, tous ceux qui en arboraient de vraies parurent* comme de curieux déguisés perpétuels. L'idée revenait que nul n'échappe, quoi qu'il fasse, à l'artifice.

Dans la salle les noeuds papillons voisinaient avec les cols roulés, et les smokings avec les tenues d'alpinistes. Sur la scène, les huit membres du Dirty Dozen Brass Band avaient eux-mêmes choisi de jouer costumés, très habillés, dans la tradition du théâtre noir. Les Dirty Dozen sont une récente et grande révélation. De jeunes musiciens de La Nouvelle-Orléans reprennent à leur compte tout le répertoire afro-américain, du spiritual au calypso, du blues ancien au bop, propulsant des thèmes célèbres d'Ellington, de Parker, de Monk, dans un souffle d'ouragan que n'aurait pas désavoué Charles Mingus. On peut les entendre *chaque soir, jusqu'au 30 novembre.*

L. M.

★ A 22 heures, club Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Métro Porte-Maillot.

DAUNIK LAZRO, saxo fidèle

Avec Jean-François Pauvros et Roger Turner (la guitare et les percussions), Daunik Lazro est à Dunois les 29 et 30 novembre. Cavalier seul du saxophone, fidèle à son amour de la musique, au temps philosophique des repentis, il est agréable qu'une homme persiste et signe, sans démenti ni renoncement dans sa vérité. Au retour, faire une halte pour les enfants dont on sait qu'ils n'ont jamais l'oreille très aventureuse au nouveau Petit Journal de Montparnasse : le Golden Gate Quartet y chante pour sa cinquante et unième année de carrière.

F. M.

THÉATRE

« AU BUT », de Thomas Bernhard

L'enchantement d'un désastre

Le génie bizarre de Thomas Bernhard, les maris trompés réfugiés au Pérou, une femme sublime à Billancourt : « Au but », ou l'art de mettre à côté de la plaque.

« Les femmes débarquent et elles se cramponnent à vous et elles vous détruisent... Depuis des siècles, les maris trompés et bernés et mystifiés s'enfuient en Amérique du Sud pour n'en plus revenir. »

C'est du moins ce que dit l'écrivain autrichien Thomas Bernhard dans son dernier roman, *Béton* (la traduction française vient de paraître chez Gallimard), livre immense, l'un des plus beaux de Bernhard. La phrase idiote sur les femmes ci-dessus n'est qu'une saute d'humeur en passant, mais il est curieux de noter l'aspect « bon à tout faire » de l'Amérique du Sud, aux yeux d'un personnage de roman allemand. L'Amérique du Sud, ce nouveau « Pérou », refuge des criminels de guerre nazis. Comme si tout « mari berné », toute victime de quoi que ce soit, étaient des fautifs, bons pour l'exil dans les pampas, dans les forêts de l'Amazone...

Quelles fautes commettent-ils, ces maris ? Par exemple, ils supportent très mal d'entendre leur femme, ou une femme, leur dire l'inévitable formule : « Je t'aime. » L'annonce claironnante de l'incarcération. *« A son mari, elle a dit « je t'aime », jusqu'au moment où il ne l'a plus supporté et a disparu »,* écrit Thomas Bernhard dans *Béton.*

« A disparu », c'est-à-dire « est morte », ou a filé en Bolivie.

Nous retrouvons deux femmes, qui vivent seules, l'une sur l'autre, la mère et la fille, dans la pièce de Thomas Bernhard, *Au but,* que présente aujourd'hui le Théâtre de Boulogne-Billancourt. Le mari *« a disparu »,* il est mort.

Sa veuve n'a que des horreurs à nous dire, sur ce mari, mais plus elle le démolit, à nos yeux, plus elle le décrit comme un homme fascinant, attentif, habité, mystérieux.

Ce mari disparu a-t-il touché « au but », en cessant de vivre ? Sa femme a-t-elle touché « au but », le jour où, enfin, elle a eu sa peau ? Nous voudrions bien le savoir. Comme Thomas Bernhard est un écrivain de génie, nous sommes très vite suspendus aux lèvres, aux yeux, de ces deux femmes survivantes. Mais la mère brouille les pistes, elle ne cesse pas de parler, de parler, un mélange stupéfiant d'âneries, de non-sens et de choses bouleversantes de vérité, de pénétration. Elle va parler presque trois heures, sans s'arrêter. Et le miracle est que nous resterions bien la nuit entière, à Billancourt, à l'entendre. Elle noie le poisson trois heures durant devant sa fille qui, elle, de toute évidence, sait *tout, mais qui ne dit rien, qui se tait.*

La beauté des actes manqués

La mère et la fille, il y a quelques jours, sont allées au théâtre. A la fin de la pièce, qui a fait un triomphe, elles ont osé aborder l'auteur, qui ressemble comme deux gouttes d'eau à Thomas Bernhard, et elles l'ont invité à venir passer deux jours dans leur villa, au bord de la mer.

On dirait qu'il s'agit avant tout pour la mère d'organiser une situation fausse entre cet homme et sa fille. Elle aimerait bien aussi prouver à cet auteur dramatique, jeune encore, qu'il n'a pas du tout touché « au but » en écrivant une pièce si belle. Mais c'est raté : elle prêche un converti.

Cette pièce est une très grande chose. Un chef-d'œuvre. La mise en scène de Paul-Emile Deiber est admirable, à ce point c'est une vraie surprise parce que Deiber, jusqu'ici, n'avait pas atteint cette beauté, cette émotion : entre les trois personnages il se passe sans cesse des riens, des actes manqués ou ébauchés, des élans d'instinct, qui saisissent, qui font « éclater le miroir ». Le décor de Claude Lemaire est magnifique aussi, mais ça c'est moins étonnant, Claude Lemaire sait figurer, avec la « toile peinte », l'âme d'une demeure, que ce soit en ville ou au bord de la plage. Et les deux grands comédiens qui jouent la fille et l'auteur, Michèle Simonnet et Alain Libolt, sont parfaits, c'est émouvant de les retrouver ensemble puisqu'ils ont joué l'un avec l'autre, il y a peu de mois, une autre très grande pièce, *Eté* d'Edward Bond.

Reste un « détail », très inattendu, très étrange : c'est que l'actrice Eléonore Hirt, qui interprète la mère, qui donc « tient le crachoir » pendant toute la pièce, est mauvaise comme il n'est pas permis. Truquée, maniérée, fausse, caricaturale, en contradiction entière avec le texte, avec le rôle.

Le chandail de Coluche

C'est surprenant, puisque Eléonore Hirt est l'une des premières actrices françaises. Puisque, dans une pièce de Ionesco, par exemple, *Ce formidable bordel,* elle avait porté l'art de l'acteur à sa perfection, à son plus haut degré de lumière, de poésie, de vérité. Surprenant aussi puisque Paul-Emile Deiber, qui signe donc une si belle mise en scène, n'a visiblement pas pu empêcher la commédienne de commettre cette aberration.

Mais, en même temps, cette erreur criante, ce jeu impossible d'Eléonore Hirt, est exactement dans la ligne des romans et des pièces de Thomas Bernhard, on dirait un de ces « mauvais coups » dans lesquels il est passé maître.

Car voici ce qui pourrait s'être passé. Une actrice qui n'a plus vingt ans lit une pièce de Thomas Bernhard, *Au but.* Elle découvre un sommet de l'art du théâtre. Et, miracle, elle tombe sur un rôle de femme inouï, en fait le plus grand rôle qu'elle ait jamais lu : une femme qui, durant trois heures presque, durant toute la pièce, tient un monologue sublime.

Elle pense toucher vraiment « au but », au rêve de sa vie d'actrice, elle met la main sur cette pièce, sur ce rôle. Elle choisit elle-même le théâtre, le metteur en scène, le décorateur. Elle « se cramponne » à ce rôle, comme dirait Thomas Bernhard, et, pour aller jusqu'au bout, elle le « détruit ». Elle le détruit parce que c'est une chance fabuleuse, presque, croit-elle, sa dernière chance.

Elle est comme cette femme de l'anecdote célèbre, que Coluche a reprise : une femme qui tricote un chandail, et elle s'aperçoit qu'elle n'a presque plus de laine, qu'elle n'en a plus du tout assez pour terminer le chandail. Alors elle se met à tricoter à toute vitesse, comme une folle, pour « finir » le chandail avant que la laine soit finie.

C'est un histoire idiote, mais elle est très belle pour qui croit aux contes, pour qui croit à l'absurde ; cette histoire devient merveilleuse si la femme, en tricotant si vite, achève en fait son chandail quoiqu'il ne reste plus de laine. Telle semble avoir été l'idée folle de la grande actrice Eléonore Hirt : afin de toucher au but, de jouer ce rôle, elle « bousille » le jeu, comme si elle jetait la laine restante, et elle gagne en échouant. Et là nous sommes en plein dans un récit de Thomas Bernhard, on se croirait en train de lire son dernier roman, *Béton* ».

Bernhard montre souvent que nos vies sont faites d'occasions manquées. Les livres ou les pièces qui auraient été notre affaire, qui nous auraient été proches, souvent nous les manquons, par notre faute, ou sans que ce soit de notre faute. Il semble que Thomas Bernhard soit un phénomène rare, qui partage beaucoup de notre for intérieur à chacun. Un diable fraternel. Entrez dans une librairie, et prenez *Béton,* ce roman qui vient de paraître. Allez à Boulogne-Billancourt, et écoutez la grande Eléonore Hirt tricoter comme une folle suicidaire son monologue d'*Au but.* Ce seront des heures de vos vies, parmi les plus inoubliables.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h 30.

DEUX DISPARITIONS

André Hunebelle

L'inventeur du western français

Le réalisateur André Hunebelle est mort à Nice le mercredi 27 novembre. Auteur du Bossu, *du* Miracle des loups, *de* Fantomas, *il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.*

André Hunebelle était éclectique. Il commença par être maître-verrier, il finit par l'économie politique : au moment de disparaître, il venait d'achever un ouvrage sur *l'Economie de chômage.* Sa carrière dans le cinéma ne fut, elle, pas précisément remplie de temps morts puis que, entre 1948 et 1977, il ne réalisa pas moins de trente-huit films.

André Hunebelle (il était né en 1896 à Meudon) s'était tourné vers le septième art dès 1941 à la fois par hasard et grâce à Marcel Achard. Mais c'était alors comme producteur : *Feu sacré,* avec Viviane Romance, ou *l'inévitable M. Dubois.* Son premier film à lui : *Métier de fou* (1948) que devaient suivre trente années de succès populaire. Un succès voué à une inspiration variée, de cape et d'épée, policière, d'espionnage ou comique. La recette, en général, était simple : prendre un roman assez peu connu et aimé du public, n'en garder que l'action, les rebondissements et (facultatif) un zeste de sentimentalisme, confier le mélange à des vedettes à l'universelle sympathie (Marais, Bourvil, de Funès, Rouleau), plaire enfin aux adolescents, aux grands enfants français, et quelquefois dans le monde *entier,* comme pour la série des *Fantomas.*

Les titres de ses huit premiers films commencèrent tous par un « M. ». Jusqu'en 1952 chaque semestre apporta ainsi son nouvel « M. ». On se souvient de *M. Taxi,* avec Michel Simon (1952), de *Millionnaire d'un jour* (1949), ou de *Méfiez-vous des blondes* (1950). Et puis, sans transition, il passe à la lettre T : *les Trois mousquetaires* (1953), premier film de cape et d'épée, genre où il s'illustrera à nouveau dans *le Bossu, le Capitan, le Miracle des loups.* Chez les marchands de jouets, les panoplies s'adaptent alors à la production d'André Hunebelle, comme ils suivent aujourd'hui celle de Spielberg.

Après la série des *Fantomas* (entre 1964 et 1966), la caméra d'André Hunebelle se fit moins prolixe. A soixante-dix-sept ans, il tira encore profit des Charlots et d'Alexandre Dumas : *les Quatre Charlots mousquetaires* (1973). Et, à nouveau, à quatre-vingt-deux ans : *Ça fait tilt* (1977).

F. E.

HENRI MARTINET LE GRAND-PAPA DU PÈRE NOËL

Henri Martinet, le compositeur du titre fétiche de Tino Rossi, *Petit papa Noël,* est mort dans la nuit de mardi à mercredi, à Marseille. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né à Marseille en 1909, Henri Martinet avait fait ses études au Conservatoire où il remporta les premiers prix de piano et de solfège. Compositeur à succès, auteur de plusieurs opérettes, il accompagna pendant deux années Tino Rossi dans ses tournées. *Petit papa Noël,* dont il composa la musique sur des paroles de *Raymond* Vinci, était d'abord destiné à un film de Richard Pottier, *Destins,* dans lequel jouait Rossi. Mais depuis, la chanson a fait cavalier seul, se vendant chaque année à quelque cent mille exemplaires : trente millions de disques depuis sa création, dont une dizaine de millions à l'étranger. Seul, *White Christmas,* créé par Bing Crosby, a, dans le genre, dépassé *Petit papa Noël.*

DANSE

« ROMANCE EN STUC » de Daniel Larrieu

Romantisme pas mort

Etrange cette *Romance en stuc* présentée au Théâtre Gérard-Philipe. Tous ceux qui avaient découvert Daniel Larrieu dans le sillage de Régine Chopinot n'en sont pas revenus. Après *Chiquenaude* et quelques autres *Volte-Face* ils l'avaient catalogué comme un chorégraphe pointu ; et même avec *la Peau et les Os,* où il élargissait son vocabulaire, il restait fidèle à son style méchant, façon Tex Avery.

Mais lorsque Alain Crombecque lui donne carte blanche pour Avignon il cède, il joue carrément l'émotion et se laisse rattraper par le bon vieux romantisme.

Tout est venu d'une lecture de *Spirite,* un texte inspiré à Théophile Gautier par la danseuse Carlotta Grisi. C'est l'histoire d'un amour impossible entre un garçon et une jeune morte, que Gautier réutilisera dans le ballet de *Giselle.*

Et Larrieu se met à gamberger sur le sujet. Ce qui l'intéresse c'est de montrer le monde invisible dissimulé derrière le voile du réel. Les lumières de Françoise Michel balayant le plateau nous donnent à voir — fragmenté — cet univers parallèle, peuplé de créatures surnaturelles. Daniel Larrieu leur prête des formes qui les rapprocheraient d'un rêve de pierre de Mallarmé. Avec leurs perruques stylisées, leurs gestes saccadés, leurs poses latérales, ils semblent sortis d'une fresque d'inspiration mussolinienne.

Poings serrés, regard fixe, ils vivent leur éternité dans un mouvement lent, sans cesse recomposé. Leur chœur affairé entoure la jeune morte vouée à une danse cassée, indécise, une danse d'écolière qui ne parvient pas à sortir l'être aimé de sa torpeur de vivant.

Le climat est donné par un mixage musical de Jean-Jacques Pallix qui vire de l'agressivité punk allemande à la suavité de Mozart.

De ce spectacle à l'esthétique très affirmée, avec ses trompe-l'œil de stuc et ses décors de toc, émane une émotion douce et forte, peut-être parce que Daniel Larrieu y livre quelque chose d'intime et de préservé.

MARCELLE MICHEL.

★ *Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe,* 28, 29, 30 novembre, 20 h 30, 1er décembre, 17 heures. *Agora d'Evry,* 6, 7 décembre, 20 h 30. *Nouveau Théâtre de Belfort,* 20 décembre, 20 h 30.

UN NOUVEL ADMINISTRATEUR POUR L'OPÉRA ?

Une dépêche AFP de Los Angeles annonce que M. Ernest Fleischmann, directeur exécutif de l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, a démissionné de ce poste pour prendre, en septembre 1986, la direction de l'Opéra de Paris. Au ministère de la culture, on ne confirme ni ne dément cette information. De toute manière, la nomination de l'administrateur du Théâtre national de l'Opéra ne peut intervenir qu'en conseil des ministres.

La venue de M. Fleischmann serait, sans nul doute, une bonne nouvelle. Ce grand manager, né à Francfort en 1925, a fait une brillante carrière à Londres, puis à Los Angeles, où il fut notamment l'artisan du retour de Carlo-Maria Giulini à l'Opéra avec un *Falstaff* exceptionnel. Nul doute qu'il aurait pour le palais Garnier une ambition nouvelle avant le déménagement à la Bastille. Il avait participé à l'élaboration du fameux rapport Vilar-Boulez-Béjart sur l'Opéra en 1968.

J. L.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LUCRECE BORGIA : Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
SAUVE QUI PEUT : CLA (46-72-63-38), 21 h 30.
PORTRAITS : Atalante (46-06-11-90), 21 h 30.
L'ECOLE DES BOUFFONS : Centre Wallonie, Bruxelles (42-71-26-16), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : à 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe à 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 16 h, Sacred hearts, de J. Bonnano ; 19 h, Tiens, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, de A. Guérin ; Vidéodisques Opéra 16 h, Les contes d'Hoffmann/Offenbach ; Intermezzo/R. Strauss ; 15 h, les films de la nouvelle figuration ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) 19 h : programme détaillé au poste 47 21 ; Concerts-Spectacles : 18 h 30 : Musique de chambre. Ensemble de cuivres et de percussions ; Le cinéma indien à travers ses stars se reporter à la rubrique festivals de cinéma.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Concerts : 18 h 30 : Tokyo String Quartet ; le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : 18 h 30 : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.
☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : Re Room.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.
☞ BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : la Pièce du sirocco.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) 20 h : le Mahabharata.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84) 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... et vous ?
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Epée de bois (48-08-39-74), 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?
☞ CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons.
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), 22 h : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : 20 h 30 : Horace ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Sauve qui peut, l'amour latin.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48) 20 h 30 : Femmes.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.
☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperlau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) 20 h 30 : Fool for love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) 20 h : Docteur Faust ; 21 h 30 : Th. Manarf.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.
☞ FIAP (42-06-77-19), 20 h 30 : Pragmatistes.
☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.
☞ FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : Triple Mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51) 19 h : The Canterville Ghost ; 20 h 30 : The Caretaker.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; 18 h 45 : Parade du FIT.
HUCHETTE (43-26-33-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Je songe au vieux soleil.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83) 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : Amour maternel ; 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h : Dieu aboie-t-il ?

Jeudi 28 novembre

☞ MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Kathputli du Rajasthan.
☞ MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (45-08-17-80) 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41) 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle 20 h 30 : On ne sait comment.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle 21 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52) 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). 20 h 30 : l'Ecole des femmes (à partir du 22).
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) 20 h 30 : Jules César.
18, AV. JEAN-JAURÈS, sous chapiteau (48-03-11-32), 21 h : Théâtre Zingaro.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97) 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88). 21 h : le Christ et le Vierge ; 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50) 21 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. 20 h 30 : les Pieds nickelés ; 22 h : Marie-Ane.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) 20 h 30 : la Guéguerre.
☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) 20 h 30 : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93) 20 h 30 : Toussaint Louverture.
☞ THÉÂTRE 13 (45-88-16-30) 21 h : Marthe.
☞ THÉÂTRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Jardin pétrifié.
☞ THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.
☞ THÉÂTRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) 20 h 30 : le Songe.
☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.
☞ THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88) 21 h : Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48) 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : G. Martinez.
THÉÂTRE DE L'UNION (47-70-90-94), 20 h 30 : Ensemble de danse T. Kressel.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Schubert, Brükner).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : K. Zimmerman (Bach, Mozart, Chopin, Beethoven, Prokofiev, Sczymanowsky).
Eglise Saint-Médard, 21 h : Quintette Kuijken (Boccherini).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Orchestre baroque de l'Ile-de-France (Bach, Molter, Vivaldi, Benda).
La Table Verte, 22 h : B. Palisson, H. Bénéteau (Scarlatti, Bach, Cimarosa).
Salle Rossini, 20 h 30 : B. Eidi, M. Gibourreau (Poulenc).
Cortot, 20 h 30 : Chœur de chambre féminin de l'Ile-de-France (Mendelssohn, Schumann, Brahms, Ravel, Kodaly).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, 21 h : Je songe au vieux soleil.
Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.
Th. de la Commune, Aubervilliers, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.
Bobigny, MC, 21 h : Marguerite Paradis.
Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and blue.

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

PARIS, église Saint-Médard, 20 h 30 : Quintette Kuijken (Boccherini).
BOULOGNE-BILLANCOURT, C.C., 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli (Telemann, Turina, Soler...).

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74), 21 h : Bête comme un homme.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'automne.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), voir « Festival d'automne ».
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Au but.
CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-03-33-33) : 21 h : Mes souvenirs.
CHARENTON - LE - PONT, Théâtre municipal (43-68-55-81), 20 h 45 : Ballet-Théâtre J. Russillo.
LA COURNEUVE, Centre dramatique (48-36-11-44), 20 h 45 : Nouvelles d'Odessa.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50), 20 h 30 : les Nuits du troisième jour.
GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30), 20 h 30 : les Irresponsables.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45). 20 h 30 : Ma famille revue.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : le Legs, l'Epreuve.
RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), 20 h 45 : M. Leeb.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (42-43-44-33), 20 h 30 : Romance en stuc.
VANVES, Théâtre (46-45-46-47), 20 h 30 : Sous les taupes, découvrez l'obus.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), 21 h : Camerata de Versailles, dir. : A. du Closel (Sibelius, Wagner, Berwald...).

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au Palais de justice d'Evry (Essonne), rue des Mazières le MARDI 3 DÉCEMBRE 1985 à 14 h
UN PAVILLON
sis à
VAL-SAINT-GERMAIN (91)
8, chemin des Ecoliers, cadastré section B nº 1669 pour 11 a 33 ca
MISE A PRIX : 85 000 F
Consignation indispensable pr enchérir. Rens. SCP d'avocats AKOUN et TRUXILLO, anciens avoués dont le siège est à Evry (91), 4, boulevard de l'Europe, tél. : 60-77-39-45.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de justice de Bobigny le MARDI 3 DÉCEMBRE 1985 à 13 h 30
UN APPARTEMENT
3 poes ppales, terrasse au 1er étage, bât. C dans ensemble immob.
COUBRON et CLICHY-S.-BOIS
(93), 1 à 19, rue Jean-Jaurès avec cave et parking
MISE A PRIX : 50 000 F
S'adr. SCP COURTEAULT, RIBADEAU DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, Paris-16e, tél. : 45-24-46-40

Vte s. saisie Pal. just. Créteil (94000), 12 décembre à 9 h 30
APPARTEMENT à CHEVILLY-LARUE (94150)
7, RUE GUILLAUMET, Rés. de la Croix du Sud, bât. G, 5e ét. G, type 5 B
M. à P. 180.000 F
Entrée dégag., 2 s. bains, 2 WC, S. de séj. 4 ch. cuis. rangement, loggia, cave.
2 EMPLACEMENTS DE GARAGE. S'adr. pour renseig.
Me ABADIE, avocat, 23, bd Henri-IV, Paris-4e. T. 42-72-07-41 (avant 16 h), et Me MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000). T. 43-87-18-90, s. place pour vis.

VENTE au Palais de justice de Paris, le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985 à 14 h
UN TERRAIN sis à BONDY
(Seine-Saint-Denis)
19, rue Guy-de-Maupassant et 21, rue Denys-Cochin à l'angle de ces deux voies
202 m² - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, av. Marceau Tél. : 47-20-82-38 ; Me MARILLIER, syndic, tél. : 45-08-80-70

Vente s. saisie Palais justice Créteil (94000), 12 décembre 1985 à 9 h 30
LOCAUX A USAGE COMMERCIAL
composés de **2 BOUTIQUES et RÉSERVE à VITRY-S.-SEINE (94400)**
5-11, avenue du GÉNÉRAL-LECLERC et 12-18, avenue de l'ABBÉ-DERRY
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adr. Me MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison-d'Or à Créteil (94000), tél. : 43-87-18-90 et à Me BARAT, avocat à Paris-16e, 92, avenue Mozart (tél. : à 42-61-01-09, s. lieux pour vis.).

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au Palais de justice de Paris le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985 à 14 h, EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT dans un immeuble **A PARIS (20e)**
104, 106, avenue Gambetta, 31, rue Haxo et 44, rue du Groupe-Manouchian
de TROIS PIÈCES PRINCIPALES
MISE A PRIX : 200.000 F
S'adresser pour renseignements à la SCP SCHMIDT, DAVID, avocats au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, av. de Wagram, tél. : 47-66-16-69 du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h et sur les lieux pour visiter. Pour connaître les jours et heures de visite, téléphoner au 47-66-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

Cab. Me Bourgeoiset, avocat à Aulnay-sous-Bois (93), 3, av. Germain-Papillon
Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice Bobigny
Le MARDI 17 DÉCEMBRE 1985, à 13 h 30 - EN UN LOT
UN PAVILLON D'HABITATION à GAGNY (93)
1, RUE ROGER-ALBOY et 39, AVENUE SAINTE-CLOTILDE
Sur s/sol, rez-de-ch. de 3 pièces princ. Combles : 3 ch. Grenier
M. à P. : 220 000 F – S'adr. Me Guy BOUDRIOT
Avocat à Paris (8e), 55, bd. Malesherbes - Tél. 45-22-04-36
Sur place pour visiter, le 11 décembre 1985, de 9 à 10 h.

Vte Pal. just. Créteil (94000), jeudi 12 décembre à 9 h 30
APPARTEMENT A VINCENNES (94300)
26, RUE DES LAITIÈRES et 2, avenue GEORGES-CLEMENCEAU mansardé, 4e étage, 35 m² environ
comprenant entrée, chambre avec petit balcon-loggia vitré, salle de séjour, cuis., cabinet toilette avec W.C., débarras
LIBRE DE LOCATION – MISE A PRIX 60.000 F
Renseig. **Me J. COPPER ROYER, avocat. T. 47-66-21-03**
1, rue Georges-Berger, Paris-17e, Me F. LARROUYET-CUPILLARD, avocat à La Varenne-Saint-Hilaire (94210), 46, av. Albert-Ier. T. 42-83-12-73
SERVICE DES DOMAINES (DNID), 11, rue Tronchet, Paris-8e, 2e étage, bureau (T. 42-66-91-40), poste 1815, au Greffe des criées du TGI de Créteil où cah. des ch. est déposé et s. place pour vis. SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1985 entre 15 h et 16 h.

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS, au Palais de justice de Nanterre le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985, à 14 h, EN UN SEUL LOT
IMMEUBLE A USAGE D'ATELIER INDUSTRIEL
à GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine)
4, rue Royer-Bendelé
comprenant : UN BATIMENT construit en dur couvert en fibrociment pour partie. Terrain. LIBRE - MISE A PRIX : 100. 000 F
S'adr. pour rens. Me GUILBERTEAU, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, demeurant à Nanterre, « Le Vallona », 38, square de la Brèche-aux-Loups, tél. : 42-60-48-09 ; Me OUIZILLE, syndic, 72, av. Georges-Clemenceau à Nanterre (92000) ; au greffe des criées du Trib. de grande inst. de Nanterre, palais de justice, 179-191, av. Joliot-Curie où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Créteil (94)
LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 1985 à 9 h 30
ENSEMBLE IMMOBILIER
à IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
1 à 12, rue de l'Avenir, 1, rue Lénine, 47 bis, 49, 50, 51, quai Auguste-Deshaies, 55 à 59 et 71, bd. Paul-Vaillant-Couturier et 11, rue Moïse prolongée comprenant un TERRAIN d'une
Contenance totale de 1 ha 93 à 03 ca
et constructions édifiées.
MISE à PRIX : 35 000 000 F
S'ad. à la SCP COURTEAULT RIBADEAU-DUMAS avocats, 17, avenue de Lamballe, Paris (16e), Tél. : 45-24-46-40

VENTE APRÈS LIQUIDATION DE BIENS au Palais de justice de Paris le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1985 à 14 h, EN DEUX LOTS
1er LOT **UN APPARTEMENT à PARIS-12e**
32, rue Traversière et passage commun P/12 sans nº - au 1er étage porte gauche, composé de 3 pièces, cuisine, salle de bains, une cave nº 7 au sous-sol - OCCUPÉ par le liquidé de biens
MISE A PRIX : 150 000 F
2e LOT **UN APPARTEMENT à PARIS-12e**
84, rue de Charenton, au 4e étage porte droite dans le bâtiment C, comprenant salle à manger, deux chambres, WC, une cave nº 36 au sous-sol du bâtiment D - OCCUPÉ
MISE A PRIX : 50 000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris-1er, tél. : 42-60-20-49 ; Me GARNIER, syndic, 63, boulevard Saint-Germain à Paris-5e : au greffe des criées du tribunal de grande instance de Paris, Palais de justice en la cité, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Jeunes Filles en uniforme, de C. Froelich et L. Sagan ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Lafayette escadrille, de W.A. Wellman (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : l'Œuf du serpent.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Festival d'Amiens 85 (Sélection de films brésiliens) : 15 h, Eros, O deus do amor, de W. H. Khouri (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h, Amor, estranho amor, de W. H. Khouri (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 30, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Trois Derniers Hommes, de A. Pernet.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ALAMO BAY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DUST (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ELSA, ELSA (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 8e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) : v.f. Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 3 Luxembourg, 3e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40)) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

COCOON, film américain de Ron Howard (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RIO ZONE NORD, film brésilien de Nelson Pereira dos Santos (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROUGE BAISER, film français de Vera Belmont : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS, film français de Gérard Jugnot : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE, film américain de Ted Berman et Richard Rich (v.o., v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – (V.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE VOYAGE A PAIMPOL, film français de John Berry : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 28 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Questions à domicile : Paul Quilès.
Emission d'Anne Sinclair, P.-L. Séguillon et A. Tarta.
C'est lui qui a remplacé Charles Hernu au ministère de la défense après l'affaire Greenpeace. Ce polytechnicien, qui a pris sa carte du PS en 1972, ancien ministre de l'urbanisme et du logement, ouvre la porte de sa main.

22 h 55 Série : Columbo.
« SOS Scotland Yard », de R. Quine (rediff.).
Columbo, à Londres, face à une mystérieuse affaire.

23 h 30 Journal.

23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Liberty Belle.
Film français de P. Kané (1982), avec J. Zucca, D. Laffin, A. Dussolier, P. Caroit, J.-P. Kalfon, A. Ferjac.
En 1959, un étudiant est pris dans les affrontements politiques que provoque, à Paris, la guerre d'Algérie. Pascal Kané, qui a gardé ses distances avec les faits idéologiques, s'est surtout intéressé aux mythes qu'ils ont fait naître et à l'aventure d'un adolescent manipulé par des personnages ambigus.

22 h 30 Magazine : Planète foot.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 40 Film malien : le Vent.
Film malien de S. Cissé (1982), avec F. Sissoko, G. Guissé, B. Mousa Keita, I. Sarr, O. Diarra, I. Cissé (v.o. sous-titrée).
Le gouverneur militaire d'une ville du Mali réprime avec brutalité un soulèvement d'étudiants dont font partie sa fille et le jeune homme qu'elle aime. Film très attachant d'une réalité africaine contemporaine. Dans la société d'après la décolonisation, la jeune génération refuse le mauvais ordre des « pères ». Prix de l'UNESCO au Festival de Cannes en 1982, trois prix au Festival de Carthage de 1982 et grand Prix du Festival Parafricain de cinéma de Ouaga Dougou (Botswana) en 1983.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Témoignages.
On parlera des problèmes – financiers et techniques – du cinéma africain, du film de Souleymane Cissé, en présence du réalisateur ; de l'ethnologue malien Youssouf Tata Cissé et du journaliste de Jeune Afrique, Elimane Fall.

23 h 10 Bloc-notes : François Mauriac.
Troisième de dix-huit émissions : l'horreur de l'Indochine. Mauriac, notre mémoire, porte un regard sans complaisance sur l'histoire qui se fait.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS – ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Tasse ; 17 h 35, Tout sur la région ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Vigilance, film de W. Lustig ; 22 h 5, Deux affreux sur le sable, film de N. Séimour ; 23 h 35, Tendres souvenirs, film de M. Anthony ; 0 h 35, Vive la comédie (le major Cravachon ; la Navette).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Au point du jour », de Charles Charras. Avec J.-N. Sissia, I. Bucaille, G. Thibeau...

21 h 30 « Opéra 85 » : Rossini à Paris (à l'occasion du « Siège de Corinthe » présenté à l'Opéra de Paris, et de la saison Rossini au TMP).

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 13 août au Festival d'Edimbourg) : « la Péri », de Dukas ; « Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche », « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Ravel ; « Bacchus et Ariane », 2e suite de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. T. Pelton, sol. M. Argerich, piano, M. Beroff, piano. En complément de programme : « Quintette pour piano et cordes en fa mineur », de Franck.

23 h Les soirées de France-Musique : André Boucourechliev, le compositeur et les formes ouvertes.

Vendredi 29 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 20, ANTIOPE 1 ; 9 h 30, Canal FIT ; 10 h 55, Le chemin des écoliers (émission du CNDP) ; 11 h 15, La Une chez vous ; 11 h 30, Les jours heureux ; 12 h 2, Tournez... manège.

13 h Journal.

13 h 50 Série : la Conquête du ciel.

14 h 45 Temps libres... à la plate-forme (et à 16 h 30).

16 h Série : Au nom de la loi.

17 h 5 La maison de TF1.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Salut les petits loups.

18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 45 Feuilleton : Santa-Barbara.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.



20 h 35 Le jeu de la vérité : Michèle Cotta.
Emission de Patrick Sabatier.
(Lire notre article.)

22 h 5 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma.
Un fantôme dans le Louvre ! Le gardien-chef Sabourel enquête. Rediffusion d'un des plus gros succès populaires de l'ex-ORTF.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin ; 10 h 30, ANTIOPE ; 11 h 30, Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11 h 35, Terre des bêtes (reprise) ; 12 h, Journal et météo ; 12 h 10, Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Rancune tenace.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Série : Hôtel.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.

17 h 30 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : La trappe.

20 h Journal.

20 h 30 Loto sportif (tirage).

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais...
Troisième épisode. Le midi de la France en 1940. Johann Gelder a abandonné sa carrière personnelle pour se consacrer à son travail de faussaire. Sans souci du risque, par pur goût de la provocation, il parvient à vendre un « Vermeer » à Goering pour une somme fabuleuse ! Librement inspiré de l'« affaire von Meegeren », un téléfilm brillant, fascinant, où Patrick Chesnais excite la réflexion non seulement sur le faux ou le vrai dans l'art, mais sur le goût du « double » dans la vie...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'envers du décor. *Sont invités : Thierry Breton* (Vatican III), *Claude Duneton* (Petit Louis, dit XIV), *Thierry Pfister* (la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche), *Jean-Michel Royer* (le Roy François, chroniques de la cour et de la ville), *Paul Thorez* (Une voix, presque mienne).

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle années 80) : Mur, murs.
Film français d'A. Varda (1980), avec J. Berto.
Une touriste se promène, à Los Angeles, devant les peintures ornant – de façon parfois éphémère – les murs sur 60 kilomètres à travers la ville. La curiosité humaine d'Agnès Varda. Visions d'un art et d'une culture des minorités ; ce documentaire est suivi, à

0 h 5, de Documenteur
Film français d'A. Varda (1980), avec S. Marnou, M. Demy, L. Block, T. Odom, G. Feldman...
Séparée de l'homme qu'elle aime, une Française vit en exilée, à Los Angeles, avec son fils. Chronique intimiste sur la fin d'un couple, les sentiments et les émotions intérieures d'une femme.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; à 17 h 30, le Langage de Stina ; à 18 h 55, la Panthère rose ; à 19 h 40, Un journaliste un peu trop voyant.

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert.
L'affaire Joliceour. Imbroglio dans un supermarché. L'histoire de la réussite d'un patron de grandes surfaces, calquée sur la réalité, est plutôt laborieuse, et Madame le commissaire guère convaincante.

21 h 35 Sécurité routière.

21 h 40 Vendredi : La France dans tous ses Etats.
Emission d'André Campana et Albert du Roy.
Y a-t-il trop d'Etat ? Comment modifier les fonctionnements des services publics ? Comment redéfinir les rapports entre les citoyens, les entrepreneurs et l'Etat ? Sur ces thèmes qui vont dominer la campagne électorale, le magazine « Vendredi » et « l'Evénement du jeudi » proposent un numéro spécial avec la participation, en direct de Limoges, de Mme Yvette Chassagne, présidente de l'UAP, MM. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, Alain Chevalier, PDG de Moët-Hennessy. Des reportages appuieront le débat.

22 h 40 Journal.

23 h Urba.
Magazine de la ville, de D. Belliard, réal. G. Espinasse.
Invitée : Claude Sarraute, notre collaboratrice. Reportages : Une mosquée ? d'accord, mais pas ici ; Jean, Adrienne, Micheline et les autres ; les traces de la ville (mobilier urbain) ; Bastille, ça bouge...

23 h 35 Hommage à Gaston Bachelard.

23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; 7 h 35, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 55, Rue Carnot ; 8 h 20, Under Fire, film de R. Spottiswoode ; 10 h 25, Mike Hammer : Si tu me tues, je me tue ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, le Poing de la vengeance, film de Lo Wei ; 15 h 40, Les révoltés d'Attica ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h, Coluche ; 20 h 15, Football : Bordeaux-Paris-St-Germain (championnat de France, en direct de Bordeaux) ; 22 h 35, la Rupture, film de C. Chabrol ; 0 h 35, Dollars, film de R. Brooks ; 2 h 35, Tendres Souvenirs, film de M. Anthony ; 3 h 55, Rive droite, rive gauche, film de P. Labro ; 5 h 35, Virus, film de K. Fukasaku.

FRANCE-CULTURE

9 h 5, Matinée du temps qui change : la participation aux résultats de l'entreprise ; 10 h 30, Musique : les miroirs d'Ernest ; 11 h 10, L'école hors les murs : nage, bébé, nage ; 11 h 30, Feuilleton : Champavert, contes immoraux ; 12 h, Panorama, avec Michel del Castillo ; à 12 h 45, Histoire ; 13 h 40, On commence... Pékin-Paris ; 14 h, Un livre, des voix : « Annonce classée », de Pascal Bonafoux ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « Syl-la-bai-re pour Phèdre », de R. Clusel ; « Cris », de M. Ohana ; 15 h 30, L'échappée belle : Cuba ; 17 h, Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la mouche tsé-tsé.

20 h Musique, mode d'emploi : La *réalité du rêve* ;

20 h 30 Les talents d'Achille, par P. Esnault. Avec C. Brahmi, J.-C. Carrière, H. Dufour...

21 h 30 Black and blue : l'histoire de la batterie.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Le matin des musiciens : Bach après Bach, les fils de Jean-Sébastien ; 12 h 10, Le temps du jazz : le jazz ailleurs ; 12 h 30, Concert (Festival d'Aix-en-Provence) : Une heure avec... Kun Woo Paik, piano (œuvres de Ravel) ; 13 h 40, Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : Jean Schwarz ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : métiers de l'eau ; 15 h, Histoire de la musique ; 16 h, Les après-midi de France-Musique : Hansel et Gretel ; 17 h à 2 h, FRANCE-MUSIQUE A LILLE : 18 h 30, Concert (en direct du Conservatoire de Lille) : œuvres de J.-S. Bach, par M. Hantaï, flûte, F. Fernandez, S. Heyerick, violons, S. Udbhava, alto, J.-M. Forest, contrebasse, C. Giardelli, violoncelle, P. Hantaï et E. Joye, clavecins ; 20 h 10, Avant-concert.

20 h 30 Concert (émis de Sarrebruck) : « Spur », de W. Rihm ; « Concerto de l'Empereur », de Beethoven ; « Symphonie n° 8 », de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M.W. Chung, sol. C. Arrau, piano.

22 h 20 Concert : œuvres de Bach, par la Chapelle royale, Collegium vocale de Gand, dir. P. Herreweghe.

0 h 25 Musique traditionnelle (Festival de Lille) : Qawwali du Pakistan.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 29 NOVEMBRE

– *M. Michel Barnier*, député RPR de la Savoie, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » d'Europe 1, à 8 h 15.

– *M. Roland Dumas*, ministre des relations extérieures, participe au journal d'Europe 1, à 18 heures.

COMMUNICATION

Le débat sur la cinquième chaîne

C'est lundi prochain 2 décembre que seront rendus publics les documents relatifs à la cinquième chaîne et que sera notamment connu le cahier des charges qui fait l'objet de tant de controverses. A l'opposition qui s'inquiétait, lors d'un débat à l'Assemblée nationale, « des clauses abusives ou des avantages inavouables » *qui y seraient insérés, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a promis la publicité totale des documents, affirmant que* « le gouvernement n'a pas l'intention de dissimuler quoi que se soit ». *En attendant, la « Cinq », qui suscite les foudres des milieux du cinéma, des artistes et des professionnels de l'audiovisuel, risque bien de faire encore l'objet de débats agités au Parlement, puisque tour à tour, le Sénat (ce jeudi 28 novembre) et l'Assemblée nationale doivent examiner le texte de la loi sur les télévisions privées.*

Dans le concert de protestations, quelques voix cependant ont commencé à s'élever, faisant part d'un intérêt pour le projet Seydoux-Berlusconi. Aux côtés de Radio-Monte-Carlo et d'Europe 1 en pourparlers avec le groupe (le Monde *du 28 novembre 1985), plusieurs industriels également en négociation pourraient entrer dans le capital de la cinquième chaîne. De son côté, la presse semble se montrer plus encline au dialogue ; et si le Comité de développement télévisuel interpress exprime ses* « graves inquiétudes », *il réaffirme dans le même temps la vocation de la presse écrite à jouer* « un rôle au sein d'une chaîne de télévision privée et ce, sans exclusive aucune ». *L'hebdomadaire* l'Evénement du jeudi *se dit prêt à rejoindre les actionnaires de la chaîne, tandis que d'autres journaux français, dont* Libération, *s'intéresseraient aussi de très près à l'entreprise.*

Enfin, alors que la Haute Autorité exprime une position mitigée et prudente sur le projet, M. Jérôme Seydoux a fait, mercredi 27 novembre, une ouverture aux professionnels du cinéma réunis dans le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques). Il souhaite des négociations et se dit « convaincu qu'un accord équitable peut être trouvé ».

La Haute Autorité demande un droit de regard

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a rendu publique, mercredi 27 novembre, une « déclaration » concernant le projet de cinquième chaîne de télévision.

Elle écrit notamment : « *L'autorisation d'une télévision nationale privée avant la promulgation de la loi sur les télévisions privées et la mise en place de la procédure publique de détermination des fréquences disponibles risque d'entraîner l'attribution prioritaire des meilleures fréquences à la première aux dépens des futures télévisions, en particulier locales, et de défavoriser ces dernières. La Haute Autorité rappelle qu'elle a reçu pour sa part près de quatre cent cinquante demandes d'autorisation de télévisions locales privées.* »

Les « neuf sages », qui s'inquiètent d'une possible déstabilisation du marché publicitaire, poursuivent :

« La Haute Autorité considère comme essentiel que, dans le paysage audiovisuel *qui se dessine*, le service public bénéficie d'une égalité de chances. Bien que le cahier des charges de la nouvelle concession de service public ne lui ait pas été communiqué, elle redoute l'absence de garanties et d'obligations suffisantes. Il n'est certes pas dans son intention de formuler à l'égard du secteur privé des contraintes identiques à celles du service public. Pourtant, la Haute Autorité croit nécessaire d'éviter des avantages et des dérogations de longue durée et de maintenir des exigences élevées, notamment en matière de production propre, de qualité des programmes, et de diffusion des œuvres cinématographiques.

» Considérant enfin qu'elle a été chargée, lors de son installation par le président de la République, d' « *intervenir dans la régulation des nouveaux espaces de liberté prévus par le législateur* », la Haute Autorité entend exercer pleinement sa mission de contrôle du respect des cahiers des charges par les chaînes du service public, par les télévisions locales et par les réseaux locaux de câble, et éviter une dérégulation préjudiciable à l'intérêt général ; elle estime nécessaire à cet effet de disposer d'un droit de regard sur les télévisions privées multivilles et nationales. »

[La Haute Autorité — qui a approuvé la création de télévisions privées — a été tenue à l'écart des projets de réseaux multivilles par voie hertzienne : ceux-ci sont, en effet, selon la loi du 29 juillet 1982, du ressort exclusif du gouvernement. Elle estime toutefois que sa compétence en matière d'autorisations de télévisions locales lui donne un « droit de regard », les conditions dans lesquelles sont attribuées les concessions de service public pour des réseaux nationaux ayant des répercussions sur l'économie des stations locales. Elle plaide donc à nouveau pour une unité de régime des deux mécanismes d'attribution et pour leur « transparence ».

Sa déclaration prudente — le texte résulte d'une discussion entre neuf membres de diverses tendances — prend toutefois en compte les inquiétudes manifestées sur l'avenir de la production française, ainsi que les craintes de voir le service public de l'audiovisuel livré à une concurrence « à l'italienne », qui risque à terme de porter atteinte à la qualité de l'ensemble des chaînes. — Y. A.]

M. Chirac : « une déréglementation sauvage »

Dans un entretien accordé au *Film français*, M. Jacques Chirac, président du RPR, accuse le gouvernement de se livrer à « *une déréglementation sauvage de l'ensemble du système audiovisuel français* », en octroyant à la cinquième chaîne de télévision « *des concessions énormes* » dans ses rapports avec le cinéma.

M. Chirac précise notamment : « *L'industrie cinématographique française demeure aujourd'hui le seul pôle européen de taille significative et voilà qu'on prive les compagnies cinématographiques françaises de la possibilité de participer pleinement à la grande aventure de l'audiovisuel. Cela montre qu'il est urgent de promouvoir une véritable dynamique pour le cinéma français avec le respect d'un minimum de règles et, en quelque sorte, un pacte de non-agression entre l'audiovisuel et le cinéma, mais surtout la possibilité pour le cinéma d'être pleinement intégré au secteur audiovisuel.* »

Parlant d'une future réorganisation de l'audiovisuel, M. Chirac évoque la nécessité de « *resserrer le rôle de l'Etat, donc le service public* », s'engage à limiter la part des intérêts étrangers à 20 % du capital des sociétés privatisées et affirme que « *la priorité doit consister à permettre à l'industrie nationale des images d'avoir des débouchés nouveaux* ».

M. FILLIOUD : « UN PLUS »

« *Il est tout de même singulier que je me trouve, moi, ministre et militant socialiste, accusé de trop de libéralisme !* » C'est ainsi que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a conclu l'émission « Face au public », mercredi 27 novembre sur France-Inter. Pour M. Fillioud, « *c'est le souci du téléspectateur qui a conduit le gouvernement à trancher* ». « *Il était nécessaire,* a-t-il déclaré, *d'occuper le terrain. Dans cinq ans, tout nous serait tombé du ciel, sans contrôle possible, via les satellites. Il était du devoir des responsables d'organiser ce marché. Je préfère avoir un groupe européen à majorité française qu'un groupe international dominé par les Américains.* »

Le secrétaire d'Etat a affirmé que la nouvelle chaîne ne supprimait pas les autres, que les téléspectateurs restaient libres de leurs choix et que cette création « *ne peut être qu'un plus* ». Il a précisé qu'à la mi-février « *huit à dix millions de téléspectateurs potentiels* » pourraient recevoir la « 5 », et « *vingt-huit à trente millions* » fin 1986. Mais « *un cinquième environ des usagers* » devront modifier leurs antennes de réception, en fonction des sites de réémission.

● *Orangina va se retirer de « Cocoricocoboy ».* — Orangina, qui coproduit avec TF 1 l'émission quotidienne de Stéphane Collaro « Cocoricocoboy », envisage de se retirer à fin décembre, au terme du contrat qui la lie pour trois mois (renouvelables) avec la chaîne. L'opération de parrainage a profité à la marque de boisson, mais celle-ci estime qu'elle n'a plus de bénéfices à en attendre dans l'immédiat. Des difficultés sont d'autre part apparues avec TF 1, notamment la mise en œuvre d'une tournée de galas, prévue par le contrat et annulée. La direction de la chaîne, tout comme le « parrain » attendent en outre que la Haute Autorité de la communication audiovisuelle fasse connaître la réglementation en préparation pour le mécénat et le parrainage.

A VOIR

Mme MICHÈLE COTTA AU « JEU DE LA VÉRITÉ »

En prise directe

Mme Michèle Cotta, au « Jeu de la vérité » ! Que vient faire la présidente de la Haute Autorité dans l'émission de Patrick Sabatier ? Le petit monde de la communication attend avec gourmandise. Les huit autres « sages » tremblent. L'émission, où l'on est passé des larmes d'Enrico Macias aux questions indélicates à Sophie Marceau et aux grossièretés de Coluche, n'est pas sans risque. « *Je sais qu'il y a tout à perdre et rien à gagner mais je ne déteste pas* », nous a confié Mme Cotta. Tout à la fois fonceuse, très « politique » et sachant parfois être drôle, Mme la présidente a bien l'intention de ne pas se laisser démonter par les pièges du direct. En *avant-première, elle répond pour* nous à trois questions.

« Est-ce que vous ne mélangez pas un peu les genres en mêlant l'institution que vous présidez à un exercice de politique-spectacle ?

— C'est une émission qui donne la parole aux téléspectateurs, et ce n'est pas si fréquent de pouvoir être en prise directe avec eux : les téléspectateurs sont intelligents, ils comprennent *la télé peut-être mieux que nous.* Mais je ne suis pas une vedette, je suis sûre qu'ils font la différence entre le président de la Haute Autorité et une vedette, comme ils l'ont fait avec Bernard Tapie. C'est un acte de foi envers le téléspectateur. Il est vrai aussi que la télévision est une entreprise de spectacle et qu'il faut de temps en temps se soumettre aux lois du genre. Mais je n'ai pas de politique à faire et encore moins de spectacle.

— L'opposition a annoncé son intention de privatiser largement le service public de l'audiovisuel si elle gagne les élections, et de supprimer la Haute Autorité. Qu'en pensez-vous ?

— Il serait indécent de regarder à la loupe les déclarations des uns et des autres. On verra bien ce qu'ils feront. Dans le cadre de la loi de 1982, la Haute Autorité fait un travail précis, pour lequel tous les partis politiques ont besoin de nous dans les trois mois qui viennent. Je n'entends pas changer ma conduite au vu de telle ou telle déclaration.

» Aucun Etat n'a intérêt à supprimer une Haute Autorité, et la plupart des pays ont des organismes similaires. Il est nécessaire d'avoir une instance de conciliation, d'harmonisation, de distribution des autorisations, de distanciation entre l'Etat et l'audiovisuel. On ne peut remettre en question un organe de ce type ni réaffirmer la mainmise gouvernementale sur une ou deux chaînes du service public.

— Ce service public se livre à une course à l'audience contre laquelle vous l'avez mis en garde. Elle risque de s'accentuer avec la création de chaînes privées...

— C'est la question essentielle. Il faut que le service public dans son ensemble propose un programme qui ne soit ni le comble de la télévision « grand public » ni le comble de l'ennui. C'est l'ensemble des chaînes qui doit affronter la concurrence et non chacune séparément. S'il y a complémentarité entre elles — un créneau grand public, un créneau plus ambitieux, un créneau régional, — on peut arriver à une concurrence fructueuse. Depuis trois ans, on a rendu le service public plus compétitif : il ne faut pas aller au-delà. C'est *avec une harmonisation sans* faille, et non chaîne par chaîne et au coup par coup, que le service public tiendra le coup. »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONTREFAÇON DE LA MARQUE DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par son jugement du 9 novembre 1982 le Tribunal de Grande Instance **de PARIS :**

« dit que l'utilisation sur des sacs de la marque de la Société CHANEL, constituée du double C croisé en sens contraire, déposée le 29 janvier 1976 et enregistrée sous le numéro 928 201 en renouvellement de dépôts antérieurs par :
- Simon et Suzanne JANCOU, exploitant le commerce à l'enseigne « La Voyagerie », 1, rue Secrétan, 75019 PARIS,
- la Société JABES & Cie,
- la Société SUNWAY,
- CICCERI ROMANO,

constitue la contrefaçon de cette marque ;

Interdit aux défendeurs de faire usage sous quelque forme que ce soit de *ladite marque* et ce, sous astreinte de CINQ CENTS FRANCS (500) par infraction constatée passé un délai de quinzaine à compter de la signification du présent jugement ;

Les condamne *in solidum* à réparer le préjudice de la Société CHANEL comme suit :

1° les époux *JANCOU*,
la Société JABES,
CICCERI ROMANO, à payer à cette société la somme de TROIS MILLE FRANCS (3 000) ;

Dit que cette somme sera supportée en définitive dans la proportion du tiers par chacun des sus-nommés ;

2° *les époux JANCOU*,
la Société SUNWAY,
la Société JABES,
CICCERI ROMANO, à lui payer la somme de SEPT MILLE FRANCS (7 000) :

Dit que cette somme sera supportée en définitive dans la proportion du quart par chacun des sus-nommés ;

3° la Société SUNWAY,
la Société JABES,
CICCERI ROMANO, *à lui* payer la somme de TRENTE MILLE FRANCS (30 000) ;

Dit que cette somme sera supportée en définitive dans la proportion du tiers par chacun des sus-nommés ;

4° la Société JABES,
CICCERI ROMANO, à lui payer la somme de QUATRE-VINGT MILLE FRANCS (80 000) ;

Dit que cette somme sera supportée en définitive dans la proportion de 50 % par chacun d'eux ;

Ordonne la publication du présent dispositif dans trois journaux ou revues du choix de la Société CHANEL et aux frais *in solidum* des défendeurs, le coût global de ces publications étant limité à QUINZE MILLE FRANCS (15 000).

Condamne *in solidum* les défendeurs à payer à la Société CHANEL la somme de CINQ MILLE FRANCS (5 000) sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Statuant sur l'appel formé par la Société Etablissements JABES & Cie SA, la Cour d'Appel de PARIS a, par son arrêt du 18 avril 1985, confirmé en toutes ses dispositions le jugement du Tribunal de Grande Instance de PARIS du 9 novembre 1982.

Y ajoutant :

Dit que mention devra être faite lors de la publication du jugement de sa confirmation par cet arrêt ;

Condamne la Société JABES *à régler* à la Société CHANEL la somme de 15 000 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile. Déboute les époux JANCOU de leur demande de ce chef ;

Condamne la Société JABES aux dépens d'appel. »

société

LES SUITES DE L'AFFAIRE GREENPEACE

Conditions de détention plus sévères pour Dominique Prieur et Alain Mafart

De notre envoyé spécial

Auckland. — Début de semaine éprouvant pour le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, incarcérés depuis plus de quatre mois. Aux menaces du premier ministre, M. David Lange, de les maintenir en détention plusieurs années (*le Monde* du 26 novembre), ont répondu, mercredi 27 novembre, les propos d'un socialiste français d'une délégation du Parlement européen en visite à Wellington, M. Louis Eyraud. Celui-ci a repoussé l'éventualité de pressions économiques françaises dans le cadre des accords entre la Nouvelle-Zélande et la CEE. Malgré cela et malgré la modification de leurs conditions d'incarcération, les «Turenge» restent sereins face à leur avenir.

Leur avocat français, Mᵉ Daniel Soulez-Larivière, est reparti, mercredi soir, pour la France. Au cours de sa dernière visite quotidienne à Alain Mafart, celui-ci a accepté de faire, par son intermédiaire, une déclaration aux envoyés spéciaux du *Monde* et de l'AFP à Auckland. « *Je pense que la sentence qui nous a été infligée est sévère par rapport à l'infraction retenue*, a-t-il dit, *mais dans la nature des peines auxquelles nos avocats nous avaient préparés. J'estime aussi que l'abandon des charges de meurtre par l'accusation a été déterminant dans cette affaire et que sa phase judiciaire s'est achevée dans des conditions très honorables.* »

« *Le mot de « terroriste » qui a été employé à mon égard m'a profondément choqué*, a précisé le commandant Mafart, *parce qu'il s'agissait d'une opération de neutralisation d'un navire appartenant à une organisation dont les activités sont contraires aux intérêts de notre défense nationale. Je ne jugerai pas la méthode qui a été employée, ce n'est pas mon rôle, mais tout le monde a reconnu que le décès tragique de Fernando Pereira était accidentel.* »

Le commandant Mafart a ensuite situé clairement le cadre de cette opération, notamment face aux thèses parfois émises en France selon lesquelles les ordres initiaux auraient été dépassés par ceux qui étaient chargés de les exécuter. « *Cette mission*, a-t-il affirmé, *s'est déroulée dans la stricte application des ordres reçus, et, pour ce qui nous concerne, elle n'a pu s'achever comme prévu que pour des motifs purement fortuits.* »

« *Quelle que soit la suite des événements*, a conclu l'officier, *j'ai personnellement toute confiance dans la façon dont l'affaire est traitée et dans les responsables qui s'en occupent. J'assume les aléas de la vie militaire avec sérénité.* »

« Le plus difficile »

A l'exception des restrictions sur les communications extérieures, les conditions de détention d'Alain Mafart resteront identiques à celles qu'il connaît dans le Maximum Security Prison de Paremoremo, à une quarantaine de kilomètres d'Auckland, qui est le centre de détention le plus moderne en Nouvelle-Zélande.

Ce même mercredi, Mᵉ Soulez-Larivière s'est rendu à la prison de Mount-Eden pour une ultime visite à Dominique Prieur. « *Je m'associe entièrement aux propos d'Alain Mafart*, a déclaré celle-ci à son avocat. *J'espère que cette regrettable affaire n'interdira pas à la France et à la Nouvelle-Zélande de retrouver des relations sereines et amicales dans leur intérêt réciproque. Maintenant, commence pour moi le plus difficile avec des conditions de détention qui, pour des raisons légales, seront plus dures, notamment en ce qui concerne les possibilités de communiquer avec mes proches.* »

Ce durcissement s'est d'ailleurs concrétisé mercredi matin, où la possibilité de parler au téléphone à son mari a été, pour la première fois, refusée à Mᵐᵉ Prieur. Seuls, les appels des avocats ne feront pas l'objet de restrictions draconiennes. Plus sombre perspective encore pour le capitaine Prieur qui pourrait prochainement être transférée de la maison d'arrêt d'Auckland à un centre de détention de droit commun à Wellington ou à Christchurch, dans l'île du Sud, où sont incarcérées les personnes déjà condamnées.

Cela voudrait dire que l'officier français n'aurait plus la possibilité de recevoir la visite de ses avocats néo-zélandais, Mᵉ Curry et son assistante, jusqu'ici d'une grande assiduité... Pour l'instant, aucune décision n'a été prise sur le lieu de détention de Mᵐᵉ Prieur par l'administration pénitentiaire. Cependant, ses avocats néo-zélandais ont précisé, jeudi, que son transfert dans une prison de Wellington ou de Christchurch ne devait pas intervenir avant un mois ; le capitaine Prieur devrait donc passer Noël à la prison de Mount Eden, située à Auckland. Quant aux droits de communiquer avec sa famille, ils ont été ramenés à deux appels téléphoniques par semaine.

...Oubliés, les faux « Turenge » ne le sont pas, en tout cas, dans les querelles politiques intérieures françaises et néo-zélandaises. Après que le premier ministre, M. David Lange, eut décidé de faire de leur sort un argument électoral en vue de la consultation de novembre 1987, il a été imité, mercredi — en Nouvelle-Zélande même, — par un député socialiste français du Parlement européen. Membre d'une délégation arrivée dans la capitale néo-zélandaise depuis une semaine, M. Louis Eyraud — qui s'est présenté comme un proche du président de la République — a exclu, dans une interview parue mercredi dans un quotidien de Wellington, que la France puisse opposer un quelconque veto au sein de la Communauté européenne visant à contrecarrer les importations de mouton et de produits laitiers néo-zélandais. Dans un entretien téléphonique accordé à des journalistes français, M. Louis Eyraud a défini le cadre de sa démarche : « *Je ne suis mandaté par personne pour faire ces déclarations et j'agis uniquement au titre de député européen* ». Le vice-président de la commission agricole du Parlement européen a précisé avoir invoqué un point de vue purement technique pour affirmer que la CEE ne romprait pas les accords commerciaux actuellement en vigueur ni ne compromettrait ceux qui seront négociés au mois d'août prochain.

M. Eyraud a évoqué la menace que constituerait, selon lui, pour le commerce extérieur néo-zélandais une victoire de l'opposition aux élections législatives de mars 1986 : « *Si la droite reprend le pouvoir*, a-t-il indiqué, *elle pourrait réclamer des sanctions économiques contre la Nouvelle-Zélande (...). Le sort des prisonniers devra être réglé avant cette échéance.* »

FREDERIC FILLIOUX.

AU SYNODE DE ROME

Les évêques du tiers-monde font entendre leur voix

De notre envoyé spécial

Cité-du-Vatican. — « *L'Eglise ne doit pas s'enfermer dans ses problèmes internes. Elle doit écouter les cris du monde.* » L'homme qui martèle ces mots dans l'enceinte du synode, rompant la monotonie des interventions, est un Brésilien. Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, se fait ici le porte-parole d'une Eglise latino-américaine qui, à la suite du concile, a fait l'« *option pour les pauvres* ». « *L'Eglise à venir*, déclare-t-il, *sera l'Eglise des pauvres. Elle doit se battre pour la justice et pour la libération intégrale de l'homme dans le Christ. Non pas par choix politique, mais par esprit de service.* »

Le synode extraordinaire est une tribune pour les jeunes Eglises du tiers-monde. Et comment en serait-il autrement dans une assemblée où leurs représentants sont plus des deux tiers ? Le président du CELAM (Conseil épiscopal d'Amérique latine), Mgr Quarracino, prenant mardi la parole, avait annoncé d'emblée qu'il ferait son intervention en espagnol, la langue parlée par la moitié de la population catholique concentrée dans le sous-continent américain.

Les délégués du tiers-monde n'en finissent pas d'égrener les bénéfices du concile, notamment l'adaptation de la liturgie aux langues et aux rites locaux, l'éveil des vocations, l'engagement social, l'action missionnaire, la diffusion de la Bible. L'évêque du Burundi, Mgr Ruhuna, affirme qu'il n'a pas assez de bibles dans son pays pour répondre à la demande et est obligé d'en emprunter chez les protestants... A l'autre bout du monde, l'évêque thaïlandais précise qu'il a fallu plus de cinq ans pour avoir dans son pays une traduction des documents de Vatican II, et que certains n'y sont toujours pas disponibles.

Mais c'est le thème de la misère et des droits de l'homme qui revient le plus souvent. L'évêque de Haïti, Mgr Gayot, déclare que l'Eglise est « *la seule force crédible* » de son pays, grâce à ses campagnes « *pour la promotion intégrale de l'homme, pour la défense de ses droits, pour l'affirmation de sa dignité, dans le respect des textes du concile* ».

Les communautés ecclésiales de base qui, dans certains pays latino-américains, africains et asiatiques, transforment les paroisses traditionnelles en groupes de catéchèse de prières, de célébration et de promotion sociales, ont été citées à plusieurs reprises en exemple dans l'assemblée synodale, malgré les soupçons politiques qui pèsent parfois sur elles. « *C'est l'un des fruits les plus tangibles du concile* », a même dit un évêque africain. « *A travers ces communautés de base*, a ajouté le représentant de l'océan Indien, *les pauvres deviennent eux-mêmes des évangélisateurs.* » Un voile pudique a cependant été jeté jusqu'à présent sur les sanctions qui ont frappé les promoteurs de la théologie de la libération.

HENRI TINCQ.

L'Église et les empires

Cité du Vatican. — « *La constitution hiérarchique de l'Eglise apparaît comme l'esquisse et la promesse de l'unité du genre humain* », a déclaré, dans son intervention du 27 novembre, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris.

Il s'en est expliqué, notamment ainsi : « *Jadis, le primat romain a pu être perçu comme un obstacle à la communion des Eglises, mais les deux conciles du Vatican ouvrent de nouvelles perspectives qui anticipent sur l'avenir de l'humanité. Cela est clair désormais aux yeux de tous : l'Eglise ne coïncide pas avec les empires. L'unité qu'elle espère et opère est d'un tout autre ordre que politique. Aujourd'hui, le primat de Pierre peut apparaître comme garant de l'unité, qui affermit les particularités de l'Eglise, tandis que le collège des évêques structure cette communion catholique à travers la diversité des cultures. La constitution de l'Eglise est symbolique de la forme d'unité espérée par l'humanité : cette unité appartient tout ensemble à l'ordre de la personne et de la communion.* »

Sept rectorats changent de titulaires

Sept rectorats changent de titulaires après les nominations intervenues au conseil des ministres du mercredi 27 novembre (nos dernières éditions du 28 novembre). M. Jean-Claude Cubaud, conseiller technique au cabinet de M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, est nommé à Dijon, où il remplace M. Christian Forestier, appelé à d'autres fonctions. M. Georges Riera, recteur de l'académie de Nice, est nommé à Besançon, où il remplace M. Jean Gallot, nommé à Amiens. Dans cette ville, M. Gallot remplace M. Claude Mesliand, nommé à Nancy-Metz, en remplacement de M. Claude Chalin (recteur de différentes académies, dont Paris, depuis vingt ans).

Mᵐᵉ Monique Lafon-Augé, recteur d'Orléans, est nommée à Nice. Elle est remplacée par M. Xavier Greffe, professeur à l'université de Paris-I et chef de la mission des technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale. Enfin, M. Claude Lambert, professeur à l'université de Provence, est nommé recteur de l'académie de Limoges en remplacement de M. Bernard Bach, appelé à d'autres fonctions.

● **DIJON : M. JEAN-CLAUDE CUBAUD**

[Né le 11 mai 1940 à L'Isle-Jourdain (Vienne), M. Jean-Claude Cubaud est ingénieur diplômé de l'INSA de Lyon. Assistant de cette école à partir de 1962, il est docteur ès sciences en 1967. Professeur à partir de 1974, il est directeur de l'INSA de Rennes de 1977 à 1982. Spécialiste de génie civil, il a dirigé le laboratoire bétons et structures de l'INSA de Lyon jusqu'en 1984, date à laquelle il devient conseiller technique au cabinet de M. Roland Carraz.]

● **LIMOGES : M. CLAUDE LAMBERT**

[Né le 13 mai 1939 à Dieuze (Moselle), M. Claude Lambert est professeur de physiologie végétale. Après avoir enseigné au lycée Kléber de Strasbourg, il est nommé en 1967 attaché de recherche dans un laboratoire du CNRS de cette ville. De 1972 à 1974, il enseigne au Togo et en Côte d'Ivoire et organise un laboratoire de physiologie végétale à Lomé. Nommé professeur en 1977, il enseigne à l'université de Robein, avant d'être nommé en 1980 à l'université de Provence (Aix-Marseille-I).]

● **ORLEANS : M. XAVIER GREFFE**

[Né le 16 octobre 1944 à Clermont-Ferrand, M. Xavier Greffe est docteur en sciences économiques. Assistant à l'université de Paris-I en 1967, il est nommé à l'université de Paris-XIII en 1970 après avoir été reçu à l'agrégation de sciences économiques et de gestion. Professeur à l'université de Paris-I depuis 1978, il est responsable du DESS d'économie de cet établissement. A partir de 1981, il dirige le centre de recherches « *travail et société* » de l'université de Dauphine.]

AU TRIBUNAL DE PARIS

Histoire et gotha tsariste

Il ne déplaît pas à la justice de se voir sollicitée sur les énigmes de l'Histoire. Cela la distrait des litiges ordinaires et lui permet, d'une certaine manière, de concurrencer Alain Decaux. Ainsi, mercredi 27 novembre, le président de la première chambre civile, M. Jean Douvreleur, et ses assesseurs se montraient tout disposés à écouter les récriminations du prince et de la princesse Dolgorouky, ainsi que celles du duc Vladimir Romanov, contre l'auteur d'un livre publié en 1983 par les éditions Fayard, sous le titre *Moi, Alexis, arrière-petit-fils du tsar,* dont ils demandaient la saisie.

Allait-on pouvoir rouvrir le vieux débat sur le massacre du 17 juillet 1918 à Iekaterinbourg de Nicolas II et de sa famille, dont Alain Decaux, précisément, avait fait, le 20 novembre, le sujet de son dernier « dossier » à Antenne 2 ? Allait-on pouvoir produire des éléments de nature à établir que cette tragédie eut des rescapés ? Car tel était bien, de nouveau, le sujet puisque l'auteur du livre se présente comme un descendant de la grande-duchesse Marie, l'une des filles de Nicolas II, en exposant que celle-ci échappa à ses bourreaux, se réfugia en Roumanie, s'y maria, y eut un fils dont il s'affirme lui-même le fils.

La prétention n'est pas mince. Elle l'est si peu que le tribunal avait ordonné la comparution personnelle de ce « prétendant » auquel il aurait bien aimé poser quelques questions. Las ! On ne le vit point paraître. En son nom parla seulement Mᵉ Robert Michat, porteur d'une lettre par laquelle le « descendant » indiquait qu'il vivait en Espagne, que sa condition d'apatride dans ce pays ne lui permettait pas de le quitter, n'étant pas assuré de pouvoir y retourner et que, de surcroît, en raison du piètre succès de son livre (quatre mille exemplaires seulement vendus), il n'avait pas les moyens de s'offrir, fût-ce pour aider la justice, un voyage en France. Dérobade ? Les demandeurs ne manquèrent point de le proclamer.

Qui est-il d'ailleurs exactement cet apatride ? Le descendant des Romanov ? Un prince d'Anjou, duc de Durazzo, ou tout simplement, comme l'assurent ses adversaires, un personnage douteux qui se nommerait tout bonnement Alexis Brimeyer et aurait connu en Belgique quelques déboires judiciaires ? Autant de questions préalables qui devaient appeler une réponse car le tribunal entendait évidemment savoir quelle est l'identité exacte du défendeur.

Tout ce que l'on a appris par Mᵉ Michat, peu au courant, selon son propre aveu, du dossier de ses adversaires, c'est que notre homme « *n'a jamais dit qu'il veut porter le nom de Romanov* ». En revanche, il se présente, mordicus, comme arrière-petit-fils du tsar, devenu prince d'Anjou de Bourbon-Condé, duc de Durazzo, sa mère ayant épousé en troisièmes noces un prince d'Anjou qui l'adopta. Quant à ce nom de Brimeyer, s'il fut effectivement celui d'un précédent mari de sa mère, enlevée elle-même à dix-sept ans par ce triste sire, il refuse, lui, de le porter.

Voilà qui demeurait suffisamment confus pour ne point satisfaire des juges. Ceux-ci, dès lors, en étaient réduits à deux constatations. La première était l'absence de ce Brimeyer, qui se dit prince d'Anjou et descendant du tsar, né au Zaïre et dont le tribunal entend examiner les preuves et documents. Sous quel nom vit-il en Espagne ? Où est la déclaration d'adoption faite en sa faveur par le prince d'Anjou ? A quelle date a-t-elle été enregistrée ? etc. La seconde constatation, non moins importante, était l'absence de toute conclusion au nom de ce prétendant en réponse à l'assignation dont il est l'objet, en même temps que les éditions Fayard.

Le tribunal, qui s'est donc trouvé dans l'obligation de renvoyer en attendant que l'affaire soit en état d'être plaidée, a vraiment paru le premier navré de cette partie remise.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Nanterre : l'affaire de coups et blessures à la Maison des associations et coopératives de Sèvres.* — Inculpé de coups et blessures à agents à l'occasion de son arrestation, le lundi 7 octobre, lors de l'intervention des forces de police à la Maison des associations et coopératives de Sèvres (*le Monde* du 9 octobre), M. Eddy Laurent a comparu le mardi 26 novembre devant la 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre. Le défenseur de M. Laurent a relevé que son client était accusé d'avoir frappé des policiers au même moment mais dans des endroits différents et a produit un document qui accréditerait la thèse d'une machination policière dans cette affaire.

Jugement le 3 décembre.

Mᵉ YVES BAUDELOT ÉLU AU CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS

Le deuxième tour de scrutin pour la désignation des membres du conseil de l'ordre du barreau de Paris a abouti, mercredi 27 novembre, à l'élection de M. Yves Baudelot et à celle de Mᵐᵉ Sylvia Zimmermann qui ont obtenu, respectivement, 744 et 734 voix, dépassant ainsi la majorité absolue requise, qui était de 699 ; 1 498 avocats ont pris part au vote et 1 397 suffrages ont été exprimés.

Pour les six sièges qui restent à pourvoir, les meilleurs résultats ont été les suivants : Mᵐᵉ Françoise Navarre (651 voix), MM. Christian Charrière-Bournazel (618), Philippe Lucet (613), François Morette (547), Dominique Bouder (544), Pierre Achache (403), Jean Pellissier (359) et Yves Laurin (342).

[*Le Monde* se réjouit de l'élection de M. Yves Baudelot, qui est son avocat depuis 1976. Sa direction comme ses collaborateurs ont pu, tant dans la conduite des procès intentés à notre journal qu'à l'occasion des conseils ou consultations que M. Baudelot a donnés sur la conduite des activités de la SARL Le Monde, apprécier la bonne grâce, la compétence et la conscience d'un juriste scrupuleux jusqu'au perfectionnisme.

Pour sa part, le bâtonnier Guy Danet, en proclamant le résultat de cette élection, devait exprimer « *le plaisir que nous avons de savoir qu'au 1ᵉʳ janvier 1986, il y aura encore un Baudelot au conseil de l'ordre* ». C'était une élégante manière de saluer à la fois M. Yves Baudelot et son père, M. Bernard Baudelot, qui fut, en 1972 et 1973, un bâtonnier de Paris apprécié et respecté, et reste aujourd'hui un ancien bâtonnier toujours très présent dans sa profession.]

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Après *la Marseillaise*, la devise de la République revient en force dans les écoles. Jadis toujours inscrit au fronton des établissements scolaires, mais aujourd'hui souvent disparu ou effacé, le « Liberté, Égalité, Fraternité », qui date de 1792, va trouver une nouvelle jeunesse. Trois créations graphiques de la devise républicaine ont été retenues par un jury présidé par M. Claude Manceron, historien de la Révolution, au terme d'un concours organisé par le ministère de l'éducation nationale. « *Une nation qui perd le sens de ses emblèmes est une nation qui se défait* », a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, en remettant les prix aux lauréats à l'école Boulle (Paris), premier des soixante-dix-huit mille établissements à avoir adopté le nouveau graphisme pour son fronton. Un numéro d'appel téléphonique est mis à la disposition des collectivités locales intéressées : (16-1) 45-50-00-01.

AMNESTY INTERNATIONAL MANIFESTE A PARIS

Harceler les tortionnaires

La torture, tout le monde — ou presque — est contre. Et tout le monde a tendance à baisser les bras. Ce fléau peut pourtant être combattu avec efficacité — il recule même ici ou là — à condition de mobiliser l'opinion publique et de harceler les Etats. C'est le sens de la « *grande manifestation silencieuse* » à laquelle Amnesty International invite les Parisiens, samedi 30 novembre à 14 heures, de la gare Saint-Lazare au Trocadéro.

Amnesty a lancé sa première campagne mondiale contre la torture en 1972. Au cours des treize années écoulées, cette plaie s'est étendue dans certains pays, mais a diminué dans d'autres. Quantifier l'évolution du phénomène ne serait ni très significatif ni d'ailleurs possible. La section française d'Amnesty (1) note, en tout cas, trois évolutions positives : on est aujourd'hui mieux informé sur la torture qu'en 1972 ; on s'occupe davantage des victimes ; et des règles internationales plus ambitieuses ont été, sinon appliquées, du moins édictées.

L'Assemblée générale des Nations unies, notamment, a adopté le 10 décembre 1984 une nouvelle convention contre la torture. Parmi ses objectifs : empêcher les tortionnaires de trouver refuge dans d'autres pays et d'invoquer en guise d'excuse les ordres de leurs supérieurs. D'autre part, la commission des droits de l'homme des Nations unies vient de décider de nommer un rapporteur spécial pour les questions de torture. Détail intéressant : il pourra étudier tous les cas qui lui seront soumis, sans se limiter aux pays signataires de la convention.

Des initiatives sont également prises au niveau national. Plusieurs Etats, comme l'Argentine ou la Grèce, ont adopté de nouvelles lois. A Washington, les deux branches du Congrès ont voté une résolution qui oblige les ambassadeurs américains à examiner les accusations de torture dans les pays où ils sont détachés...

Amnesty International a lancé, le 4 avril 1984, une nouvelle campagne mondiale pour l'abolition de ces actes de barbarie qui, souvent, ne visent pas à « faire parler » un prisonnier, mais au contraire à le faire taire définitivement, à le démolir, après des souffrances épouvantables. Des appels ont été lancés à tous les gouvernements. Ils ont reçu plus de réponses qu'on ne l'aurait imaginé. Exemple parmi d'autres : la Colombie a cru devoir faire savoir à Amnesty que les « abus » commis par les militaires allaient être sanctionnés.

« *Nos meilleurs résultats, nous les obtenons par la prévention*, souligne Chantal Desormeaux, membre de la section française du mouvement. *C'est dans les heures ou les jours qui suivent une arrestation que la torture risque d'avoir lieu. Dès que nous prenons connaissance d'un cas, grâce à un réseau de télex international, nous multiplions les démarches auprès du gouvernement concerné. De plus en plus, les autorités politiques ont peur d'avoir à rendre des comptes à l'opinion internationale* ».

Beaucoup reste à faire, malheureusement. Selon Amnesty, dans un tiers des pays membres des Nations unies, la torture est un traitement de routine et un moyen de gouvernement. L'organisation humanitaire, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1977, veut pousser un maximum d'Etats à ratifier, sans réserves, la récente convention des Nations unies. Aucun ne l'a encore fait.

Un simple bout de papier ? Pas forcément : « *Des textes de ce genre nous servent de base juridique*, explique Chantal Desormeaux. *Quand nous intervenons auprès d'un Etat, nous n'invoquons pas des raisons morales : nous le prenons au mot. Cela peut paraître utopique, et pourtant c'est efficace dans un certain nombre de cas.* » Toute la force d'Amnesty est dans cette approche : arracher une à une des victimes à leurs bourreaux, ne parler que de personnes bien précises et non de principes généraux.

ROBERT SOLÉ.

(1) 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. : 45-57-65-65.

● *Un principal de collège condamné pour une gifle.* — M. Bernard Hasne, principal du collège de Montmartin-sur-Mer (Manche), a été condamné à 1 000 francs de dommages-intérêts pour avoir giflé un élève.

Le Monde
DES LIVRES

Les séductions de Voltaire

Voltaire revient, à travers sa correspondance, et sous la plume de divers biographes : René Pomeau, Christiane Mervaud, Laurence Jyl. Hélas ! Roger Peyrefitte s'en est mêlé. Et Voltaire n'est pas content.

LA vie de Voltaire possède toutes les séductions susceptibles d'enflammer un biographe : elle est longue, aventureuse, brillante, riche d'ambiguïtés et de retournements, de cocasseries et d'intrigues, de petitesses et de grandeur. Il faudrait être un bien mauvais écrivain *pour tirer un livre ennuyeux d'une* existence qui le fut si peu. D'autant que, pour guider et accompagner sa route, le biographe dispose du plus fabuleux des *guides : vingt mille lettres environ* dans lesquelles Voltaire raconte et se raconte, et de la manière la plus vivante qu'on puisse rêver.

Pourtant, depuis la grande biographie de Gustave Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle,* parue il y a plus de cent ans, personne n'avait osé écrire une vie du *grand homme qui ne repose pour* l'essentiel sur ce travail, certes estimable, mais qui appartient à un autre âge de la critique et de l'histoire.

Le livre de Roger Peyrefitte n'échappe pas à cette paresse. Pour ce qui est des grandes lignes, des faits au jour le jour, il démarque le vieux Desnoiresterres et ses erreurs. Mais il est vrai que le souci de Peyrefitte n'est pas de distiller une exacte chronique. Il laisse volontiers ce genre de recherches à de laborieux universitaires. Ce qui lui importe, c'est que son Voltaire ne ressemble à aucun autre, la science et la vérité dussent-elles en souffrir. Vous ne trouverez donc dans ses 900 pages de récit ni la moindre indication de source ni le moindre début d'une preuve. Peyrefitte affirme, cela doit vous suffire. Il affirme quoi ? Qu'il a collé son œil au trou de la serrure du dix-huitième siècle et qu'il y a vu partout des homosexuels qui s'ébattaient. C'est la grande nouvelle, la sensationnelle révélation et la colonne vertébrale de tout son ouvrage : l'omniprésence pédérastique.

Tous les ragots

Et il est vrai que, pour satisfaire son obsession, Roger Peyrefitte s'est probablement surmené. Il a ramassé tous les ragots, donné crédit à toutes les diffamations, pris pour argent comptant les refrains crapuleux des ruisseaux et les quatrains de la vidange. Sa pêche est abondante, même si, en l'absence de toute indication d'origine, il est difficile de distinguer ce qui appartient en propre – si l'on ose dire – au florilège de l'époque de ce qui sort des réserves personnelles de l'auteur.

Et Voltaire dans tout cela ? On l'oublie souvent, au profit de scènes dont il pourrait avoir été le témoin ou de personnaliés scandaleuses qu'il a rencontrées ou qu'il aurait pu croiser. Quand on le retrouve, c'est encore, le plus souvent, pour nous plonger dans la description de ses caractéristiques *sexuelles et de ses pulsions* libidineuses qui suscitent davantage de commentaires que ses œuvres.

On pouvait au moins espérer que ce triste paquet soit livré sous *un emballage* attrayant. De fait, Peyrefitte a cherché, dans un louable souci de sympathie à l'égard de son modèle, à se faire passer pour le Voltaire de notre époque, saupoudrant çà et là sa prose de quelques archaïsmes, osant ailleurs une construction tarabiscotée dans le but de « faire dix-huitième ».

Il faut malheureusement, ces petits artifices effacés, se rendre à l'évidence : l'imitation tourne à la caricature. Quand Voltaire a de l'esprit, son biographe minaude ; quand il est rapide, l'autre est court ; quand l'auteur de *Candide* jette sur le monde un regard acéré, Roger Peyrefitte se borne à chausser son lorgnon à fantasmes.

Le mystère du créateur et du stratège

Après ce pavé gras, les presque quatre cents pages de René Pomeau sur le même sujet, la jeunesse de Voltaire, font figure d'allègre gambade. René Pomeau est probablement le meilleur spécialiste français de Voltaire. Il dirige une équipe importante de chercheurs qui l'ont aidé à mettre au point ce volume, le premier d'une série de cinq dont l'ambition affirmée est de servir de nouvelle base biographique aux études voltairiennes. Nous quittons avec lui les ruelles du bluff et du scandale pour nous engager sur des avenues et des routes enfin dignes de Voltaire : la recherche pas à pas, ligne à ligne, de ce qui a constitué le génie voltairien, le mystère créateur de ce jeune homme bien doué et le mystère social de ce stragège de la réussite qui parvint, de provocations en courtisaneries et de bastilles en exils tumultueux, à se faire porter sur le trône du royaume des lettres et à incarner aux yeux du monde civilisé la quintessence de notre culture nationale.

Sans jamais alourdir son récit par de pesantes considérations théoriques ni par l'utilisation abusive de l'argot universitaire, il n'est pas un angle d'approche, pas une grille de compréhension que n'emprunte René Pomeau pour essayer d'éclairer cette existence fantasque, et cette machinerie intellectuelle et sensible qui fonctionne continuellement à un rythme très élevé, mais avec de fulgurantes accélérations, d'incompréhensibles pannes, d'époustouflantes libérations d'énergie et des langueurs inattendues.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 24.)

CAGNAT

Les premiers froids

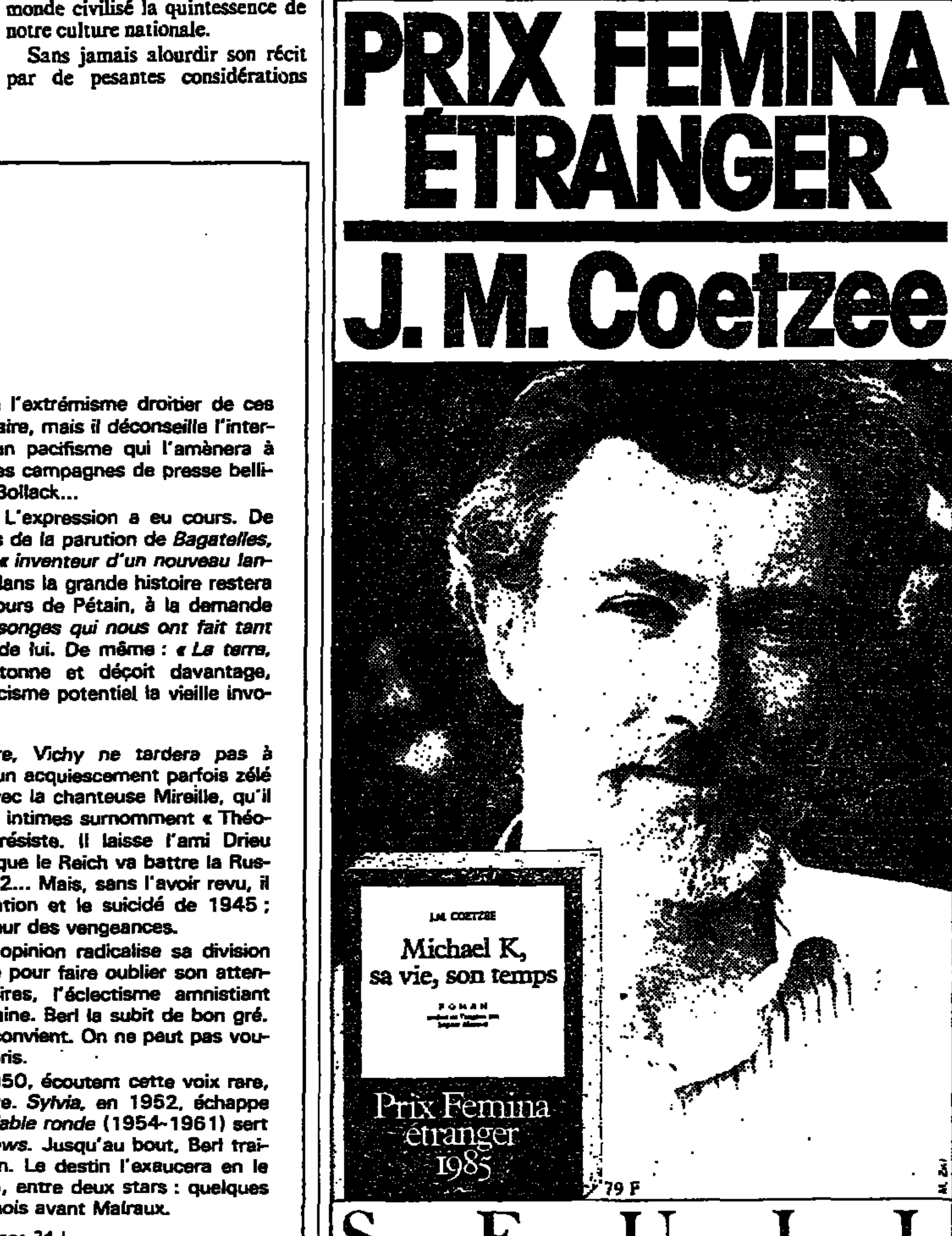
par JACQUES LAURENT

IL y a des expressions neutres et plutôt abstraites, telles « le petit matin », « l'arrière-saison », « un temps de Toussaint », « un ciel bas », « les premiers froids », qui touchent plus vivement que des *sensations ou des images* précises. Pendant une lente journée, j'ai vécu les premiers froids. En lisant.

J'avais commencé ma mati*née avec la biographie (1) que* Laurence Jyl vient de consacrer à Marie-Louise Denis, la nièce insolite de Voltaire. Une gourmande fort peu désintéressée, *« laide mais joviale »,* qui aura joué auprès du maître plus de rôles que maître Jacques puisque, amante et administratrice, comédienne à l'occasion, garde-malade plus souvent qu'elle ne *l'aurait souhaité, elle a lié sa vie* à celle de l'illustre européen que toutes les cours se disputaient.

(Lire la suite page 24.)

(1) *Drôle de nièce,* de Laurence Jyl, Lattès, 321 p., 89 F.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Essais, d'Emmanuel Berl.

Chasse aux dilemmes

ENCORE une exhumation ! Les jeunes lecteurs doivent trouver que l'édition et la presse n'en finissent pas de ranger les portraits d'ancêtres sur la cheminée du salon. Et l'oncle Théodore ? Un peu plus, on oubliait l'oncle Théodore !... Cette fin de siècle ressemble au dernier acte de *la Cerisaie,* lorsque les châtelains expropriés traînent leurs malles hors de la véranda *bien-aimée, au son funèbre des volets qu'on cloue.*

Mais aussi, quel empressement met-il, ce siècle, à tourner la page ! Plus il dispose de machines à se souvenir, plus il oublie. Berl, vous avez dit Berl ? Des mains tavelées, un éternel plaid sur les épaules frêles, une longue mèche d'argent à la Jankélévitch, *l'œil* amusé par ses doutes généreux, le mari de Mireille, mais si : Mireille, le petit chemin qui sentait la noisette... Ça ne vous dit toujours rien ? Alors recommençons ; il le faut.

Emmanuel Berl est né en 1892, d'une famille juive parente des Proust et des Bergson. Condorcet, DES de lettres, un bout de Sciences-Po. Par naissance et flair, Berl fait partie des chanceux voués à croiser les contemporains capitaux. La preuve : il assiste à la première du *Sacre du printemps,* où se serrent dans une même loge, tenez-vous bien, Rodin, Renoir et Proust. *Il lit ce dernier dans les tranchées. Il le* rencontre en 1917, année où un autre ami, Drieu La Rochelle, épouse une de ses cousines. Avec le même Drieu, il fréquente les maisons closes, et y tombe amoureux d'une certaine Suzanne, que lui disputera... André Breton ! Si le monde des gens qui comptent *n'est pas petit, qu'est-il ?*

PLUS sérieux : Berl partage avec Drieu la crainte que l'Europe ne vive ses « derniers jours » – ce sera le titre d'un éphémère journal de leur invention, en 1927. A cela près que Drieu appelle de ses vœux l'écroulement, alors que Berl voudrait protéger la paix comme on retient son souffle au-dessus d'un cierge mourant.

Familier de Gide et surtout de Malraux – à qui l'a présenté... le philosophe Gabriel Marcel ! – Berl se situe à gauche. *« Le capitalisme,* dit-il, *est la négation de tout idéal humain. »* Il participe à l'aventure de *Marianne,* l'hebdomadaire lancé par Gaston Gallimard pour retenir ses auteurs tentés par *Candide* ou *Gringoire,* et qui s'opposera à l'extrémisme droitier de ces derniers. *Il soutient le Front populaire, mais il déconseille* l'intervention en Espagne, au nom d'un pacifisme qui l'amènera à approuver Munich, à condamner les campagnes de presse bellicistes, et à en accuser un certain Bollack...

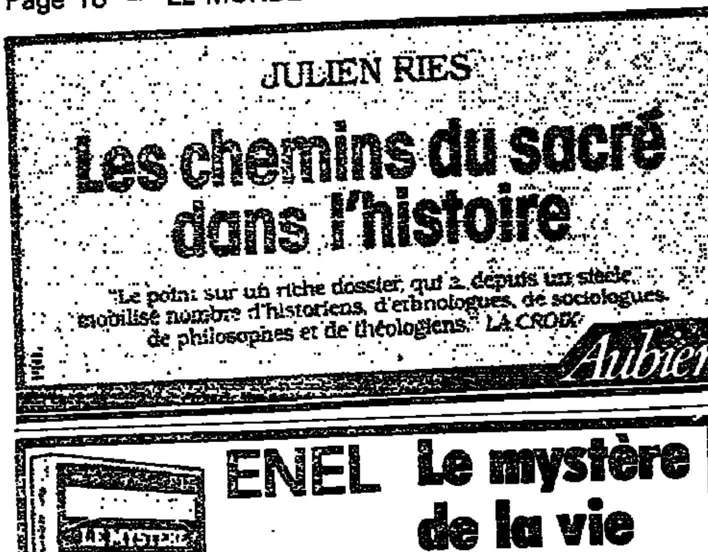
Alors, juif de droite, Berl ? L'expression a eu cours. De fait, *s'il se brouille avec Céline lors de la parution de Bagatelles,* en 1938, il absoudra, en 1974, l'*« inventeur d'un nouveau langage ».* Un de ses titres à entrer dans la grande histoire restera sa contribution aux premiers discours de Pétain, à la demande de son ami Bouthillier. Les *« mensonges qui nous ont fait tant de mal »,* le 25 juin 1940, c'est de lui. De même : *« La terre, elle, ne ment pas » ;* ce qui étonne et déçoit davantage, lorsqu'on sait ce que draine de racisme potentiel la vieille invocation de la glèbe aux semelles...

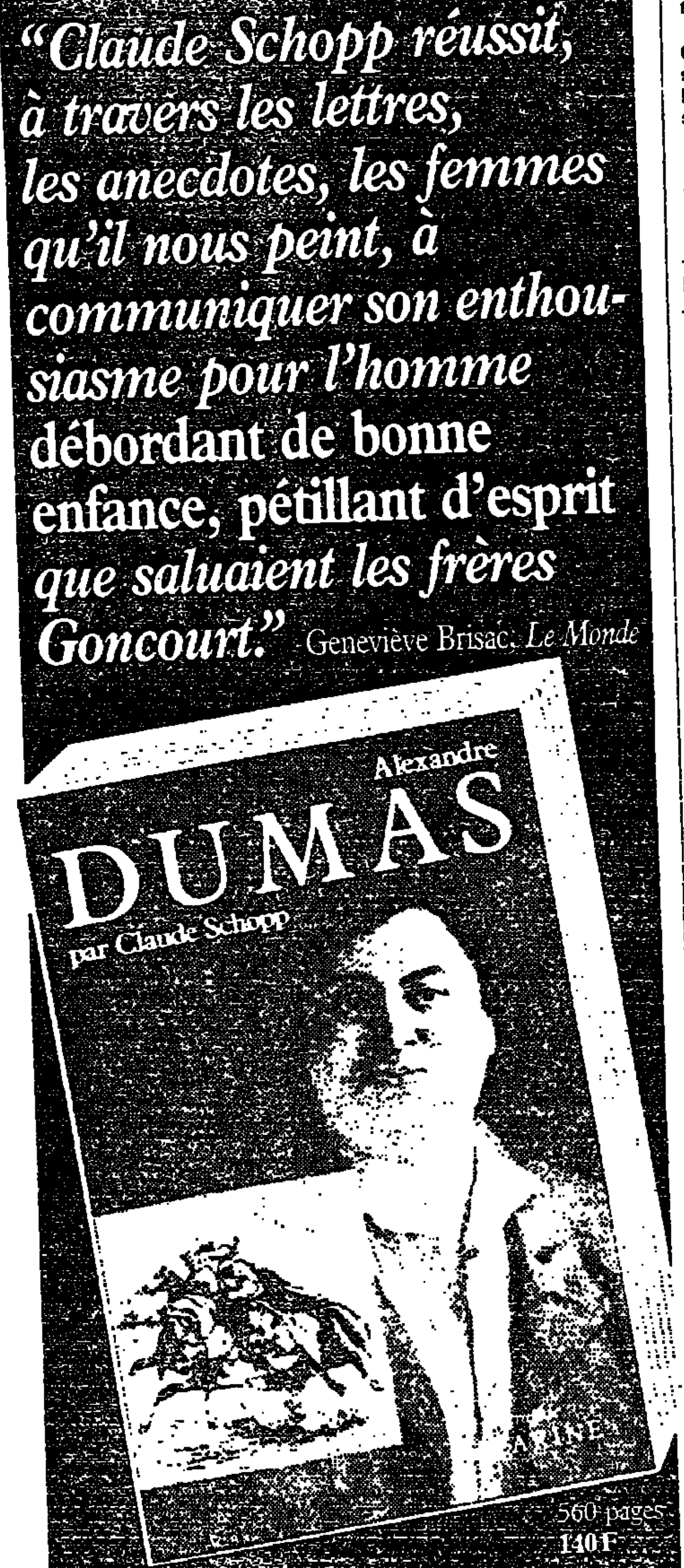
L'IDÉAL *de retour à la terre, Vichy ne tardera pas à* l'accompagner, en effet, d'un acquiescement parfois zélé aux persécutions nazies. Avec la chanteuse Mireille, qu'il a épousée en 1937, celui que ses intimes surnomment « Théodore » se cache en Corrèze et résiste. Il laisse l'ami Drieu s'enferrer dans la conviction folle que le Reich va battre la Russie en 1941 et l'Amérique en 1942... Mais, sans l'avoir revu, il excusera l'aveuglé de la collaboration et le suicidé de 1945 ; par sens aigu de l'amitié, par horreur des vengeances.

Dans une après-guerre où l'opinion radicalise sa division en deux camps retranchés comme pour faire oublier son attentisme mollasson des années noires, l'éclectisme amnistiant vous expose à la mise en quarantaine. Berl la subit de bon gré. La discrétion à contre-courant lui convient. On ne peut pas vouloir être à la fois célèbre et incompris.

Seuls Camus et Nimier, vers 1950, écoutent cette voix rare, et supplient, en vain, de l'entendre. *Sylvia,* en 1952, échappe aux multitudes. Le *Journal de la Table ronde* (1954-1961) sert de bulletin de liaison aux *happy fews.* Jusqu'au bout, Berl traitera la gloire en accident importun. Le destin l'exaucera en le faisant mourir, en novembre 1976, entre deux stars : quelques semaines après Morand, et deux mois avant Malraux.

(Lire la suite page 24.)





A LA VITRINE

ROMANS

Une histoire de famille

Ils sont cinq, les Barani. Le père, Stéphane, psychologue que la boisson et le manque d'amour conduiront à la déchéance sociale ; la mère, Sophie, une Allemande jamais débarrassée de l'empreinte paternelle, et, dans l'ordre chronologique, Flora, Joseph, Petit-Pierre. De leur histoire, du Niger où Stéphane, en 1962, est en mission pour l'étude des danses de possession des Zarmas du Sahel, à un banal immeuble de la Rive gauche où, un soir de 1985, Joseph raconte l'Afrique à sa jeune nièce, Béatrice Shalit a construit un roman auquel conviennent plusieurs définitions.

Exotique pour la place qu'y tient l'Afrique, mais sans stéréotypes. D'amour, par la description des sentiments qui rassemblent et déchirent le couple, et par le très fort symbole incarné par *« le plus jeune frère »* dont le mutisme a l'éloquence des désespérés qui attendent sans mendier. Psychologique enfin, et moins parce que le père en fait profession que pour la manière discrète et efficace avec laquelle Béatrice Shalit nous conduit dans le secret de ces cinq âmes qui forment ce qu'on appelle une famille.

Et jamais les personnages qui gravitent plus ou moins intimement autour d'elles – ce sont des révélateurs – ne rompent le rythme d'un récit qui nous emporte vers le double dénouement, l'un atroce, l'autre portant témoignage que la vie continue. Implacablement, nous sommes pris dans les mailles que tissent les rapports croisés du père et de sa fille, du frère aîné et de la sœur, du petit dernier et des autres, de l'épouse qui lance : *« Où est ta dignité d'adulte ? »* à l'époux qui répond : *« Dignité et adulte, deux termes que je ne connais pas. »*

C'est émouvant sans sensiblerie. C'est cruel comme la vie. Et cela sonne juste comme il arrive quand l'auteur domine également ses personnages et les mots pour les dire. – P.-R. L.

★ LE PLUS JEUNE FRÈRE, de Béatrice Shalit, Ed. Bernard Barrault, 243 p., 78 F.

Pérégrinations amoureuses

Les femmes algériennes racontent : c'est dans la lignée de ces récits, longtemps étouffés, que s'inscrit ce premier ouvrage de Badia Hadj Nasser. Confessions d'une petite fille, puis d'une jeune femme, il se place à la croisée de différents mondes, dont il souligne l'incommunicabilité : confrontation, en Algérie, entre deux civilisations, imperméables l'une à l'autre ; coexistence, aussi, d'un univers masculin et d'un univers féminin, irréductibles dans leur différence.

Thématique du gynécée, donc, évocation conventionnelle d'une sensualité aux « raffinements » typiquement féminins : *« Affaires de femmes : odeur de coquillages, de sang fade, de sueur et d'urine chaude »*.

Mais, avec le déracinement géographique, l'émancipation sexuelle et amoureuse, l'ouvrage bascule dans la narration éclatée des amours de l'héroïne : porté par une écriture limitée à la perception, ce récit décrit inlassablement, et avec un enthousiasme remarquable, l'émoi amoureux. Traité à l'échelle internationale (Philippe, Gianfranco, Rachid et les autres...), ce thème n'ajoute rien à une éventuelle problématique du rapport interethnique, et ne parvient pas même à conférer au *Voile mis à nu* le piquant de l'exotisme. – F. L.

★ LE VOILE MIS A NU, de Badia Hadj Nasser, Ed. Arcantère, 256 p., 79 F, 38, rue Bezout, 75014 Paris.

● EN POCHE

● Le roman préhistorique est resté un domaine littéraire que peu d'écrivains ont exploité. J.-H. Rosny aîné, entre la fin du siècle dernier et le début des années 30, écrivit plusieurs romans et nouvelles relevant de ce genre délaissé, dont *la Guerre du feu*, adaptée récemment au cinéma. La collection « Bouquins » (Robert Laffont) réédite l'ensemble de ces textes.

● Trois livres d'histoire paraissent dans la même collection : l'édition définitive de l'ouvrage de Hugh Thomas *la Guerre d'Espagne*, paru pour la première fois en 1961 (traduit par J. Brousse, L. Hess et C. Bounay), et les deux derniers tomes du *Monde et son histoire*, dirigé par Maurice Meuleau : *les Révolutions européennes et le partage du monde, dix-huitième - dix-neuvième siècle* et *le Monde contemporain 1914-1918*, par Louis Bergeron et Marcel Roncayolo (tome 3) ; *le Monde contemporain de la seconde guerre mondiale à nos jours*, par M. Roncayolo (tome 4).

● Dans le même domaine historique, trois reprises aux Editions Complexe : préfacé par Pierre Vidal-Naquet, le livre de Michel R. Marrus *les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus* (nº 28) étudie les attitudes des membres de cette communauté face à « l'Affaire » et tente d'élucider la délicate question de l'assimilation ; après son livre sur *Richelieu* (Fayard, 1983), Michel Carmona décrit, dans *la France de Richelieu* (nº 29), la naissance mouvementée d'une nation moderne ; enfin, dans *l'Angleterre au temps de la guerre des Deux Roses* (nº 30), Paul Murray Kendall a brossé une fresque de l'Angleterre dans la seconde moitié du quinzième siècle, en s'attachant à l'étude des attitudes et des mentalités.

● Selon Epicure, *« la terre entière vit dans la peine ; c'est pour la peine qu'elle a le plus de capacité »*. Dans son essai *Epicure et ses dieux*, paru en 1946 et aujourd'hui réédité dans la collection « Quadrige », aux PUF, André-Jean Festugière analyse la doctrine épicurienne et tente de démontrer que le sentiment pessimiste peut s'accorder avec une morale de la lutte et de l'effort.

● L'étude de Max Weber, *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme* a été publiée en 1920. La collection Agora (nº 6), chez Plon, reprend ce texte important dans le domaine de la sociologie religieuse en y joignant *les Sectes protestantes et l'Esprit du capitalisme*, datant de 1906.

● La collection « Champs », chez Flammarion, publie, sous le titre *Ethnopsychanalyse complémentariste* (nº 139), un choix d'études de Georges Devereux, disparu en mai 1985, et l'ouvrage de Denis Richet, *la France moderne : l'esprit des institutions*, étude sur la genèse du système institutionnel de l'Ancien Régime.

● Dans la collection « Biblio », le Livre de poche publie deux romans de Mikhaïl Boulgakov : *la Garde blanche* (nº 3063), sur la guerre civile en Ukraine, et *le Maître et Marguerite* (nº 3062), célèbre récit fantastique découvert en 1966, vingt-six ans après la mort de Boulgakov (traduit du russe par C. Ligny).

● Six nouvelles de science-fiction d'Emmanuel Jouanne et Jean-Pierre Vernay sont publiées sous le titre *Dites-le avec des mots*, dans la collection « Présence du futur », chez Denoël (nº 410). Les problèmes de la communication, déjà difficile dans notre bas monde, prennent des dimensions surprenantes lorsque l'univers est livré à l'imagination des auteurs de science-fiction...

SOCIOLOGIE

Le jazz et la marijuana

Outsiders, de Howard S. Becker, est depuis plus de vingt ans un des classiques de la sociologie américaine. Avec celle de Goffman (publiée en français aux Éditions de minuit), l'œuvre de Becker, non encore traduite, est représentative du courant « interactionniste », né dans les années 50 à l'université de Chicago, qui a inspiré notamment de nombreuses recherches sur la « déviance » (1).

Ce qui intéresse Becker, ce sont moins les caractéristiques sociales du « déviant », susceptibles d'expliquer son comportement, que la manière dont ce comportement s'inscrit dans un ensemble d'activités : celle du « déviant », qui en général transgresse une norme, celle des autres « déviants » qui font son apprentissage, celle des « entrepreneurs de morale » qui créent les normes, celle des agents qui les font – ou non – appliquer.

La déviance est en quelque sorte la résultante de ces diverses initiatives. *« La déviance*, écrit Becker, *est une propriété, non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte. »*

Cette approche permet de rendre compte d'une manière beaucoup plus riche de la réalité sociale de la déviance, comme le montrent les deux cas étudiés par Becker, celui des fumeurs de marijuana et celui des musiciens de jazz.

Elle suppose une patiente enquête sur le terrain, à la façon d'un journaliste : lorsque l'observation est aiguë et le style limpide, comme chez Becker, la monographie se lit agréablement.

Ajoutons qu'*Outsiders* se clôt par un chapitre plus théorique, qui présente une vue synthétique de la méthode et qui surtout pose d'importantes questions, dans un langage toujours clair, sur le rôle du sociologue, sa morale, ses engagements politiques. – Th. F.

★ OUTSIDERS, de Howard S. Becker, traduit par J.-P. Briand et J.-M Chapoulié, Ed. A.-M. Métailié, 248 p., 95 F.

(1) Sur l'interactionnisme, on lira avec profit *les Sociologues américains et le siècle*, de Nicolas Herpin (PUF, 1973), et deux études de Jean-Michel Chapoulié, publiées l'une dans la *Revue française de sociologie* (octobre-décembre 1984) et l'autre en préface à la présente édition d'*Outsiders*.

POÉSIE

José Maria de Heredia, héraut des prouesses légendaires

De ses origines cubaines, ce fils d'un père espagnol et d'une mère normande a tiré l'éclat de son nom : José Maria de Heredia. Une promesse d'exotisme. Promesse tenue avec les sonorités cuivrées qu'il lança en 1893 dans le recueil des *Trophées* qui, du jour au lendemain, fit de lui un poète célèbre et l'une des figures de proue du mouvement parnassien (la première édition fut épuisée en vingt-quatre heures). Deux ans plus tard, préféré à Zola et à Verlaine, il entrait à l'Académie française.

Des générations d'écoliers ont récité devant le tableau noir des poèmes des *Trophées*, richesses, prouesses et légendes antiques corsetées par les cadences rigoureuses du sonnet. Heredia a fait rêver à de troublantes voluptés :

Et sur elle courbé, l'ardent [Imperator
Vit dans ses larges yeux étoilés [de points d'or
Toute une mer immense [où fuyaient des galères.

comme il a su, de même, exalter les imaginations par les flamboyances guerrières :

Et là-bas, sous le pont, [adossé contre une arche,
Hannibal écoutait, pensif [et triomphant,
Le piétinement sourd des légions [en marche.

L'édition complète, soigneusement annotée et commentée, que nous donne aujourd'hui Mme Simone Delaty, permettra-t-elle de renouer avec l'art d'un poète trop oublié ? On connaît les limites de ce montreur d'ombres : son goût des archaïsmes, des rimes travaillées, des images précieuses qui aboutit parfois à un mythologisme esthétisant, artificiel. Il reste, cependant, que cette « légende des siècles » garde, par bien des vers, un pouvoir enchanteur.

José Maria de Heredia, qui ne se reconnaissait *« que du talent »*, guidé jusqu'à l'académisme par son *« amour de la poésie pure et du pur langage français »*, coloriste et versificateur, archéologue des civilisations mortes, a laissé, dans l'amoncellement de ses « trophées », de quoi réveiller en chacun de nous de mystérieuses rêveries. – P. K.

★ ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES, de José Maria de Heredia, édition critique par Simone Delaty, Les Belles-Lettres, deux volumes de 358 p. et 392 p., 360 F et 350 F.

Un lieu d'air

L'AU-DELA est une flaque d'eau. On y voit le ciel s'enfoncer dans la terre et les oiseaux voler profondément. Le monde passe à l'envers devant lui-même, visible et intouchable, enfermé dans son reflet. Cette image revient et revient dans le roman de Didier Pemerle, *A trois jours de moi*. Mais non, ce n'est pas une image : le livre lui-même est cette lame d'eau sur laquelle penché...

Le regard est clair : il voit les choses, les visages, les gestes, tout est normal sauf qu'en les voyant il les tient au milieu de la vue, à une distance qui, même si elle est minuscule, reste infranchissable. La main peut toucher la surface de l'eau, elle pourrait aussi bien toucher la peau des yeux : ici et là, l'infini se retire aussitôt, puis il remonte dès que la main rentre chez soi. Alors, celui qui a risqué le mouvement éprouve un trou d'absence dans la proximité, comme si le regard n'était pas une relation, mais une coupure – comme si le regard découpait des blocs de transparence où l'autre serait pris.

Tout arrive donc derrière une glace. Il me semble qu'aucun livre ne crée pareil état de solitude. Rien de sinistre, au contraire, car cette solitude vous y êtes comme poisson dans l'eau. Elle a même une saveur et de l'humour ; la première donne un goût très particulier à l'air : elle en fait un élément qui toujours circule de syllabe en syllabe, un drôle de sang mi d'espace et mi de temps, qui envahit le lecteur, et le voilà tout bouleversé. C'est que nous sommes dans *l'après* – l'après quoi ? Il y a bien eu quelque catastrophe originelle : Paris s'est effondré, mais la survie est devenue la vie. Cette situation établit tout dans l'envers. Ou l'au-delà.

Quant à l'humour, lui aussi tient à une circulation, et pas simplement aux trouvailles du dire. Tantôt il jaillit du ralenti et des brusques reprises, qui donnent aux propositions de la phrase des postures surprenantes, une espèce de déhanchement qui séduit et qui se moque de séduire ; tantôt il est lié à la vitesse même du récit, qui rebondit sur des incongruités et n'en est pas moins entraînant. Ainsi de la bizarre histoire de l'Indien Ollincalli, fameuse supercherie ou extraordinaire mise en abîme de l'autre.

Le romanesque, ici, est un élan, un rythme, nullement l'habile dosage d'ingrédients que ce mot d'ordinaire étiquette. Dès lors qu'il lit, le lecteur est emporté, et il en va du livre comme du présent, qui sans cesse est là, devant nous, se faisant et dans le même temps passant. Bien sûr, c'est ce mouvement qui compte et le vent qu'il fait au visage, mais dans un livre ce vent est plein de mots dont on ne sait jamais s'ils passent ou repassent, s'ils viennent ou s'en vont. Didier Pemerle s'est établi dans la pliure de cette ambiguïté : le lecteur le suit et ne s'y retrouve pas. Mais l'égarement est un effet de ce lieu d'air où les mains ne rencontrent jamais ce que touchent les yeux.

A la fin, quand on se retourne sur le parcours, ce n'est pas l'envie de le raconter qui vous empoigne, mais le désir de faire partager une étrange beauté toute d'attention minutieuse et tendre aussi bien que de désolation, d'absence et de coups d'œil par-dessus l'épaule. Cette beauté est étrange parce qu'elle dépossède d'eux-mêmes ceux qui la regardent. Mais comment posséderait-on la passante qui ne s'arrête et ne fait face qu'en faisant de nous son passage ?

BERNARD NOEL.

★ A TROIS JOURS DE MOI, de Didier Pemerle, Robert Laffont, 176 p., 65 F.

DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Comment traduire les vers chinois de Li Bai

Dans Vacances du pouvoir (Gallimard, 1983), Paul Jacob avait présenté au public français des poèmes de la dynastie des Tang (618-907), âge d'or de la poésie chinoise classique. Il consacre aujourd'hui un nouveau recueil à Li Bai (701-762), *le plus célèbre des poètes de cette époque, et aussi un des plus géniaux* et des plus fantasques. Li Bai était attiré par la pensée et l'alchimie taoïstes, et fasciné par la pilule d'immortalité obtenue à partir de cinabre. Il cherchait aussi souvent l'inspiration dans le vin, et la légende raconte qu'il périt noyé après avoir tenté, une nuit d'ivresse, d'embrasser la lune qui se reflétait dans les eaux du fleuve Bleu.

Paul Jacob a traduit ici plus de cent poèmes de Li Bai. Il a pris le parti, pour garder les structures métriques de la langue source, de transposer les vers chinois en décasyllabes ou alexandrins rimés. Le résultat est souvent étonnant et probant, mais ces contraintes empêchent parfois le traducteur de rendre la totalité du sens chinois. Le poème qui suit, *Au pavillon de la Grue jaune : adieu à Meng Haoran*, dont le mot à mot est le suivant : *Vieil - ami - ouest - quitter - Jaune - Grue - pavillon Buée - fleurs - troisième - mois - descendre - Yang - préfecture - solitaire - voile - lointaine - silhouette - émeraude - espace. Seulement - voir - Long - Fleuve - ciel - bout - couler*
a été ainsi rendu :

Au pavillon de l'Ouest, mon ami m'a quitté ;

Dans un brouillard de fleurs, il descend à la ville.

Le dessin de la voile à l'azur s'est mêlé ;

Seul se voit le Long Fleuve au bout du ciel qui file.

Et voici la traduction qu'en avaient donnée Y. Hervouet et Tchang F.-J. dans l'*Anthologie de la poésie chinoise classique*, de P. Demiéville (Gallimard, 1962) :

Vieil ami, me laissant à l'Ouest, au pavillon de la Grue jaune,

Dans les fleurs vaporeuses d'avril, vous descendez à Yang-Tcheou.

La voile solitaire, lointaine silhouette, se perd dans l'espace azuré ;

Je ne vois que le Grand Fleuve qui coule à la rencontre du Ciel. » A.P.

★ **FLORILÈGE, de Li Bai. Traduit du chinois par Paul Jacob. Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 272 p., 95 F.**

ESSAI

L'Arménie entre négativisme et activisme

Arménien au Liban, qu'il a quitté un peu avant une guerre qu'il sentait venir, Kévork Baghdjian, docteur en sociologie juridique et spécialiste des civilisations arménienne et arabe, est, dans sa nouvelle patrie d'adoption, le président élu de la Fédération des groupes ethniques.

Tout en plaidant — mais avec doigté — pour la reconnaissance par la République turque actuelle des massacres d'Arménie perpétrés au début du siècle par l'Empire ottoman, l'auteur trace un parallèle, qui ne sera peut-être pas du goût de tous les nationalistes arméniens, entre l' « *activitisme* » de ces derniers et le « *négativisme* » d'Ankara.

Mais ce plaidoyer pour des concessions mutuelles est aussi un livre dense, bourré de chiffres et de citations, véritable raccourci des malheurs contemporains du peuple arménien. Le tout est appuyé sur un précieux aide-mémoire chronologique et une abondante bibliographie. Une pierre nouvelle, et de qualité, sur un sujet qui ne promet pas de quitter l'actualité de sitôt.

J.-P. P.-H.

★ **LE PROBLÈME ARMÉNIEN : DU NÉGATIVISME TURC A L'ACTIVISME ARMÉNIEN. OU EST LA SOLUTION ? de Kévork Baghdjian. Payette et Simms, Québec, diff. Samuelian, Paris, 299 p., 70 F.**

DESSINS

La griffe d'Hippolyte Romain

Hippolyte Romain dessine moins qu'il ne croque. Comme le ferait un photographe saisissant son sujet en instantané, Hippolyte Romain happe ses modèles au plein de leur mouvement, sans l'interrompre. Les bouches vont parler, *les yeux clos s'entrouvrir et les masques du carnaval* de Venise virevolter.

Publié aux Editions Régine Deforges (ressuscitées grâce au pactole de *la Bicyclette bleue)*, l'ouvrage d'Hippolyte Romain s'intitule, et à juste titre, *Reportages*. Du ruineux Lucas-Carton aux Puces snobifiées, d'un défilé de mode au Festival de Cannes 1985 qu'il *suivit pour le Matin de Paris*, Hippolyte Romain restitue ce qu'il a vu sans le rendre immobile ni plat. Il transmet intacts le geste et le relief.

Son crayon est pire que féroce, il est juste. Ce croqueur pourtant riche de style ne s'approprie pas ce qu'il faut bien appeler ses victimes. Ce style, cette griffe, protège le vrai. Y compris lorsque, quittant des mondes dits légers, il s'en va glaner des choses vues du côté de Berlin-Est.

Hippolyte Romain s'était déjà fait un nom grâce à sa collaboration à l'hebdomadaire *Gai Pied*. Chaque semaine, sous le titre « Les chéries », il met en scène les ridicules et parfois les drames de l'univers homosexuel. On le savait donc déjà plus que doué le crayon à la main.

Mais on le découvre aussi homme de plume dans *Reportages*, puisqu'il y accompagne ses dessins — rehaussés d'aquarelle — de textes qui ne sont pas moins dignes d'éloge. Soit qu'il se moque de la clientèle parvenue d'un restaurant de grand luxe, soit qu'il fasse la connaissance, au Festival de Cannes, des facilités de la note de frais.

Soit encore, mais sur un autre ton, qu'il observe, à propos de Berlin-Est : « *Il n'y a vraiment rien. Et avec ce rien les gens vivent*



quand même. » Le vieux mariage de la plume et du crayon, qu'on croyait disparu avec les progrès de la technique, revient en force, et cette restauration est un bonheur.

Ph. B.

★ **REPORTAGES, d'Hippolyte Romain (un volume grand format). Editions Régine Deforges, 94 p., 129 F.**

HUMOUR

Pour éconduire un créancier

Jacques Sternberg n'a pas gardé un très bon souvenir de son passage, dans les années 50, au service du courrier commercial d'un club de livres spécialisé dans la vente par correspondance. Il y apprit néanmoins les mille et une manière de répondre à un client qui réclame avec insistance un volume commandé et payé. Jacques Sternberg sait être féroce, hautain, vulgaire. L'important étant, dans toutes les correspondances, d'enrober une mauvaise foi évidente dans des arguties si alambiquées que le destinataire ne peut que s'incliner.

Jacques Sternberg fait œuvre de salubrité publique en nous apprenant comment éconduire un créancier. Vous savez, ces personnes qui, non contentes de vous avoir vendu un objet, le plus souvent inutile, ont l'outrecuidance de vouloir être payées.

Quel délice, par exemple, que cette réponse un rien agacée :

« *Cher Monsieur,*

» *Encore vous ?*

» *Encore une facture que nous avons négligé de payer ? Et après ?*

» *Tout cela pour la somme ridicule de 24 000 F. Que diriez-vous si nous vous devions 30 000 F ?*

» *Vous avez de fortes échéances à la fin du mois, nous dites-vous. Et à notre déchéance à la fin de ce mois, y avez-vous pensé ?...* »

P. Dra.

★ **LES VARIATIONS DE STERNBERG (POUR CLAVIER DE MACHINE A ÉCRIRE SUR DEUX THÈMES DE LETTRES COMMERCIALES), de Jacques Sternberg. Le Pré-aux-Clercs, 205 p., 95 F.**

DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Guy Richard : *Histoire de l'amour en France.* — Un rapide survol de l'histoire amoureuse de notre pays, du Moyen Age à la Belle Epoque. L'idée que la France est la patrie du libertinage et de la paillardise, des alcôves et des maisons closes, en sort notablement renforcée. (Editions J.-C. Lattès, 341 p., 120 F.)

● Pietro Redondi : *Galilée hérétique.* — La réhabilitation récente de Galilée par Jean-Paul II a remis la célèbre affaire à l'ordre du jour. Le livre de Pietro Redondi, jeune chercheur au CNRS, est une minutieuse enquête sur les implications scientifiques et théologiques du procès intenté par le Saint-Office au savant florentin. (Traduit de l'italien par M. Aymard, éditions Gallimard, 447 p., 150 F.)

● Jacques Le Goff : *l'Imaginaire médiéval.* — Dans cette suite d'essais, Jacques Le Goff étudie «*le domaine privilégié de l'imaginaire*» dans un Moyen Age dont il récuse les limites chronologiques traditionnellement admises. Les thèmes abordés sont les suivants : le merveilleux, l'espace et le temps, le corps, la littérature, les rêves et l'anthropologie politique. (Editions Gallimard, 352 p., 120 F.)

● Alexandre Skirda : *les Cosaques de la liberté. Nestor Makhno, le cosaque de l'anarchie, et la guerre civile russe 1917-1921.* — Le destin de Nestor Ivanovitch Makhno (1889-1934), paysan anarchiste ukrainien, et sa lutte pour créer des « soviets libres ». (Lattès, 480 p., 115 F.)

SOUVENIRS

● Bernard Delvaille : *Bordeaux.* — Dans la belle collection « *Villes* », aux éditions du Champvallon, Bernard Delvaille avait publié un *Londres*. Il évoque aujourd'hui Bordeaux et son passé, ses écrivains et ses poètes. « *Les tours et les détours de la mémoire font du passé une glace de Venise brisée, dont il faut rassembler les éclats.* » Signalons également, dans la même collection, le livre d'Yves Véquaud sur Bénarès. (Editions du Champvallon, 109 p., 72 F.)

URBANISME

● Robert Joly : *la Ville et la Civilisation urbaine.* — Dans cet essai, Robert Joly, architecte, analyse l'évolution du phénomène urbain et les étapes qui ont marqué l'histoire des villes. (Messidor-Editions sociales, 274 p., 90 F.)

LITTÉRATURE

● Gérard de Nerval : *Aurélia.* — Il n'est pas besoin de présenter ce texte magnifique. La première partie d'*Aurélia* fut publiée moins d'un mois avant la mort de Gérard, en janvier 1855. La présente édition reproduit le texte paru dans la *Revue de Paris*, sans les retouches effectuées après la mort de Nerval. (Editions Lachenal et Ritter, 196 p., 85 F.)

THÉATRE

● Luigi Pirandello : *Théâtre complet, tome II.* — Le deuxième volume de « La Pléiade » consacré au théâtre de Pirandello contient les vingt dernières pièces des *Masques nus*. Le maître d'œuvre de cette édition, Paul Renucci, est mort avant la parution de ce volume. (Editions Gallimard, «Pléiade», 1 650 p., 320 F jusqu'au 31 janvier 1986, ensuite 360 F.)

ANTHOLOGIE

● Claude Duneton : *la Puce à l'oreille.* — Réédition, revue augmentée et reliée, d'un ouvrage paru en 1978 et qui a connu un grand succès. Les expressions populaires sont répertoriées par thèmes, et accompagnées de leurs origines. (Editions Balland, 341 p., 120 F.)

NOUVELLES

● Jean-Pierre Chabrol : *Contes à mi-voix.* — De courts récits, des portraits esquissés, la voix de l'écrivain et l'écriture du conteur. (Editions Grasset-France-Inter, 263 p., 75 F.)

GASTRONOMIE

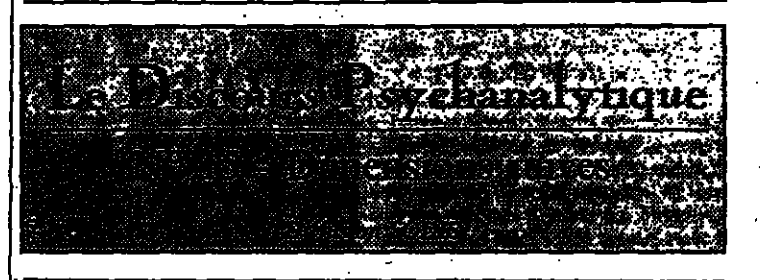
● Christine Armengaud : *la Suède à dos de cuillère.* — Le petit livre de Christine Armengaud est une « *lettre de voyage gourmande* » au pays de la reine Christine. Les recettes, présentées et commentées par l'auteur, qui fit un long séjour en Suède, invitent le lecteur à goûter, d'abord par l'esprit, une cuisine souvent insolite. (Editions Actes Sud-Alain Barthélemy, 132 p., 69 F.)

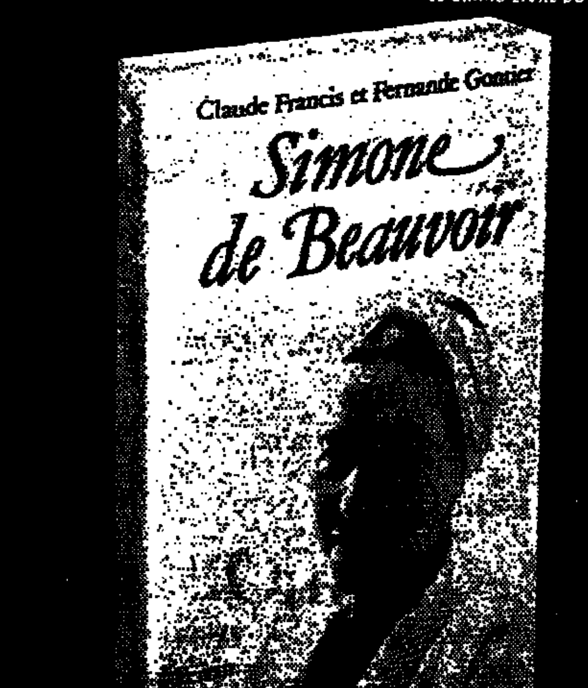
LETTRES ÉTRANGÈRES

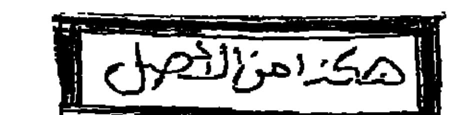
● Lucio Cardoso : *Chronique de la maison assassinée.* — Passions, meurtre, scandale, inceste... Une femme passe dans une vieille famille du Minas-Gerais qui vit dans l'orgueil de sa grandeur passée et précipite une chute inéluctable... (Traduit du portugais (Brésil) par Mario Carelli. Mazarine, 420 p., 120 F).

● Martin Buber : *Une terre et deux peuples. La question judéo-arabe.* — Un ensemble d'écrits pour la plupart inédits — discours, essais, lettres — rédigés entre 1918 et 1965, sur les problèmes judéo-arabes. (Textes réunis par Paul Mendes-Flohr, traduits de l'allemand par Dominique Miermont et Brigitte Vergne. Lieu commun, 410 p., 150 F).

● Dante : *la Divine Comédie. L'Enfer.* — Un voyage initiatique vers l'horreur inimaginable dans une édition bilingue et une traduction nouvelle de l'auteur de *Dante écrivain*. (Traduction, introduction et notes de Jacqueline Risset. Ouvrage publié avec le concours du Centre national des lettres. Flammarion, 352 p., 98 F).







LA VIE LITTÉRAIRE

« Masques » : le pari du mensuel

Les animateurs de la revue *Masques se lancent dans une aventure* qu'ils savent périlleuse : ce jeudi 28 novembre sort le premier numéro de *Masques* mensuel. *« Une revue mensuelle doit être le miroir de la vie culturelle mais aussi la projection de nos envies et de nos désirs »*, explique son directeur, Jean-Pierre Joecker. *Masques ne se veut* pas un magazine d'actualité culturelle, mais une revue qui allie information, réflexion et esthétique (avec de très belles photos en noir *et blanc) à partir des divers types* de création culturelle.

Pour ce nouveau journal, l'équipe a *renoncé au sous-titre « revue des homosexualités »* qui figurait sur le *Masques* trimestiel. *« Nous sommes passés à un stade où il n'est plus besoin d'étiqueter les choses*, précise Jean-Pierre Joecker, *nous voulons faire un journal très ouvert. »*

D'autre part, l'équipe réunie autour de Jean-Pierre Joecker continuera à assurer la publication des *Cahiers Masques*, un trimestriel, *revue de réflexion à partir de l'homo*sexualité. Le premier numéro paraîtra en janvier (50 F). La publication des albums *Masques* (80 F) continue également. Le prochain sera consacré à André Téchiné.

Quant au nº 1 du mensuel *Masques*, il sera en vente *« deux mois*, conclut Jean-Pierre Joecker, *pour bénéficier de l'accueil des lecteurs, de celui des annonceurs aussi »*. — **Jo. S.**

★ **MASQUES, mensuel, format 24 × 34, 35 F.**

Un colloque Robert Desnos à Paris

Il a fallu attendre quarante ans après la mort du poète pour qu'un colloque soit consacré à Robert Desnos. Est-ce oubli ? indifférence ? Desnos eût sans doute répondu par l'affirmative, lui qu'habita toujours le *« sens de la proximité de la mort »*, et qui disait : *« Les œuvres du passé se corrompent en même temps que les cadavres. »*

Cependant il est peut-être un autre motif à ce silence. Comment *parler de ce personnage contradic*toire, à la fois surréaliste des années 20, journaliste à l'affût des reportages, homme de radio inventeur de slogans publicitaires, poète passionné de « métier » des années 40, résistant qui meurt à Terezin le 8 juin 1945 ? Cette diversité a de *quoi laisser perplexe*. Raymond Queneau en a dit quelque chose : *« Quoi qu'il fît, il était là tout entier : il ne faisait pas le journaliste, ou l'agent de publicité* (...). *Il était Desnos journaliste, agent de publicité* (...). *Il collait au quotidien... »*

L'un des mérites du colloque, organisé par l'Association des amis *de Robert Desnos, est d'avoir inter*rogé cette diversité. Côté surréalisme, on a exploré les jeux de *Rrose Sélavy*, de *l'Aumonyme*, de *Langage cuit*, pour en montrer la portée *« référentielle » autant que « poétique »* ; les proses lyriques, où humour et rêve se croisent, furent définies comme récits *« ironiriques »*. Côté *« activités diverses »*, la passion du poète pour le cinéma, la peinture, la musique, la radio — pour tout ce qui diversifie et intensi*fie la communication — est apparue* à l'évidence. Enfin, dans les années 40, une poétique du poème se définit contre un acte de foi en la poésie : alors Gongora et Nerval, les *« coplas »* et les *« sons »* cubains apparaissent comme des modèles de justesse et de liberté.



D.R.

Robert Desnos

A la question : l'œuvre de *Desnos a-t-elle encore une réso*nance actuelle ? les auteurs qui participaient au débat ont répondu, chacun à sa manière, par l'affirmative.

Pendant ces trois jours, les discussions allèrent bon train entre universitaires français et étrangers. L'esprit pétillant du film de Roland Tual, *Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs* (sur un scénario et des *dialogues partiellement dus à* Desnos, 1944), fut apprécié, ainsi que la caméra sensible de Jean Bar*ral dans un hommage à Desnos* : *La belle saison est proche*. — **M.-C. D.**

Islam et littératures africaines

L'islam est fortement présent dans la littérature de la plus grande partie du continent noir. Sur ce *thème, « Islam et littératures africaines »*, l'Association pour l'étude des littératures africaines (APELA) — que préside Claude Wauthier — a organisé un colloque à Paris.

Le visage de l'islam tel qu'il est perçu dans ces littératures varie bien évidemment selon les époques, les aires culturelles et les auteurs. Le plus ancien des poèmes swahilis, qui date de 1652, est un hymne traduit de l'arabe *à la gloire du Pro*phète, alors que les écrivains swahilis contemporains délaissent la *poésie religieuse de leurs aînés pour* le roman ou le théâtre. Dans ces œuvres récentes, l'islam n'occupe plus, a souligné Elena Bertoncini, de l'université de Naples, la place pré*pondérante qui était autrefois* la sienne.

Chez les auteurs d'Afrique occi*dentale, l'attitude envers* l'islam est parfois critique, comme dans *les Bouts de bois de Dieu* de l'écrivain et cinéaste Sembéné Ousmane. Dans ce roman sur la grève des che*minots du Sénégal de* 1947, *la hié*rarchie musulmane, qui soutient l'administration coloniale contre les grévistes, n'est pas épargnée, comme l'a relevé Adrien Huannou, de l'université *du Bénin. Chez les* deux romancières sénégalaises Aminata Sow Fall et Mariama Ba, *toutes deux musulmanes, l'islam* n'est pourtant jamais mis en cause en tant que tel, mais les maris polygames et jouisseurs y sont dépeints comme de mauvais musulmans.

L'attitude des écrivains maghrébins est toute en nuances : ainsi l'étude de *la Mer du printemps*, de *Driss Chraïbi, à laquelle s'est livré* François Desplanques, de l'université de Nice, révèle une certaine sur*vivance du vieil antagonisme entre* Berbères et Arabes depuis la conquête du Maghreb par Oqba Ibn Nafi.

Le colloque de l'APELA s'est clos par une recension approfondie, documents à l'appui, de l'œuvre du grand érudit et écrivain musulman *du Mali, Hampaté Ba, présentée par* Hélène Eckman. — **C.W.**

Jacques Lacan à Genève

Le 4 octobre 1975, au Centre *Raymond-de-Saussure, à Genève*, Jacques Lacan fit une conférence sur le symptôme devant les mem*bres de la Société suisse de psycha*nalyse. On en trouvera la transcription dans la revue *le Bloc-Notes de la Psychanalyse* (nº 5. Distribution en France par Distique, 17, rue Hoche, 92240 Malakoff). *A la ques*tion d'un participant : les femmes sont-elles meilleures analystes que les hommes ? Lacan répondit : *« Il est clair qu'elles sont beaucoup plus actives. Il n'y a pas beaucoup d'analystes qui aient témoigné qu'ils comprenaient quelque chose. Les femmes s'avancent. Vous n'avez qu'à voir Mélanie Klein. Les femmes y vont, et elles y vont avec un sentiment tout à fait direct de ce que c'est le bébé dans l'homme. Pour les hommes, il faut un rude brisement. »*

Dans ce même numéro figure un entretien avec Freud, paru le 20 juillet 1932 dans le journal *Vu*. Il s'achève par ces mots de Freud : *« La psychanalyse fait autant de bien que l'enseignement de certaines lois économiques : elle rend capables les hommes en détresse d'une plus grande résistance en leur révélant les raisons objectives de leur situation, en supprimant ainsi la hantise d'une fatalité, d'une « malchance » personnelle. »* — **R. J.**

Michaux en poche

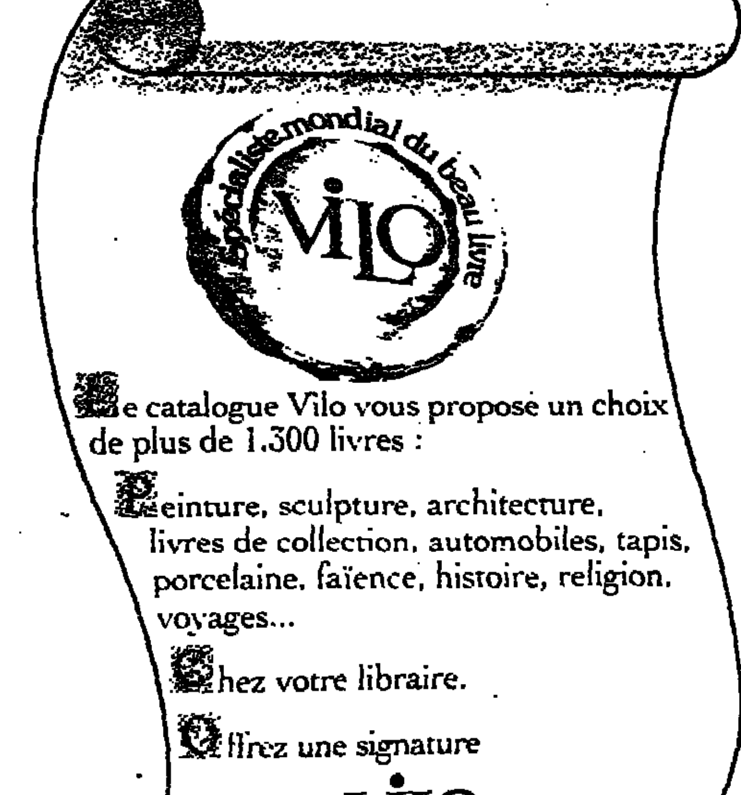
Henri Michaux aimait aussi peu les photographes que les livres de poche. Il a refusé, sa vie durant, de *voir ses œuvres banalisées sur mau*vais papier, diffusées en grande quantité, au détriment d'une qualité contrôlable.

Cette attitude a pu sembler hautaine, aristocratique..., elle était cohérente : un livre, s'il a assez de force d'existence, s'impose par lui-même, appelle le lecteur à fournir l'effort — peut-être financier, mais d'abord spirituel — pour venir jusqu'à lui.

Il faut constater que ce refus n'avait pas eu pour conséquence de réduire la renommée de Michaux ou de cantonner son œuvre dans un *cercle restreint et confidentiel*.

Les éditions Gallimard viennent de faire une entorse posthume à sa volonté en publiant, dans la collection « Poésie », *Plume* précédé de *Lointain intérieur*. Pour se faire pardonner, *la collection a repris, pour* ces admirables pages, un papier presque aussi beau qu'à ses débuts.

*D'autre part, le numéro d'octo*bre de la NRF contient deux belles proses de Michaux : *le Problème de l'herbier* et *Après*, courts textes où vacillent et se dérobent, au-dedans comme au-dehors, les plus sûres *assises du réel*. — **P. Ke.**



LIBRE OPINION

La peur d'être dupe ?

par DANIÈLE SALLENAVE (*)

SURPRENANT, et même choquant, l'accueil fait en France au prix Nobel de Claude Simon. De l'indiffé*rence*, de l'inertie, voire du dédain ; des réserves presque outrageantes. De bons mots douteux : ce prix Nobel ne serait-il pas, après Greenpeace, le *second camouflet infligé* à l'image de la France ? On laisse entendre que d'autres noms *auraient* pu être plus légitimement retenus. (Et alors ? cela prouve que nous avons, en France, plus d'un écrivain nobélisable, non que le jury de Stock*holm se serait « une fois* encore » fourvoyé.) Mais Claude Simon n'a pas besoin de nous pour défendre son œuvre. Aussi bien ne s'agit-il que de comprendre les raisons de cet étonnant déni.

J'en retiendrai trois. La première relève de ce qu'on pourrait appeler l'autodépréciation nationale, dont la forme supérieure *sévit dans les cocktails et les* dîners en ville : *« Entre nous, il n'y a plus de littérature en France, plus de grands écrivains. »* Ni de peintres, ni de musiciens... Version moderne de la peur d'être dupe ? Sot renversement d'un triomphalisme *chauvin* ?

La deuxième, je la verrais dans la perte de prestige et *d'autorité que connaît* aujourd'hui, en France, la littérature. L'image publique de l'écrivain maître à penser, directeur *de conscience, née au* dix-huitième siècle, s'est probablement éteinte à la mort de Sartre. Faut-il vraiment la regretter ? Mais la figure solitaire de l'auteur, *travailleur obscur de* l'imaginaire et de la langue, n'a pas davantage de séduction ni *de rayonnement. Peut-être parce* qu'elle n'offre que peu de prise aux médias. Peut-être aussi *parce* que la langue n'est plus un lieu privilégié de reconnaissance et d'identification.

Reste enfin le reproche *le plus* constamment fait à l'œuvre de Claude Simon : celui d'être *« ennuyeuse »* et *« artificielle »*. Artificielle ? Une œuvre entièrement animée par un souffle épi*que, écrite sous la pression* de l'histoire, qui s'y dépose en cercles toujours plus serrés ? Mais on aura reconnu, à ces mots, le procès régulièrement mené, au nom du « réalisme », contre le formalisme : terme qui désigne, pour ses adversaires, toute litté*rature qui est à la fois œuvre* et *réflexion* sur l'œuvre ; tous les livres « difficiles », aussi, ou *réputés tels*, les livres *qui ont* une langue et une écriture. En est-on là ? Faut-il voir revenir, *encore*, cet appel monotone et haineux au bon sens, à la clarté, à la vraisemblance, à la lisibi*lité ? La roue aurait-elle complè*tement tourné ? D'autres signes tendraient à le montrer, notamment un retour « hargneux » sur les années 60 — maintenant que *ne sont plus là, pour défendre* l'immense travail accompli dans la pensée, dans la théorie, la plu*part de ceux qui en avaient été* les artisans.

Peut-être les avant-gardes lit*téraires sont-elles exténuées* ; peut-être avaient-elles eu le tort de croire que la littérature, l'écriture, peuvent se *prescrire*, obéir à des mots d'ordre. Mais l'occasion de le rappeler est-elle bien choisie, lorsqu'on devrait au contraire célébrer une œuvre *toujours* exactement *partagée* entre l'obéissance aux lois du langage et l'obéissance aux lois *du monde* ?

Illisible, Claude Simon ? Mais est-ce que par hasard on trouverait lisibles ces romans médiocres qu'inspire aujourd'hui un prétendu « retour au récit » : textes sans *écriture, récits sans* loi ? Ces piles désespérantes qui s'entassent au comptoir des *libraires et où il y a, pour paro*dier une formule devenue célèbre, si peu d'aventure et encore *moins de récit*.

(*) **Ecrivain, prix Renaudot 1980 pour *les Portes de Gubbio* (Hachette/POL).**

Un inédit de Guillevic à Tübingen

Sur la lancée des *Entretiens* avec Cioran (1) (le tirage — 1 000 exemplaires — est déjà à peu près épuisé), la collection franco-allemande « Tübingen-Rive gauche » (Konkursbuchverlag Claudia Gehrke, Postfach 1621, 7400 Tübingen RFA) publie en édition bilingue un poème inédit d'Eugène Guillevic : *la Mer - das Meer* (auteur de la version allemande : Monika Fahrenbach, traductrice des *Fleurs du mal*), illustré de vingt lithographies originales de Ruth Eitle.

Alimentée à partir des textes demandés systématiquement par Jacques Le Rider aux écrivains *invités* dans le cadre des manifestations culturelles de son institut, « Tübingen - Rive gauche » annonce parmi ses prochains projets : *Rousseau et les femmes* (en allemand) par Sarah Kofman, *Picasso labyrinthe*, un texte (bilingue) de Michel Butor inspiré par le nouveau Musée Picasso à Paris. Une expérience à suivre de coédition franco-allemande. — **J.-L. R.**

(1) *le Monde* du 17 mai 1985.

A propos de l'épuration

A la suite de l'article d'Henri Guillemin sur le *De Gaulle*, de Jean Lacouture, tome II (« le Monde des livres » du 11 octobre 1985), la Société des lecteurs de Jean Paulhan nous adresse les *précisions* suivantes à propos des chiffres avancés par l'écrivain sur l'« épuration » en 1944-1945 : « Jean Paulhan fait la différence entre quatre cent mille « *exécutés*, envoyés au bagne, révoqués, ruinés, taxés d'indignité nationale » (il n'écrit pas *« assassinés »*) et quinze cent mille *« victimes »* et s'en explique dans *une note parfaitement claire* : « ... Si l'on songe, par là-dessus, qu'un homme tué, ou seulement *déshonoré, entraîne dans la ruine* sa famille entière, l'on arrivera vite à quinze cent mille victimes. »

Ont collaboré aux pages 16, 17 et 18 : Philippe Boucher, Pierre Drachline, Marie-Claire Dumas, Thomas Ferenczi, Roland Jaccard, Patrick Kechichian, Pierre Kyria, Florence Lautredou, Pierre-Robert Leclercq, Alain Peyraube, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Jean-Louis de Rambures, *Josyane Savigneau et* Claude Wauthier.

● BREF

● **L'académie des sciences, lettres et arts de Marseille organise, le 5 décembre, au Palais des beaux-arts, *un colloque consacré* à l'écrivain ANDRÉ SUARÈS (1868-1948). Le 2 décembre, M. Gaston Defferre présidera au dévoilement d'une plaque commémorative apposée sur l'immeuble qu'habita André Suarès, 91, rue Saint-Jacques, 13006 Marseille.**

● **Le Centre culturel suisse organise, le 30 novembre, une rencontre de critiques français et suisses, proposée par Robert Kopp, sur AMIEL (Centre culturel suisse, *34, rue des Francs-Bourgeois*, 75003 Paris.)**

● **Le prix Erckmann-Chatrian a été attribué, à Metz, à MICHEL CAFFIER pour son livre *l'Arbre aux pendus* (Editions Serpentoise et Presses universitaires de Nancy), qui raconte la vie romancée du dessinateur et graveur Jacques Callot.**

● **Le prix Lebret 1985 a été décerné au Camerounais ACHILLE MBEMBE pour son livre *les Jeunes et l'ordre politique en Afrique*, paru aux Editions de l'Harmattan.**

● **Une ASSOCIATION INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA PSYCHOLOGIE, indépendante des *groupements psychanalytiques* existants, vient de se constituer. Toute personne intéressée ou disposant de documents iconographiques, d'archives, de correspondances, d'inédits, etc., concernant l'histoire du mouvement psychanalytique en France et dans le *monde depuis* le début du siècle peut se mettre en rapport avec l'AIHP, c/o Dr A. de Mijolla, 46, rue de Grenelle, 75007 Paris.**

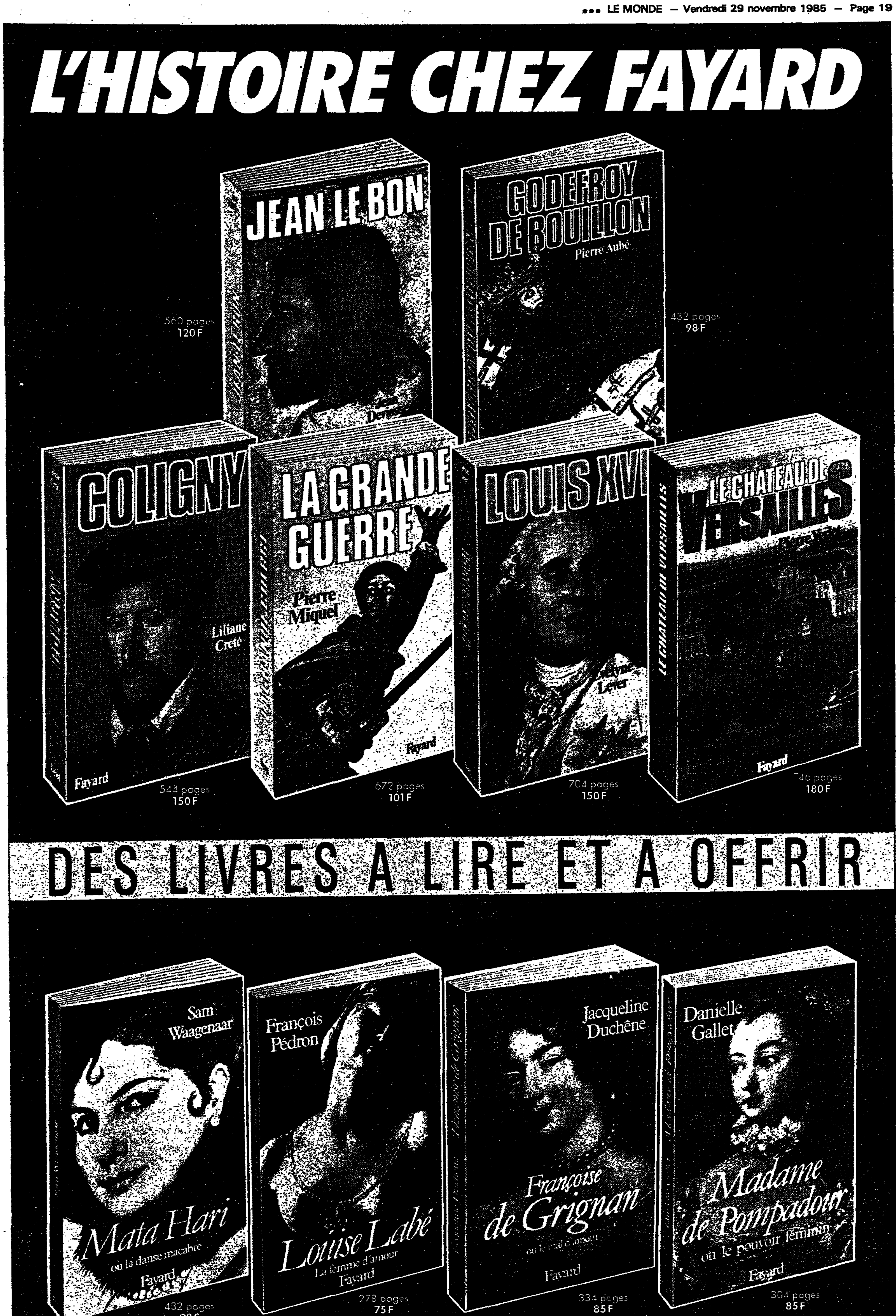
● **ETHERNITÉ est le titre d'une nouvelle revue publiée par les Editions de la différence, dans la collection « Philosophia perennis », dirigée par Michel Waldberg. Se voulant « *faustrolliens plutôt que faustiens* » — le titre de la revue est emprunté à Jarry — les animateurs *d'Ethernité, indociles aux pentes* multipliées des conformismes, publient notamment un texte d'un mystique soufi de la fin du douzième siècle, Ibn al Farid, une nouvelle *traduction* de poèmes de Giordano Bruno et un texte ésotérique de Malcom de Chazal, *la Bible du mal*.**

● ***Les Cahiers pour la littérature populaire* consacrent leur cinquième numéro (automne-été 1985) à CLAUDE TILLIER, l'auteur de *Mon oncle Benjamin*. Revue du Centre d'études sur la littérature populaire : Robert Bonaccorsi, 107, chemin des Eaux, quartier Tortel, 83500 La Seyne-sur-Mer.**

● **CONNAISSANCE DE L'ORIENT, la prestigieuse collection créée et dirigée par le professeur Etiemble chez Gallimard, reparaît désormais en collection de *poche, sous les auspices de* l'UNESCO. Les six premiers titres donnent un aperçu des collections chinoise, japonaise, indienne : *Œuvre complète*, de Tchouang-Tseu, *la Complainte du sentier*, de Bibhouti Bhoushan Banerji, *la Tradition secrète du Nô*, de Zeami, *Contes du vampire*, traduits du sanscrit, *Notes de chevet*, de Sei Shônagon, *Hymnes spéculatifs du Véda*. (Gallimard UNESCO, 35 à 45 F.)**

● **LE POÈTE AUTRICHIEN REINHARD PRIESSNITZ vient de mourir quelques jours avant son quarantième *anniversaire*. Né à Vienne en 1945, il collaborait à de nombreuses *revues* poétiques et était lecteur dans une maison d'édition de Linz. Six de ses poèmes avaient paru en 1981 dans *le Nouveau Commerce* (nº 50-51) dans une *traduction* de Gabrielle Noss et Marcelle Fonfreide.**

هكذا من الأصل



LA VIE DU LIVRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les aventures d'un « petit gars » de Coca-Cola

La percée d'une nouvelle génération d'écrivains australiens

NOUS ne sommes pas les seuls à découvrir le roman australien. Les Australiens eux-mêmes commencent à s'y intéresser. La preuve ? L'an dernier, pour la première fois, la part du livre étranger (américain et anglais essentiellement) sur le marché intérieur de ce pays est passée en dessous de la barre des 50 %. Outre l'intérêt croissant que portent les Australiens à leur propre culture, ce petit événement traduit aussi la percée d'une nouvelle génération d'écrivains. Ce ne sont pas des intellectuels mais plutôt des raconteurs d'histoires qui sondent le proche passé ou le présent d'un continent en quête de son identité.

Parmi les nouvelles voix, on peut citer Rodney Hall (l'un de ses romans a été publié ici aux Presses de la Renaissance sous le titre *In memoriam*), Peter Carey (son dernier roman, un pavé de six cents pages intitulé *Illywhacker*, vient d'être édité en Angleterre chez Faber and Faber) ou bien encore Frank Moorhouse.

Moorhouse est le produit-type de la jeune école australienne. Cet ancien journaliste, âgé de quarante-sept ans, a autant écrit pour le cinéma ou la télévision (1) que pour la littérature. Au fil des six ouvrages de fiction dont il est l'auteur, il a mis au point ce qu'il appelle lui-même la technique dite du « *roman discontinu* ».

Le qualificatif peut sembler déconcertant, le résultat l'est beaucoup moins. En témoigne *Coca-Cola Kid*, le premier récit de Moorhouse à être traduit en français. L'auteur en a tiré un scénario qu'a mis en scène Dusan Makavejev. Présenté au dernier Festival de Cannes, ce film devrait être prochainement distribué en France.

Un exotisme sans kangourous

Coca-Cola Kid, c'est l'histoire d'un cadre de la célèbre société américaine qui vient à Sidney pour essayer de faire comprendre aux autochtones qu'il n'est point de salut pour eux hors de la boisson gazeuse qu'il représente. Malheureusement, le fringant jeune homme va se heurter à un personnage du cru qui fabrique, lui aussi, un breuvage pétillant. La guerre éclate. A gauche, le progrès, l'avenir, l'Amérique ; à droite, la tradition, l'artisanat, l'Australie.

Qui l'emportera ? Là n'est pas vraiment la question. Moorhouse est un petit malin. Entre deux séquences de la guerre des bulles, il relate les déboires conjugaux de quelques jeunes couples qui discutent de la contraception, de la maternité ou de leurs préoccupations existentielles. Progressivement, le tableau se dessine d'une société australienne hantée par une seule et unique interrogation : qu'est-ce qui est bon pour nous ? Coca-Cola ? le sexe ? le puritanisme ? le syndicalisme ? le culte de la nature ou celui du passé ?

La discontinuité du roman prend ici toute sa valeur, qui permet à Moorhouse de jouer aussi bien sur le registre de l'humour, du cynisme, de la violence ou du désespoir le plus absolu. Moorhouse s'efface complètement derrière ses personnages : il les laisse, à l'image du « petit gars » de Coca-Cola, se faire engloutir par un continent qui a besoin d'eux pour construire son histoire. Une histoire d'où auraient été gommées les images d'Epinal, tels les kangourous, les boomerangs, le surf.

L'exotisme australien ne passe plus par là. Moorhouse nous fait découvrir une terre « *au bord du monde* », selon ses propres mots. Le voyage au cœur de ce pays vaut le détour. Car Moorhouse a de la patte et de l'énergie à revendre. On a d'ailleurs du mal à le lire : on le dévore !

BERNARD GÉNIÈS.

★ **COCA-COLA KID, de Frank Moorhouse ; traduit de l'anglais par Jean-Paul Delamotte. Presses de la Renaissance, 276 p., 92 F.**

(1) Moorhouse a signé huit scénarios de courts et longs métrages, dont l'un a pour titre : *La fille qui rencontra Simone de Beauvoir à Paris.*

Une leçon de maintien

Doris Lessing sauve la face des dernières amours

POUR démontrer à quel point il est difficile de percer en littérature sans nom ni réputation, Doris Lessing se dissimula, en 1984, sous le pseudonyme de Jane Somers et expédia un gros roman en deux tomes à divers éditeurs. Comme elle s'y attendait, elle eut peine à le faire accepter ; ensuite la critique la bouda. Mais il lui suffit de révéler son identité, dans une interview au *Sunday Times*, pour regagner aussitôt ses habituels et confortables tirages. Moralité ? Les gens de métier nous la baillent belle avec leur flair infaillible. Car, dès la première ligne, chacun reconnaît (après coup) la griffe de la grande romancière britannique, ou plus exactement sa poigne.

Elle saisit son sujet à bras-le-corps, se collette avec lui, jusqu'à ce qu'elle lui ait arraché son dernier souffle. L'année dernière, *le Journal d'une voisine* plongeait dans l'enfer du troisième âge. On croyait en avoir fait le tour. Erreur. Beaucoup d'eau, beaucoup de larmes doivent passer sous le pont avant le naufrage final. *Si vieillesse pouvait* règle leur compte aux tentations, aux illusions, aux faux répits que la vie nous accorde. Encore un petit instant de prière, encore une minute d'amour, implorent les quinquasexagénaires. Parfois, le destin les exauce. Qu'ils ne s'en réjouissent pas trop vite, cette ultime douceur laisse dans la bouche un goût de cendres.

Une riposte aux abus de la société permissive

Consciente du danger, Jane Somers garde ses distances. Sans un talon cassé, jamais elle n'aurait atterri dans les bras d'un galant gentleman. Il la relève, s'éloigne, elle oublierait l'incident si le hasard n'organisait une seconde rencontre. Cette fois, le courant passe, presque le coup de foudre. Attablés dans un pub, ils se regardent, « *submergés par une joie mauvaise, sauvage, exubérante* », assortie au mois d'avril qui tourne la tête de Londres. Pourtant, Jane demeure lucide. Sur le visage souriant, en face d'elle, elle discerne « *la vie elle-même, la manière dont elle écrase, rabaisse, étouffe, use les gens* », et, à l'arrière-plan, affleurant parfois entre les rides, le fantôme rayonnant de la jeunesse. Jane sait qu'elle offre, elle aussi, une double image, invisible dans son miroir mais qui se lit sur les photos. Et puis après ? Qu'importe qu'ils aient l'un et l'autre changé, chacun de son côté, puisqu'ils s'apprêtent à repartir ensemble ? Oh ! juste pour une brève escapade – en marge des ornières quotidiennes ! Afin de « *voyager léger* », ils décident d'éviter les confidences. Ni les obligations du présent ni les acquis du passé ne doivent se glisser dans cette bulle de bonheur qui voltige à l'aveuglette.

Pauvres innocents ! La réalité leur fait des cornes dans le dos. Chacun garde un fil à la patte, qui le rappelle à l'ordre en cas de tentative d'évasion. Pas question, pour Jane, de quitter ou de négliger le grand magazine féminin qu'elle mène à la baguette, qui fut toujours sa raison d'être, même au temps où elle avait un mari. D'ailleurs, à quoi servirait pareil reniement ? Jamais elle n'obtiendrait, en contrepartie, que son partenaire abandonne sa femme, ses enfants, et renonce à sa carrière de médecin en Amérique. Inutile, donc, voire dangereux, de rêver d'absolu, mais ne pourraient-ils, au moins, grappiller un peu de plaisir ? Ils y aspirent, s'y préparent, et, à l'instant fatidique, se dérobent, effrayés par cette promesse soudain gonflée de menaces. Force leur est d'admettre qu'ils n'ont plus le corps de l'emploi. Que leur reste-il ? Les rues et les parcs de Londres, des virées dans la campagne anglaise où les roses succèdent aux jonquilles. Durant quelques mois, ils s'aimeront sans même céder au besoin de se l'avouer. Puis l'homme s'en ira, la femme tirera le rideau. Place à la solitude.

Reprochera-t-on à Doris Lessing d'avoir tenu ses personnages à l'œil, comme une *nanny* britannique qui ne tolère aucun écart de langage, aucun geste, aucun émoi déplacés ? C'est sa riposte aux abus de la société permissive, dont elle se plaît à peindre les épaves. Voyez la nièce de Jane, cet immense bébé de dix-neuf ans qui dérive, son casque-radio sur la tête, au fil de la drogue et des songes creux. Comment vieillira-t-elle ? Il lui manque cette colonne vertébrale qui dresse sa tante face aux épreuves, face au temps. La nuit nous guette tous. Il convient d'y entrer debout.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LES CARNETS DE JANE SOMERS : SI VIEILLESSE POUVAIT, de Doris Lessing ; magistralement traduit par Nathalie Zimmermann. Albin Michel, 289 p., 85 F.**

● Vient de paraître, en Livre de poche, *l'Echo lointain de l'orage*, deux volumes publiés chez Albin Michel en 1979, qui font suite aux *Enfants de la violence*.

La madone du « messie »

Colleen McCullough est devenue la madone du roman à succès. En France, son titre vedette, *Les oiseaux se cachent pour mourir*, s'est vendu, toutes éditions confondues, à plus de deux millions d'exemplaires. Depuis peu, la diffusion d'une série télévisée tirée de ce roman aidant, *Les oiseaux* sont de retour sur la liste des best-sellers !

Entre-temps, un nouveau récit de l'Australienne vient d'être publié, qui s'intitule *la Passion du docteur Christian*. Quittant les voies du réalisme amoureux, l'auteur nous conte cette fois les aventures d'un médecin-messie. L'action a pour cadre l'Amérique des années 2030. Les temps sont durs, des catastrophes économiques et écologiques menacent la planète. Les gouvernants décident alors de jeter en pâture à leurs administrés un « messie ». Par malheur, l'affaire ne tournera pas comme ils l'entendent car le « messie » fera des siennes...

Bien entendu, McCullough utilise toujours les mêmes ingrédients, à savoir la médecine, la religion et l'amour. Elle s'autorise aussi, et c'est nouveau, quelques commentaires politiques plutôt acerbes. Son public traditionnel s'y retrouvera-t-il ? Possible. Après tout, *la Passion du docteur Christian* soutient la comparaison avec les romans français parus cette rentrée qui traitent de thèmes biblico-mystiques. Il est même mieux écrit.

B. G.

★ **LA PASSION DU DOCTEUR CHRISTIAN, de Colleen McCullough ; traduit de l'anglais par Françoise Cartano. Ed. Belfond, 360 p., 89 F.**

ROMANS

Les penalties de Franck Venaille

Quand la passion du football console du malheur d'être né

FRANCK VENAILLE écrit comme ces joueurs de football qu'il admire, et qui tirent un penalty avec force et finesse à la fois. Son dernier roman, *la Tentation de la sainteté*, donne envie de mieux connaître cet homme, qui nous communique si bien les mondes contradictoires qui l'habitent.

Dans les jardins du Luxembourg, Franck Venaille semble apaisé, détaché même de ce livre si proche du blues, que l'on croit, parfois, entendre, en écho, la voix de Billie Holiday.

« *Ce livre*, précise-t-il, *m'a tenu pendant quatre ans. Les deux dernières années, j'y travaillais de 10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Je tape directement à la machine et, après, je torture mon texte jusqu'à l'épuisement. Mon roman a avancé ainsi, de manière chaotique. Il m'arrivait, à bout de forces, de m'allonger. L'histoire venait alors à moi et m'investissait. Je ne puis écrire que dans un lieu extrêmement rangé. La rigueur monacale est à la base de mon travail.* »

Prenez donc le métro à Londres !

Un homme en fuite. Voilà comment nous apparaît d'emblée le narrateur de *la Tentation de la sainteté*, qui ne se console pas de s'être résigné à vivre : « *Né dans un ventre d'angoisse. Je ne voulais pas en sortir. J'attendais de mourir avant de naître.* » Il erre d'un stade de football à un autre afin de mieux égarer ses souvenirs. Et les messages qu'il expédie à son père agonisant sont les ultimes tentatives d'un fils qui croit, peut-être, que la mort ne peut emporter un être cher lorsque celui-ci a entre les mains une lettre qu'on lui a adressée.

« *Ma seule malédiction*, dit Franck Venaille, *c'est ma mémoire. Je vais toujours au plus profond. L'écrivain accomplit un travail de terrassier. Mais, en définitive, seule la noirceur remonte à la surface... J'ai relu, pour ce roman, les mystiques anglais, italiens et flamands. Le football est une mystique, aussi. Les pelouses des stades ont un caractère sacré.* »

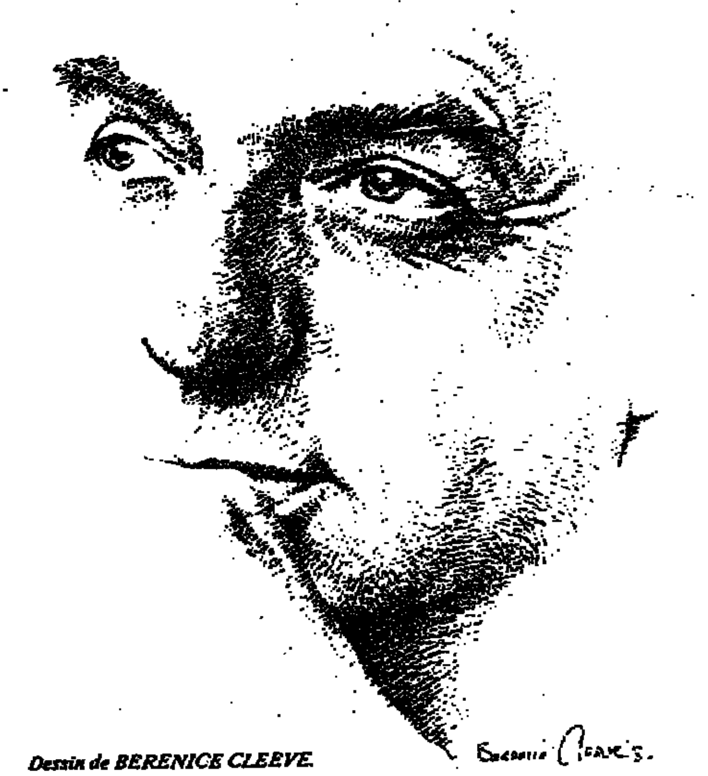
Même si l'on ne partage pas la passion de Franck Venaille pour le ballon rond, on ne peut demeurer insensible à ce que perçoit ce romancier sur un stade.

« *Les stades*, affirme-t-il, *sont des lieux magiques, qui ramènent à l'enfance. La foule, si odieuse par ailleurs, permet de redevenir un enfant. Dès qu'un match est achevé, le narrateur de mon livre pense au suivant. Il s'inquiète de la pelouse, de l'arbitre, de la santé des joueurs. Il s'oublie. On a écrit beaucoup de bêtises, récemment, sur le football, particulièrement sur celui d'Angleterre que je connais bien. Le football est la culture imposée par la bourgeoisie à la classe ouvrière. Les photos des joueurs, c'est leur bibliothèque. Dans un lieu – le stade – où se reflète la lutte des classes, les déshérités peuvent enfin s'exprimer. Ils sont chez eux. Est-ce un hasard si les stades londoniens sont plantés au milieu des usines ? Quant à la violence, si l'on excepte celle pratiquée par des petites bandes organisées, elle n'est qu'apparente. Pourquoi ne parle-t-on pas de celle que subit, quotidiennement, la classe ouvrière anglaise ? Prenez donc le métro à Londres et regardez ces visages blancs et défaits par la misère.* »

« *J'écris selon ma respiration. Et je respire mal* », nous a dit encore Venaille avant de s'éloigner vers un stade...

PIERRE DRACHLINE.

★ **LA TENTATION DE LA SAINTETÉ, de Franck Venaille. Flammarion, collection « Textes », 166 p., 65 F.**



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Les « âmes nues » de Serge Lentz

A travers la vie de Vladimir Roubaïev, géant ukrainien, l'auteur raconte une Russie « immobile » et éternelle

NÉ en Provence il y a un peu moins de cinquante ans, de parents ukrainiens, Serge Lentz a été « *élevé en russe, en français et en anglais* ». Cette différence, il la cultive et la revendique. Il se réclame d'une certaine aristocratie, plus spirituelle que sociale, celle de l'âme slave, éprise de merveilleux, « *avec ce besoin de croire non seulement à Dieu et à ses saints, mais aussi aux sorciers, aux nymphes, aux charmeurs* ».

Après des études à Cambridge, au Trinity Hall, et un doctorat de sciences économiques, Serge Lentz devient journaliste et grand reporter, principalement aux Etats-Unis : « *L'anglais est pour moi la langue journalistique.* » Au cours de sa carrière, il claque plusieurs portes, refuse certaines compromissions. Sur un coup de cœur, il persuade l'éditeur Robert Leffont de publier Jim Harrison, un écrivain américain qu'il a découvert à New-York et qu'il se charge de traduire et de préfacer.

« *J'ai commencé à écrire à quarante-trois ans* », dit-il, ajoutant : « *Il me manque vingt ans.* » Mais Serge Lentz n'est pas l'homme du retour sur soi. Ces deux décennies passées à d'autres activités, plus ou moins éloignées de la littérature, il ne les regrette pas. En 1981, il publie, toujours chez Robert Laffont, son premier roman, *les Années-Sandwiches*, qui conte l'amitié et les destins croisés de deux jeunes gens, un aristocrate et le fils d'un couple modeste d'origine polonaise. L'année suivante, il obtient pour ce livre le Prix des libraires.

« *J'aime raconter des histoires*, avoue Serge Lentz ; *je veux recréer une tradition orale évanouie, disparue avec mes ancêtres.* »

De cette volonté est né son deuxième roman. Frénétique, plein de cris et de fureurs, d'héroïsme et de passion, *Vladimir Roubaïev* est le récit d'une éducation de la liberté dans la Russie du dix-neuvième siècle. L'auteur dit sa fascination pour cette « *époque charnière où le pire et le meilleur de l'homme se sont rencontrés* ». Siècle pivot, « *encore plus étonnant en Russie, où le Moyen Age bascule sans transitions dans l'époque moderne* », où posséder une terre, ce n'est pas seulement être propriétaire de ses lacs, rivières et bois, mais aussi de ses villages et de ses hommes. Selon Roubaïev-Lentz, « *dans ce pays trop grand pour une seule nation, tout se transforme mais rien ne change jamais : (...) la Russie est et demeurera toujours la nation la plus immobile de cette planète* ».

« L'auteur est un serrurier »

Les Roubaïev sont une famille de hobereaux ukrainiens ; Vladimir en est le dernier rejeton, un géant au regard clair, généreux et naïf, qui parcourt, à pied et en esprit, les « *provinces de l'irréel* » pour obéir à l'injonction de Baïla, la compagne juive de son père : « *Sois libre !* » Lyrique jusque dans l'injure, avide du plaisir de vivre mais craignant Dieu, il gravit l'échelle de son âge dans un siècle en fusion.

Les personnages de Serge Lentz sont des « *âmes nues* » qui existent davantage par leur présence physique, leur histoire, leur généalogie, que par leur psychologie. Ils croient au destin, à son irréversibilité.

Selon Serge Lentz, « *le travail de création du lecteur est au moins aussi important que celui de l'écrivain. L'auteur est un serrurier qui ouvre des portes que les lecteurs franchissent pour arriver dans un monde inconnu, pour voir au-delà de l'imagination de l'écrivain* ». Et s'il faut conseiller *Vladimir Roubaïev* aux amateurs de sagas et autres « pavés » historico-lyriques, il est surtout nécessaire de défendre cet ouvrage auprès des lecteurs que ce genre romanesque ennuie habituellement ; il faut les convier à entrer dans ce « *monde inconnu* », à prendre le plaisir que Serge Lentz, avec un talent consommé, leur propose.

« *La vie d'un homme ne prend son meilleur intérêt que lorsqu'on la décrit avec brièveté, débarrassée de ses détails, réduite à sa plus grande simplicité, nettoyée jusqu'à l'os* », écrit Serge Lentz. Malgré l'épaisseur du volume, *Vladimir Roubaïev* a cette « *brièveté* ». Sans temps morts, à l'écart des psychologies besogneuses, il relève le défi romanesque de restituer dans son ampleur, sa richesse, la vie pleine et multiple d'un homme et d'esquisser les portraits d'une foule de personnages.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **VLADIMIR ROUBAIEV OU LES PROVINCES DE L'IRRÉEL, de Serge Lentz. Robert Laffont, 457 p., 98 F.**

هكذا من الأصل

ROMANS

La métamorphose de Stéphanie

Le récit minutieux et cruel d'une dépersonnalisation, d'une mort psychologique

COMMENT, lorsqu'on est Stéphanie Delambre, une jeune femme parisienne, indépendante, peintre – sans succès, – devient-on Marthe Hennequin, la quarantaine un peu grasse, la « *fermière d'Heulecourt* » dont les tableaux naïfs feront fureur dans une galerie chic de la rue du Bac ? La réponse paraît évidente : en changeant d'identité et de style. C'est ce que fait Stéphanie. Sa transformation, la dérive progressive de sa personnalité, commence par une décision aux allures de suicide.

Après avoir refusé d'épouser un garçon « *parfait* » pour ses parents, dans le genre jeune cadre plein d'avenir, Stéphanie a vécu avec Lucien Wirtz, un animateur de radio qui l'a peu à peu abandonnée avec leur fille, Francette. A seize ans, Francette souhaite revoir son père et va habiter chez lui. Restée seule, Stéphanie se sent sombrer, et décide de « *faire une fin* ». A défaut de savoir opter pour une solution radicale – « *j'avais toujours affecté de mépriser ceux qui manquent leur suicide*, dit-elle. *Mon opinion était que celui qui veut honnêtement la mort n'a aucune raison de ne pas la rencontrer* », – elle confie son destin à Avenir-Rencontres, une agence matrimoniale.

Elle fait ainsi la connaissance d'Edmond Hennequin, un agriculteur picard, qui vit seul avec sa sœur célibataire, Mireille. Elle l'épouse et s'installe à la ferme, entre la sœur et la BMW qu'Edmond polit avec amour. L'histoire pourrait s'arrêter là et n'être qu'une belle nouvelle, cruelle à souhait, mais James Gressier, dont le passionnant roman *le Suicide de Stéphanie* est passé trop inaperçu dans la marée de la rentrée, ne s'en tient pas à ce geste spectaculaire.

Avec simplicité, avec une précision et une platitude volontaire qui intriguent, puis inquiètent jusqu'au malaise, Stéphanie raconte sa métamorphose, fascinante et répugnante à la fois. James Gressier dissèque sa dépersonnalisation, sa mort psychologique à petit feu. Arrivée en pantalon, cheveux au vent et « *trop maigre* » – sa belle-sœur ne tolère que sa propre sécheresse de corps, celle des « vieilles filles », – Stéphanie peu à peu s'en remet à Mireille et se laisse aller – ou se trouve ? – en devenant Mme Hennequin.

Sa silhouette s'arrondit, puis s'épaissit. Elle s'habille dans le catalogue de vente par correspondance de La Barbacane, où Mireille lui commande, pour les jours de fête, un tailleur blanc. Son mari lui offre des chaussures et un sac en cuir rouge. Ainsi vêtue, elle viendra à Paris pour le mariage de sa fille, où elle s'entendra dire : « *Maman, qu'est-ce qui t'arrive ? Ce n'est pas possible, tu as l'air d'un passage à niveau.* »

L'étape définitive est franchie le jour où Stéphanie accepte d'aller chez le coiffeur de Mireille et en ressort avec « *l'indéfrisable* ». Alors peut enfin naître *Marthe* Hennequin, Mireille ne goûtant guère le prénom *Stéphanie.* Ce parcours, qui devait n'être qu'un singulier naufrage, se mue, pour Stéphanie, en une étrange histoire d'amour que James Gressier décrit avec minutie et sans ellipses, mettant au jour une curieuse alliance entre la volonté de mort – ou de mortification – et le goût d'une nouvelle vie.

La condescendance de Stéphanie pour Edmond, entrant en politique au nom de l'ordre pour ériger en idéologie son « *bon sens* » étroit, son ultra-conservatisme terre à terre, fait place à de l'indulgence, puis à de l'estime. A sa répulsion physique pour la sexualité de ce gros homme sans imagination succèdent non seulement la *résignation* aux devoirs du mariage, mais bientôt le plaisir, voire le désir. Enfin, Stéphanie se remet à peindre, « *pour se distraire* ». D'après des photos, elle « *recopie* » sa belle-sœur, des voisines, des « *amies* ». Et, ironie ou rétribution quasi religieuse, le succès arrive...

Avec ce livre, James Gressier fournit aux femmes tous les détails de ce qu'elles n'osent imaginer lorsque, lasses de se battre pour une vie libre, et égale à celle des hommes, elles songent à se résigner, à se « ranger » auprès d'une caricature de mari traditionnel. Gressier sait ce qu'il faut dire pour troubler. Il le fait avec talent – rien ne manque, surtout pas la réussite finale, – au point que sa démonstration ambiguë peut aussi se lire comme une invitation : tuez en vous la femme indépendante et, dans la soumission, la renaissance viendra peut-être. Mais lire et admirer son roman suffisent. Point n'est besoin de le prendre pour un guide pratique.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LE SUICIDE DE STÉPHANIE, de James Gressier, Flammarion, 174 p., 70 F.**

RELIGION

POUR MIEUX COMPRENDRE

Vatican II ou la rencontre de la foi et de l'histoire

Vingt ans après, un ouvrage collectif sur la « réception » du concile

LES théologiens qui se disputent sur l'héritage du concile Vatican II ont bien des excuses à faire valoir. L'absence de recul d'abord : vingt ans, c'est trop court pour juger des fruits d'un concile. La Contre-Réforme de Trente (1545-1563) a mis plus d'un siècle à passer dans les faits. Ensuite, la difficulté inhérente à toute interprétation d'un événement où la dynamique engagée est aussi importante que les documents – constitutions et décrets – adoptés. Enfin, ce concile Vatican II échappe à l'herméneutique traditionnelle : il n'était pas destiné, comme les précédents, à combattre des erreurs dogmatiques, mais à engager une mise à jour.

Malgré ce handicap, le bilan de la « réception » de Vatican II a été tenté dans un ouvrage, le plus nuancé et le plus complet de tous ceux qui sont parus à l'occasion du vingtième anniversaire du concile, et qui réunit des signatures prestigieuses.

Giuseppe Alberigo, qui, avec Jean-Pierre Jossua, a mis en œuvre ce travail, convient que l'Eglise n'est pas encore sortie de la première phase de son après-concile et demeure dans une large mesure brûlée par le feu des tensions qui l'ont parcouru. Et qui n'ont pas disparu. Le théologien italien ne nie pas l'offensive menée, « *sous couvert de fidélité au concile, contre son noyau central et spécifique* », mais il la rapproche d'une ligne de clivage qui traverse toute l'histoire de l'Eglise : « *Considérer comme diaboliques l'histoire et le temps a toujours été dans la tradition chrétienne le produit de la peur* ».



CAGNAT.

La clé de voûte de ce concile – et l'origine de la plupart des tensions qui l'ont suivi – est bien l'acceptation, par l'Eglise, non seulement de sa propre histoire, mais de l'histoire d'un monde contre laquelle elle avait édifié ses citadelles autoritaires et sa théologie néo-scolatique du dix-neuvième siècle. L'invitation à déchiffrer « *les signes du temps* », lancée à Vatican II par Jean XXIII, constitue un retournement radical par rapport à un mode de gouvernement ignorant l'histoire et le temps, confondus avec les erreurs de la « modernité ». Le dernier concile a traduit cette prise en compte nouvelle par l'Eglise des « défis » de la conscience historique.

Comme le montre l'analyse, chapitre par chapitre, de la « réception » de Vatican II, tout découle de cette confrontation de la foi avec l'histoire : la perception de l'éclatement culturel du monde, l'engagement dans le combat pour le développement, la justice ou la paix, la reconnaissance des autres, même définis négativement, non-catholiques, non-chrétiens, non-croyants.

L'histoire, les sciences sociales, l'herméneutique, sont allées jusqu'à investir le domaine réservé de la théologie. Le rôle de l'autorité est redéfini dans ses trois secteurs traditionnels (la tradition, l'Ecriture, le dogme) et dans ses méthodes (la collégialité des évêques et la primauté du pape).

Le sommet de cette évolution est le choix, par les pères du concile, de la situation historique du monde au début des années 60 comme point de départ d'un document solennel, la constitution dogmatique sur « *l'Eglise dans le monde de ce temps* », « *Gaudium et Spes* ». Immanence ou transcendance : le débat n'a jamais été aussi ouvert dans l'histoire de l'Eglise que depuis vingt ans.

HENRI TINCQ.

★ **LA RÉCEPTION DE VATICAN II. Ouvrage collectif, sous la direction de Giuseppe Alberigo et Jean-Pierre Jossua. *Collection* « Cogitatio Fidei », dirigée par Claude Geffré. Cerf. 457 p., 225 F.**

LES ENJEUX DU SYNODE

Trois témoins, trois scénarios

Georges Hourdin, Henri Denis, le cardinal de Lubac : comment chacun voit l'Eglise à sa porte.

GEORGES HOURDIN, Henri Denis, Henri de Lubac : trois témoins, parmi tant d'autres encore, de l'événement conciliaire. Le premier l'a vécu comme *« laïc de base »* et journaliste, le deuxième comme secrétaire du cardinal Gerlier, mort entre deux sessions, le troisième comme théologien, l'un des plus grands de ce temps, créé cardinal en 1983 par Jean-Paul II. Trois personnalités, trois scénarios de l'Eglise post-conciliaire.

Son amour de l'Eglise est trempé dans l'acier. Georges Hourdin, né en 1899, a gardé de son siècle une âme de soldat défenseur d'une Eglise assiégée. Mais, cette fois, la menace vient de l'intérieur. Le simple nom de Ratzinger, celui du cardinal gardien de la doctrine dans l'Eglise catholique, réveille chez Hourdin tout un passé de centralisme romain, de censure théologique, d'intransigeance doctrinale, qu'il a trop bien connu et beaucoup combattu.

Le fondateur de *la Vie catholique* défend cet *« esprit »* du concile dans lequel le cardinal Ratzinger voit le diable. Il croit à une ouverture plus franche de l'Eglise au monde, à l'unité des chrétiens, à une autonomie des évêques par rapport au pape, à l'ordination des hommes mariés, au sacerdoce des femmes... Vatican II n'est pas allé assez loin, mais dans sa *Lettre au pape et aux évêques du synode*, Georges Hourdin, à quatre-vingt-six ans, montre qu'il ne désespère pas de l'Eglise. Un vieil incorrigible.

Le défi de l'athéisme

Tout prêtre qu'il est, Henri Denis est moins inconditionnel. *Son récit des quatre sessions du* concile (1962-1965) est un chef-d'œuvre de vivacité, de concision et d'humour. Mais à la différence *de Hourdin, toujours prompt à* pousser le régime du moteur pour effacer les ratés, le prêtre lyonnais pèse davantage le pour et le *contre, critique les insuffisances* du concile. *« Une belle théologie »*, dit-il, mais des lacunes dans l'application institutionnelle.

Les conflits intégristes — progressistes qui ont secoué l'Eglise post-conciliaire ont évolué vers plus de réalisme : d'un côté vers un courant de retour aux valeurs sûres, de l'autre vers la recherche d'une attitude, dans le monde, plus *« évangélique »* que politique. Tout en regrettant la liberté de débat interne qui régnait au moment du concile, Henri Denis fait partie de ceux pour qui l'Eglise doit faire l'économie de ses divergences internes et s'arc-bouter pour affronter les *« défis »* modernes de l'individualisme exacerbé et de l'athéisme.

S'en prenant aux éternels *contestataires et aux esprits* chagrins, volant au secours du cardinal Ratzinger et jugeant *« diffamatoire »* la campagne lancée contre lui, le Père de Lubac se place à un autre niveau pour faire le bilan de santé de l'Eglise. Il s'explique notamment sur la portée de ce concile dont il a été l'un des artisans, et rappelle ce qu'il a signifié d'exigence et de fidélité vraie.

H. T.

★ **AU PAPE JEAN-PAUL II ET AUX ÉVÊQUES DU SYNODE, de Georges Hourdin. Desclée de Brouwer, 170 p., 72 F.**

★ **EGLISE, QU'AS-TU FAIT DE TON CONCILE ?, de Henri Denis. Le Centurion, 246 p., 92 F.**

★ **ENTRETIEN AUTOUR DE VATICAN II, du cardinal Henri de Lubac. France-Catholique-Le Cerf, 141 p., 50 F.**

Pour la catéchèse fondamentale

Les discussions qui, en 1985, ont accompagné le bilan de Vatican II et la préparation du synode extraordinaire de Rome ont renforcé le besoin d'ouvrages fondamentaux.

A cet égard, la meilleure référence est *la Foi des catholiques*, un ouvrage volumineux (736 pages) mais facile d'accès.

Chez Hachette, cinq volumes, remarquablement illustrés, viennent de paraître, destinés, là encore, à présenter sous tous ses aspects — historique, biblique, sacramental — le contenu de la foi chrétienne.

Dans un tout autre genre, mais avec le même souci de la référence fondamentale, *Mgr Pierre Eyt*, recteur de l'Institut catholique de Paris et membre de la Commission théologique internationale, vient de publier une série de commentaires et de méditations sur le « Credo ».

H. T.

★ **La Foi des catholiques, cathéchèse fondamentale. Sous la direction de Bruno Chenu et de François Coudreau. Le Centurion. 736 p., 158 F.**

★ **Le Livre des chrétiens, cinq volumes. « Le livre de Paris » - Hachette. Département histoire chrétienne. 1 820 F l'ensemble.**

★ **Je crois en Dieu, par Pierre Eyt. Desclée de Brouwer. 163 p., 78 F.**

Autres ouvrages

Le Courage de la mission : professeur à l'Institut catholique de Toulouse, Jean Rigal traite la question des ministères — laïcs, religieux, diacres, prêtres — *dans l'Eglise post-conciliaire. Le Cerf, 192 p., 99 F.*

Le Concile, vu par un responsable communiste, partisan du dialogue avec les chrétiens, Antoine Casanova. Un livre qui se présente comme un essai d'approche marxiste de l'Eglise conciliaire. *Editions sociales, 263 p., 120 F.*

Des Evêques contre le pape, par François-Georges Dreyfus, luthérien, professeur d'histoire à Strasbourg. Une très vive charge contre la *« vision sécularisée »* de l'Eglise qui dominerait les catholiques de France. *Grasset, 237 p., 85 p.*

Les Laïcs : leur mission dans l'Eglise et dans le monde. Les dossiers de la Documentation catholique. Une préface de Jean Gélamur. *Le Centurion, 382 p., 140 p.*

Amour et Responsabilité : un recueil des textes de Karol Wojtiya, cardinal puis pape, sur toutes les questions de l'éthique sexuelle et conjugale. Préface d'André Frossard. *Stock, 270 p., 82 F.*

Pour une Eglise pluraliste, par Philippe Warnier. *Mame, « Chemins d'Evangile », 225 p., 98 F.*

Lève toi et marche : une réponse au cardinal Rateinger par François Biot et Bernard Stéphan. *Ed. du Témoignage chrétien, 170 p., 80 F.*

Jean Guitton au chevet de Marthe

Le philosophe se fait l'avocat d'une paysanne grabataire persuadée que ses souffrances vont effacer les péchés de l'humanité.

JEAN GUITTON a la religion dans le sang. A lire ce livre étrange en forme de testament, on pourrait presque dire qu'il a la religion du sang. Voici un professeur catholique de la Sorbonne. Un philosophe qui s'éprend — au sens le plus élevé du mot — d'une paysanne inculte de la Drôme, Marthe Robin *(1902-1981)*, grabataire pendant trente ans, et dont la vie intérieure tourne autour de trois pôles aberrants mais que rien n'autorise à suspecter : l'inédie absolue (eau comprise) (1) ; des stigmates plus ou moins sanglants explicitement reliés à la Passion du Christ ; l'absorption exclusive de l'hostie, une à deux fois par semaine.

Un psychiatre, professeur à la faculté de médecine de Lyon, et un chirurgien ont examiné la malade et détaillé son état. Mais ce n'est pas aux médecins de se transformer en théologiens. Revenons à Jean Guitton, qui, pendant une quarantaine d'heures au total, ausculta à sa manière Marthe Robin et noua avec elle un dialogue déconcertant. Les foules ont évidemment accouru au chevet de Marthe. Du fond de sa couche, elle prodiguait d'une voix douce des avis de bon sens parfois assez banals. Paisible malgré ses maux extrêmes, elle s'intéressait aux autres ; cette femme immolée, apparemment aux portes de la mort, ne parlait que de foi et de sa joie d'avoir été choisie pour éponger par sa souffrance une part des péchés de l'humanité.

Le culte de la maladie

Toute supercherie est à exclure. Mais les faits sont extravagants.

Les hypothèses de Jean Guitton n'emportent pas toujours l'adhésion. Il n'est certes pas besoin d'avoir une santé robuste pour accéder à la perfection, mais la morbidité est-elle une valeur et sa récupération mystique va-t-elle de soi ? Si Marthe avait trait ses vaches, comme il aurait été bon qu'elle pût le faire — car on ne peut souhaiter à personne d'être cloué sur un lit de douleur, — quelle aurait été sa destinée ? Vivre quelque mille cinq cents fois les douleurs de la Passion soulève des problèmes du seul point de vue spirituel. Marthe a tiré un extraordinaire parti de sa débilité physique, et cela force l'admiration. Toutefois, on ne peut s'empêcher d'être gêné par le côté en quelque sorte normatif de ce calvaire réitéré, et par la jonction tôt établie entre la douleur assumée et, pour ainsi dire, la sainteté. Le catéchisme parle bien de rachat et de communion des saints, mais il ne dit pas où se situe l'équilibre et comment il s'établit. Faut-il forcer son talent ?

Les malades sont des êtres mystérieux, ils ont besoin d'être crus et aimés, mais ils ont aussi besoin d'être soignés ; les milieux catholiques les plus ardents et traditionnels ne sont pas forcément les plus aptes à mettre en œuvre les meilleurs moyens pour les soulager et les relever. Il y a, semble-t-il, dans le cas posé par Marthe une sorte de culte, plus ou moins inconscient, de la maladie.

La valeur littéraire de cet ouvrage fervent est grande. Avec une minutie d'insecte, une foi et une culture que tout le monde lui connaît, Jean Guitton dissèque, synthétise et transpose ; Marthe ne pouvait trouver un meilleur avocat.

HENRI FESQUET.

★ **PORTRAIT DE MARTHE ROBIN, de Jean Guitton, Grasset, 250 p., 75 F.**

(1) Inédie : absence de toute nourriture (expression d'origine latine).

● BIOGRAPHIES

Les séductions de Voltaire

Les premiers froids

(Suite de la page 15.)

Le livre de Laurence Jyl m'a tenu pendant des heures parce que, s'il croquait Marie-Louise à la sanguine et Voltaire au fusain, il déployait aussi, sur une toile de fond, la seconde moitié du dix-huitième siècle. Une rupture brutale traversa une entente qui avait été assez délectable pour les deux partenaires. Laurence Jyl la raconte brillamment.

Au moment où je me levais pour mettre en action un deuxième radiateur parce que le froid s'accentuait, je pris le neuvième volume de la *Correspondance* de Voltaire, qui vient lui aussi de paraître (2), et j'abordai l'après-midi avec les lettres qu'il écrivit justement pendant cette crise sentimentale et littéraire.

Désespéré d'avoir été obéi...

Les écrivains se trompent facilement quand ils osent juger leur œuvre. Ainsi Diderot, parce qu'il admirait trop l'art dramatique, méprisait le roman sans se *douter que nous lirions et relirions Jacques le fataliste* en oubliant globalement son théâtre. Parce que l'air du temps l'y incitait, Voltaire, lui aussi, plaçait au sommet de son œuvre des tragédies que depuis longtemps nous n'avons plus le courage d'applaudir, alors que sa *Correspondance* ne cesse pas de triompher. Certes, il écrivit beaucoup de lettres à l'usage *de la postérité, mais beaucoup* plus encore sous la dictée d'ambitions et d'émotions passagères. Elles sont parfois d'un naturel qui leur donne l'allure désinvolte d'un brouillon auquel est bien étrangère la rigueur voltairienne qu'on nous a enseignée.

Pendant la « crise » de 1768, sa *Correspondance* est particulièrement fiévreuse et désordonnée. Il hait La Harpe, coupable de lui avoir dérobé un manuscrit. C'est parce que Marie-Louise Denis a défendu La Harpe qu'il la chasse avec presque toute la tribu. Désespéré d'avoir été obéi, il tente de renouer des liens qui lui sont si doux et mène en même temps une enquête pour prouver la malfaisance de La Harpe. Il enrage et l'on croirait lire du Léautaud : *« La Harpe entrait dans ce cabinet tous les jours et furetait tous mes papiers. Je le laissais faire ; je comptais sur sa discrétion et sur ce qu'il doit aux services que je lui ai rendus. »* Peut-être Marie-Louise reviendra-t-elle ? En attendant, il passe des soirées désertes, et Laurence Jyl nous le montre jouant au trictrac avec son abbé, le Père Adam.

Nous voici loin de l'animation factice que Voltaire avait rendue dans *Candide*, lors d'une de ces parties de pharaon qui suivaient les soupers de la marquise de Parolignac.

Le badinage, l'algèbre et la névrose

Le soir tombe brutalement. Parce que je me suis levé pour allumer l'électricité, je me laisse aller à des associations d'idées comme au cours d'une conversation. Le trictrac et le pharaon m'entraînent vers deux livres récents consacrés au jeu. Olivier Grussi, à travers sa *Vie quotidienne des joueurs sous l'Ancien Régime* (3), a réussi, grâce à l'entrain avec lequel il exploite une belle érudition, à nous présenter le passé sous le seul angle du jeu. Celui-ci provoque les anecdotes, se déploie parfois comme un roman, révèle autant les mœurs que les lois, s'associe aussi bien à l'histoire qu'à la philosophie, au badinage, à l'algèbre et à la névrose. Voici un livre complet. J'y ai appris que le trictrac était *« un jeu de commerce »*. Entendons par là qu'il mettait à contribution plus l'esprit que le hasard. Du coup, la police le tolérait parce que la morale y trouvait son compte. Alain, lui, aurait protesté, puisqu'il écrivit qu'on préfère croire en sa chance qu'en son mérite.

Dans l'*Encyclopédie des jeux de cartes*, de Christian Garraud (4), qui est une somme, elle aussi allègre et entraînante, et égayée par une illustration qui enchante, j'ai appris que le pharaon était, contrairement au trictrac, un jeu de hasard, une diablerie vouée à l'or et à la ruine. Garraud me ramène à Voltaire en citant ce passage, dont le son est assez balzacien : *« Paris a toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère ; c'est un grand jeu de pharaon, où tous ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes. »* Je sais que j'ouvrirai souvent cette *Encyclopédie*, le long de laquelle, entre deux belles images, on peut suivre le mouvement des règles ludiques que l'homme inventa pour jouer avec le destin et avec soi. Mais le moment est venu de passer un manteau pour s'en aller retrouver son siècle dans la rue.

JACQUES LAURENT.

(2) *Correspondance*, de Voltaire. Tome IX (1767-1769). Edition Besterman, « La Pléiade », Gallimard. 1 601 p., 290 F.

(3) *La Vie quotidienne des joueurs sous l'Ancien Régime*, de Olivier Grussi, Hachette « littérature ». 254 p., 84 F.

(4) *Encyclopédie des jeux de cartes*, de Christian Garraud, M.A. éditions. 454 p., 380 F.

(Suite de la page 15.)

Au-delà des mesquineries et des hargnes du polémiste, de son égoïsme brutal, des ambitions mondaines du poète, des aveuglements du dramaturge, René Pomeau met parfaitement en valeur l'axe premier de ces années de formation au cours desquelles Arouet devint Voltaire : l'éclosion d'une pensée humaniste qui saisit la nécessité de mettre au point une stratégie de victoire de la tolérance, la naissance d'un intellectuel « engagé ».

Le prince et le philosophe

La thèse que publie Christiane Mervaud : *Voltaire et Frédéric II*, s'inscrit dans le droit fil de la méthodologie et de la rigueur scientifique de René Pomeau, et elle apporte des éléments tout à fait inédits à la compréhension de cette fameuse stratégie. On s'est beaucoup moqué de Voltaire, de son engouement pour le roi de Prusse, de ses flatteries, puis de ses désillusions larmoyantes, de ses tristes mésaventures berlinoises. On y a vu l'attirance éternelle et toujours déçue qu'éprouvent les philosophes pour le pouvoir. Christiane Mervaud montre tout ce que ce lieu commun a de simpliste lorsqu'il s'agit des relations de Voltaire, déjà sacré prince des philosophes, avec ce prince allemand soucieux de se donner, lui aussi, une image de marque de roi-philosophe. Une alliance presque parfaite lorsqu'il s'agissait pour l'un et pour l'autre, et par lettres interposées, de tracer les contours de l'Etat idéal, mais qui, plus qu'à l'épreuve des faits, n'a pas résisté aux préjugés sociaux de l'époque : quand la distance de la correspondance n'existe plus, un prince est tout et *un philosophe roturier n'est plus* rien.

Les éloges que méritent ces deux derniers livres, beaux produits de l'université française, s'accompagnent d'un soupçon d'amertume : pourquoi fallait-il qu'ils soient publiés en Grande-Bretagne, fort joliment d'ailleurs, mais à un prix élevé. Pour fêter Voltaire, l'édition française ne *mérite-t-elle pas mieux que Roger* Peyrefitte ?

PIERRE LEPAPE.

★ **VOLTAIRE, SA JEUNESSE ET SON TEMPS, de Roger Peyrefitte. Albin Michel. 2 volumes. 490 p. et 390 p., 125 F chacun.**

★ **D'AROUET A VOLTAIRE, de René Pomeau. Voltaire Foundation, Oxford. Distribué en France par Jean Touzot (38, rue Saint-Sulpice, 75278 Paris Cedex 06). 372 p., 200 F.**

★ **VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC II, de Christiane Mervaud. Voltaire Foundation, Oxford. Distribué par Jean Touzot. 620 p., 840 F. La Fondation Voltaire d'Oxford, qui a entrepris l'édition complète des œuvres de Voltaire en quatre-vingt-quatre volumes, vient de faire paraître le soixante-quatrième, *la Défense de mon oncle*, édition critique de José-Michel Moureaux. 500 p., 840 F.**

● ESSAIS

L'homme n'est pas mort

Deux philosophes iconoclastes partent en guerre contre Foucault, Derrida, Bourdieu et Lacan.

LA *« philosophie des années 68 »*, telle qu'elle s'exprime à travers *« une constellation d'œuvres chronologiquement proches de mai »*, se caractérise, selon Luc Ferry et Alain Renaut, par un parti pris d'*« anti-humanisme »*, qui se fonde sur l'idée que *« l'autonomie du sujet »* est *« une illusion »* et que la volonté humaine est régie de l'extérieur, *« que cet extérieur soit pensé comme infrastructure, comme libido, comme instinct physiologique ou comme Etre »*.



Mai 68, point de départ de la dissolution du Moi ?

Ce *« procès du sujet »*, dont ils repèrent l'origine dans la déconstruction heideggérienne de la métaphysique, Luc Ferry et Alain Renaut le voient à l'œuvre dans le travail de quatre penseurs tenus pour emblématiques : Foucault, Derrida, Bourdieu, Lacan, et dans l'idéologie de mai 68, point de départ de la dissolution du Moi qu'accomplit paradoxalement l'individualisme contemporain.

A pareille vision de la *« mort de l'homme »*, Luc Ferry et Alain Renaut opposent le projet d'un *« humanisme non métaphysique »* qui regarde plutôt du côté de Kant que de Heidegger. Avant d'en arriver là, ils se livrent à une critique serrée, souvent vive dans le ton, toujours claire dans la forme et nourrie, sur le fond, d'arguments apparemment solides, des quatre auteurs pris pour cibles, qu'ils présentent comme les héritiers fidèles, quoique parfois abusifs, des philosophes allemands (Heidegger, mais aussi Nietzsche, Marx, Freud) et comme les porte-parole privilégiés des grands thèmes de l'époque : la fin de la philosophie, le paradigme de la généalogie, la dissolution de l'idée de vérité, l'historicisation des catégories.

Pour Luc Ferry et Alain Renaut, la faiblesse de cette pensée est double. Sur le plan de la théorie, elle laisse sans réponse la question de la place du sujet ; et sur celui de la politique, elle interdit de fonder le combat pour les droits de l'homme dont elle se réclame pourtant.

L'analyse conduite par Luc Ferry et Alain Renaut met incontestablement l'accent sur des difficultés, des obscurités, voire des contradictions que recèlent les travaux considérés, mais leurs observations n'en appellent pas moins de sérieuses réserves. Les deux auteurs commencent en effet, selon une procédure classique, par élaborer le *« type idéal »* de la *« pensée 68 »* avant d'y comparer chacune des œuvres étudiées ; mais au lieu de mesurer les différences qui séparent éventuellement le *« type idéal »* des productions effectives, ils ont tendance, à l'inverse, à donner de celles-ci une image réductrice, et parfois franchement caricaturale.

Plutôt que de vouloir prouver à toute force que les quatre auteurs retenus font disparaître le sujet, on aimerait que Luc Ferry et Alain Renaut tiennent compte de leurs efforts pour en définir, au contraire, le nouveau statut, dans le prolongement de l'épistémologie d'un Bachelard, étrangement absent, avec quelques autres, de ce livre (peut-être parce qu'il deviendrait impossible alors d'établir un lien avec mai 68).

En dépit du plaisir que donne toujours une polémique habilement menée, on est tenté finalement de se dire, avec Gilles Deleuze (1) : *« Aucun livre* contre *quoi que ce soit n'a jamais d'importance ; seuls comptent les livres* pour *quelque chose de nouveau, et qui savent le produire. »*

THOMAS FERENCZI.

★ **LA PENSÉE 68, essai sur l'anti-humanisme contemporain, de Luc Ferry et Alain Renaut, Gallimard, 293 p., 98 F.**

(1) Au chapitre « Structuralismes » de l'*Histoire de la philosophie* réalisée sous la direction de François Chatelet (Hachette).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Chasse aux dilemmes

(Suite de la page 15.)

L'ÉCRITURE *postule l'avarice. Berl pousse* la générosité jusqu'à distraire une partie de son temps et de son œuvre en articles de circonstance, en plaisirs de la conversation. Dans leurs souvenirs respectifs, Mireille et Clara Malraux nous ont raconté les nuits entières d'élucubrations entre leurs brillantissimes époux. On croit les entendre ; sauf que les propos mêmes se sont envolés, faute de magnétophones pour les retenir aux ailes...

Par chance, certains entretiens de ce causeur de charme ont été enregistrés : avec Jean d'Ormesson, sur France Culture, en mars 1968, et, en 1976, avec Patrick Modiano, qui les a publiés chez Gallimard sous le titre : *Interrogatoires*, et les a fait suivre d'un texte délectable de Berl : *Il fait beau, allons au cimetière*. Restait à recueillir quelques-uns des centaines d'articles, afin de surprendre, à l'épreuve des événements, un des esprits les plus libres du siècle. C'est à quoi se sont employés Bernard de Fallois et Bernard Morlino, pour Julliard.

Regroupés par thèmes, ces textes issus de revues confidentielles ou de journaux disparus font défiler l'actualité, des années 30 et la montée des totalitarismes à la Ve République, sans oublier les réactions des amis écrivains dans la tourmente. Mais Berl ne se laisse pas envahir par le présent, si porté qu'il soit à l'analyser et si doué pour y voir clair, presque aussi clair, bien que plus intuitivement, que Raymond Aron. Le recueil fait alterner, comme dans la conversation de l'auteur, les réflexions politiques et les méditations plus intemporelles sur la violence, la justice, la civilisation, l'Europe, Michelet, Tocqueville, Martin du Gard, Proust ou Camus.

ON retient de ces promenades une horreur physique de la violence, où ses contemporains activistes ont voulu voir une accoucheuse de l'histoire. Berl croit que l'innocence demeure à portée de l'humanité. La culture a déjà arraché à la nature le langage, les jardins, une certaine justice : pourquoi s'arrêterait-elle en si doux chemin ? Ces conquêtes sacrées doivent être préservées avec des soins de jardinier. Le pacifisme vient de là.

En préface, Bernard de Fallois passe en revue les raisons pour lesquelles Berl est resté dans l'ombre et mériterait d'en sortir. Pourquoi le Larousse l'ignore-t-il, et, pis, le Lagarde et Michard, ainsi que nombre de dictionnaires complaisants aux amis ? Justement parce que Berl vénère trop l'amitié pour ne pas dédaigner et décourager les copinages. Dès sa génération, il fallait, pour atteindre le grand public, sculpter soi-même sa statue et crier à son propre génie, clownerie indigne de lui. *Sans doute lui a-t-on tenu rigueur de son* pacifisme munichois et de certaines fréquentations – celle de Drieu, notamment – qu'il n'était pas homme à renier. On lui a aussi fait payer d'être un généraliste, à l'heure où le spécialiste prime sur le marché, et inclassable, au regard des idées et des genres. Comme à Aron, il lui manquait les réussites d'artiste dont Malraux, Sartre et Camus ont agrémenté leurs essais. Malraux lui reprochait de ne pas avoir le *« sens de l'ennemi »*, de ne pas *« vouloir devenir ministre »*, de *« ne pas conclure »*.

Autant de défauts qui devraient être tenus pour des qualités, quand on a l'ambition de devenir, selon le joli mot de Berl enfant, un *« grand esprit »* ! « Théodore » ne fait pas passer la vérité avant les amis – marque, à l'en croire, de la droite – ni l'inverse. Cela dépend : non de son humeur, mais de la vérité. L'intelligence, d'après lui, doit servir à déjouer le mensonge et la bêtise, non à combattre hors de la bonne foi.

PLUS pendable que tout, pour son époque : Berl était incurablement clair. A propos de Lacan, il dit : *« Je pourrais devenir plus obscur, sans être pour autant plus profond. »* La limpidité de son esprit critique et sa constante visée moraliste ont déterminé l'élégance de sa prose, justement rapprochée de celle de Voltaire ; un Voltaire plus tremblant, plus émotif, plus seul de son avis.

A voir fonctionner cette somptueuse machine sur près de huit cents pages, on perçoit un de ses secrets, qui explique sa mise à l'écart, de son vivant, et devrait lui valoir un regain d'intérêt posthume si les intellectuels voulaient bien se montrer moins partisans et plus nuancés que les hommes politiques : le refus viscéral de tout dilemme. Au nom de quoi sommer soi-même et les autres de choisir entre deux propositions contradictoires ? Ou Dreyfus est coupable, ou l'état-major est infâme ! Ou tu désapprouves Munich, ou tu es pour l'Europe hitlérienne !...

Dans *le Fameux Rouleau compresseur*, Berl dit de Drieu : *« Quand il est fatigué, il fait du dilemme comme d'autres font de l'albumine ! »* Pour Berl, le dilemme est un raisonnement souvent faux, et toujours odieux parce que d'essence totalitaire. C'est la pensée de qui renâcle à penser et voudrait entraîner l'autre dans sa défaite. Une fausse rigueur doublée d'une lâche mise en demeure.

Suggestion : armé de Berl, partir à la chasse aux fauteurs de dilemmes qui nous entourent ; comme ça, pour l'hygiène, pour le plaisir.

★ **ESSAIS, d'Emmanuel Berl, Julliard, 776 pages, 120 F.**

SOCIÉTÉ

INAUGURANT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

M. Chirac met en garde contre l'insécurité dans le quartier des Halles

M. Jacques Chirac et les maires des quatre arrondissements du centre de Paris ont visité longuement mercredi 27 novembre l'un des grands chantiers de la capitale : les souterrains de Saint-Eustache, qui prolongent vers l'ouest le Forum des Halles (*le Monde* daté 21-22 juillet 1985). M. Paul Chemetov, l'architecte de cet ensemble, y a présenté l'auditorium de six cents places, le gymnase, le conservatoire, la piscine de gabarit olympique, la serre tropicale et les divers équipements de loisirs qui sont déjà en fonction à 10 mètres sous terre. Le maire de Paris a célébré ce qu'il a appelé *« l'acte final de la plus considérable opération d'urbanisme menée à Paris depuis des décennies »*.

En réalité divers équipements publics restent à livrer, comme la vidéothèque de Paris, la Maison des associations, la discothèque, qui ne seront accessibles au public qu'en 1986 ou 1987. Sont également en construction ou en projet dans ces sous-sols une quarantaine de boutiques, sept cinémas et le Centre océanographique de la Fondation Cousteau. Le tout sera couvert par une dalle de béton sur laquelle doit être aménagé un jardin de près de 2 hectares. Les travaux ne seront pas achevés avant la fin de 1987, et leur coût total dépassera 600 millions de francs.

M. Chirac s'est félicité de cette réalisation qui complétera l'équipement de ce secteur de Paris dont on avait prédit la mort lors du déménagement des Halles. Loin d'avoir dépéri, le quartier, aujourd'hui piétonnier sur 17 hectares, accueille, chaque jour, deux cent mille visiteurs et est devenu un foyer commercial, et demain peut-être culturel, de la capitale. *« Mais,* a remarqué le maire, *la réussite de cette réhabilitation urbaine peut être compromise par l'insécurité qui y règne »* : trafic de drogue, nuisances de la prostitution, tapage nocturne, altercations, dégradation des équipements publics, provoquent les protestations des habitants. Malgré l'installation de deux commissariats et la présence permanente sur le terrain de vingt à trente policiers, la situation reste difficile. *« S'il n'y est pas porté remède,* a indiqué M. Chirac, *le quartier risque d'entrer dans une longue et inéluctable décomposition.*

M. A.-R.

SPORTS

FOOTBALL

LA VICTOIRE DE NANTES SUR LE SPARTAK MOSCOU

Beaucoup de constance et un peu de chance

Le Football-Club de Nantes à battu le Spartak Moscou par 1 à 0, mercredi 27 novembre à Tbilissi (URSS), en match aller des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Cette victoire à l'extérieur, obtenue sur penalty par Pierre Morice à la soixante-dix-septième minute, constitue un précieux avantage pour les Nantais, en vue du match retour le 11 décembre au stade de la Beaujoire à Nantes.

Le pied gauche de Pierre Morice n'a pas tremblé, les filets de Rinat Dassaev, oui. L'inverse aurait pu se produire dans ce face-à-face de quelques secondes entre le petit remplaçant nantais, entré en jeu douze minutes auparavant à la place de José Touré, et le meilleur gardien du monde. Surtout que le seul défaut de Pierre Morice est, selon Robert Budzinski, directeur technique du FCN, *« le manque de confiance en soi »*.

Deux pas d'élan, une frappe sèche à ras de terre hors de portée des bras tentaculaires et des mains ventouses de Dassaev *« l'araignée »*. A la soixante-dix-septième minute de jeu, un Breton de vingt-trois ans devenait le héros du match. Grâce à lui, l'exploit nantais avait un visage. Car, jusque-là et même après ce penalty, la performance des footballeurs français était à mettre au crédit d'une collectivité, de l'obstination anonyme de chacun et d'une grande discipline d'ensemble.

Après la défaite de l'équipe de France contre la RDA à Leipzig et l'élimination des clubs français dans les différentes coupes d'Europe, des théoriciens du football, réunis en colloque à Toulouse le 5 octobre, s'interrogeaient sur le « mal français » à l'extérieur. Parmi eux, Gérard Banide, membre de la direction technique nationale, expliquait : *« Les tâches défensives sont aussi nobles que les autres puisqu'elles font partie du jeu et de la recherche de la victoire. Certes, nous ne sommes pas encore fait mentalement pour subir le match et la domination permanente de l'adversaire, mais nous devons réapprendre à effectuer le mouvement ou le geste défensif nécessaire. »* Selon toute vraisemblance, Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur de Nantes, fait la même analyse et ses élèves apprennent vite.

Sur la pelouse bosselée de Tbilissi, les Canaris ont pourtant été moins à l'aise qu'à Belgrade pour contenir les assauts de l'adversaire. En première mi-temps surtout, William Ayache, Christophe Frankowski et la charnière centrale Le Roux-Der Zakarian ont effectué quelques renvois hasardeux, tandis que Burruchaga, Debotté et même Touré perdaient de nombreux ballons au milieu du terrain.

Souvent privés de la balle par des Soviétiques pratiquant un football très « primesautier », les Nantais ont compensé par une générosité physique de tous les instants. Avec beaucoup de constance et un zeste de chance, ils ont repoussé toutes les tentatives de la meilleure attaque (avec 72 buts marqués) du championnat soviétique. En multipliant les centres en retrait et les remises de une-deux, les hommes de Konstantin Beskov, entraîneur du Spartak, ont montré d'autres arguments que les Yougoslaves de Partizan de Belgrade. L'exploit de cette défense nantaise, totalement remaniée à l'inter-saison, n'en est que plus retentissant. Il confirme les progrès de Michel Der Zakarian au centre d'un dispositif qui n'a encaissé que 12 buts en championnat de France.

Il confirme aussi une tradition selon laquelle le Football Club de Nantes réussit mieux à l'extérieur que tous les autres clubs français. En vingt-quatre rencontres européennes disputées hors de France, les « jaunes » ont obtenu neuf victoires et cinq nuls. Déjà en 1980, sur le terrain de Tbilissi, les footballeurs nantais avaient battu le Dynamo de Moscou par 2 à 0 en quart de finale de la Coupe des coupes. Mais c'était au temps où le football soviétique, stéréotypé et vieillissant, n'impressionnait plus l'Europe. Celui de 1985-1986 est plein de promesses. Le Spartak de Moscou, avec ses six internationaux, a montré des bribes de jeu vif et inspiré, avant de faiblir physiquement. A-t-il tout montré ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES AUTRES RÉSULTATS

Hajduk Split (Youg.) b. *Dniepr (URSS) 1-0
*Hammarby (Suè.) b. Cologne (RFA) ... 2-1
*Waregem (Belg.) et Milan AC (It.) 1-1
*Moenchengladbach (RFA) b. Real Madrid (Es.) ... 5-1
*Dundee United (Ec.) b. Neufchâtel (Sui.) 3-1
*Inter Milan (It.) et Legia Varsovie (Pol.) 0-0
*Bilbao (Esp.) b. Sporting Lisbonne (Por.) 2-1

● TENNIS : *Internationaux d'Australie.* – Le Français Tarik Benhabilès a été éliminé, jeudi 28 novembre, au premier tour des Internationaux d'Australie à Melbourne par l'Australien Darren Cahill en quatre sets (6-4, 6-4, 4-6, 6-2). Le modeste Neerlandais Michiel Schappers créait la surprise en battant l'Allemand Boris Becker en 5 sets (3-6, 6-4, 7-6, 4-6, 6-3). Chez les dames, il ne reste plus de Françaises en lice après l'élimination de Catherine Suire par l'Australienne Elizabeth Smylie (6-2, 4-6, 6-3).

Scandale romain

Le sénateur Dino Viola, président de l'AS Roma, est accusé par le bureau d'enquête de la Fédération italienne de football d'avoir versé 100 millions de lires (environ 500 000 francs) afin de corrompre M. Michel Vautrot, l'arbitre français de la rencontre AS Roma-Dundee United en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions en 1984. La somme a été versée à deux intermédiaires qui n'ont jamais pris contact avec M. Vautrot, mis hors de cause par les enquêteurs italiens. Rome avait gagné facilement (3 à 0), et l'arbitrage de M. Michel Vautrot avait fait l'unanimité. Repoussant *« avec indignation »* les accusations de la Fédération italienne, M. Viola laisse entendre qu'*« un personnage important du football »* était impliqué dans l'affaire. *« Il était de mon devoir de ne pas refuser ses avances afin de le démasquer »*, dit-il.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme Jacques BROSSOLLET,
Mme Henry MENAGER,
M. et Mme Michel DEGUY,
M. et Mme Henry-Georges MENAGER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Sylvie et Arnauld,

qui a eu lieu dans l'intimité familiale.

Paris, novembre 1985.

– *On nous prie d'annoncer le* mariage de

Mlle Laurence le CLEC'H,

fille de M. Maurice le Clec'h
et de Mme, née Mireille Roger,

avec

M. Bernard ROTH,

fils de M. Pierre Roth, décédé,
et de Mme, née Suzanne Connan,

qui a eu lieu dans l'intimité, le samedi 23 novembre 1985, en l'église Saint-Hippolyte, à Paris.

Décès

– Mme Camille Bodès,
son épouse,
Mme Hélène Bodès,
M. et Mme Patrick Vayn,
Mlle Dominique Bodès,
ses enfants,
Nadia, Capucine, Ségolène, Alexandra,
ses petits-enfants,
Les familles Briant, Tardy,
Josée Le Gall, Renée Larnicol,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille BODÈS,

survenu le 26 novembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, sa *paroisse, où l'on se réunira.*

123, rue de La Tour,
75116 Paris.

– *Les associés et collaborateurs de la* Fiduciaire de la Tour

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Camille BODÈS,
expert-comptable,
commissaire aux comptes,
ancien membre
du Conseil supérieur de l'ordre
des experts-comptables
et comptables agréés,
président d'honneur
du conseil régional de l'ordre de Paris,
président d'honneur du CFCG.

Les obsèques seront célébrées le lundi 2 décembre 1985, à 13 h 45, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

– *Mme Jean Bregeat*
et sa famille,
Le directeur
et le personnel de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (département Elevage et médecine vétérinaire du CIRAD),

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Daniel BREGEAT,
vétérinaire à la mission IEMVT
de Nouméa (Nouvelle-Calédonie),

survenu accidentellement le 18 novembre 1985.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sèvres (92310), le vendredi 29 novembre, à 16 heures.

– Mme veuve Esther Guedj,
Mme Marcelle Guedj
et ses enfants,
La famille Guedj,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René GUEDJ,
directeur d'agence à Nice,
ancien transitaire à Tunis.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 novembre, à 8 heures, au cimetière de Pantin.

– Jean William Hanoteau,
Claude Hanoteau,

font part du décès de leur père,

Guillaume HANOTEAU,
écrivain-journaliste,

survenu, à Paris, le 27 novembre 1985.

(Lire page 36.)

– Le président du directoire de l'Office d'annonces,
La direction,
L'ensemble du personnel,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude METEY,
directeur commercial,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu accidentellement, le 24 novembre 1985, à l'âge de quarante-neuf ans.

L'inhumation a lieu ce jour, jeudi 28 novembre, à 14 h 15, au cimetière de Valence (*Drôme*).

Une messe sera dite en l'église Saint-Paul, 7, passage Saint-Paul, à Paris-4e (métro Saint-Paul), le samedi 30 novembre, à 10 heures.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice PAZ,
avocat honoraire,
historien,

survenu, à Paris, le 24 novembre 1985.

De la part de
Marguerite,
son épouse,
Olivier, Annick, Maxime,
ses enfants,
Francis et Dominique,
ses petits-enfants,
Et de tous ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-François-Xavier, le 27 novembre 1985.

8, rue César-Franck,
75015 Paris.

– M. Ivan Pinchinat,
son fils,
Mlle Ivane Lamarre,
sa fille,
M. Roger Pinchinat,
son frère,
Mme Suzanne Lamarre,
Mlle Marie-José Navière,
Ses amis et ses collègues du journal *le Monde*,
ont la douleur de faire part du décès de

Max PINCHINAT.

L'incinération aura lieu le mardi 3 décembre 1985, à 10 h 45, au columbarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Suzanne Lamarre,
9, rue Aristide-Maillol,
75015 Paris.
Mlle Marie-José Navière,
10, rue du Lunain,
75014 Paris.

[*Max Pinchinat était né à Port-au-Prince (Haïti), le 24 juin 1925. Après avoir suivi des* études supérieures à l'Académie militaire d'Haïti, il étudia la peinture au Centre d'art de Port-au-Prince, de 1946 à 1950. En 1950, il fonde le Foyer des arts plastiques (FDAP), dont il est le premier président. L'année suivante, il démissionne de l'armée et du FDAP pour accepter une bourse du gouvernement français, et résidera à Paris depuis lors.

A plusieurs reprises, il exposera ses œuvres à Port-au-Prince et à Paris, tout en publiant plusieurs essais et recueils de poèmes, ainsi qu'une monographie sur la peinture haïtienne.

*En France, il exercera la profession de cor*recteur, d'abord à l'imprimerie Georges-Lang, puis, de 1968 à 1983, au journal *le Monde*.

Son départ à la retraite lui avait permis de se donner entièrement à la poésie et à la peinture.]

– M. et Mme Jean-Pierre Progent
et leurs enfants,
Mlles Geneviève et Elisabeth Progent,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André PROGENT,
née Lucie Boulle,
intendante universitaire,
CASU honoraire,

survenu à Paris, le 26 novembre 1985, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 décembre, à 13 h 45, au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

Anniversaires

– Pour le troisième anniversaire du décès de

Michel RUBIN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge d'Alésia, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e, le vendredi 6 décembre 1985, à 11 heures, à la mémoire de

M. Jean-Henri BILLAUT,
directeur-adjoint de la FEHAP,

décédé le 3 novembre 1985.

Ses parents, ses amis, les adhérents de la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés, sont invités à participer à cette cérémonie du souvenir.

Messes anniversaires

– A l'occasion du vingt et unième anniversaire du décès de

M. Ernest DUFFO,

une messe sera célébrée à son intention, ainsi qu'à la mémoire de

M. Michel ROBINET,

et à celle des collaborateurs de La Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, à Paris-9e, le mardi 3 décembre 1985, à 12 h 10.

Communications diverses

– A l'occasion de la fête nationale, M. Boris Snuderl, ambassadeur de Yougoslavie, a donné une réception à sa résidence, mercredi 27 novembre.

– *Le centre culturel Les Fontaines*, à Chantilly, organise le 29 novembre, à 19 h 30, et le 30 novembre, à 17 h 30, une rencontre sur le thème : « Du bon usage des lois Auroux ». Parmi les intervenants : MM. Daniel Mothé, sociologue ; Christian Pavard, conseiller d'entreprise et Joseph Hamaide, ainsi que des syndicalistes. Renseignements : (16) 44-57-24-60.

– Le dimanche 1er décembre, à 16 h 45, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, aura lieu une lecture des textes bibliques d'après la traduction de la Bible d'André Chouraqui, aux éditions Desclée de Brouwer, *sur le thème* : « Les femmes de la Bible parlent de Dieu. »

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, vendredi 29 novembre, à 14 h 30, salle de réunion de la Maison des pays ibériques. M. Yves Aguila : « Monopoles d'Etat et changements sociaux dans le Mexique *des Bourbons (1765-1810).* »

– Université Paris-II, vendredi 29 novembre, à 17 h 30, salle des Commissions. M. Joannis Sarmas : « Liberté d'expression et diffamation. Théorie générale et étude du droit positif français. »

– Université Paris-II, samedi 30 novembre, à 9 h 30, salle des Commissions. M. Jean-Paul Pastorel : « L'expertise dans la procédure administrative contentieuse. »

Institut d'études politiques, mercredi 11 décembre, à 14 heures, salle A. Siegfried. Mme Christiane Hurtig : « Les princes dans la vie politique indienne depuis l'indépendance. »

– Université Clermont-Ferrand-II, vendredi 13 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, M. Christian Jamot : « Thermalisme et villes thermales en France. »

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

S. 8. – Dentelles, poupées, bijoux, argenterie - Me CHEVAL, Me CORNETTE DE SAINT-CYR. Mme de Heeckeren, cabinet Fommervault experts.
S. 12. – 14 h 30, Empreintes de mains de personnalités des années 1929-1930. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.

LUNDI 2 DÉCEMBRE

S. 1 et 7. – 14 h 30 et 20 h 30. Œuvres de G. Wakhevitch (expo samedi de 11 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h) - Mes MILLON, JUTHEAU, M. Camard, exp..
S. 2. – Bijoux, obj. de vitrine, argenterie anc. et mod. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 3. – Armes, bijoux, argenterie, Extrême-Orient - Mes OGER, DUMONT.
S. 4. – Tableaux mod. Meubles anciens - *Me DE CAGNY*. MM. Revillon d'Apreval et Guillais, experts.
S. 9. – Tableaux orientalistes - Me LOUDMER.
S. 14. – Porcelaines, faïences anciennes terres vernissées, art populaire - Mes ADER, PICARD, TAJAN. Mme Houze, *M. Lefebvre*, experts.

MARDI 3 DÉCEMBRE

S. 1 et 7. – Œuvres de G. Wakhevitch (ste) - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 5 et 6. – 21 h, tableaux anciens, mbles et obj. d'art, tapisseries (expo sam. de 11 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h, lun. de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h, mar. de 11 h à 17 h) - Mes COUTURIER, NICOLAY.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

S. 2. – Livres illustrés mod., photos, tableaux 19e et mod., mbles et obj. d'art, tapis - Me CHARBONNEAUX.
S. 3. – Objets antiques de décoration - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 9. – 11 h et 14 h 30, tableaux modernes - Me LOUDMER.
S. 11. – Bijoux, argenterie, coll. de couteaux - Mes COUTURIER, DE NICOLAY. Cabinet Fommervault, M. Déchaut, experts.
S. 14. – Dessins, tableaux modernes. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, *MM. Pacitti et de Louvencourt-Maréchaux*, experts.

JEUDI 5 DÉCEMBRE

S. 1. – Tableaux et mob. arts déco (J.-E. Rulhmann) - Me RENAUD, M. Camard, exp.
S. 5/6. – Importants tableaux anciens, notamment : H. d'Arles, Demarne, Lacroix de Marseille, Nattier, Girodet. Objets d'art et de très bel ameublement - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Herdhebaut et Latreille, Ryaux, Dillée, Lévy-Lacaze, experts. Expo à l'étude Ader, Picard, Tajan, 12, rue Favart, 75002 Paris, tél. : 42-61-80-07, jusqu'au 2 décembre de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h (pour les tableaux) et au Nouveau Drouot, salles 4, 5 et 6, mercredi 4 décembre de 11 h à 18 h pour l'ensemble.
S. 7. – 14 h, horlogerie de collection ; 21 h, bijoux, btes en or, obj. de Fabergé, orfèvrerie - *Me CHAYETTE.*
* S. 9. – 21 h, tableaux modernes, naïfs et fantastiques - Me LOUDMER.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

* S. 1. – 16 h, tapis - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 2. – Mucha, Louis le Grand - Mes MILLON, JUTHEAU.
* S. 7. – Instruments scientifiques - Me CHAYETTE.
S. 9. – 11 h et 14 h 30, estampes, sculptures, tableaux modernes - Me LOUDMER.
S. 11. – Arts primitifs - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Montbabon, exp.
S. 14. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 15. – Tab., bib., mbles anc. et de style - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.

ESPACE CARDIN (13, avenue Gabriel, Paris-VIIIe)
VENDREDI 6 DÉCEMBRE à 21 heures
Importants tableaux contemporains - Mes BINOCHE, GODEAU. Tél. : 47-42-78-01.

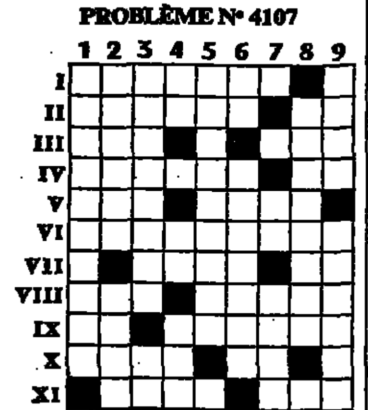
ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
DE CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.
C. CHARBONNEAUX, 134, rue du Fbg-Saint-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CHAYETTE, 12, rue Rossini (75009), 47-70-38-89.
CHEVAL, 33, rue du Fbg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 45-55-85-44.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4107



HORIZONTALEMENT

I. Peut résulter d'une friction entre l'enclume et le marteau. – II. Un poilu barbu. Dans le sérieux comme dans la rigolade. – III. Coule d'abondance au pays du grenache. Quand on y tombe bien, ça va plutôt mal. – IV. Une clé est souvent nécessaire pour la pénétrer. Personnel. – V. L'internationale du travail. De la même espèce que l'aigle quand elle n'en est pas à l'opposé. – VI. N'est pas en peine pour trouver quelque chose à louer. – VII. Telle la vie de celui qui connaît cette forme de couchage. Négation. – VIII. S'oppose à la force. Histoire pour exsuder. – IX. Fut contrainte de vivre avec un mufle. Se mobilisa pour gagner la guerre des boutons. – X. Ne voit pas mieux en portant des lunettes. Préposition. – XI. Estonien. Où l'aube n'appartient pas exclusivement aux Troyens.

VERTICALEMENT

1. La côte et le rocher tombent dans le domaine de ses investigations. – 2. Un partisan convaincu de la répartition des biens de consommation. Manifeste sa reconnaissance envers l'hôte musulman. – 3. Bonne disposition. Pratiques. – 4. Article. Laissé pour compte. Annonce. – 5. Clou semé sur la route. – 6. Lettres de la direction. Maîtresse spirituelle d'une école où tout s'apprend à la baguette. – 7. Personnel. Trente-six pieds ou un seul. 8. Se dérider. – 9. Echauffe le rosier ou rafraîchit la rose. Se prend pour un phénix.

Solution du problème n° 4106

Horizontalement

I. Ironistes. – II. Noduleuse. – III. Scélérats. – IV. Ta. In. – V. Ais. Ont. – VI. Blague. Dé. – VII. Illettré. – VIII. Le. Litige. – IX. I.U.T. Lever. – X. Trial. Ely. – XI. Escient.

Verticalement

1. Instabilité. – 2. Rocailleurs. – 3. Ode. Sâl. Tic. – 4. Nuls. Gel. Ai. – 5. Ile. Outillé. – 6. Serinette. – 7. Tuant. Rivet. – 8. Est. Dégel. – 9. Sésame. Eryx.

GUY BROUTY.

SCIENCES

● *Atlantis met deux satellites en orbite.* – Sept heures après avoir été lancé, l'équipage de la navette spatiale américaine a procédé au largage, mercredi 27 novembre, d'un des trois satellites contenus dans la soute de l'engin. En dépit de ce succès, ce satellite de télécommunications mexicain, Morelos-B, ne sera pas mis en service avant 1989 en raison des difficultés économiques auxquelles se trouve confronté le Mexique. Ce n'est pas le cas du satellite australien Aussat-2, dont la mise en orbite s'est faite très tôt dans la journée de jeudi. Un troisième satellite, américain cette fois, reste à lancer.

● *Un million de francs pour l'Institut Pasteur de Paris.* – Le prince Talal Ibn Abdelaziz (Arabie saoudite), président d'une organisation de développement des pays arabes du Golfe, a offert, le 27 novembre, 1 million de francs à l'Institut Pasteur de Paris pour financer les recherches sur le SIDA. L'Institut Pasteur recevra, en outre, une partie des 2 millions de francs recueillis le 25 novembre, lors de la soirée organisée à Paris par l'Association des artistes contre le SIDA (*le Monde* du 27 novembre).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 NOVEMBRE

« La médecine à travers les âges, au musée de la Faculté, les instruments et leur histoire », 14 h 30, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine. « La Cité universitaire », 10 h 30, sortie métro Cité-Universitaire (Les amis de la Terre de Paris).

« La basilique St-Denis, ses vitraux du douzième siècle, les tombeaux des rois de France », 14 h, entrée basilique (A. Anquetin).

« Le Palais de justice, le palais des rois de France », 14 h 30, grille palais bd du Palais (La France et son passé).

« Exposition « Soleil d'encre », 11 h, hall Petit Palais (Arcus).

« Exposition Reynolds », 12 h 30, entrée Grand Palais (M. C. Lasnier).

« Journée à thème : A l'ouest, il y a du nouveau », le château de Montecristo, la maison de Victorien Sardou à Marly, l'exposition Gauguin à St-Germain-en-Laye... », inscriptions 42-33-01-53 (M. Hager).

« L'hôtel de Miramion, musée de l'Assistance publique », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Hauts lieux et découvertes).

« L'hôtel Salé, musée Picasso », 11 h 15, 7, rue Thorigny.

« L'Inde spirituelle au cœur de Paris », inscriptions 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Collection Thyssen », 14 h 30, Musée d'art moderne (Mme Caneri).

« Mystérieuse Egypte au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 h et 11 h 30, 16, avenue Rachel.

« Un cimetière et ses mystères insolites et médiumniques », 14 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Marais, l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire des poisons », *15 h*, métro Pont-Marie.

« Les souterrains du quartier des Halles », 14 h 30, métro Louvre (lampes de poche).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 28 novembre :

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la fluoruration du sel.

● Modifiant l'arrêté du 21 juin 1985 fixant les programmes de certaines épreuves des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres), pour la session de 1986, communs aux deux établissements.

UN DÉCRET

● Portant création d'instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts nationaux polytechniques.

UNE LISTE

● Des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure de l'armée de l'air (année 1985).

CONFÉRENCES

Institut océanographique, Grand Amphithéâtre, 195, rue Saint-Jacques, 21 h : « La campagne Kaiko, exploration des fosses du Japon » (M. Xavier Le Pichon).

40, rue Blomet, 11 h : « Egypte, le Moyen Empire » ; 14 h : « Akhenaton, un homme face à son dieu » ; 16 h : « Rome et l'Orient » ; 19 h : « La Turquie orientale » ; 20 h 30 : « La côte lycienne en croisière ».

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 h, Michel Leclerc : « Pour une nouvelle distribution selon les règles européennes », Catherine Coquery Vidrovitch pour son livre *Afrique noire.*

5, rue Largillière : « Journée d'étude « Le Tibet, le bouddhisme tibétain, etc. », inscriptions 45-24-49-08 (Nouvelle Acropole).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/09/85)

Le numéro **602188** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille 002188, 102188, 202188, 302188, 402188, 502188, 702188, 802188 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
612188	600188	602088	602108	602180	10 000,00 F
622188	601188	602288	602118	602181	
632188	603188	602388	602128	602182	
642188	604188	602488	602138	602183	
652188	605188	602588	602148	602184	
662188	606188	602688	602158	602185	
672188	607188	602788	602168	602186	
682188	608188	602888	602178	602187	
692188	609188	602988	602198	602189	

Tous les billets se terminant par		gagnent
2188		5 000,00 F
188		1 000,00 F
88		200,00 F
8		100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 1985 99

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	001	F. 500
	601	500
	721	500
	0 491	2 000
	20 551	10 000
2	2	100
	312	600
	492	600
	512	600
	602	800
3	33	200
	43	200
	543	700
	873	500
	0 523	2 000
	1 773	2 000
	9 203	2 000
	31 603	10 000
	41 473	10 000
	353 973	4 000 000
4	néant	néant
5	15	200
	45	200
	305	500
	345	700
	0 885	2 000
5	31 085	F. 10 000
	63 815	10 200
6	3 986	2 000
7	297	500
	347	500
	597	500
8	228	500
	548	500
	898	500
	978	500
	34 178	10 000
	40 068	10 000
	90 408	10 000
	054 828	1 000 000
9	9	100
	0 339	2 100
	6 809	2 100
	34 159	10 100
	62 049	10 100
0	60	200
	000	500
	660	700
	1 730	2 000
	9 000	2 500

LOTO N° 48 TIRAGE DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 1985

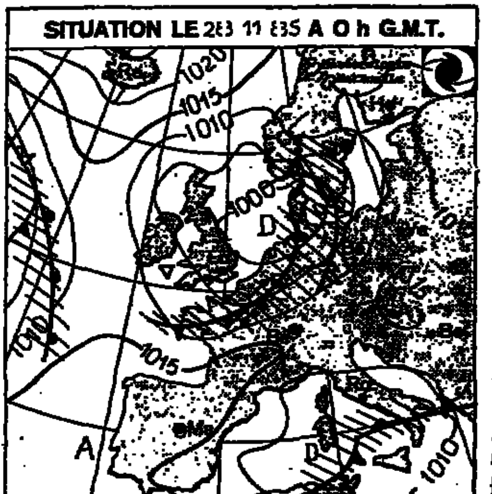
10 24 25 26 36 39 — 17 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

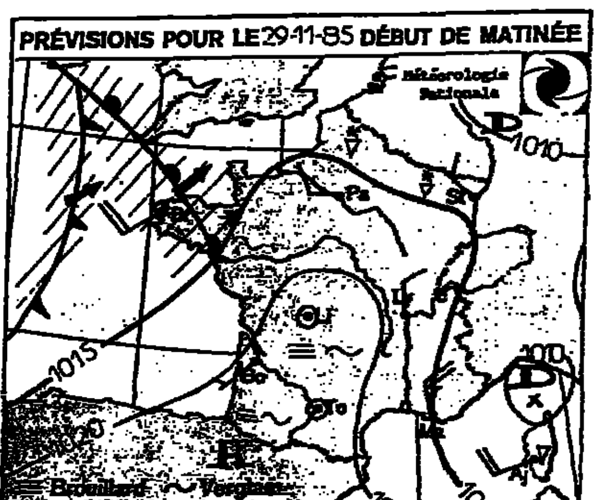
85 TRANCHE DE LA Ste CATHERINE 98
TIRAGE DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 1985

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 11 85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29-11-85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 novembre à 0 heure et le vendredi 29 novembre à 24 heures.

Situation générale :

Rétablissement du flux perturbé de sud-ouest sur la France, une perturbation venant de l'Océan apportera de l'air humide et plus doux sur l'Ouest.

Vendredi : Temps froid en début de journée avec des gelées de –4 à –8 degrés dans le Centre, –3 à –5 degrés dans les autres régions. Seules les côtes vendéennes et bretonnes auront 2 à 4 degrés.

Ciel couvert ou très nuageux sur la moitié nord avec des averses isolées du Nord aux Vosges, de la pluie sur la Bretagne et quelques flocons de neige accompagnés d'un risque de verglas du Cotentin à la Mayenne. Sur la moitié sud, ciel nuageux mais belles éclaircies près de la Méditerranée, où soufflera un vent de nord modéré. Quelques averses en Corse.

En cours de journée : la zone de pluie et de neige se situera de la Normandie au nord du Massif Central ; il fera 2 à 4 degrés. Sur le quart nord-est, temps très nuageux avec –1 à –2 degrés. De la Bretagne à la Vendée, ciel très nuageux avec averses ; les températures atteindront 6 à 8 degrés.

Sur la moitié sud du pays, temps nuageux avec seulement des éclaircies en bord de Méditerranée. Les températures atteindront 5 à 8 degrés du Sud-Ouest à la Côte d'Azur.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 27 novembre, le second le minimum de la nuit du 27 novembre au 28 novembre) : Ajaccio, 13 et 3 degrés ; Biarritz, 6 et –1 ; Bordeaux, 6 et –3 ; Bréhat, 9 et 4 ; Brest, 10 et 3 ; Cannes, 13 et 1 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, –1 et –8 ; Dijon, –3 et –6 ; Dinard, 8 et 4 ; Embrun, 5 et –7 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et – 4 ; Grenoble-St-Geoirs, 2 et – 8 ; La Rochelle, 6 et 5 ; Lille, 4 et –1 ; Limoges, 2 et –4 ; Lorient, 9 et 1 ; Lyon, 2 et – 5 ; Marseille-Marignane, 7 et – 5 ; Menton 13 et 3 ; Nancy, –1 et – 3 ; Nantes, 7 et 4 ; Nice, 13 et 4 ; Nice-Ville, 13 (N.C.) ; Paris-Montsouris, 5 et 1 ; Paris-Orly, 3 et 2 ; Pau, 4 et –4 ; Perpignan, 7 et 1 ; Rennes, 8 et 1 ; Rouen, 5 et –1 ; Saint-Etienne, 1 et – 8 ; Strasbourg, –3 et –6 ; Toulouse, 1 et –5 ; Tours, 2 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 ; Genève, 2 et –7 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 5 et –4 ; Madrid, 8 et –3 ; Rome, 12 et 7 ; Stockholm, 0 et – 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

VENTES

Un Georges de La Tour aux enchères à Drouot

Rares sont les tableaux de Georges de La Tour (1593-1652) présentés en vente publique. Le dernier en date, *Rixe de musiciens*, avait atteint plus de 5 millions de francs en 1972. C'est dire l'événement que constitue la mise aux enchères, mardi 3 décembre à 21 heures à l'hôtel Drouot, du *Souffleur à la pipe*, par Mes Couturier, Nicolay, Delorme, assistés des experts Herdhebaut et Latreille. Cette œuvre, destinée à faire pendant à *la Fillette au brasero*, a été peinte quelques années avant la mort de l'artiste

Sur quatre-vingt-trois tableaux de La Tour répertoriés, cinquante-six sont dans les musées et une quinzaine dans les collections privées. L'artiste lorrain étant bien représenté dans les musées français, le tableau mis en vente ne semble menacé ni de préemption ni d'interdiction de sortie, ce qui laissera libre cours à des rivalités d'enchères entre les musées étrangers. Selon les experts, le précieux tableau pourrait atteindre 15 millions et battre ainsi tous les records d'enchères prononcées à l'hôtel Drouot.

Il sera exposé parmi d'autres tableaux, meubles et objets d'art, samedi 30 novembre de 11 heures à 18 heures, dimanche 1er décembre de 14 heures à 18 heures, lundi 2 décembre de 11 heures à 18 heures et de 21 heures à 23 heures, et mardi 3 décembre de 11 heures à 17 heures.

Le Monde

GRANDES ÉCOLES

DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES GESTIONNAIRES DE DEMAIN

La fièvre des « prépas »

ILS ont leur diplôme du baccalauréat en poche, généralement assorti d'une mention, un bon livret scolaire derrière eux, et pourtant, deux mois après la rentrée, ils sont saisis par l'angoisse. Les quelque 8 000 élèves actuellement scolarisés dans les classes préparatoires de haut enseignement commercial (HEC) des différentes sections des *établissements privés ou* publics vivent déjà dans l'inquiétude des concours. A peine franchies les dernières barrières de l'enseignement secondaire, il leur faut, sans trop avoir repris leur souffle, s'apprêter à sauter encore plus haut pour intégrer une grande école de commerce ou de gestion.

La sélection sévère exercée par les enseignants des lycées ou les responsables des établissements privés (le plus souvent liés aux chambres de commerce et d'industrie) a permis à 4 000 jeunes gens et presque autant de jeunes filles d'accéder aux prépas HEC. A côté de l'option générale, d'une durée d'un an, ouverte aux titulaires d'un baccalauréat C et éventuellement D, existe l'option économique créée en 1980, qui accueille, avec un programme spécifique d'un an, les bacheliers B (voire quelques A), et, enfin, l'option technologique réservée aux bacheliers H et G, et qui dure deux ans. Pour tous, une trentaine d'heures de cours hebdomadaires, où les mathématiques voisinent avec l'histoire et la géographie économique, les langues vivantes avec la philosophie et la culture générale.

« La prépa : un super bac, qui démarre à un train d'enfer », comme l'explique un élève du lycée Carnot de Paris. Les collantes qui viennent agrémenter les mercredis après-midi ou les samedis de ces potaches *« haut de gamme »* sont censées les préparer aux concours qui les attendent au troisième trimestre. Car le rythme est rapide dans les prépas HEC. Les vingt-cinq semaines de cours passent très vite, et il est nécessaire, dès le mois de décembre, de penser aux écoles auxquelles les futurs gestionnaires postuleront.

Refus de l'Université

A côté de Véronique, ancienne élève du lycée Masséna de Nice, aujourd'hui étudiante au CERAM de Sophia-Antipolis, qui dès le début de sa prépa avait choisi son école, beaucoup d'autres jeunes ont des ambitions moins précises. Certains ont refusé, plus simplement, de s'orienter vers l'Université après leur baccalauréat, car ce monde *« inconnu et trop vaste »* leur faisait peur. *« Les amphithéâtres, où s'entassent des centaines d'étudiants, les enseignants trop peu visibles, l'administration pas apte à répondre à mes questions, tout cela m'a éloignée de l'Université »*, explique Florence.

Les filles, souvent bonnes élèves en C, sont rarement tentées par les préparations aux écoles d'ingénieurs. *« J'aime bien les maths et la physique*, reconnaît Catherine, *mais je n'envisagerais pas en terminale de faire une carrière d'ingénieur dans une entreprise. »* Alors, refusant la prépa maths-sup où elle était admise, elle a préféré, au dernier moment, frapper à la porte de l'antichambre du commerce.

Il existe des élèves qui s'imaginent déjà dans leur bureau de gestionnaires ou de commerciaux. *« Mes parents possèdent une bijouterie et souvent je les aide dans leur travail »*, raconte une jeune Dijonnaise. Elle a choisi ce type de formation pour, espère-t-elle, *« apporter un plus à la société familiale »*. Des jeunes gens, plus fréquemment, évoquent leur attrait pour l'économie, le monde des affaires. *« En terminale*, dit Laurent, *le professeur d'histoire nous obligeait à lire* « le Monde de l'économie ». *Les bonds du dollar et les péripéties de la crise pétrolière m'ont, au fil des semaines, passionné. Je voulais en savoir plus dans ce domaine, comprendre la réussite d'entreprises américaines ou japonaises, découvrir les aléas d'un monde en transformation. »* L'économie, même si elle est encore peu enseignée dans les lycées, attire des jeunes qui découvrent là une discipline nouvelle en prise sur les réalités de la vie. M. Tapie a su séduire. Et, si les jeunes lycéens parlent de Renault, ils sont aussi capables de faire référence aux plans de M. Besse ou aux contrats d'Airbus Industrie.

Franck et Catherine, deux jeunes Parisiens, ne s'imaginent pas encore directeurs du marketing ou responsables du service export d'une entreprise. Leurs ambitions sont plus modestes, plus *« terre à terre »* comme ils l'avouent en riant. Ils souhaitent réussir le concours prestigieux qui leur permettra d'entrer dans l'une des grandes écoles de la capitale. *« Il faut viser haut »*, explique Franck. Actuellement, même si ses résultats scolaires ne sont pas les plus élevés de sa section, il garde le moral. Il continue de travailler, de résoudre des exercices de mathématiques et de lire quelques magazines de langue anglaise, quand il a un peu de temps libre. *« Nous préparons un concours*, dit Catherine en élevant un peu la voix ; *alors, ce qui compte le plus, c'est la copie que nous remplirons ce jour-là. »*

Elle est légèrement excédée par le discours de ses enseignants, qui depuis la rentrée, tentent, selon elle, de *« décourager un maximum d'élèves, pour n'en garder que quelques-uns, les meilleurs d'après eux à présenter aux concours »*. Elle ne se laissera pas influencer. Elle s'accroche et elle espère bien réussir dans la voie qu'elle s'est tracée, HEC, pour s'initier au commerce international.

S. B.

L'entreprise au centre de la formation

IMPORTÉ des Etats-Unis après la seconde guerre mondiale, l'enseignement de la gestion s'est rapidement développé en France. Actuellement, près de cent cinquante établissements assurent dispenser cette formation.

Les futurs élèves, comme souvent les responsables du recrutement des entreprises, ont du mal à se faire une idée précise de l'enseignement qui se cache derrière des sigles ou des initiales très proches. Les écoles vantent si bien leur qualité et la possibilité qu'elles offrent à des étudiants d'accéder à des postes de responsabilité que le choix est difficile.

Certes, les plus anciennes et bien souvent les plus prestigieuses sont connues. Plus que centenaire, l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP) a eu le temps de former des promotions de commerciaux. Autre établissement dépendant de la même chambre de commerce, HEC a acquis depuis une trentaine d'années ses lettres de noblesse. Ces écoles, comme l'ESSEC à Cergy, l'EDHEC de Lille, l'ESC de Lyon, l'EAP de Paris, ont fait leurs preuves, et leurs réseaux puissants d'anciens élèves leur assurent un prestige supplémentaire.

Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE, parfois appelée Sup de Co), gérées par les organismes consulaires de grandes métropoles de province, ont su aussi depuis les années 60 adapter leur enseignement à la demande des entreprises.

En 1985, à Rouen ou à Bordeaux, on ne forme plus les quelques enfants des commerçants de ces villes, mais des jeunes venus de toute la France à la recherche d'un diplôme fort prisé par les sociétés dynamiques.

Les dix-huit ESCAE recrutent à partir d'un concours commun à l'écrit. Les candidats peuvent s'inscrire à cinq écoles au maximun au moment où ils déposent leur dossier. Pour les admissibles, la partie orale de l'examen, qui comporte un entretien individuel face à un jury d'environ trois personnes et une épreuve de langue vivante, a lieu dans chaque école suivant des modalités qui peuvent varier.

L'université n'est pas totalement absente de l'enseignement commercial. Les instituts d'administration des entreprises (IAE) se sont développés dans quelques établissements et assurent avec les maîtrises de gestion la formation de cadres. De même, Sciences-Po Paris et les six instituts d'études politiques de province offrent aux étudiants la possibilité de suivre à partir de la seconde année une filière *« économie et finance »* qui peut leur permettre d'accéder à des postes de responsabilité dans les entreprises.

Des jeunes prêts à aller sur le terrain

Des élèves appréciés par les *« recruteurs »* qui entrent en chasse dès la fin du printemps de chaque année. *« Mais*, comme l'explique le responsable d'un cabinet parisien, *ces jeunes gens intellectuellement parfaits et incollables sur les mécanismes des crises ont eu peu de contacts avec le monde des affaires tel qu'il est »*.

Si on ne dédaigne pas les enfants de la rue Saint-Guillaume dans les grandes entreprises, on préfère souvent dans celles de moyenne importance *« des jeunes qui n'hésitent pas à aller sur le terrain et à retrousser leurs manches, même pour vendre des savonnettes... »* Cette boutade d'un jeune PDG de Loire-Atlantique confirme les réflexions de responsables du recrutement qui avoue avoir des difficultés à *« découvrir »* des vendeurs.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 30.)

La business school de l'université de Nancy

Avec, pour la rentrée 1985, un record de 2 601 candidats pour 100 places, l'Institut commercial de Nancy (ICN) se place dans le peloton de tête des écoles de province. *« Des candidats motivés, puisque les démissions sont faibles et que le dernier intégré de la promotion 1985 avait rang de cent cinquante et unième au concours »*, ajoute, non sans satisfaction, M. Jean-Claude Grass, directeur des études.

Ainsi, si l'une des originalités de l'ICN est la gratuité des études, le moins que l'on puisse dire, c'est que les places y sont de plus en plus chères...

L'ICN doit, entre autres, sa scolarité gratuite à son statut particulier, acquis en 1905 après accord entre l'université de Nancy et la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, qui prirent, chacune pour moitié, les frais de fonctionnement à leur compte.

« Nous restons en cela un cas unique en France, dans le domaine de la gestion et du marketing, puisque l'ICN est la seule école de commerce recrutant au niveau des classes préparatoires et appartenant à l'université », résume Jean Lacombe, le directeur de l'école.

Au cours de ses huit décennies d'existence, l'ICN n'a eu de cesse de progresser, passant d'école à recrutement régional en 1945 à école à recrutement national en 1968. Pour l'année en cours, l'Etat prend en charge 37 % du budget de fonctionnement de l'ICN, la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle 24 %, et les entreprises, par le biais des taxes d'apprentissage et de la formation continue, 21 %.

Echange avec les Etats-Unis

« Paradoxalement, malgré notre ancienneté, nous ressemblons au modèle américain des business schools fonctionnant au sein d'une université », précise le directeur. Un atout majeur pour les programmes d'échanges internationaux avec les USA. Chaque année, en effet, une vingtaine d'étudiants nancéiens en fin de cycle vont ainsi chercher des *masters of business administration* aux Etats-Unis. Dans le même temps, des étudiants américains viennent en stage à l'ICN et peuvent repartir avec un diplôme sanctionnant leurs études en Europe. Ce qui n'est pas le cas d'autres écoles de commerce françaises. Ce diplôme, baptisé « diplôme international de management de l'ICN », est, là encore, dû au statut mixte de l'ICN, puisque c'est un diplôme validé par l'université Nancy-II.

La filière affaires internationales de l'ICN draine 40 % des élèves, 30 % s'orientant vers le « commerce marketing » et 20 % vers la « finance comptabilité ». Dans ce dernier cas, le statut ICN apporte à nouveau un « plus », puisque les étudiants obtiennent simultanément le diplôme de l'école et la maîtrise de sciences et techniques comptables et financières de l'université Nancy-II.

Ce diplôme est la voie universitaire royale vers l'expertise comptable, puisque cette MST donne 14 des 16 unités de valeur du diplôme d'études supérieures spécialisé (DESS) exercice comptable. Quoi de plus logique, alors, que l'école lorraine s'estime, depuis quelques années, à l'étroit dans ses murs ? En fait, l'ICN s'apprête à déménager pour devenir le fleuron du futur pôle de gestion de Nancy. Le coût prévisionnel du déménagement est de 30 millions. Dans le cadre du programme préférentiel, un contrat de plan Etat-région devrait se solder par une subvention de 8 millions de la part de l'Etat. Les collectivités locales et régionales assurent le reste.

Le « déménagement-extension » de l'ICN dans le pôle de gestion de Nancy devrait alors catalyser, sinon assurer, une synergie avec les deux nouvelles habilitations de diplômes délivrés par l'université de la ville, la maîtrise d'informatique appliquée à la gestion des entreprises et la maîtrise des sciences de gestion.

Un environnement qui va laisser rêveur plus d'un futur candidat, mais qui est loin de figer les dirigeants de l'école dans une quiétude béate. D'où le nouveau concept de formation lancé par l'Institut commercial de Nancy, qui se traduit, cette année, par d'étonnantes classes de neige pour étudiants managers.

Avec magnétoscopes et ordinateurs dans leurs bagages, les étudiants de première année vont ainsi se rendre une semaine dans les Vosges, tandis que ceux de deuxième année iront une semaine dans les Alpes. *« Notre but est, certes, de favoriser la cohésion des promotions. Mais il s'agit surtout de faire ressentir à chaque élève en particulier ses points forts et ses points faibles,* explique M. Jean-Claude Grass. *Nous nous sommes inspirés de techniques américaines qui permettront à chacun d'évoluer au mieux de ses potentialités. »*

Ces stages non résidentiels sont les seuls moments du cursus où une participation va être demandée aux élèves (environ 1800 F), si l'on excepte les droits d'inscription au concours d'entrée.

Au total, ces participations constituent les 24 % complémentaires du budget de fonctionnement de la business school de l'université de Nancy. Pour le reste, chaque élève doit payer plutôt de sa personne, comme il est de coutume dans toutes les écoles supérieures de commerce et de gestion.

JEAN-LOUIS BEMER.

Un guide pour les bacheliers qui rêvent d'être managers

POUR s'orienter dans le maquis des intitulés des écoles de commerce et de gestion, *l'Etudiant* vient de publier dans la collection des guides pratiques un petit ouvrage très utile. Les deux auteurs, Valérie Julliand et Johannès Sidibe, évoquent aussi bien le bachotage en classes préparatoires que le profil des écoles. Elles examinent tous les établissements, essayant d'éclairer des notions assez confuses comme celles de la reconnaissance par l'Etat ou du financement des études.

Avec la précision qui a fait la réputation de *l'Etudiant*, elles définissent un certain nombre de questions-types pour permettre de choisir l'école qui correspond le mieux aux centres d'intérêt, aux motivations, aux disciplines fortes des futurs étudiants. Car les auteurs refusent, bien que les lecteurs en soient friands, de se livrer à un classement des quelque cent quatre-vingts établissements de commerce et de gestion dénombrés.

Devant la multitude des établissements qui affichent des objectifs de formation assez proches, les auteurs reconnaissent que les palmarès sont *« quasiment impossibles »*. Selon eux, *« à part deux ou trois grandes écoles du dessus du panier, disons clairement que les prétendus classements changent et qu'aucune hiérarchie claire ne peut conduire le futur étudiant à effectuer son choix. En revanche, chaque école a sa personnalité et s'adresse à un public particulier. Il est donc primordial d'intégrer une école où l'on se sente bien »*.



En deux cents pages, Valérie Julliand et Johannès Sidibe passent en revue la pédagogie des écoles, la sélection à l'entrée ou le rôle des stages. De petits « reportages » et surtout les dessins de Gérard Mathieu évitent à l'ouvrage d'être trop austère. — S.B.

* *Bien choisir son école de commerce*, par Valérie Julliand et Johannès Sidibe. Collection « l'Etudiant pratique », 200 pages, 60 F.

Une ouverture internationale

Les écoles de gestion ont toujours pratiqué des échanges importants avec les universités étrangères. Les enseignants sont souvent diplomés d'établissements américains, et les élèves effectuent des stages de dernière année dans différents pays. M. Jacques Perrin, directeur de l'ESCP, explique que les écoles, comme l'économie française, doivent s'ouvrir sur le monde. *« Les accords que nous avons passés avec vingt-cinq universités du monde entier permettent l'intégration d'étudiants et de professeurs étrangers, et se poursuivent sous une forme originale par des rencontres avec des cadres japonais venus, pendant un an à l'ESCP, se familiariser avec notre langue et la vie des affaires »*, précise-t-il.

Dans cette école parisienne, les élèves peuvent à l'issue de leur deuxième année effectuer six à neuf mois de leur scolarité hors de France et obtenir, grâce à cette formule, un double diplôme : le MBA délivré par l'université étrangère et le diplôme ESCP. Une trentaine d'élèves vont ainsi suivre les enseignements des universités d'Ottawa, d'Atlanta, d'Helsinki, d'Oslo, de Birmingham, de Kobé et d'Osaka.

« CHATEAU EDHEC 84 »

Un jeu pour accueillir les nouveaux élèves

SUR les portes des bureaux des enseignants, des étiquettes affichent des appellations nouvelles. A droite, c'est la banque, à côté, le ministère des affaires sociales, plus loin, le service informatique ou le bureau de vérification de la publicité. En ces premiers jours d'octobre, on ne joue pas à Carnaval dans les locaux de l'Ecole des hautes études commerciales du Nord (EDHEC) de Lille, mais plus simplement les nouveaux étudiants de première année participent à un jeu d'entreprise à grande échelle.

« *L'objectif*, explique M. Jacques Louis Keszler, le directeur de l'école, *est de faire découvrir l'entreprise et son environnement à cent quatre-vingts jeunes élèves juste sortis des classes préparatoires. Il est aussi de faire se connaître et travailler ensemble des étudiants qui se rencontrent pour la première fois.* »

Ce séminaire de rentrée d'un genre nouveau propose aux cent quatre-vingts élèves à peine arrivés à l'EDHEC de développer une entreprise dans un contexte concurrentiel.

Cette année, le jeu portait le nom évocateur « *Château EDHEC 84* ». La situation de départ commune à plusieurs groupes de six élèves consiste à créer une entreprise de négoce des vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC).

En possession d'un capital de départ de 3 500 000 F, chaque équipe va essayer de se situer sur un marché de concurrence dont les acteurs sont les autres groupes d'élèves, qui disposent des mêmes conditions au départ.

Première opération pour les futurs gestionnaires : se répartir les rôles au sein de l'équipe (directeur général, directeur financier, commercial, personnel,...), créer l'entreprise, et donc déposer le nom et la marque et, bien sûr, s'implanter rapidement sur un marché où les concurrents sont nombreux. Ensuite viennent les premières décisions d'exploitation combinées aux stratégies possibles de développement.

Des investissements trop hâtifs

Des enseignants, transformés en conseillers, vont de groupe en groupe apporter leurs premières recommandations. L'euphorie du départ pousse les étudiants à acheter des wagons entiers de vins, des milliers de bouteilles, et à livrer au marché des quantités de produits de haut ou de bas de gamme.

Dans la joie du premier jour, les investissements se font souvent avec beaucoup de légèreté. Mais toutes les décisions prises par les élèves sont traduites en fiche. Et à la fin de la première séance, après 18 h 30, alors que les salles se vident, l'ordinateur entre en action.

En fonction des données fournies par les différents groupes et du programme prévu par les organisateurs, il dégage des synthèses techniques. Le lendemain, lorsque les élèves en prennent connaissance, ils réalisent que certains de leurs investissements ont été un peu trop hâtifs.

C'est alors la course chez le banquier – rôle joué par un enseignant – pour obtenir un prêt, ou auprès de la direction du travail pour avoir l'autorisation de diminuer les horaires d'un personnel pléthorique alors que les ventes sont médiocres.

Représentant de la Société des cépages de France, François explique à M. Patrick Mestrallet, professeur de finance transformé pour quelques jours en banquier, qu'il s'est trompé dans ses achats. « *Nous avons commandé 1 400 hectolitres de vin au lieu de 14 000. Nous avons de plus investi dans la publicité. Hélas ! nos chiffres de vente sont demeurés faibles.* » Le banquier sourit de l'erreur, mais reste inflexible. « *Demandez à vos actionnaires d'augmenter le capital et alors je pourrai peut-être vous accorder un prêt.* » La Société des cépages de France est mal en point et ses jeunes dirigeants bien embarrassés.

Concepteur du jeu, M. de Milleville, enseignant d'informatique, estime qu'il offre un assez juste résumé de la réalité : « *Nous voulons provoquer une rupture avec les méthodes d'enseignement que les élèves ont connues en classe préparatoire* », explique-t-il.

Là, il ne s'agit plus de répondre aux questions des professeurs, de résoudre des problèmes mathématiques bien rédigés, mais « *de prendre des décisions dont il faut à chaque fois calculer les conséquences dans tous les domaines* ».

Découvrir des disciplines nouvelles

Pour M. Keszler, cette pédagogie de rentrée, en place depuis trois ans, permet d'affirmer clairement la finalité d'un enseignement commercial. « *La répartition des rôles au sein de l'équipe et la multiplicité des problèmes posés : commerciaux, financiers, de production, de personnel, permettent également de faire prendre conscience tout de suite de l'interdépendance des disciplines traditionnelles telles que les mathématiques, la géographie, la philosophie...* »

Côté élèves, on se montre assez séduit par ce jeu. « *Au début, on croit que c'est le Monopoly, mais rapidement on constate que la difficulté est plus grande et les chances de gagner moins importantes* », résume Laurent, qui apprécie « *l'originalité de cette forme d'enseignement* ».

Mais la comptabilité, qui a donné tant de soucis à Isabelle dans sa société fictive, lui inspire quelques inquiétudes. Heureusement, après les trois jours du jeu EDHEC, les élèves prennent un peu de vacances sur la côte belge. Une nouvelle occasion pour eux de mieux se connaître, et aussi d'oublier, sur les plages, les aléas du commerce des vins.

S. B.

Où apprendre la gestion ?

LE nombre des écoles de commerce n'a cessé d'augmenter depuis quelques années. D'un côté, les entreprises sont à la recherche de gestionnaires bien formés, de l'autre de plus en plus de jeunes sont attirés par des écoles qui mettent en avant leur ouverture sur le monde des affaires.

Nous avons choisi de publier les coordonnées de quelques écoles qui répondent à plusieurs critères : concours d'admission après la classe préparatoire, durée des études de trois années, reconnaissance des diplômes...

– Ecole européenne des affaires (EAP), 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 47-66-51-34.

– Ecole de hautes études commerciales du Nord (EDHEC), 58, rue du Port, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-54-25-34.

– Ecole supérieure de commerce de Lyon (ESC), 23, avenue Guy-de-Collonge, 69132 Ecully, B.P. 174. Tél. : 78-33-21-22.

– Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 43-55-39-08.

– Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC), avenue de la Grande-Ecole, 95021 Cergy-Pontoise. Tél. : 30-38-38-00.

– Ecole des hautes études commerciales (HEC), 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-80-00.

– Institut commercial de Nancy (ICN), 4, rue de la Ravinelle, 54000 Nancy. Tél. : 83-35-22-52.

Les écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) dépendent des chambres de commerce et d'industrie. L'écrit de leur concours est commun.

– **Amiens (Picardie).** – 18, place Saint-Michel, 80038 Amiens Cedex. Tél. : 22-91-57-02.

– **Bordeaux.** – Domaine de Rabe, 680, cours de la Libération, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-80-70-50.

– **Brest.** – 2, avenue de Provence, 29272 Brest Cedex, B.P. 214. Tél. : 98-03-25-01 et 98-03-28-99.

– **Clermont-Ferrand.** – 4, boulevard Trudaine, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73-92-39-71.

– **Dijon.** – 29, rue Sambin, 21000 Dijon. Tél. : 80-72-12-40.

– **Grenoble.** – 7, rue Hoche, 38000 Grenoble. Tél. : 76-43-02-12.

– **Le Havre.** – 1, rue Emile-Zola, 76090 Le Havre Cedex. Tél. : 35-21-12-18.

– **Lille.** – Avenue Gaston-Berger, 59045 Lille Cedex. Tél. : 20-52-67-19 et 20-52-62-59.

– **Marseille.** – Domaine de Lumigny, case 911, 13288 Marseille Cedex 9. Tél. : 91-41-01-60.

– **Montpellier.** – 2300, av. des Moulins, 34030 Montpellier Cedex. B.P. 6069. Tél. : 67-40-42-43.

– **Nantes.** – 8, rue de la Jonelière, 44003 Nantes Cedex, B.P. 72. Tél. : 40-29-44-55.

– **Nice (CERAM).** – Sophia-Antipolis, 06561 Valbonne Cedex, B.P. 20. Tél. : 93-33-95-95.

– **Pau.** – 74, allée de Morlaas, 64000 Pau. Tél. : 59-02-88-51.

– **Poitiers.** – 62, rue Jean-Jaurès, 86001 Poitiers Cedex. Tél. : 49-88-25-75.

– **Reims.** – 59, rue Pierre-Taittinger, 51061 Reims Cedex, B.P. 302. Tél. : 26-08-06-04.

– **Rouen.** – Boulevard André-Siegfried, 76130 Mont-Saint-Aignan. B.P. 34. Tél. : 35-74-03-00.

– **Toulouse.** – 32, rue de la Dalbade, 31068 Toulouse Cedex. Tél. : 61-25-03-25.

– **Tours.** – 1, rue Léo-Delibes, 37005 Tours Cedex, B.P. 0535. Tél. : 47-27-42-43.

∴

A côté de ces établissements dont les diplômes sont reconnus par l'État, existent un grand nombre d'écoles privées et totalement indépendantes. Parmi les écoles de ce type qui recrutent leurs élèves sur concours après une année de classe préparatoire, quelques noms :

– Ecole supérieure de gestion (ESG), 25, rue Saint-Ambroise, 75011 Paris. Tél. : 43-55-44-44.

– Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA), 1, rue de Bougainville, 75007 Paris. Tél. : 45-51-32-59.

– Institut supérieur de commerce (ISC), 22, boulevard du Fort-de-Vaux, 75017 Paris. Tél. : 42-70-34-80.

– Institut supérieur de gestion (ISG), 8, rue de Lota, 75116 Paris. Tél. : 47-27-95-99.

L'entreprise au centre de la formation

(Suite de la page 27.)

Dans une enquête publiée dans le dernier numéro du *Monde de l'éducation* (1), Marie-Claude Betbeder explique que cette fonction, qui réclame beaucoup de compétence ainsi que de grandes qualités personnelles, ne séduit plus guère les jeunes. M. Bruno Legrix de la Salle, directeur des relations universitaires et du recrutement chez IBM – un poste où il voit passer quelque quatre mille jeunes par an – déclare au *Monde de l'éducation* : *« Les diplômés recherchent un confort d'existence peu compatible avec les exigences de la vente. Impossible, par exemple, d'y être libre régulièrement à 17 heures ! »*

Lorsqu'on interroge les élèves d'une école, la réponse est évidemment différente. Ils se déclarent prêts à exercer les fonctions qui leur seront proposées à la fin de la troisième année, même si certains affichent déjà des préférences. Ainsi Bruno, élève du Centre d'enseignement et de recherche appliqués au management (CERAM) de Sophia-Antipolis, souhaiterait se spécialiser dans le sponsoring d'entreprise. Il s'imagine déjà gérant un imposant budget et le distribuant en fonction de prévisions choisies par l'état-major de l'entreprise. Rêve différent pour son ami Jean-Marc, qui, lui, attend avec impatience la fin de ses études pour aller travailler dans de petites entreprises aux Etats-Unis avant de *« revenir ensuite en France pour créer sa propre société de services »*.

Parc scientifique pour managers du futur

Les projets existent dans la tête des jeunes étudiants. Il est vrai que, situé à quelques kilomètres de Nice, le parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis est un lieu propice au rêve. Au milieu de la végétation méditerranéenne, le parc scientifique accueille des sociétés et des centres de recherche qui ont nom : Digital Equipment, Searle, Air France, Dow Chemical... et des écoles comme l'antenne des Mines de Paris ou le CERAM. *« Une belle école de gestion »*, assure Jacques, élève de deuxième année, toujours en admiration devant l'architecture de l'établissement, dont les larges baies vitrées s'ouvrent sur un espace vallonné où dominent les pinèdes.

Installé depuis 1978 dans le parc, le CERAM, qui a succédé à l'école de commerce de Nice, cherche à être une école de gestion en prise directe avec les sociétés ou les laboratoires tournés vers la haute technologie qui l'entourent. Directeur depuis quelques mois de l'établissement, M. Jacques Lebraty ambitionne de faire se rencontrer, que ce soit par l'intermédiaire de la bibliothèque ou des cafétérias, le personnel des entreprises et les étudiants.

Gérard, élève de première année, avoue que le parc technologique a joué un grand rôle lorsque, Parisien reçu à plusieurs concours, il a dû choisir sa future école. *« Peut-être n'aurons-nous pas forcément des emplois dans les entreprises qui se trouvent autour de l'école,* précise-t-il, *mais c'est passionnant d'avoir des relations avec des chercheurs ou des ingénieurs, ils nous parlent de la vie des entreprises d'une façon différente de nos enseignants. »*

Un équipement sophistiqué

Pour encadrer les deux cent quarante étudiants, répartis en trois années, le CERAM, qui dépend de la chambre de commerce de Nice, dispose de quinze enseignants permanents et de nombreux vacataires. Ces derniers sont des responsables d'entreprises de la région qui viennent exposer aux élèves des cas concrets, ou des spécialistes d'une discipline comme la comptabilité ou les langues vivantes. Bénéficiant d'un équipement en ordinateurs performants, le CERAM s'oriente de plus en plus vers l'utilisation de l'informatique *« à titre d'outil, d'aide à la pédagogie »* dans toutes les disciplines. Le nouveau directeur espère que rapidement tous les enseignants maîtriseront suffisamment le matériel information pour en faire largement usage.

Un amphithéâtre de trois cent soixante places parfaitement équipé, des salles de cours modernes, des laboratoires de langues, des salles vidéo, les étudiants du CERAM disposent d'un équipement assez sophistiqué. Ils le reconnaissent d'ailleurs, allant jusqu'à ajouter à l'inventaire les deux cours de tennis qui, grâce à la situation géographique de l'école, permettent d'exercer ce sport pendant de longs mois.

Jean-Daniel et Corinne apprécient le confort des installations. Pour ces élèves de seconde année, le site et les équipements ont *« aidé à faire passer les premiers mois à l'école »*. Car pour les heureux prépas qui arrivent en octobre, fiers de leurs admissions, le choc avec les nouvelles disciplines enseignées est toujours rude. La découverte de la comptabilité générale ou du droit des affaires ne provoque pas forcément l'enthousiasme des étudiants.

Au CERAM, la première année est consacrée à la présentation de l'entreprise, de son environnement et de ses outils techniques. Il s'agit selon les enseignants d'une introduction à la fois théorique et pratique aux disciplines du management. Un stage en entreprise dans un poste d'exécutant apporte aux élèves une plus grande connaissance concrète de ce milieu. En deuxième année, les enseignants s'efforcent d'approfondir et de consolider les connaissances de base dans des domaines comme les techniques du contrôle budgétaire ou du marketing. Un stage d'application de trois mois en entreprise offre la possibilité aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances et de réaliser une étude ou de suivre un projet. La dernière année fait alterner des enseignements de tronc commun obligatoires et des orientations personnelles à choisir par les étudiants parmi les trois proposées : finances, marketing, affaires internationales.

M. Lebraty insiste sur le choix que doivent effectuer les étudiants lors de la troisième année. C'est un peu en fonction de ces filières que les jeunes s'orienteront à la sortie de l'école vers des emplois ou des entreprises différents. Ainsi Gérard, séduit par son stage dans une agence de publicité en seconde année, a décidé d'opter pour l'orientation marketing. *« Ce qui m'intéresse, c'est la communication d'entreprise »*, explique-t-il en évoquant déjà les actions qui peuvent être menées dans ce domaine.

Des associations d'élèves très diverses

En attendant, plus modestement, Gérard vante les mérites des associations d'élèves de son établissement. Car, comme dans toutes les grandes écoles, les associations sont nombreuses au CERAM. Association sportive, Junior-entreprise – qui ici s'appelle CADRES (Centre azuréen de recherches et études statistiques), – bureau des élèves, Anciens, Promo-CERAM... La liste est longue et témoigne du dynamisme d'une école qui a conservé sa jeunesse.

A côté des concerts publics et des soirées de gala, il existe à Sophia-Antipolis une animation originale. Il s'agit du Festival de théâtre des grandes écoles qui réunit l'ensemble des troupes amateurs des élèves ingénieurs ou gestionnaires. *« Créé en 1982 à l'initiative de trois élèves du CERAM, ce festival,* raconte Jean, *est devenu une manifestation importante qui a lieu durant quatre jours. Les troupes des écoles invitées jouent une pièce d'une durée d'une heure, ce qui permet de présenter trois à quatre spectacles différents par soirée. »* L'an dernier, pour sa troisième édition, le festival a fait voisiner Sartre et Brecht, Ionesco et Malraux, Tchekhov et Dario Fo, le tout servi par des acteurs amateurs, ordinairement étudiants à l'Ecole centrale, à HEC, à l'INSA de Lyon ou encore dans des Sup de Co d'autres villes de province ; résultat, plus d'un millier de spectateurs et, comme aiment déjà le dire les futurs managers, *« une bonne reprise dans les médias »*.

Pour cette année, les objectifs sont aussi ambitieux, et les animateurs de ce festival comptent sur l'aide des jeunes de première année. Ils sont soixante-dix-huit élèves à avoir intégré l'école à cette rentrée, exactement autant de filles que de garçons. Des élèves issus d'un peu toutes les classes préparatoires de France, même si celles de Provence-Côte-d'Azur se taillent une bonne place (32 %).

Une nouvelle génération de futurs diplômés du CERAM qui viendront rapidement grossir l'association des anciens. Comme l'explique un Parisien, encore impressionné par l'environnement, *« on s'attache très vite à l'école, à son site, et je pense qu'il doit être difficile de quitter Sophia-Antipolis »*. Le développement prévu du parc et l'arrivée de nouvelles entreprises permettront peut-être à un nombre plus grand d'élèves de retrouver le chemin de leur école.

SERGE BOLLOCH.

(1) *Le Monde de l'éducation*, décembre 1985, nº 122, 11,50 F.

Des établissements en constant renouvellement

PROCHES des entreprises, les écoles de gestion le sont aussi par leur mode de fonctionnement, leur vie propre. Elles cherchent continuellement à remettre en cause leur enseignement, à introduire de nouveaux modules de formation pour être toujours au meilleur niveau. Certes, la concurrence qui existe entre les établissements est l'une des raisons de leur dynamisme. Mais l'évolution des métiers en aval, comme la transformation de la demande des lycéens de l'autre côté, favorise aussi un perpétuel renouvellement des structures et parfois des hommes.

Entre les établissements, les professeurs circulent. Certains quittent la province pour créer de nouveaux enseignements à Paris comme M. Hervé Mathé, ancien de l'ESC de Tours, maintenant responsable à l'ESSEC du programme management et ingénierie logistique. Des directeurs partent, d'autres arrivent. C'est le cas à l'ESC de Rouen et au CERAM de Nice où deux universitaires, l'un de Dauphine, l'autre de l'IAE de Nice, viennent de prendre leurs fonctions.

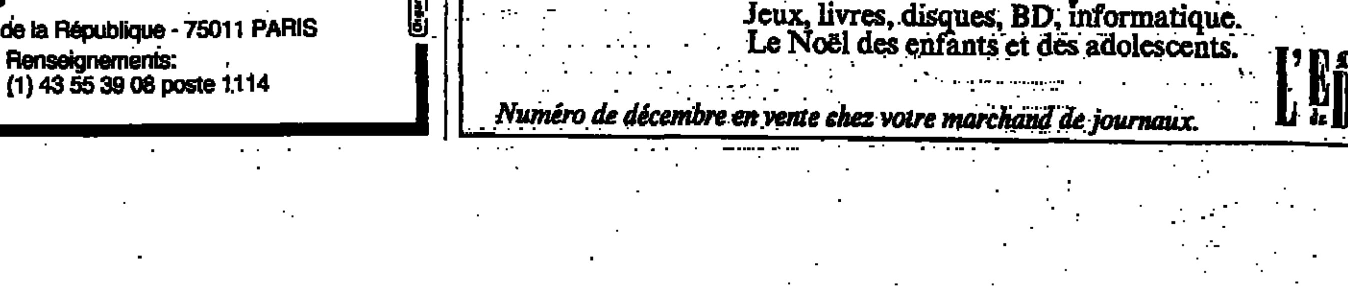
Dans les écoles elles-mêmes, de nouveaux diplômes apparaissent. C'est ainsi que HEC peut maintenant préparer quelques étudiants à un doctorat : *« Un bon moyen pour développer la recherche dans nos laboratoires »*, explique le directeur d'HEC, M. Jean-Paul Larçon. Une solution aussi à la pénurie d'enseignants en France dans le domaine du management.

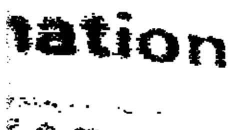
A l'école de Jouy-en-Josas, une nouvelle option a été ouverte cette année dans le domaine du droit et de la fiscalité internationale, une réponse à la demande des responsables de grands groupes. *« Pour nous rien n'est jamais acquis,* précise M. Larçon, *nous devons toujours être prêts à développer de nouvelles formations, à prendre en compte les remarques exprimées par les milieux professionnels. »* La plus grande des écoles de gestion – par le nombre d'élèves par promotion – se prépare aussi à accueillir bientôt un peu plus de candidats. La croissance peut paraître modeste – elle passe de 310 à 350 élèves en dernière année, – elle sera quand même jugée significative par des milliers de prépas. Cette année, il y avait 3 264 candidats alors que seulement 161 garçons et 104 filles ont été admis.

« La représentation des élèves originaires des préparations option économique est en augmentation, note M. Larçon, *puisque cette année ils sont au nombre de dix. »* Un encouragement pour cette option encore jeune qui tente de renforcer la présence des bacheliers issus des B dans les classes préparatoires. A l'ESC de Lyon aussi, *« l'option économique marche bien »*, selon les responsables puisque la suprématie des bacheliers C est légèrement entamée (85 % des admis en 1983, 80 % en 1984 et 79 % en 1985). *« Les élèves de l'option économique venant des bacs B et A ont un excellent taux de réussite »*, expliquent des enseignants lyonnais.

S. B.







économie

REPÈRES

Dollar : toujours à la baisse : 7,7250 F

Jeudi 28 novembre, le dollar a poursuivi son fléchissement vis-à-vis des monnaies européennes, déjà sensible les jours précédents. A Paris, son cours est revenu de 7,77 F à 7,7250 F, et, à Francfort, de 2,55 DM à 2,54 DM environ. A Tokyo, en revanche, il est demeuré stable à 201,20 yens, et ceci depuis le début de la semaine, à l'initiative, semble-t-il, des autorités monétaires japonaises, qui jugent sa baisse suffisante.

Prix de détail : + 0,3 % en France en octobre

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,3 % en octobre, l'indice calculé par l'INSEE s'étant établi à 159,8, contre 159,3 en septembre sur la base 100 en 1980. En un an (octobre à octobre), la hausse est de 4,9 %. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus, l'inflation n'est plus que de 2,4 %. En octobre, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,1 % par rapport à septembre et de 4,3 % par rapport à octobre 1984. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,3 % en un mois et de 4,9 % en un an (pour l'habillement-textile, la hausse est de 1 % par rapport à septembre et de 7,9 % en un an). Quant aux services, leur hausse est de 0,5 % en un mois et de 5,6 % en un an. On notera qu'en octobre les prix des produits pétroliers ont diminué de 0,3 % et n'ont augmenté que de 1,8 % en un an.

Paiements courants : quasi-équilibrés en France

La balance des paiements courants de la France a été excédentaire de 209 millions de francs au troisième trimestre en données brutes, après avoir été excédentaire de 1,07 milliard au deuxième trimestre. Sur l'ensemble des neuf premiers mois, le déficit est de 6,1 milliards de francs. Après correction des variations saisonnières, les paiements courants sont très légèrement déficitaires (de 352 millions de francs) sur l'ensemble des trois premiers trimestres. Au cours du troisième trimestre, la France a plus remboursé qu'elle n'a emprunté, ce qui s'est traduit par une sortie de capitaux à long terme de 8 milliards de francs. Ceci s'explique notamment par les remboursements anticipés du Trésor public sur l'emprunt communautaire de juin 1983.

Banques : M. Enrico Cuccia reste au conseil d'administration de la Mediobanca en Italie

L'assemblée générale de la Mediobanca, première banque d'affaires italienne, a mis un terme à une polémique qui empoisonnait les rapports entre actionnaires publics et privés en permettant à M. Enrico Cuccia de rester au conseil d'administration pour trois années supplémentaires comme représentant de la banque française Lazard Frères, en remplacement de M. Jean Guyot, démissionnaire. La décision des pouvoirs publics d'appliquer à M. Cuccia — soixante-dix-huit ans — les statuts de l'IRI imposant le départ de ses dirigeants à soixante-dix ans était à l'origine de cette polémique. En offrant au vieux maître à penser de la Mediobanca la possibilité de rentrer dans le jeu côté privé grâce à Lazard Frères, alors qu'il représentait le public comme conseiller de la Banca Commerciale Italiana, l'assemblée générale conforte M. Cuccia au moment où le secteur public annonce sa décision de réduire sa participation de 56,9 % à 50,1 % dans Mediobanca.

Logement : progression des ventes d'appartements à Paris

Au premier semestre 1985, on a vendu, dans Paris, 17 850 appartements vides (non compris les appartements neufs), soit 19 % de plus qu'au premier semestre 1984. C'est ce qui ressort de la dernière étude de conjoncture faite par la Chambre interdépartementale des notaires de Paris sur le marché immobilier parisien. On observe cependant une baisse du volume des transactions dans les arrondissements « chers » de la capitale (16e, 15e, 7e, 8e, 6e), les acquéreurs se reportant vers des arrondissements tels que le 11e et le 13e. Ce sont toujours les studios et les deux pièces qui changent le plus souvent de propriétaire : ils représentent les deux tiers des transactions. Quant à l'indice du prix moyen au mètre carré, établi avec l'aide de l'INSEE, il a progressé en un an de 9,8 %. En francs courants, le prix moyen du mètre carré s'établit à 8 911 F, ce qui cache d'importantes disparités d'un arrondissement à l'autre (6 534 F dans le 18e, 9 000 F dans le 17e et 13 034 F dans le 16e), mais aussi d'un quartier à l'autre du même arrondissement.

AFFAIRES

Les ingénieurs des télécommunications proposent d'abandonner le statut d'administration

Séparer les télécommunications de la poste, créer une société nationale, redéfinir le champ d'action du monopole ? Au moment où la vague de déréglementation des télécommunications atteint les Pays-Bas, l'Italie, l'Allemagne après les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, le débat s'engage en France.

L'Association des ingénieurs des télécommunications (AIT), qui représente les quelque huit cent cinquante polytechniciens, ingénieurs « du corps » des télécoms en activité, a pris position le 27 novembre en faveur de l'abandon du statut d'administration au profit d'une société nationale *« forte », « autonome »*, soumise à la TVA, concernant le monopole du transport des messages électroniques et dont le capital doit rester à 100 % aux mains de l'Etat. La privatisation que certains hommes politiques de l'opposition recommandent est rejetée par l'AIT.

Le changement est jugé nécessaire aux yeux des ingénieurs, autant pour trouver une réponse à la déréglementation mondiale qui bouscule les trafics et les tarifs téléphoniques que pour des raisons internes franco-françaises. D'abord, le rôle des PTT, à la fois exploitant des réseaux et tutelle des industries de la filière électronique, doit être clarifié. L'AIT propose que la société nationale soit soumise à une tutelle juridique (une Haute Autorité des télécommunications) fixant les limites du monopole et gérant la répartition des fréquences. Ce rôle pourrait être joué par le ministère des PTT, à l'image de la Federal Communication Commission américaine. La tutelle industrielle doit en être séparée (éventuellement rattachée au ministère de l'industrie).

Changement nécessaire, ensuite, du fait des trop importants prélèvements de l'Etat dans le budget des PTT, qui atteindront 16,8 milliards de francs en 1986. *« Ils augmentent bien au-delà des possibilités de l'entreprise et rendent dérisoires les efforts de bonne gestion poursuivis par l'encadrement »*, selon l'AIT, qui ne cache pas que ces prélèvements démobilisent le personnel. L'AIT propose de soumettre les communications téléphoniques à la TVA de 17,6 %, ce qui éclaircirait les liens financiers entre l'Etat et le téléphone.

Une telle réforme est-elle possible ? Outre qu'une fiscalité de TVA ne ferait rentrer que 9 milliards dans les caisses de l'Etat (au lieu de 16,8), la question posée est sociale : les syndicats de la poste se sont toujours opposés à cette coupure des PTT en deux.

M. Mexandeau a répondu à l'AIT que le projet de réforme qu'il étudie de son côté serait proposé *« prochainement »* au gouvernement (sans doute avant la fin de 1985). Mais on sait que le ministre des PTT veut éviter toute coupure conflictuelle en deux. Surtout à quatre mois des élections. L'AIT ne l'ignore pas, mais elle prend date... pour l'après-mars.

E. L. B.

LA MODERNISATION DU TÉLÉPHONE ITALIEN

Fusion d'Italtel et de FIAT-Telettra

L'Italie vient de se donner un « champion » national semi-public dans l'industrie téléphonique. Les deux sociétés Italtel, dépendante du holding public IRI au travers de sa filiale STET, et Telettra, filiale de FIAT, vont fusionner. La société commune sera détenue à 48 % par FIAT, à 48 % par la STET et à 4 % par une banque, sans doute la Mediobanca, qui est dans l'orbite de l'IRI.

« L'effet taille » a été à l'origine de cette opération, comme en France lors de la fusion Thomson-Alcatel, en 1983. Ni Telettra, avec un chiffre d'affaires de 1,85 milliard de francs, ni Italtel, avec 5,1 milliards de francs n'a une puissance suffisante à l'échelle mondiale.

Le désir de Rome de privatiser son vaste et coûteux secteur public, d'une part, et le souhait de FIAT de se diversifier vers des secteurs de technologie de pointe se sont ajoutés pour faire apparaître indispensable cette opération de fusion qui a nécessité, néanmoins, plus d'un an de négociations.

Les télécommunications italiennes marquées depuis quinze ans par une confusion générale, de lourdes pertes et un réseau obsolète, vont s'en trouver en partie simplifiées. Un vaste programme de modernisation souhaité par le gouvernement — et 15,6 millions d'abonnés — attend de pouvoir se mettre en place. Pour rattraper son retard, la péninsule deviendra le premier « marché » européen, comme la France l'était au début des années 70.

Cette fusion ne suffit pourtant pas à régler tous les problèmes industriels. Italtel, en effet, a lié sa technologie au groupe américain GTE. Or GTE négocie par ailleurs avec Siemens la cession de ses activités de fabrication de centraux.

E. L. B.

ÉTRANGER

Budget d'austérité en Grèce

Correspondance

Athènes. — Un sérieux coup de frein vient d'être donné par le gouvernement socialiste aux tendances inflationnistes qui persistent dans l'économie grecque. Le projet de budget pour 1986, publié le mercredi 27 novembre à Athènes, prévoit certes une augmentation des dépenses publiques à peu près égale au taux d'inflation attendu pour l'année prochaine : 2 212 milliards de drachmes, soit 20,3 % de plus qu'en 1985 (19,5 drachmes = 1 F.)

Mais les recettes prévues atteignent, elles, 1 642 milliards, soit 31,8 % de plus qu'en 1985. C'est ainsi que le déficit du budget (budget ordinaire et budget d'équipement) atteint 569,5 milliards, soit une diminution de 4 % sur l'année passée. Par rapport au PIB du pays, il passe de 13,1 % à 10,6 %.

C'est un budget de *« stabilisation de développement, un budget social et décentralisateur »*, écrit le ministre des finances dans son rapport au Parlement. En fait, les seuls crédits qui augmentent plus vite que la moyenne sont ceux destinés à l'éducation, à la santé et à la prévoyance. Encore ces augmentations risquent-elles d'être inférieures à la hausse des prix si celle-ci s'accélère, du moins pendant les premiers mois d'application des mesures d'austérité décidées à la mi-octobre. Seul le service de la dette publique augmentera sans doute plus vite : plus de 44,4 % pour 1986, soit 370 milliards ou encore 17 % des dépenses totales. Les autres crédits (défense ou agriculture notamment) sont en nette diminution en termes réels.

Qui fera les frais de la stabilisation ? D'abord, les salariés du secteur public, dont les rémunérations globales augmenteront de 16,8 % — soit plusieurs points de moins que l'inflation. Et cela à la suite de la diminution des effets du système de l'indexation des salaires, décidé il y a deux mois.

Les pouvoirs locaux seront aussi touchés ; leurs ressources provenant du budget central n'augmentant que de 13 %. Le budget de l'équipement aussi, d'autant que l'Etat épongera pour 30 milliards les dettes d'entreprises surendettées.

Deux autres points retiennent l'attention. Les ressources nettes en provenance de la Communauté européenne seront, pour la première fois, en régression : 103,2 milliards de drachmes, soit une réduction de 2,7 % sur l'année passée. Cela est sans doute dû à l'augmentation de la contribution grecque au budget communautaire (calculée, pour cette année, sur une estimation des recettes de la TVA qui n'est pas encore appliquée en Grèce). Mais on ne saurait sous-estimer les difficultés qu'éprouve l'administration grecque à exploiter les ressources et les possibilités offertes par les règlements et les fonds européens. Le deuxième point concerne les entreprises et organismes publics dénommés collectivement DEKO. Les DEKO ont, cette année, un déficit total d'environ 134 milliards, soit 3 % du PIB, qui s'ajoute évidemment au déficit du budget général de l'Etat. Ce déficit devra être ramené à 101 milliards, soit 1,9 % du PIB. Il s'agit d'un pari téméraire. Le gouvernement déclare que la plus grande partie de ce déficit est due aux organismes de sécurité sociale. Ce qui veut dire que tous les autres DEKO (dans des secteurs aussi divers que l'énergie, l'industrie, les transports et communications, le commerce, etc.) devraient, en principe, être globalement en équilibre.

Cela voudrait dire, par exemple, que « l'Electricité de Grèce » (PIBEI) devrait trouver 13 milliards de plus, les chemins de fer 22,5 milliards, l'Olympic Airways 9 milliards, etc. Le gouvernement soutient qu'avec des économies de gestion, des limitations de l'embauche et l'augmentation de la productivité, ces objectifs sont réalistes. Mais d'autres mesures plus expéditives seront nécessaires. Notamment l'arrêt des investissements et surtout la hausse des tarifs. — *(Intérim.)*

LE GOUVERNEMENT DE BONN ÉCARTE TOUTE POLITIQUE DE RELANCE

Les derniers éléments publiés par l'Office fédéral des statistiques sont venus renforcer le discours immuable du ministre ouest-allemand des finances, M. Gerhard Stoltenberg. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en novembre et, sur douze mois, de 1,8 %. L'évolution des prix à l'importation, qui ont accusé une baisse mensuelle de 2,8 %, soit 4,7 % sur un an, ne peut qu'accentuer cette tendance.

Cette stabilisation des prix ainsi qu'une reprise qui, selon M. Stoltenberg, s'accentue et à une baisse des déficits publics constituent autant d'éléments plaidant contre toute politique de relance. Au dernier jour du débat parlementaire sur un projet de budget 1986 limitant à 1 % du produit national brut les besoins d'emprunt du secteur public, le mercredi 27 novembre, le ministre l'a fermement rappelé. Il écartait ainsi, une fois de plus, l'hypothèse d'une accélération de la mise en place du programme d'allégements fiscaux — 11 milliards de deutschemarks en 1986, 9 milliards en 1988, — soutenue par l'opposition et certains milieux d'affaires.

● **Le déficit commercial américain retombe à 11,5 milliards de dollars.** — L'automobile tient décidément la vedette dans l'évolution de la conjoncture américaine. A l'origine de l'accélération de courte durée de l'expansion cet été, mais aussi de la forte rechute de la consommation à l'automne, elle explique largement la sensible réduction du déficit commercial en octobre. Durant ce mois, le solde négatif du commerce extérieur est revenu à 11,5 milliards de dollars contre 15,5 milliards en septembre. Ce redressement mensuel tient à une baisse de 13,4 % à 28,9 milliards de dollars des importations due essentiellement à une diminution des achats d'automobiles étrangères.

ENTREPRISES

Autriche : le premier groupe industriel en difficulté

L'état-major de Voest Alpine, le premier groupe industriel autrichien (70 000 salariés), a démissionné collectivement après l'annonce que les pertes pour 1985 atteindraient le niveau record de 5,7 milliards de schillings (2,45 milliards de francs). Ces pertes sont largement supérieures à celles enregistrées l'an passé. Le gouvernement, qui devra payer la note, a nommé un nouveau directeur général, M. Richard Kirchweger, directeur de l'entreprise chimique nationalisée Chemie Linz. Voest a déjà reçu 7,7 milliards d'aides publiques (3,3 milliards de francs) pour éponger ses pertes depuis 1981.

Le groupe est spécialisé dans la sidérurgie, l'ingénierie, l'électronique et le négoce international. Ses pertes sont pour 1985 liées, d'une part, aux mauvais résultats de la maison de commerce Intertrading, qui s'est lancée dans le négoce pétrolier, et, d'autre part, à la création, aux Etats-Unis, d'une usine sidérurgique en coopération avec Bayou Steel, qui s'est soldée par un fiasco et des pertes allant de 3 à 5 milliards de schillings (1,3 à 2,1 milliards de francs).

Procédure antidumping de la CEE contre les moteurs d'Europe de l'Est

La Commission européenne a décidé d'ouvrir une procédure antidumping sur les importations dans la CEE de moteurs électriques en provenance des pays de l'Europe de l'Est. Ceux-ci sont accusés de pratiquer des prix artificiellement bas sur le marché européen, malgré l'engagement qu'ils avaient pris en 1984 de relever leurs prix à l'exportation. Les importations dans la CEE de moteurs électriques en provenance de ces pays sont passées de 488 600 en 1983 à 589 600 en 1984, leur part du marché européen ayant atteint environ 20 %, et même 35 % dans certains pays.

SNCF : amélioration financière en vue

Le conseil d'administration de la SNCF a approuvé, le 27 novembre, le budget de l'entreprise pour 1986. Le déficit d'exploitation sera légèrement inférieur à 4 milliards de francs, ce qui représente une amélioration de la situation financière de 600 millions par rapport à 1985. La SNCF escompte une progression des recettes commerciales de près de 5 % et des gains de productivité et des économies, qui limiteront à 2,6 % la hausse des dépenses d'exploitation. Pour les investissements, le budget 1986 permet la poursuite, conformément aux dispositions du contrat de plan, des programmes du TGV-Atlantique, à raison de 2 126 millions pour la construction de la ligne nouvelle et de 275 millions pour le matériel roulant ; des électrifications inscrites au IXe Plan dans le cadre du désenclavement de la Bretagne et du Massif Central. Le montant des investissements s'élèvera à 9 574 millions de francs.

Suspension de cotation pour l'action Brown Boveri à Francfort

La cotation de l'action de la société ouest-allemande Brown Boveri und Cie AG (BBC), filiale du groupe suisse du même nom, spécialisée dans l'électromécanique, a été suspendue le 27 novembre à la Bourse de Francfort, à la demande de la société (la veille, l'action BBC AG se traitait à 298 marks). Selon un porte-parole de la filiale ouest-allemande, dont le siège est à Mannheim, la firme va débattre, lors de la prochaine réunion de son conseil d'administration, prévue pour le 2 décembre, *« des mesures qui pourraient avoir une conséquence sur le cours de l'action en Bourse »*. BBC AG, qui subit depuis quelques années une stagnation de ses résultats, pourrait, selon certaines sources industrielles, procéder à une importante réorganisation, qui passerait, notamment, par le renforcement de la part détenue par la socété mère helvétique. Celle-ci possède actuellement 56 % du capital de BBC AG, le reste étant réparti dans le public.

MARCHÉ COMMUN

La Grande-Bretagne refuse l'accord CEE-Etats-Unis sur l'acier

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Une nouvelle pièce est sur le point d'être versée au dossier sur le contentieux commercial entre la CEE et les Etats-Unis. Washington vient d'informer la Commission européenne que la dernière catégorie de produits sidérurgiques — les semi-finis — échappant à l'accord de limitation des ventes européennes sur le marché américain pourrait, à son tour, faire l'objet d'un contingent à partir de l'année prochaine. Ces intentions, manifestées par les autorités fédérales, ont entraîné le refus de la Grande-Bretagne de ratifier l'arrangement intervenu le 1er novembre dernier entre Bruxelles et Washington.

Depuis cette date, Londres tente d'obtenir des garanties pour les fournitures de British Steel à sa filiale aux Etats-Unis. L'entreprise britannique doit assurer d'ici à 1989 la livraison de 600 000 tonnes annuelles de produits semi-finis (250 000 tonnes en 1986). Aujourd'hui, cette catégorie d'acier entre sans limitation sur le territoire américain et n'est soumise qu'à un contrôle statistique. Les ventes des Dix atteindront plus de 700 000 tonnes cette année. Or Washington a annoncé que la Communauté se verrait accorder un quota de 540 000 tonnes pour le Royaume-Uni.

Les autres Etats membres, qui considèrent l'accord d'autolimitation comme un moindre mal, souhaiteraient malgré tout que la CEE le ratifie. Sir Geoffrey Howe, le secrétaire d'Etat au Foreign Office, a demandé, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Dix du 26 novembre, un délai de réflexion de quelques jours. Dans l'entourage de M. de Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, on estime que le gouvernement britannique devrait finalement se rallier à la position de ses partenaires européens.

Bruxelles, qui veut donner une image de fermeté, indique en outre que, si les Etats-Unis devaient imposer un contingentement des produits semi-finis, il sera proposé aux pays membres de prendre des mesures de rétorsion.

MARCEL SCOTTO.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,7390	7,7420	+ 35	+ 50	+ 75	+ 105	+ 230	+ 330
$ can.	5,6149	5,6191	− 32	− 13	− 43	− 9	− 130	− 38
Yen (100)	3,8474	3,8700	+ 21	+ 27	+ 39	+ 62	+ 261	+ 323
DM	3,0457	3,0480	+ 102	+ 114	+ 209	+ 228	+ 591	+ 645
Florin	2,7083	2,7103	+ 65	+ 75	+ 132	+ 147	+ 371	+ 416
F.B. (100)	15,0506	15,0623	+ 10	+ 61	+ 58	+ 146	+ 184	+ 495
F.S.	3,7011	3,7043	+ 138	+ 161	+ 300	+ 324	+ 838	+ 906
L (1 000)	4,5047	4,5090	− 234	− 200	− 430	− 375	− 1119	− 1027
£	11,3918	11,4040	− 297	− 252	− 540	− 473	− 1377	− 1193

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16
F.B. (100)	8	9	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	17	19	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	10	13	13 3/8	14 1/4	13 1/2	14 1/8	13 5/8	14 1/8
£	11 3/4	12	11 5/8	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 5/16	11 7/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	8 5/8	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 7/8	10 1/4

TRANSPORTS

MODIFICATIONS TECHNIQUES SUR LES BOEING-747

Le constructeur américain Boeing vient de donner des instructions aux compagnies aériennes et aux autorités de l'aviation civile pour qu'elles procèdent à des modifications techniques sur les Boeing-747. Les modifications portent sur le renforcement de la partie arrière de l'appareil et visent à prévenir de nouvelles catastrophes aériennes comme celle du Boeing-747 de Japan Airlines (JAL), qui avait fait 524 morts le 12 août.

Les pièces seront livrées aux compagnies d'ici au 3 décembre, indique Air France, qui vient d'établir un programme de révision de ses appareils. La compagnie nationale exploite trente et un Boeing-747.

La technologie est une ressource mondiale

Notre objectif: la prospérité.

Notre engagement en Europe se traduit par le partage de nos résultats. Car nous savons que l'avenir à long terme d'une société repose sur la prospérité des collectivités où ses produits sont fabriqués et vendus.

Ensemble, une croissance depuis plus de vingt ans

Dès le départ, Canon a élaboré ses objectifs à long terme sur le principe d'une relation avec ses partenaires étrangers, relation qui ne se limiterait pas au réseau de ventes. Il fallait donc encourager nos partenaires à croître grâce à une augmentation de l'emploi et à l'échange du savoir faire technique. Cela sous-entendait que nos unités de production, de recherche et développement et de commercialisation soient le plus près possible du consommateur.

Nous nous sommes efforcés systématiquement de tenir cet engagement. Depuis 1963, date à laquelle Canon a inauguré son siège européen, notre personnel a augmenté régulièrement et dépasse aujourd'hui 5.000 personnes. Notre réseau de ventes et de service entretien sillonne le continent et compte dix-sept bureaux de ventes implantés localement. La production européenne d'équipement de bureau de Canon est montée en flèche et de nos jours, la plupart des copieurs que nous vendons en Europe sont fabriqués en Europe. Les industries locales partagent notre prospérité puisque de plus en plus de pièces détachées, de fournitures et matériels de production automatisée proviennent de la Communauté. Et nos actionnaires européens en profitent également avec 25 pour cent de nos actions.

Une production locale qui répond à la demande des marchés européens

Un pas de plus vers la réalisation de cet objectif de prospérité mutuelle fut l'implantation en 1972 de notre première usine de copieurs en Europe à Giessen, en R.F.A. L'expansion de l'usine, à laquelle se sont ajoutés du matériel de pointe et la formation du personnel, fait de cette unité un centre de fabrication très rentable. En 1983, sur l'invitation du gouvernement français, nous avons installé une usine de fabrication en Bretagne. Notre usine de Liffré fabrique maintenant des copieurs individuels et des machines à écrire électroniques pour répondre à la demande sans cesse croissante en Europe.

Chez Canon, l'important, ce sont les individus

Ces produits illustrent la façon dont Canon a adapté la technologie de pointe pour répondre aux besoins des individus où qu'ils soient. Nous avons été les premiers à mettre la photographie à la portée de tous en équipant nos appareils photo SLR de leur propre cerveau électronique. Et nous avons rendu les copieurs «personnels» grâce à une cartouche unique remplaçable qui contient les éléments clé du processus de copie. Aujourd'hui, ce système de cartouche remplaçable, qui supprime pratiquement les risques de panne, s'applique à d'autres équipements, du matériel micrographique aux imprimantes à laser.

Mais les produits de grande consommation ne nous ont pas fait négliger les secteurs plus spécialisés. Nos appareils photo rétiniens contribuent à faciliter l'établissement du diagnostic médical et notre Canon Communicator donne le don de la parole aux handicapés moteurs. Ainsi, d'une manière ou d'une autre, Canon et sa technologie enrichissent l'existence de chacun.

Canon

Canon Inc., Canon Europa N.V., Canon France S.A., Canon France Photo Cinéma S.A.

SOCIAL

LA TRÉSORERIE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le versement de 1 milliard de francs aux hôpitaux reporté sur 1986

Le ministère des affaires sociales vient de mettre au point l'opération de trésorerie prévue à propos du versement des acomptes mensuels aux hôpitaux publics (*le Monde* du 28 août). Ces « douzièmes provisoires » de la dotation globale accordée aux hôpitaux publics sont en principe versés en deux fois par les caisses de Sécurité sociale : 60 % le 21 du mois ou le premier jour ouvrable suivant, le reste dans les derniers jours du mois (entre le 27 et le 29). Un projet d'arrêté reporte ce second versement au premier jour ouvrable du mois suivant à partir de l'année 1986. A titre transitoire, en décembre prochain, le second versement sera lui-même fragmenté en deux : la moitié (soit 20 % du total) sera payée le 27 décembre, l'autre moitié le 2 janvier 1986. L'opération permet de reporter sur l'exercice 1986 un cinquième de la dotation mensuelle versée aux hôpitaux publics — une somme que l'on peut évaluer à 1,3 milliard de francs.

En revanche, le ministère des affaires sociales a renoncé à empêcher certaines entreprises, pratiquant le « décalage de la paie », de reporter la date officielle de paiement après le 10 du mois, en échange d'avances substantielles à leurs salariés, de façon à ne verser les cotisations à la Sécurité sociale que le 5 du mois suivant et à « récupérer » ainsi de la trésorerie. En effet, le bénéfice retiré par le régime général de Sécurité sociale aurait été minime et l'on risquait de mettre en difficulté des entreprises — il s'agit généralement du bâtiment, — dont la situation est déjà quelque peu branlante.

G. H.

LE QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGT

M. Krasucki appelle au respect des différences

Dans sa réponse aux intervenants sur le rapport d'activité du 42e congrès de la CGT, M. Henri Krasucki a, le 28 novembre, tenu pendant soixante-dix minutes un discours balancé : ferme sur la responsabilité du gouvernement, ouvert sur les différences d'opinion au sein de la CGT. Le secrétaire général a estimé que la clarté avait été faite sur la *« responsabilité du pouvoir et de ceux qui le détiennent depuis le début »*. Il a également souligné *« l'accélération des infléchissements »* de la politique gouvernementale, notamment en 1985.

Sans nier les *« problèmes politiques »* qui en résultent pour la CGT, M. Krasucki a appelé au respect des différences au sein de la centrale, soulignant, en faisant allusion aux critiques des responsables socialistes : *« Nous ne sommes pas une organisation unanimiste. Ce n'est pas obligatoire d'être du même avis. On respecte le fait que tout le monde ne partage pas l'opinion majoritaire »*.

Les mille délégués réunis à Montreuil avaient rompu, le mercredi 27 novembre, avec l'ordonnancement rituel des congrès cégétistes (1), à la demande de leur secrétaire général. M. Henri Krasucki a souhaité *« un débat impromptu »* pour *« approfondir les problèmes de la CGT »*. *« Un bon coup de gant de crin, ça fait circuler le sang »*, a-t-il lancé, espérant à la fois ne pas faire passer sous la table le débat sur l'adaptation du syndicalisme et donner un coup d'arrêt à la recherche des *« responsabilités »* de l'austérité, laquelle tournait de plus en plus à la surenchère antigouvernementale.

Le débat qui a suivi n'a répondu que partiellement à l'objectif de M. Krasucki, certaines prises de position apparaissant trop minutieusement préparées pour rester spontanées. La pratique d'un *« syndicalisme de sommet »*, de délégations de pouvoir, les habitudes bureaucratiques, l'insuffisance des démarches en direction des jeunes, voire le manque de tolérance ou de démocratie, ou les *« interventions partisanes »*, ont été à plusieurs reprises critiqués.

Un délégué de la construction de Loire-Atlantique, dont l'union a perdu la moitié de ses adhérents en cinq ans, n'a pas hésité à lancer : *« Plus de parlotes stériles sur l'idéologie, allons vers les travailleurs et acceptons tous nos camarades, quelle que soit leur appartenance politique. »* Un souhait repris par M. François Lagain (marins de commerce), qui s'est interrogé sur les causes de la baisse de la syndicalisation.

Le trésorier sortant, M. Ernest Deiss, avait présenté auparavant son rapport financier en faisant état pour 1983 de 1 623 197 adhérents (dont 260 235 retraités), avec, pour 1984, une poursuite de la baisse et *« une aggravation des retards dans les règlements »*.

Au passage, M. Deiss a qualifié les estimations sur les chiffres réels d'adhérents (*le Monde* du 19 novembre) d'*« aberrantes »* (2). *« Les faussaires ne sont pas à chercher chez nous (...). Ces données que nous publions sont suffisamment préoccupantes à elles seules — 700 000 adhérents de moins en sept ans — pour que le congrès soit fortement interpellé quant à leur signification et quant à l'immense effort qu'il convient d'amplifier pour redresser la situation. »* Le compte de gestion 1983 (près de 39 millions de francs) de la Confédération *« accuse un déficit de plus de 7 millions de francs »*. Mais la campagne *« Urgence CGT »* a rapporté 23 millions de francs.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Une délégation de la CFDT, conduite par M. Jean-François Troglic, secrétaire national, était présente ; elle a été saluée par des applaudissements et des sifflets.

(2) Un militant du secteur des travailleurs du Livre a toutefois émis des doutes sur la crédibilité des chiffres officiels.

L'octroi de subventions américaines à FO et à l'UNI est confirmé à Washington

Depuis la publication par *Libération* du mercredi 27 novembre d'informations sur le financement de plusieurs organisations, notamment la confédération Force ouvrière et l'Union nationale inter-universitaire (UNI), par des fonds américains, le débat s'est déplacé, (*le Monde* du 28 novembre). Il porte maintenant sur le montant des subventions réellement versées et sur le financement des syndicats.

En effet, à Washington, M. Carl Gershman, président de la National Endowment for Democracy, a confirmé mercredi à l'AFP que son organisation avait bien prévu le versement en deux ans (1984-1985) de 830 000 dollars (autour de 8 millions de francs) à FO et de 575 000 dollars (4,6 millions de francs) à l'UNI. Selon lui, FO a déjà reçu la moitié de la somme, et la quasi-totalité de la somme allouée à l'UNI a été versée. Selon M. Murray Seeger, porte-parole de l'AFL-CIO, celle-ci ne devait verser que 300 000 dollars à Force ouvrière et 275 000 dollars à l'UNI.

M. Gershman a précisé les conditions du versement de ces subventions : le Free Trade-Union Institute, organisme privé à but non lucratif fondé en 1977 et affilié à l'AFL-CIO, a proposé le versement de ces sommes dans le cadre d'une aide apportée aux syndicats étrangers non communistes, et la proposition a été approuvée par l'ensemble des dix-sept membres du bureau de la NED. Celui-ci comprend entre autres M. Lane Kirkland, président de l'AFL-CIO, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger et l'ancien candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis Walter Mondale.

La NED a reçu de l'Etat fédéral 18,5 millions de dollars. Les sommes versées à FO et à l'UNI ne représentent, selon M. Gershman, que 4 % des fonds dont elle dispose. Elle a versé aussi de l'argent à des syndicats en Asie, en Afrique et en Amérique latine, à Solidarité en Pologne, ou, aux Etats-Unis, à différentes associations américaines.

D'autre part, M. Gershman a annoncé que tout versement à l'UNI serait suspendu en attendant la conclusion d'une enquête destinée à établir si cette organisation (qui a récemment lancé une offensive contre le Comité de salut public contre la faim et pour le développement, NDLR) a effectivement des liens avec le Service d'action civique, ce qu'il ne croit pas.

A l'exception de la CGT, dont le trésorier voit dans l'affaire *« une volonté de déstabiliser le syndicalisme qui lutte »*, les autres syndicats n'ont pas réagi. En fait, toutes les confédérations ont des difficultés pour « boucler » leur budget, particulièrement dans la période actuelle de baisse des effectifs. Selon leurs déclarations, 80 % environ de leurs ressources proviennent des cotisations des adhérents, le reste venant de suvbentions diverses, essentiellement les dotations officielles destinées à la formation professionnelle et à la formation syndicale. Le ministère du travail a distribué 80 millions de francs en 1985 aux six centrales représentatives, les deux tiers de la somme allant à la CGT, à la CFDT et à FO.

Mais les syndicats bénéficient du « détachement », officiel ou non, d'un certain nombre de leurs permanents par des administrations ou des entreprises, qui continuent à verser leurs salaires, et de facilités (locaux) accordées par des municipalités.

La désyndicalisation des fonctionnaires

Nous avons reçu de Mme Hirszberg, secrétaire générale de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, après la publication de l'article de Jacques Kergoat, consacré au recul des effectifs de la CGT (le Monde *du 19 novembre), les précisions suivantes :*

Le seul critère fiable permettant de déterminer le nombre d'adhérents CGT dans la zone de syndicalisation de l'UGFF est le nombre de cartes CGT acquittées à la CGT pour la période retenue dans votre article.

Il s'agit, pour les seuls actifs, des nombres suivants : 1981 : 122 078 ; 1982 : 103 625 ; 1983 : 103 282.

Les rapports entre ces chiffres font apparaître que l'UGFF se situe bel et bien dans la moyenne confédérale de l'évolution des adhérents de la CGT.

Notre congrès d'avril 1985 a poussé sa réflexion sur ces phénomènes. Au-delà des raisons générales ayant des incidences sur la syndicalisation, il a appréhendé ce qui relevait du syndicalisme CGT des fonctionnaires lui-même.

Il a souligné, à partir d'une analyse fine de la période couvrant le post-1986 — jusqu'à aujourd'hui, que ce n'est pas dans le renforcement net depuis ces années-là des positions de classe — comme nous disons — de l'UGFF que réside la racine de l'évolution des effectifs syndiqués ; bien des exemples internes démontrent d'ailleurs précisément l'inverse.

Mais ce sont dans les retards accumulés sur nos mutations internes dans la fonction publique et chez les fonctionnaires, dans la pérennisation de conception d'organisation, de structures, de fonctionnement du syndicalisme des fonctionnaires et dans les progrès à accomplir pour une démarche syndicale CGT au plus près des personnels que se situent les grandes adaptations à conduire pour stopper la perte des adhérents et le renforcement de la CGT chez les fonctionnaires.

[Nous écrivions dans notre article en prenant l'exemple de l'UGFF que *« la baisse des effectifs de la CGT n'est pas réservée au secteur industriel »*. Mme Hirzberg nous précise que la baisse des effectifs de l'UGFF se situe *« dans le moyenne confédérale »*. Les deux appréciations concordent. — J. K.]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 novembre

La hausse reprend : + 1 %

Infatigable, la Bourse de Paris a repris son ascension jeudi après une halte, toute relative, de quarante-huit heures. Le mouvement n'a pas été brutal, mais régulier et le nombre de trous creusés dans la cote ces derniers jours par les ventes bénéficiaires a sérieusement diminué. Les hausses n'ont pas été vertigineuses, mais confortables, concernant des valeurs d'excellente qualité comme Peugeot, CSF, L'Oréal, Leroy-Somer, Moët, Bic, Schneider, Printemps. La vedette a été tenue par Crouzet (+ 10 %), dont la cotation fut initialement réservée.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance légèrement supérieure à 1 %. Mais ce mot de clôture n'a plus guère de sens, car si elle intervient scrupuleusement à 14 h 30, les transactions se poursuivent bien après sur nombre de valeurs, qui, compte tenu de la longueur des précédentes négociations, attendent encore de recevoir un premier cours.

Les achats étrangers se sont poursuivis et l'élan donné par Wall Street (voir ci-contre) n'a pas été négligeable. Le marché a d'autre part été sensible à l'annonce d'une hausse des prix de détail limitée à 0,3 % pour octobre et au rééquilibrage progressif de la balance des paiements. Le lancement d'un nouvel emprunt d'Etat en deux tranches, chacune de 5 milliards de francs minimum (20 milliards en tout maximum), n'a provoqué aucune réaction à la corbeille. En revanche, au premier étage, côté obligataire, la nouvelle a suscité des dégagements pour le marché de l'occasion dans le secteur des fonds d'Etat.

La devise-titre a continué de baisser pour s'échanger entre 7,73 F et 7,7450 F (contre 7,77 F-7,82 F).

Malgré la baisse du dollar, l'or n'a pas été mieux loti à Londres : 326,75 dollars l'once contre 330,45 dollars au premier « fixing ».

Sur le marché parisien, le lingot a perdu 1 150 F, à 81,750 F, le napoléon cédant 3 F de son côté, à 511 F.

NEW-YORK

Un nouveau bond en avant

Wall Street ne manque pas de ressort. Personne n'en doutait, mais le bond fait mercredi par le marché new-yorkais a laissé la communauté financière stupéfaite. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est poursuivi durant presque toute la séance et, même si l'indice des industrielles ne s'est pas inscrit en clôture à son plus haut niveau de la journée, il a établi un nouveau record historique à 1 475,68, avec un gain substantiel de 18,92 points.

Le bilan général a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 006 valeurs traitées, 1 022 ont monté, 545 ont baissé et 439 n'ont pas varié.

Les investisseurs institutionnels ont été les premiers à passer des ordres d'achat. Mais les vendeurs à découvert se sont précipités pour se couvrir à la veille du chômage du 28 novembre (célébration du Thanksgiving Day, pour ne pas être pris à contre-pied par un raffermissement inattendu des cours. C'est ce qu'on appelle avoir du nez. Enfin, les particuliers ont participé à la fête.

Autour du « Big Board », les professionnels sont convaincus que la Réserve fédérale va se décider enfin à faire un geste pour assouplir sa politique de crédit, dès lors que se multiplient les signes d'essoufflement de l'expansion, le dernier en date concernant la baisse des commandes de biens durables en octobre (– 2,2 %).

L'activité s'est accrue et 143,65 millions de titres ont changé de mains, contre 123 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 nov.	Cours du 27 nov.
Alcoa	35 7/8	36 5/8
A.T.T.	23 1/2	23 1/2
Boeing	47 1/2	48 1/2
Chase Manhattan Bank	63 1/2	64
Du Pont de Nemours	62 7/8	63 7/8
Eastman Kodak	48 5/8	49 3/4
Exxon	53 3/8	54
Ford	54 1/8	54 1/4
General Electric	64 3/4	65 7/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	69 7/8	70 1/2
Goodyear	28 3/4	29
I.B.M.	139	140 1/4
I.T.T.	33 7/8	34 1/2
Mobil Oil	32 1/2	32
Pfizer	51 5/8	53 1/4
Schlumberger	36 1/8	36
Texaco	32 1/8	31 3/8
U.A.L. Inc.	47 1/8	47 1/4
Union Carbide	60 1/8	62 1/8
U.S. Steel	25 7/8	26
Westinghouse	46 1/4	45 3/4
Xerox Corp.	58 3/4	60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

VMI INTRODUITE AU SECOND MARCHÉ DE NANTES. – Les trente mille actions (près de 15 % du capital) de société Vendée Mécanique industrie, leader français dans la fabrication de pétrins, ont été introduites le 27 novembre 1985 au second marché de la Bourse de Nantes. L'opération, conduite par le Crédit industriel de l'Ouest et la charge d'agents de change locale Delaunay de Champsavin, s'est effectuée sous la forme d'une offre publique de vente (OPV) au prix d'offre unitaire de 180 F, coté ce jour-là. Les demandes ont finalement porté sur 3,58 millions d'actions. La société, dont le siège est à Montaigu (Vendée), est présidée par M. Gilles Chagneau, emploie une cinquantaine de personnes. VMI, qui détient environ 60 % du marché français du pétrin, réalise à l'exportation environ 30 % de son chiffre d'affaires, lequel a atteint 50 millions de francs pour l'exercice 1984-1985.

NSM : EMPRUNT CONVERTIBLE EN ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE. – La banque Neuflize-Schlumberger-Mallet (NSM), filiale de la banque hollandaise Allgemeene Nederland (ABN) va émettre un emprunt de 300 millions de francs à sept ans au taux de 7,75 %, remboursable *in fine*. Cet emprunt est assorti d'un bon de souscription pour une action ABN, à exercer pendant six ans (1986-1991) au prix de 600 florins, le cours actuel d'ABN sur le marché d'Amsterdam étant de 550 florins environ. Cette forme originale de souscription d'actions en devises a déjà été utilisée par Philips, Ciba-Geigy et Pirelli.

TITRES PARTICIPATIFS DU CEA. – CEA industrie, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, regroupant toutes ses activités industrielles, procédera, le 2 décembre, à une émission de titres participatifs pour un montant de 499 millions de francs. Ces titres seront convertibles à terme (en 1988 et en 1989) en certificats d'investissement privilégiés. Au total, 454 000 titres d'un prix nominal de 1 100 F seront émis au pair. La rémunération sera pour partie fixe sur la base de 50 % du taux moyen du marché obligataire, et pour partie variable, indexée sur l'évolution de la capacité d'autofinancement du groupe. Cette rémunération se situera dans une fourchette allant de 80 % à 120 % du taux moyen du marché obligataire.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 nov.	27 nov.
Valeurs françaises	132,5	132,3
Valeurs étrangères	97,7	97,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 nov.	27 nov.
Indice général	247,9	248,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 novembre .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 nov.	28 nov.
1 dollar (en yens)	200,90	201,40

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 NOVEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 27/11

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 770	7 725	7 400	8 050
ECU	6 735	6 733	....	....
Allemagne (100 DM)	304 760	305 010	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 059	15 069	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 740	271 240	262	277
Danemark (100 krd)	84 240	84 190	79	87
Norvège (100 k)	101 650	101 440	98 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 414	11 394	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	5 155	5 155	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 506	4 511	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 390	369 500	3 620	3 790
Suède (100 krs)	100 895	100 860	96 600	102 600
Autriche (100 sch)	43 380	43 400	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 937	4 944	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 808	4 795	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 643	5 602	5 350	5 800
Japon (100 yens)	3 862	3 837	3 700	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/11
Or fin (kilo en barre)	83000	81600
Or fin (en lingot)	82900	81750
Pièce française (20 fr)	514	511
Pièce française (10 fr)	462	490
Pièce suisse (20 fr)	520	515
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	620	620
Pièce de 20 dollars	3530	3505
Pièce de 10 dollars	1855	1870
Pièce de 5 dollars	1400	1305
Pièce de 50 pesos	3140	3080
Pièce de 10 florins	529	510
Or Londres	330 50	.....
Or Zurich	330 50	327 50
Or Hongkong	331 40	327
Argent Londres	6 21	.....

Le Monde

DÉCÈS DE L'HISTORIEN FERNAND BRAUDEL

On vient d'apprendre la mort de l'historien Fernand Braudel. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Spécialiste du monde méditerranéen et de l'histoire économique de l'Europe, Fernand Braudel était l'un des fondateurs de la « nouvelle histoire ». Il était membre de l'Académie française depuis 1984 et professeur honoraire au Collège de France.

GUILLAUME HANOTEAU EST MORT

L'écrivain et journaliste Guillaume Hanoteau est mort mercredi 27 novembre, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Personnalité connue des milieux de la presse et du théâtre, il avait été le mari de la comédienne Alice Sapritch.

Avec sa haute silhouette, son éternel cigare et son air d'être « ailleurs », Guillaume Hanoteau avait, dans le Saint-Germain-des-Prés de l'après-guerre, prolongé la tradition des boulevardiers de la Belle Epoque, dont il avait les provisions d'anecdotes, le bagou flegmatique et les mots d'auteur. A sa manière, il fut, avec Michel de Ré, un pionnier du *café-théâtre*.

Fils de l'historien Jean Hanoteau, Guillaume est né à Paris le 29 avril 1908. Après les lycées Montaigne, Louis-le-Grand et le collège Sainte-Barbe, des études de droit le mènent à la carrière d'avocat. Collaborateur de Maurice Garçon, il a eu notamment à défendre Gabriel Péri (fusillé par les Allemands en 1941) et Jean Genet.

A partir de 1949, Guillaume Hanoteau s'oriente vers le journalisme et l'écriture dramatique. Il collabore à Radio-Luxembourg, *Télé 7 Jours, Marie-Claire* et, surtout, *Paris-Match*, où il est chroniqueur de 1952 à 1975. Il est l'auteur de nombreux reportages, en particulier sur l'Afrique, Tahiti et Saint-Hélène. Dans son livre *la Fabuleuse Aventure de « Paris-Match »*, (Plon, 1976), il raconte l'existence mouvementée de la première équipe de reporters de ce journal.

Guillaume Hanoteau est également l'auteur de nombreuses pièces de théâtre, souvent diffusées par la télévision : *le Voyage à Madère, la Tour Eiffel qui tue*, pastiche des romans populaires du siècle dernier, monté par Michel de Ré dans les années 50, *l'Impromptu de Saint-Germain-des-Prés, Fantomas... Pour* la télévision, il écrivit des dramatiques comme *le Jeu des chagrins, Quai Conti, Babek, la Grande Roue.* On lui doit aussi des séries d'émissions : *Commandant X, les Dossiers de Jérôme Randax* et *Femmes, femmes, femmes* (en 1981).

Guillaume Hanoteau est enfin l'auteur de plusieurs livres de souvenirs : *Ces nuits qui ont fait Paris* (Fayard, 1971), où un narrateur raconte à des interlocuteurs fictifs les « premières » de théâtre, du début du siècle à la fin de l'Occupation, *Paris, anecdotes et portraits* (Fayard, 1974), *les Doigts du miracle* (La Table ronde, 1974) et *Toute la lumière* (Pauvert, 1976).

Le numéro du « Monde » daté 28 novembre 1985 a été tiré à 471 466 exemplaires

A B C D E F G

COMPROMIS AU GATT

Les négociations commerciales internationales seront lancées en septembre

De notre envoyé spécial

Genève. — Le nouveau cycle des négociations commerciales multilatérales (NCM), réclamé avec insistance par les Etats-Unis depuis le printemps dernier, sera officiellement lancé en septembre 1986. Un comité préparatoire va être immédiatement créé afin d'en définir les thèmes et les modalités. Dans quelle mesure et selon quelles méthodes la future négociation portera-t-elle, comme le voudraient les Américains, sur les échanges de services ? La question demeure ouverte.

Tel est le compromis auquel les *« parties contractantes »* du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), réunies depuis le début de la semaine à Genève, sont parvenues ce jeudi 28 novembre à avaliser l'accord mis au point par les principaux intéressés. L'affrontement Nord-Sud qu'on pouvait redouter est ainsi évité. Les Etats-Unis, d'un côté, le Brésil et l'Inde, qui conduisaient les pays en voie de développement (PVD) les plus contestataires, de l'autre, ont jeté du lest.

La décrispation qui devrait en résulter donnera des armes à ceux qui, à Washington, s'efforcent de contenir les tentations protectionnistes du Congrès. Elle permettra pour le moins d'empêcher la réaction brutale que les Etats-Unis avaient annoncée en cas de nouvel échec. Le compromis a été négocié en marge de la session des parties contractantes au sein d'un groupe de six composé de la CEE, des Etats-Unis, du Brésil, de l'Inde, de la Suisse et de la Corée. De l'avis général, les efforts de médiation déployés par M. Tran Van Thinh, le représentant de la Commission européenne à Genève, ont été déterminants.

Perdant un peu de vue les problèmes de fond — quelles concessions faudrait-il exactement demander aux partenaires du GATT ?, — les Etats-Unis s'étaient crispés, depuis le sommet économique occidental de Bonn en mai dernier, sur les décisions de procédure.

La CEE, le Japon, les pays en voie de développement de la zone Pacifique, considérant cette sorte de fixation et le risque de réaction négative susceptible d'être engendré par une trop forte opposition, étaient prêts depuis l'été à se rallier à l'idée de nouvelles négociations. En revanche, quelques PVD, conduits par l'Inde et le Brésil, refusaient. Soucieux de défendre leurs industries de services, ils estiment qu'il serait dangereux d'étendre à ce secteur des règles de libre échange par nature favorables aux entreprises multinationales américaines. Ils ajoutaient qu'ils n'avaient aucune envie de faire des cadeaux aux pays industrialisés, et singulièrement aux Etats-Unis, tant que ceux-ci n'ouvriraient pas davantage leur propre marché à leurs exportations.

Dans cet esprit, les PVD demandaient deux choses : la promesse des Etats-Unis de ne pas adopter de nouvelles mesures protectionnistes dès lors qu'on lançait un nouveau cycle de négociations ; l'engagement de supprimer dans un délai raisonnable des dispositions protectionnistes prises contre les règles du GATT, comme le contingentement par les Européens et les Américains de leurs importations de produits textiles.

Les Brésiliens et les Indiens ont finalement accepté de créer le comité préparatoire. Si les autres pays, tenus à l'écart de ces tractations à six et de ce fait quelque peu amers, approuvent le compromis, les Etats-Unis obtiendront l'assurance à peu près certaine que le nouveau cycle aura lieu. Le comité préparatoire précise le projet de texte, mettra au point des recommandations sur le contenu et la méthode des négociations d'ici à juillet 1986. Ces recommandations seront examinées par une session ministérielle du GATT qui se tiendra en décembre. Une date aussi avancée — refusée par M. Mitterrand en mai, à Bonn — est-elle réaliste ? On s'interroge même dans les milieux communautaires.

Autre concession faite aux Etats-Unis : *le compromis ne prévoit pas* l'obligation pour chacun des pays membres de s'engager maintenant à ne plus adopter de mesures protectionnistes supplémentaires. En clair, cela veut dire que le Congrès américain, dont on ne sait absolument pas quel mandat de négociations il donnera au président Reagan et à son administration, pourra continuer à essayer d'imposer des mesures de défense commerciale. Le Brésil et l'Inde ne sortent pas pour autant déshabillés de l'exercice. Les Etats-Unis ont sensiblement réduit leurs exigences : le texte concernant le mandat du comité préparatoire ne dit rien des services. On lit seulement que le groupe de travail créé en 1982, au sein du GATT, pour rassembler les données sur l'économie des services de chacun des pays membres et sur les politiques de protection nationale mises en œuvre continuera ses travaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sur le vif

Vive la détente !

Vous avez lu la presse française, ce matin ? Scan-da-leux ! Pas un mot, pas un seul, sur le centenaire d'une invention fabuleuse, l'arme qui a exterminé à elle seule plus d'êtres humains que toutes les autres réunies, y compris la bombe atomique, oui, la bonne vieille mitrailleuse. En lui consacrant une pleine page, le *Herald Tribune* rend un juste hommage à la plus grande faucheuse des temps modernes.

Une vraie merveille. On la doit à un Américain. Maxim, il s'appelait. Rival malheureux d'Edison, de Bell et des frères Wright, il tâte de l'électricité, bricole dans l'aviation, imagine un tas de gadgets dont une souricière super perfectionnée. Et puis au cours d'un voyage en Autriche il rencontre un compatriote qui lui conseille d'abandonner ces broutilles, ces niaiseries, pour s'occuper enfin de choses sérieuses : vous voulez gagner des sous ? Des montagnes de sous ? Alors trouvez un truc qui permette à ces Européens de s'entre-tuer.

En novembre 1885, c'est fait. Et cinq ans plus tard en Rhodésie, beau début, quatre de ses fusils suppriment trois mille Zoulous en quatre-vingt-dix minutes. Ça fait un tel pétard que ça réveille les Allemands. Quand éclate la première guerre mondiale ils répondent allègrement aux maxim des Alliés à coups de spandau. Arme largement aussi performante. Elle a nettoyé le 1er juillet 1916 vingt et un mille British en quelques heures.

Evidemment on a fait beaucoup mieux depuis. Et surtout beaucoup plus. Impossible d'évaluer le nombre de ces machines à tuer en usage de par le monde. Il paraît que c'est dingue : plus de cent millions ! Avec un net avantage côté soviétique pour ne pas changer.

Il est chouette quand même Gorbatchev. Un pacifiste dans l'âme. Une grande conscience. Savez-vous ce qu'il est prêt à faire ? A discuter de la limitation des fusils-mitrailleurs avec les faucons de la Maison Blanche. Les connaissant, je doute qu'ils mesurent l'immense générosité et le formidable impact de ce geste. Accepter de réduire la fabrication des kalachnikov, à l'époque de la guerre des étoiles, on peut difficilement aller plus loin sur le chemin des concessions.

CLAUDE SARRAUTE.

En Belgique

Un sixième gouvernement Martens qui ressemble comme un frère au précédent

De notre correspondant

Bruxelles. — Avec les mêmes hommes et le même programme, Martens VI ressemble comme un frère à Martens V. Cette similitude était prévisible depuis le 13 octobre lorsque les élections générales avaient montré que les Belges souhaitaient conserver la même équipe au pouvoir. Mais c'était mal connaître ce pays que d'imaginer la formation rapide d'un nouveau gouvernement.

Il aura fallu attendre près de six semaines pour que les vainqueurs des élections — sociaux-chrétiens et libéraux — parviennent à s'entendre sur leur futur programme et la composition de l'exécutif. Des exécutifs plutôt, car, pour la première fois depuis la « fédéralisation » de la Belgique, la même coalition s'est imposée aussi dans les régions.

Ainsi, sociaux-chrétiens et libéraux se trouvent maintenant seuls maîtres à bord pour diriger le gouvernement central, la région flamande, la région wallonne et la Communauté française (cette entité permet de rassembler les Wallons et les Bruxellois de langue française, qui représentent plus de 80 % de la population de la capitale). *« Nous avons maintenant une majorité et une opposition, une droite et une gauche comme la plupart des autres pays »*, commentaient les hommes politiques, les uns pour s'en réjouir au nom de l'efficacité, les autres pour s'en inquiéter au nom de la démocratie.

Une nouvelle ère s'ouvre-t-elle pour la Belgique ? Ce pays, longtemps célèbre pour la fréquence et la complexité de ses crises politiques, va-t-il maintenant devenir un modèle de stabilité ? Ce serait aller un peu vite en besogne que de penser à un aggiornamento qui ferait fi de l'histoire, de la géographie, des mauvaises habitudes et des bonnes traditions.

Qui aurait pu penser, en 1979, lorsque Wilfried Martens s'installa pour la première fois, à quarante-trois ans, au 16, rue de la Loi, que cet avocat gantois, président des sociaux-chrétiens flamands, serait encore six ans plus tard premier ministre. Choisi à l'époque comme le plus petit commun dénominateur, le voilà maintenant, apparemment toujours aussi timide et modeste, capable d'en imposer à toute la classe politique du royaume. Derrière lui, vient immédiatement Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice, comme dans le précédent gouvernement. Ce libéral francophone reste *« l'homme qui aura voulu démissionner... »* (et sauver l'honneur) après le drame du Heysel. Son souhait aurait été d'obtenir le portefeuille des relations extérieures. Chargé de la sécurité depuis 1981 et alors que la Belgique doit faire face à une vague de violence, il s'est décidé à rester à son poste.

Juste après lui, on trouve le deuxième vice-premier ministre, Charles-Ferdinand Nothomb, social-chrétien francophone, qui resta ministre de l'intérieur. Revoilà Gol et Nothomb, les deux frères ennemis de la politique belge, de nouveau vice-premiers ministres et de nouveau chargés sensiblement des mêmes dossiers puisque les ministres de l'intérieur et de la justice ont tous les deux en charge la sécurité. *« Impossible de toucher au statut de l'un ou de l'autre sous peine de crise grave »*, ironisait un proche du premier.

Quant à Guy Verhorstadt, le tout jeune *(trente-deux ans) président* du Parti libéral flamand, il obtient le portefeuille du budget. Ce libéral pur et dur, auprès duquel les Chicago Boys, disent les mauvaises langues, font figure de nourrissons, devrait donner du fil à retordre à Wilfried Martens. M. Leo Tindemans reste aux relations extérieures. Mark Eyskens passe des affaires économiques aux finances.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● *Dix officiers soviétiques auraient été tués en Angola.* — Dix officiers soviétiques, qui voyageaient à bord d'un Antonov-12, ont été tués quand l'avion a été abattu, le 24 novembre, dans le sud de l'Angola par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a affirmé, mercredi 27 novembre, à Lisbonne, un communiqué du mouvement dirigé par M. Jonas Savimbi. Selon le communiqué, onze « hauts fonctionnaires » de l'armée régulière angolaise (FAPLA) ont également péri. — *(AFP.)*

● *Le procès de Klaus Barbie pourrait s'ouvrir le 3 février.* — Le ministère de la justice et le parquet général de Lyon ont pris maintenant toutes les dispositions pour que le procès de Klaus Barbie puisse *s'ouvrir le 3 février 1986* devant la cour d'assises du Rhône. Cela suppose toutefois que la chambre criminelle de la Cour de cassation rejette les pourvois qui ont été formés par un certain nombre de parties civiles contre l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de Lyon, qu'elle doit examiner en audience publique le 19 décembre prochain.

L'ETAT LANCE UN EMPRUNT DE 20 MILLIARDS DE FRANCS

Profitant de la conjoncture favorable régnant sur le marché des obligations, l'Etat lance son quatrième emprunt de l'année, de l'ordre de 20 milliards de francs, avec deux tranches à taux fixe — dont l'une avec option d'échange, — le chef de file étant la Banque Paribas.

Cette émission portera à 95 milliards de francs le montant des capitaux à long terme levés par l'Etat depuis le 1er janvier 1985. La prévision initiale a été relevée de 90 à 95 milliards de francs en raison du gonflement du déficit budgétaire pour 1985 (*le Monde* du 28 novembre 1985).

UNE NOUVELLE AFFAIRE DE FAUSSES FACTURES A LYON ET A VIENNE

Au terme d'une enquête ouverte au début de l'année, une trentaine de personnes ont été inculpées à Lyon et à Vienne (Isère) depuis le début du mois d'octobre, et une vingtaine d'entre elles écrouées, après la découverte d'un trafic de fausses factures portant au moins sur 15 millions de francs et mettant en cause le milieu des ferrailleurs. Une dizaine de directeurs ou gérants d'entreprise sont impliqués.

A NOS ABONNÉS

Le changement de notre système de gestion des abonnements entraîne actuellement certaines perturbations. Nous prions nos abonnés qui pourraient en souffrir de bien vouloir nous en excuser. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir une situation normale dans les plus brefs délais.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

JEUDI 28 NOVEMBRE

« le Monde » reçoit JEAN-PIERRE JOECKER

directeur de la revue « Masques »

avec PHILIPPE BOUCHER

VENDREDI 29 NOVEMBRE

DOMINIQUE BAUDIS

maire de Toulouse

sera face au « Monde »

avec LAURENT GREILSAMER et FRANÇOIS KOCH

